

ABBE A. AUBERT

# Grammaire Française

---

COURS SUPERIEUR  
ET EXERCICES

---



QUEBEC  
Imprimerie de L'Action Sociale Libre  
103, rue Sainte-Anne, 103

1912

1  
23



Bibliothèque Nationale du Québec

*Gabriel, Nadeau,*

ABBÉ A. AUBERT

PROFESSEUR AU SÉMINAIRE DE QUÉBEC

---

# GRAMMAIRE FRANÇAISE

*Gabriel*

---

COURS SUPÉRIEUR  
ET EXERCICES

---

" Ne souffrons pas que rien efface  
Et notre langue et notre foi. "

O. CRÉMAZIE.



QUÉBEC  
Imprimerie de L'ACTION SOCIALE LTÉE  
103, rue Sainte-Anne, 103

1912

*Permis d'imprimer.*

A.-E. GOSSELIN, ptre,

SUP. SÉM., QUÉBEC.

---

*Nihil obstat.*

S.-A. LORTIE, pter,

CENSOR DESIGNATUS.

---

*Imprimatur.*

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

PC  
2111  
A8223

## Préface

---

*Cet ouvrage est l'œuvre d'un grammairien.*

*Les livres qui ont pour objet l'art de parler et d'écrire correctement en français se multiplient : il faut savoir distinguer les grammairiens des grammatistes.*

*Un grammatiste ne fait que répéter ce que d'autres ont dit avant lui ; et il le répète dans une forme qui souvent n'est pas la meilleure, d'après un plan qu'il ne se préoccupe même pas d'ajuster aux besoins particuliers de ses lecteurs. Pour faire croire qu'il a des opinions personnelles, il met des règles positives où il devrait s'abstenir de décider, il émet des doutes où il n'y a plus rien d'indécis ; il suit tantôt un auteur attaché aux vieux usages, tantôt un grammairien réformiste, et l'on ne voit pas pourquoi il adopte les vues de l'un plutôt que de l'autre. Son seul souci est de fabriquer sans peine un livre classique, et qui se vende.*

*Le grammairien a d'autres préoccupations. L'étude et l'observation lui ont appris comment les principes généraux de la parole s'appliquent, ainsi que s'exprimait Girault-Duvivier, « aux institutions arbitraires et usuelles d'une langue particulière » ; il n'est pas plus l'esclave de la routine que de la manie d'innover ; il n'ignore pas qu'une langue vivante se meut sans cesse, et s'accroît, et change, et se modifie ; mais il sait aussi que la tradition a des droits, et sa science est assez avertie pour rejeter les nouveautés qui mèneraient à la décadence, pour admettre et consacrer les réformes qui peuvent être la source d'une perfection. Le grammairien connaît et les vieilles lois et les règles nouvelles ; remontant aux principes et s'appuyant sur les meilleures autorités, il fait un choix judicieux des préceptes les plus sûrs, qui conviennent à la fois au génie de la langue et à son développement naturel. Et ces préceptes, son enseignement les présente, en corps de doctrine, sous une forme claire et précise, dans un ordre assorti au dessein qu'il a formé.*

*Dans un Cours Élémentaire, le grammairien se met d'abord à la portée des jeunes intelligences, et dans les règles comme dans les exemples, jamais il ne perd de vue ceux à qui il s'adresse ; des exercices simples et bien ordonnés accompagnent chaque leçon, et, heureuse combinaison, les élèves apprennent en même temps les éléments de la grammaire et les principes de l'analyse.*

*Les leçons du Cours Moyen rappellent les premières, et vont plus loin ; toujours d'après le même plan, l'exposé des règles se poursuit, simple et précis, mais capable déjà de satisfaire les esprits les plus curieux.*

*Enfin, le Cours Supérieur offre, avec les notions essentielles de grammaire historique et d'étymologie, le développement complet de l'art de parler et d'écrire correctement en français.*

Et si, Canadien lui-même, il destine son ouvrage à ses compatriotes, l'auteur a de plus le soin d'écrire spécialement pour eux, le continuel souci de leur être plus particulièrement utile ; leurs défauts de langage lui sont connus : il appuie donc sur les règles qu'ils méconnaissent le plus souvent, il leur propose des exercices appropriés à la correction de leurs fautes habituelles, et son enseignement, mieux qu'un autre, facilite chez eux l'étude de la langue française.

C'est l'œuvre du grammairien, et c'est l'œuvre, fruit de longues études et d'observations patientes, que M. l'abbé Aubert offre aujourd'hui aux professeurs et aux élèves de nos écoles, de nos couvents, de nos collèges.

ADJUTOR RIVARD.

---

### AVIS AU LECTEUR

---

Ce livre est divisé, comme le Cours moyen, en trois parties : étude des sons et des lettres, étude des mots, étude des phrases.

Nous nous sommes efforcé de rendre chaque partie aussi complète que possible, sans oublier que la simplicité et la clarté sont les premières qualités d'un manuel. Souvent des commentaires en petit texte ont été ajoutés, mais toujours nous avons évité de remplacer une formule précise par une explication.

Sans vouloir donner des notions historiques complètes, nous avons exposé quelques considérations d'ordre historique propres à faire comprendre certaines règles fondamentales et certaines anomalies apparentes de la syntaxe française.

Sur la *composition* et la *dérivation* des mots, nous avons cru nécessaire de faire connaître ce qu'il n'est pas permis d'ignorer.

Nous espérons avoir conservé dans le Cours supérieur le caractère pratique qu'on nous dit avoir remarqué dans les Cours élémentaire et moyen.

---

## RAPPORT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

### Sur les projets de la Commission chargée de préparer la simplification de l'orthographe

L'Académie repousse le principe de l'orthographe phonétique ; elle se confesse très attachée à l'orthographe dite étymologique, assez attachée aussi à la « physionomie des mots », et surtout respectueuse de l'usage établi.

L'Académie accepte les réformes suivantes :

« 1° *Déja* (pour *déjà*).

« 2° *Chute* (pour *chûte*), *joute* (pour *joûte*), *otage* (pour *ôtage*), modifications que l'Académie a déjà fait entrer dans son dictionnaire ; et de plus *assidument* (pour *assidûment*), *dévouement* (pour *dévoûment* ou *dévouement*), *crucifiment* (pour *crucifiement* ou *crucifiment*).

« 3° *Ile* (pour *île*), *flute* (pour *flûte*), *maître* (pour *maître*), *naître* (pour *naître*), *traître* (pour *traître*), *croûte* (pour *croûte*), *voute* (pour *voûte*), et autres mots où l'accent circonflexe ne sert qu'à rappeler l'*s* étymologique.

« 4° Elle admet que l'on écrive, *ad libitum*, *confidentiel* ou *confidenciel*, et les adjectifs analogues, c'est-à-dire ceux dont le substantif est en *ence* ou en *ance*.

« 5° Elle accepte l'identification orthographique de *différent* et *différend*, de *fond* et *fonds*, de *appats* et *appas*, en ce sens que l'on écrirait : « *Un différent s'est élevé ; un fond de terre ; la retraite a pour vous des appats.* »

« 6° Elle accepte qu'on écrive, *ad libitum*, *enmitouffler* et *emmitouffler*, *enmener* et *emmener*, *enmailloter* et *emmailloter*, et autres mots analogues où l'*n*, rencontrant *m*, est devenu *m*.

« 7° Elle accepte *ognon* pour *oignon*.

« 8° Elle ne voit aucun inconvénient à ce que l'on écrive, *ad libitum*, *piéd* ou *pié*.

« 9° Elle accepte que les sept substantifs en *ou*, qui prennent un *x* au pluriel : *bijou*, *caillou*, *chou*, *genou*, *hibou*, *joujou*, *pou*, rentrent dans la règle générale et prennent une *s* au pluriel.

« 10° Elle accepte *échèle* au lieu de *échelle*, conformément et à la prononciation et à l'étymologie.

« 11° Elle a décidé de régulariser l'orthographe des mots venant de *carrus* en écrivant *charriot* par deux *r*, comme s'écrivent tous les autres mots dérivés de *carrus*.

« 12° Elle est disposée, en examinant chaque cas, à ne pas s'opposer à la suppression de l'*h* dans les mots dérivés du grec où se rencontre la combinaison *rh*.

« 13° De même, notamment, pour les mots de création scientifique, elle aura pour tendance de favoriser l'*i* plutôt que l'*y*

« 14° Elle est favorable à la proposition d'écrire *sizain* comme on écrit *dizain* et *dizaine* ; elle estime que l'on pourrait étendre cette réforme à *dizième* et *sizième* (au lieu de *dixième* et *sixième*) par conformité avec *onzième* et *douzième*.

Telles sont les résolutions que, pleine d'estime pour les excellentes intentions de la *Commission chargée de préparer la simplification de l'orthographe française*, comme pleine de respect pour la compétence et le savoir de cette Commission, mais voyant quelquefois d'une façon différente les intérêts de la beauté et aussi de la facile propagation de la langue française, l'Académie française a cru devoir prendre. »

---

## INTRODUCTION

---

### 1. Du langage.

Le mot *langage*, dérivé du mot latin *lingua*, *langue*, est, au point de vue grammatical, l'ensemble des sons et des signes écrits à l'aide desquels nous exprimons nos pensées et nos sentiments.

À ce point de vue, on considère le langage parlé et le langage écrit.

Le langage *parlé* exprime nos pensées et nos sentiments au moyen de la parole, c'est-à-dire au moyen des sons de la voix.

Le langage *écrit* exprime nos pensées et nos sentiments au moyen de l'écriture, c'est-à-dire au moyen de signes ou caractères conventionnels.

Il y a deux sortes d'écriture : l'écriture idéographique et l'écriture phonétique.

L'écriture *idéographique* est celle qui représente directement chaque *idée*, par des signes conventionnels ; telle est l'écriture chinoise.

L'écriture *phonétique* est celle qui représente, à l'aide de certains signes, chacun des sons élémentaires du langage parlé ; telle est notre écriture ordinaire.

### 2. De la langue.

— Une *langue* est l'ensemble des mots dont un peuple fait usage pour exprimer ses idées.

Toute langue est un langage, mais tout langage ne saurait être appelé une langue. Ainsi l'on dit : le langage des gestes, le langage des yeux, et non la langue des gestes, la langue des yeux.

Les langues se divisent principalement en langues mortes et vivantes, en langues mères et dérivées.

Les langues *mortes* ou *anciennes* sont celles qui ont été parlées et qu'on ne connaît plus guère que par les livres et les inscriptions, comme le *latin*, le *grec* ancien, l'*hébreu*, etc.

Les langues *vivantes* ou *modernes* sont celles qu'on parle encore de nos jours, comme le *français*, l'*anglais*, l'*allemand*, etc.

Les langues *mères* sont celles qui ont servi à former d'autres langues appelées, pour cette raison, langues *dérivées*. Ainsi le *latin* est une langue mère, d'où sont dérivés le *français*, l'*italien*, l'*espagnol*, etc.

REMARQUE. — Il ne faut pas confondre les trois termes *langue*, *dialecte*, *patois*.

Nous avons vu que la *langue* est l'ensemble des mots dont un peuple fait usage pour exprimer ses idées.

Le *dialecte* est la forme particulière d'une langue dans une province. Il ne diffère de la langue générale que par des changements peu importants, qui n'empêchent pas qu'on ne se comprenne de dialecte à dialecte : *l'attique est le plus littéraire des dialectes grecs*.

Le *patois* est, dans certaines contrées, le parler propre aux habitants de la campagne. C'était à l'origine un dialecte, mais qui, ayant cessé d'être cultivé littérairement, est tombé à l'état de langue populaire.

### 3. De la langue française.

La *langue française*, considérée sous le rapport de sa construction étymologique, dérive presque exclusivement du latin.

Les Gaulois, premiers habitants de la Gaule, parlaient une langue de la famille celtique, dont les restes se sont conservés, jusqu'à nos jours, en France, dans la Bretagne, — en Angleterre, dans l'Écosse, l'Irlande et le pays de Galles.

Un demi-siècle avant l'ère chrétienne, les Romains, sous la conduite de César, conquièrent les Gaules et imposèrent la langue latine aux vaincus. La supériorité de la civilisation romaine explique aussi le triomphe du latin, et l'établissement du christianisme aida à sa propagation.

Le latin populaire, apporté par les soldats de César et altéré par les Gaulois, forme, vers le ve siècle, un idiome nouveau, la *langue romane*.

Au VIII<sup>e</sup> siècle, la langue romane se partagea en deux grandes branches : la *langue d'oc*, parlée au sud de la Loire ; la *langue d'oïl*, parlée au nord de la Loire. Ces dénominations proviennent de l'habitude d'alors, de désigner les langues par le mot qui marquait l'affirmation *oui* : *oui* était *oïl* au nord, *oc* au midi.

La *langue d'oïl* et la *langue d'oc* étaient partagées en plusieurs dialectes. Un des quatre dialectes de la langue d'oïl (le *français*), dialecte parlé à l'origine par les habitants de la province de l'Ile-de-France, devint au quatorzième siècle la *langue française*, les autres dialectes devenant de simples patois.

#### 4. Éléments dont se compose la langue française.

Nous venons de voir que le français n'est qu'un latin altéré et transformé, mélangé de plusieurs autres éléments étrangers.

D'après leur origine, les mots de la langue française peuvent se diviser en trois classes : les mots populaires, les mots savants et les mots étrangers.

Les mots *populaires* résultent de la transformation naturelle du latin populaire et ont donné naissance à la plus grande partie des termes employés aujourd'hui. Cette transformation se fit graduellement et suivant des lois certaines, que les récentes études de la philologie romane ont découvertes et précisées. Le nombre de ces mots, d'abord peu considérable, s'accrut dans la suite par des procédés également populaires de composition et de dérivation.

À côté des mots de formation populaire, notre langue renferme un grand nombre de mots de formation *savante*. Ces derniers sont ceux que les savants ont empruntés au grec et au latin (surtout au xvii<sup>e</sup> siècle), mais sans tenir compte des lois qu'une logique naturelle avait imposées au peuple dans la transformation du latin en français. Ces lettrés et ces savants formaient des mots nouveaux tirés directement du latin ou du grec, sans changer autre chose que la terminaison, sans tenir compte de la place de l'accent tonique.

Les emprunts faits au latin par le peuple et par les savants le furent d'après des procédés tellement différents, qu'on a souvent tiré deux ou plusieurs mots français du même mot latin. Ex. :

MOT LATIN.	MOT POPULAIRE.	MOT SAVANT.
<i>Fragilem,</i>	frêle,	fragile.
<i>Rigidum,</i>	raide,	rigide.
<i>Porticum,</i>	porche,	portique.
<i>Acrem,</i>	aigre,	âcre.
<i>Hospitalem,</i>	hôtel,	hôpital.

Ces doubles dérivations d'un même mot s'appellent des *doublets*.

Quant aux éléments *étrangers*, les uns se sont mêlés au latin populaire tandis qu'il se transformait en français, les autres ont ajouté au vocabulaire déjà formé.

Parmi les premiers, on distingue quelques mots *celtiques* et *germaniques*. Parmi les seconds, on compte quelques mots *arabes*, *italiens*, *espagnols*, *allemands*, *anglais*, et les mots d'origine savante empruntés directement au *grec* et au *latin*.

Parmi les mots qui se sont introduits dans la langue, on peut encore compter les *mots d'origine historique* (empruntés à des souvenirs historiques) et les *onomatopées* (formées par harmonie imitative).

## 5. Statistique ou géographie de la langue française.

La langue française est parlée :

1° En France, à l'exception de la Bretagne, où la moitié des habitants parlent le *bas-breton*, de quelques parties du Nord, où l'on parle le *flamand*, et des Pyrénées, où une partie des habitants parlent le *basque* et le *catalan*.

2° Hors de France, dans les colonies françaises, dans une partie de la Belgique, de l'Allemagne, de la Suisse, de l'Italie, du Canada, etc.

NOTE. — Il est difficile de dire le nombre exact des mots de la langue française. La dernière édition du Dictionnaire de l'Académie (1878) donne environ 32,000 mots. Mais ce nombre est considérablement augmenté si on compte certains termes scientifiques spéciaux, et d'autres termes employés seulement dans quelques contrées ou par certaines catégories de personnes.

En comptant les mots dérivés et les mots tirés des parlers populaires, et que plusieurs écrivains aujourd'hui n'hésitent pas à employer, certains lexicographes établissent que la langue française est riche de plus de 100,000 mots.

---

# GRAMMAIRE FRANÇAISE

## COURS SUPÉRIEUR

---

### PRÉLIMINAIRES

---

#### 1. De la grammaire.

1. La **grammaire** est l'ensemble des règles qu'il faut suivre pour parler et écrire correctement une langue.

2. On distingue la grammaire générale et la grammaire particulière.

3. La grammaire **générale** est celle qui traite des principes communs à toutes les langues.

4. La grammaire **particulière** est celle qui traite des principes propres à une langue.

La grammaire générale est une science, la grammaire particulière, un art.

5. La **grammaire française** est l'ensemble des règles qu'il faut suivre pour parler et écrire correctement en français.

#### 2. Division de la grammaire.

6. Nous parlons à l'aide de **phrases** qui sont composées de **mots**, et les mots à leur tour sont composés de **sons** dans le langage parlé, et de **lettres** dans le langage écrit.

7. Ainsi, il y a trois parties à étudier successivement dans la grammaire : 1° les **sons** et les **lettres** ; 2° les **mots** ; 3° les **phrases**.

8. La première partie est souvent appelée *Phonétique* ; la deuxième, *Morphologie* ; la troisième, *Syntaxe*.

---

# PREMIÈRE PARTIE

## ÉTUDE DES SONS ET DES LETTRES

### CHAPITRE PREMIER

#### ÉLÉMENTS DES MOTS

##### 1. Les sons ou éléments du langage parlé.

9. Pour exprimer les pensées par la parole, on se sert de mots *parlés*, qui sont formés de **sons**.

10. Un **son**, considéré comme élément du langage, est une émission distincte d'air vocal.

11. Il y a deux sortes de sons : les sons simples ou inarticulés, et les sons articulés.

12. Les sons **simples** ou *inarticulés* sont ceux qui ne sont modifiés par aucun des organes de la parole, ou qui ne le sont que faiblement.

13. Nous avons en français treize sons simples que l'on représente généralement ainsi : *a, e, é, è, i, o, u, eu, ou, an, in, on, un*.

REMARQUE. — Le nombre des sons du français est en vérité plus considérable. *A* peut être ouvert comme dans *patte*, ou fermé comme dans *âme* ; de même, il faut distinguer *o* ouvert comme dans *homme*, et *o* fermé comme dans *dôme* ; *eu* ouvert comme dans *leur*, et *eu* fermé comme dans *deux*. Même, l'observation scientifique révèle l'existence dans le français d'un *e* moyen et d'un *i* fermé, etc., mais pour l'objet que nous nous proposons et avec les explications qu'on trouvera plus loin sur la prononciation, le tableau des voyelles-sons que nous donnons ci-dessus suffira.

14. Les sons **articulés** sont ceux qui sont modifiés par quelqu'un des organes de la parole. Ainsi les sons simples *a, é, i, on*, deviennent articulés dans les mots *sa, dé, ni, mon*.

15. Il y a un très grand nombre de sons articulés, parce que le même son peut être modifié de bien des manières : *a, ab, ac, ad...* ; *ba, ca, da...*

16. Nous avons en français dix-neuf **articulations** ou modifications de sons. On les représente avec les signes suivants : *b, c* (dur), *d, f, g* (dur), *h, j, l, m, n, p, r, s, t, v, z, ch* (doux), *gn* (doux), *ll* (mouillées).

On peut distinguer ces articulations au commencement ou à la fin des mots suivants : *bas, cou, dos, fat, garde, hâte, jus, loup, mat, nul, pas, ras, si, temps, va, zigzag*, — *chute, signe, taille*.

Les sons *i* (*y*), *u* et *ou* en diphtongue comme dans *pied, huile* et *ouest*, sont souvent appelés *semi-voyelles* ou *semi-consonnes*.

## 2. Les lettres ou éléments du langage écrit.

17. Pour exprimer les pensées par l'écriture, on se sert de mots *écrits*, qui sont composés de **lettres**.

18. Les **lettres** sont des signes ou caractères conventionnels qui représentent les sons de la voix.

19. On appelle **alphabet** l'ensemble des signes au moyen desquels on figure les sons du langage.

20. L'alphabet français comprend vingt-cinq lettres, qui sont : *a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v* (*w*), *x, y, z*.

NOTE. — Suivant l'appellation ancienne ou usuelle, les noms des lettres sont masculins : *un a, un b*. Excepté ceux de *f, h, l, m, n, r, s*, qui sont du féminin.

HISTORIQUE. — Notre alphabet nous vient des Latins, qui tenaient le leur des Grecs ; les Grecs avaient reçu leur alphabet des Phéniciens. Quant à l'alphabet phénicien, il venait très probablement d'Égypte. Les lettres de notre alphabet sont disposées dans le même ordre que dans l'alphabet latin. L'alphabet français n'avait d'abord que vingt-trois lettres. Au xv<sup>e</sup> siècle, il s'augmenta de deux lettres par suite de la distinction du *j* et de l'*i*, et de celle du *v* et de l'*u*, lettres qui avaient autrefois la même forme bien qu'elles n'eussent pas la même prononciation : *Jésus* s'écrivait *Iesvs*.

Après les transformations qu'il a subies, il n'est pas étonnant que l'alphabet ne soit pas toujours d'accord avec les sons qu'il est appelé à représenter en français.

21. Il y a deux sortes de lettres : les voyelles et les consonnes.

NOTE.—Les *voyelles* et les *consonnes* peuvent être considérées comme *sons* ou comme *lettres* représentant les sons.

### VOYELLES.

22. Les **voyelles** sont des lettres qui, prononcées seules, expriment un son, une *voix*. Elles représentent les *sons simples*.

23. On distingue les voyelles simples et les voyelles nasales.

24. Les voyelles **simples** (aussi appelées *pures* ou *orales*) sont celles qui représentent un son pur, dont la résonance se fait uniquement dans la bouche ; ce sont : *a, e, i, o, u* et *y*, qui a le son d'un *i* ou de deux *i*.

25. Il faut ranger *eu* et *ou* parmi les voyelles simples, bien qu'ils s'écrivent par deux lettres, parce que ces voyelles offrent à l'oreille un son unique ; elles sont composées quant à l'écriture, mais simples quant au son.

26. Les voyelles **nasales** sont des voyelles qui représentent un son pur qui est modifié par la résonance du nez.

27. Les voyelles nasales sont : *an, in, on, un*. Ex. : *Plan, champ ; fin, faim ; bon, pronom ; lundi, parfum*.

28. Dans les voyelles nasales on emploie généralement *m* au lieu de *n* devant *m, b, p*. Ex. : *Emportement, combat, ramper*.

Les mots *néanmoins, bonbon, bonbonnière, embonpoint, font* exception.

29. *Phonétiquement*, il y a autant de voyelles que de sons simples ; mais *graphiquement*, il y en a beaucoup plus, car les voyelles sont souvent représentées par des groupes de lettres. Ainsi, le son de *o* fermé est écrit par *au* dans *étou*, et par *eau* dans *beau* ; le son de *é* fermé est écrit par *ai* dans *je parlai*.

30. Les grammairiens distinguent trois sortes d'*e* : l'*e* muet, l'*e* fermé, l'*e* ouvert. On les trouve tous trois dans les mots *célèbre*, *évêque*.

Ces trois sortes d'*e*, servant à marquer en français trois sons tout à fait différents, devraient être considérées comme trois voyelles distinctes.

31. L'*e* muet est celui qui ne se fait pas ou presque pas entendre. Ex. : *Soierie*, *monde*, *joie*, *petit*.

L'*e* muet ne porte jamais d'accent.

32. L'*e* fermé est celui qui se prononce la bouche presque fermée. Ex. : *Bonté*, *café*, *assez*, *cocher*.

L'*e* fermé est ordinairement marqué de l'accent aigu.

33. L'*e* ouvert est celui qui se prononce la bouche bien ouverte. Ex. : *Père*, *tête*, *pelle*, *mer*.

Le plus souvent l'*e* ouvert est surmonté de l'accent grave ou de l'accent circonflexe.

#### Voyelles longues, voyelles brèves.

34. Chaque voyelle peut être longue ou brève.

35. Une voyelle **longue** est celle sur laquelle on appuie plus longtemps que sur les autres en la prononçant.

36. Une voyelle **brève** est celle sur laquelle on passe rapidement.

<i>a</i>	est long dans	<i>pâte</i>	et bref dans	<i>patte</i> .
<i>e</i>	—	<i>tête</i>	—	<i>dette</i> .
<i>i</i>	—	<i>gîte</i>	—	<i>ermite</i> .
<i>o</i>	—	<i>côte</i>	—	<i>botte</i> .
<i>u</i>	—	<i>ruse</i>	—	<i>butte</i> .
<i>eu</i>	—	<i>jeûne</i>	—	<i>jeu</i> .
<i>ou</i>	—	<i>voûte</i>	—	<i>goutte</i> .

#### Diphtongue.

37. Une **diphtongue** est la réunion de deux voyelles prononcées par une seule émission de voix. Ex. : *Diacre* (ia), *violon* (io), *étui* (ui).

38. Les principales diphtongues sont : *ia, ié, iè, ieu, iou, oi, oua, oui, ui.*

39. De même que les voyelles simples, les diphtongues peuvent aussi devenir *nasales*. Ex. : *Viande* (ian), *loin* (oin), *marsouin* (ouin).

### CONSONNES.

40. Les **consonnes** sont des lettres qui n'expriment un son qu'avec le secours des voyelles. Elles représentent les *articulations*.

41. On distingue les consonnes simples et les consonnes composées.

42. Les consonnes **simples** sont celles qui sont formées d'une seule lettre.

43. Il y a dix-neuf consonnes simples ; ce sont : *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v (w), x, z.*

44. Les consonnes **composées** sont formées de plusieurs lettres représentant une articulation unique ; ce sont : *ch, gn, ill, ph.*

NOTE. — Plusieurs consonnes ou groupes représentent la même articulation ; ainsi *k, c, qu*, dans *kaolin, canonnier, quatre* ; — *j et g* (suivi d'un *i* ou d'un *e*), dans *jeton, généreux, girafe* ; — *s et z*, dans *Venise, zéphyr*.

45. On distingue l'*h* muette et l'*h* aspirée.

46. L'*h* est **muette** quand elle est nulle pour la prononciation, comme dans *l'homme, l'hostie, théâtre*.

47. L'*h* dite **aspirée** indique un souffle sensible qui empêche la liaison ou l'élision, comme dans *le hameau, la honte, les héros*.

### Consonnes muettes.

48. Les consonnes **muettes** sont celles qui ne se prononcent pas ; elles se trouvent généralement à la fin des mots. Ex. : *Tabac, blond, coup, fournil, paradis*.

REMARQUE. — Les grammairiens sont loin de s'accorder dans la classification des consonnes. Heureusement que ce désaccord est sans conséquence pratique.

Plusieurs grammairiens divisent les consonnes en quatre classes principales, d'après le principal organe qui sert à les prononcer : les *labiales*, les *dentales*, les *gutturales*, les *linguales*.

Les consonnes *labiales* se prononcent à l'aide des lèvres : *b, p, f, v, m* ; les *dentales* sont produites à l'aide des dents : *t, d, s, z, n* ; les *gutturales* sont produites par une aspiration du gosier : *k, g, ch, j, gn* ; les *linguales* se prononcent sur les bords et à l'extrémité de la langue : *l, r, ill*.

*L* et *r* sont dites *liquides* parce qu'elles se joignent facilement aux autres consonnes.

*M* et *n* sont dites *nasales* parce qu'elles se prononcent un peu du nez.

Une autre division est celle des consonnes en *explosives*, qui sont instantanées (*p, t, k, b, d, g*), et en *continues*, qui peuvent être soutenues un certain temps, même sans le secours d'aucune voyelle (*f, s, ch, v, z, j*).

Les explosives et les continues se subdivisent en *dures* et en *sonores* ; les premières détonnent avec énergie et sans aucune sonorité (*p, t, k, f, s, ch*) ; les secondes sont accompagnées d'un son sourd et caractéristique, qui se produit dans le larynx, d'où il prend son nom de *murmure laryngien* (*b, d, g, v, z, j*). Il faut ajouter deux consonnes qui résonnent dans les fosses nasales (*m, n*), et deux autres qui s'adjoignent un *i* (*ill, gn*).

En combinant les deux classifications, on trouve qu'à chaque consonne labiale-explosive-dure correspond une consonne labiale-explosive-sonore, etc. C'est ce que fait paraître le tableau suivant.

CONSONNES	Explosives		Continues		Nasales	Mouillées
	Dures	Sonores	Dures	Sonores		
Labiales.....	p	b	f	v	m	
Dentales.....	t	d	s	z	n	
Gutturales...	k	g	ch	j	.....	gn
Linguales....	.....	.....	{ l	{ r	.....	ill

*L* et *r*, continues-linguales, sont, à volonté, accompagnées ou non du murmure laryngien.

« Cette classification permet de formuler une règle pour la prononciation singulière de certains mots. Si deux consonnes se suivent dans un mot, la première doit avoir la même sonorité que la seconde ; si elle ne l'a pas dans l'orthographe, l'articulation la lui doit donner. Ainsi, dans *observer*, *b*, labiale-sonore, abandonne sa sonorité pour prendre dans l'articulation le même rang que la consonne suivante, *s*, qui est dure : *b* devient *p*, labiale-dure : *opserver*. Il en est de même dans *dizjonction* (*dizjonction*), *obtenir* (*optenir*), *absurde* (*apsurde*), *abside* (*apside*), etc. Cette règle, qui nous vient du grec, a été appliquée au français, pour la première fois, en 1694, par Dangeau.

« La mollesse est le grand défaut des Canadiens dans l'articulation des consonnes. Le plus sûr moyen d'acquérir promptement une articulation énergique et nette, est de s'exercer à se faire comprendre à distance, en parlant à voix basse. » (A. RIVARD.)

## CHAPITRE II

### ORTHOGRAPHE ET PRONONCIATION

#### 1. De l'orthographe.

49. L'orthographe est l'art d'écrire correctement les mots d'une langue.

50. On distingue l'orthographe de règle et l'orthographe d'usage.

51. L'orthographe de règle consiste dans l'observation de certains principes de grammaire, comme les règles de la formation du féminin et du pluriel dans les substantifs et les adjectifs, celles de l'accord de l'adjectif ou du verbe avec le substantif, etc.

52. L'orthographe d'usage est celle qui s'établit d'après l'usage ; elle concerne le vocabulaire plutôt que la grammaire. Tandis que l'orthographe de règle a pour guide la grammaire, l'orthographe d'usage a pour guide le dictionnaire.

53. On distingue encore l'orthographe phonétique et l'orthographe étymologique.

54. L'orthographe **phonétique** consiste à écrire exactement le mot tel qu'il se prononce, reproduisant chaque son par un signe, et supprimant tout signe inutile. Le *latin*, l'*italien*, l'*espagnol*, etc., ont une orthographe phonétique.

55. L'orthographe **étymologique** écrit les mots conformément aux mots anciens ou étrangers dont ils sont formés.

En France, l'usage n'a, d'une manière absolue, adopté ni l'un ni l'autre de ces deux systèmes.

En effet, la stricte reproduction des sons du français n'est pas facile à obtenir : notre alphabet, transmis par les Latins, n'ayant pas été créé de toutes pièces pour l'expression des sons de notre langue.

« Les signes propres manquent ordinairement, dit le Dictionnaire de l'Académie, dans sa préface, édition de 1878, pour exprimer la prononciation, et les signes qu'on inventerait pour les remplacer seraient le plus souvent trompeurs. »

« On a souvent proposé, est-il dit dans la même préface, de régler l'orthographe sur la prononciation, tout au moins de la rapprocher de la prononciation le plus possible, d'en faire une sorte de prononciation sensible à l'œil. Rien de plus séduisant au premier aspect qu'une pareille idée, rien de plus chimérique à un sérieux examen. Cette réforme radicale de l'orthographe, qui donc aurait le droit de l'imposer à tous, ou assez de crédit pour la faire universellement adopter ? qui oserait se croire autorisé à porter un pareil trouble dans les habitudes de ceux qui lisent et qui écrivent ? L'orthographe et la prononciation sont deux choses essentiellement distinctes : elles n'ont ni la même origine, ni le même but. L'orthographe est pour les yeux, la prononciation pour l'oreille.

« L'orthographe est la forme visible et durable des mots ; la prononciation n'en est que l'expression articulée, que l'accent qui varie selon les temps, les lieux ou les personnes. L'orthographe conserve toujours un caractère et une physionomie de famille qui rattache les mots à leur origine et les rappelle à leur vrai sens, que la prononciation ne tend que trop souvent à dénaturer et à corrompre. Une révolution d'orthographe serait toute une révolution littéraire ; nos grands écrivains n'y survivraient pas. C'est Bossuet qui l'a dit dans une note qu'il adressait à l'Académie précisément sur ce sujet de petite apparence, et de grande conséquence en réalité ; note précieuse qu'un savant chercheur a récemment retrouvée et publiée, et qui tranche en quelques mots la question.

« Il ne faut pas souffrir, dit Bossuet, une fausse règle qu'on a voulu introduire d'écrire comme on prononce, parce qu'en voulant instruire les étrangers et leur faciliter la prononciation de notre langue, on la fait méconnaître aux Français mêmes. . .

On ne lit pas lettre à lettre, mais la figure entière du mot fait son impression tout ensemble sur l'œil et sur l'esprit, de sorte que, quand cette figure est changée considérablement tout à coup, les mots ont perdu les traits qui les rendent reconnaissables à la vue, et les yeux ne sont pas contents.»

« Que faire donc ? S'obstiner immuablement dans la vieille orthographe, n'y admettre aucun changement, écrire, malgré tout le monde, *une dette, un devoir* ? Autre excès que ne repousse pas moins le bon sens de Bossuet. Ici encore l'usage fera la loi, l'usage qui tend toujours à simplifier et auquel il faut céder, mais lentement et comme à regret. *Suivre l'usage constant de ceux qui savent écrire*, telle est la règle que propose Bossuet ; et c'est conformément à cette règle que l'orthographe s'est modifiée peu à peu dans les éditions successives du *Dictionnaire*, et que de nouvelles mais rares modifications ont encore été introduites dans celle qui paraît aujourd'hui.»

Quant à l'observance rigoureuse de l'étymologie, elle n'est pas facile à imposer, car l'usage n'est pas fixé le plus souvent par les savants, mais par le peuple.

56. L'orthographe de la plupart des mots de la langue française a éprouvé bien des variations depuis leur première formation jusqu'à nos jours.

Pour donner une idée de ces variations, nous croyons utile d'en présenter quelques exemples.

Du latin *cognoscere*, cognoistre (xve et xvie s.), connoistre (xviiie s.), connoître (xviii s.), connaître (xixe s.).

Du latin *hibernum*, iver (xve s.), yver, hyver (xvie s.), hiver (xviiie s.).

Du latin *ostream*, oistre (xve s.), oystre, huystre (xvie s.), huistre (xviiie s.), huitre (xviii s.).

Du latin *aquam*, yaue (xve s.), eaue (xvie s.), eau (xviii s.).

NOTE. — Les grammaires donnent ordinairement une quantité de règles pour l'orthographe d'usage ; mais les exceptions sont parfois plus nombreuses que ces règles elles-mêmes. L'orthographe d'usage s'acquiert surtout par la lecture fréquente des bons auteurs.

## 2. De la prononciation.

57. La **prononciation** est la manière d'articuler, de faire entendre les lettres, les syllabes et les mots.

La plus grande difficulté de la prononciation française tient à ce que les mêmes sons ne sont pas toujours notés par les mêmes signes dans l'écriture.

Ainsi, *é* peut être représenté par *e*, *é*, *ai*, *ei*, *ey*, *ay* et *æ*. D'autre part, un même signe peut avoir plusieurs valeurs vocales différentes.

Le seul moyen d'apprendre la prononciation est d'écouter ceux qui prononcent bien et de s'habituer à prononcer comme eux. (Acad.)

NOTE. — Nous ne donnerons que quelques indications, car il serait impossible de donner ici un traité complet. On pourra consulter au besoin l'excellent traité de prononciation de M. A. Rivard, *Manuel de la parole*.

## A

**A** est nul dans *août*, *curaçao* (curaço), *Aoste*, *Saône*, *taon*, *toast*.

*Ai* se prononce *e* muet dans *faisant*, *faisan*, *faiseur*, *faisable*, *je faisais* . . . , *bienfaisance*, etc.

Le signe composé *æ* se traduit toujours par le son *é* : *Ægidius*. Il ne se trouve que dans les mots transcrits du latin.

## B

**B** est nul dans *Doubs*, *plomb*, *aplomb*, *Colomb*, *radoub* ; mais sonore dans *club*, *nabab*, *rumb*, *Caleb*, *Joab*, *Job*, *Jacob*, etc.

*B* redoublé se prononce simple : *abbé*, *sabbat*. — Excepté dans *gibbeux*, *gibbon*, *gibbosité*.

## C

**C** est nul dans *arc-boutant*, *arc-bouter*, *arc-doubleau*, *accroc*, *amiet*, *arsenic*, *broc*, *caoutchouc*, *clerc*, *cotignac*, *crie*, *croc*, *échecs* (jeu), *escroc*, *estomac*, *lacs* (filets), *marc* (poids), *porc*, *tabac*, *tronc*, etc. ; mais il sonne dans *arc*, *échee* (insuccès), *estoc*, *Marc* (nom propre), etc.

*C* a le son de *g* dans *second*, *secondement*, *seconder*.

*C* redoublé se prononce simple devant *a*, *o*, *u* : *accablé*, *occupé*, sauf dans *peccable*, *impeccable*, *peccadille*.

*Ch* est nul dans *almanach* ; il se prononce *g* dans *drachme*.

*Ch* a le son de *k* dans *Achab*, *archéologie*, *archiépiscopal*, *lichen*, *malachite*, *orchestre*, *technique*, *Chalcédoine*, *Chaldée*, *Charybde*, *Chersonèse*, *Machabée*, *Melchisédech*, *Michel-Ange*, *Nabuchodonosor*, etc.

## D

**D** est nul dans *nord* ; il sonne dans *sud*, *Bagdad*, *Jutland*, *Sund*, *Talmud*, etc.

**E**

**E** est nul dans *Caen* (ville), *Jean*, *Staël*, à jeun.

*E* a le son de *a* dans *femme*, *hennir*, *hennissement*, *nenni*, *rouennerie*, *solennel*, *solennité*, et dans les adverbes en *emment* : *prudemment*, *apparemment*.

*En* initial se prononce généralement *an* : *enivrer*, *enorgueillir*, *ennoblir*.

*En* final se prononce *ène* dans *abdomen*, *gluten*, *hymen*, *lichen*, *pollen*, *spécimen*, *Eden*, *Aden*, etc.

**F**

**F** est nulle dans *chef-d'œuvre*, *cerf-volant*, *nerfs* et *cerfs* au pluriel, *nerf de bœuf*, *cléf*, *bœufs* et *aufs* au pluriel, *bœuf gras*.

*F* redoublée se prononce comme une seule. Cependant, on fait généralement sentir les deux *f* dans *affusion*, *diffusion*, *difflamant*, *difflamatoire*, *effervescence*, *effervercent*, *efflorescence*, *efflorescent*, *effluence*, *effusion*, *officieusement*, *officieux*.

**G**

**G** est nul dans *amygdale*, *doigt*, *doigté*, *legs* (lè), *sangsue*, *signet*, *vingt*, *vingtaine* ; *orang-outang*, *seing*, *sterling*, *schelling* (chelin), *Strasbourg*.

**H**

**H** est aspirée dans la plupart des noms géographiques : *la Havane*, *la Hollande*, *les Hongrois*, *les Hottentots*, *les Hurons*.

*H* est aspirée dans *héros*, *héraut*, mais muette dans *héroïque*, *héroïne*, *héroïsme*, *héroïquement*, *héraldique*.

**I**

**I** est nul dans *encoignure*, *poigne*, *poignée*, *poignant*, *poignard*, *poignet*, *empoigner*, *moignon*, *Cavaignac*, etc.

**J**

**J** est toujours doux : *déjà*, *juge*.

**K**

**K** se prononce toujours de la même manière : *képi*, *bock*.

## L

L est nulle dans *baril, chenil, coutil, cul-de-sac, fenil, fournil, fusil, gentil, gril, nombril, outil, persil, sourcil*; *Arnauld, Hérault, Arnould, fils, gentilshommes, pouls, Lons-le-Saulnier, Sainte-Menehould (menou), la Saulx.*

## M

M est nulle dans *damner, automne*, mais elle sonne dans *automnal*.

M redoublée ne se fait pas sentir dans *abondamment, prudemment, commode, commission, commissaire, commerce, sommaire, sommation, sommet*.

## N

N est muette dans *monsieur*, qui s'est prononcé *mo-sieu*, puis *me-sieu*.

N a le son nasal dans *in-folio, in-quarto, in-douze*, etc.; mais non dans *in-octavo*.

N redoublée représente généralement l'articulation *n* simple: *ancienne, innocent*, etc.

N redoublée représente l'articulation *n* double dans *biennal, triennal, décennal, annales, annihiler, Annibal, Cinna*, etc.

## O

O est nul dans *faon, paon, paonne, paonneau, Laon (ville), Craon*.

Le signe composé *œ* se traduit généralement par le son *é*: *œcuménique*. *Œ* suivi d'un *u* a le son de *eu*: *œuf, sœur, vœu*.

## P

P est nul dans *baptême, baptiser, baptistère, baptismal, Baptiste, cheptel, compter, dompter, sculpter, prompt, promptement, sept, septième, exempt, exempter* (mais non dans *exemption*).

P redoublé se prononce simple, excepté dans *appétence*, et dans les terminaisons en *ippique*: *hippique*.

## Q

Q est nul dans *cing*, quand le mot suivant commence par une consonne, sauf devant un nom de mois; dans *coq d'inde*.

## R

R ne se fait pas sentir dans *monsieur, messieurs*.

## S

**S** est nulle dans *Damas, Descartes, Despréaux, d'Estrées, du Guesclin, Plessis, descendu, disciple, fleur de lis, pain bis, etc.*

**S** est sonore dans *plus-que-parfait, lis (fleur), laps, relaps, mars, rébus, Arras, Ars, Reims, etc.*

**S** se prononce comme *z* dans *Alsace, balsamine, balsamique, transiger, transaction, transalpine, transit, transition, transitoire.*

## T

**T** est nul dans *Jésus-Christ, Montréal, Montrouge, adéquat, granit, gratuit, subit, sport.*

**T** est sonore dans *Christ, dot, toast, vivat, but, rapt, etc.*

**T** est dur dans *mixtion, question.*

**T** redoublé se prononce simple, excepté dans *attique, atticisme, et dans plusieurs mots italiens : allegretto, tutti, vendetta.*

## U

**U** précédé de *q* est muet dans *quarte, quasi, aqueux, quolibet, mais il se prononce ou dans aquarelle, aquarium, aquatique, adéquat, quatuor, quadrigé.*

**U** se prononce encore *ou* dans *guano, Guadeloupe, Guadalupe, Guadalupe, Guadalupe.*

## V

**V** se prononce toujours de la même manière : *voix, avec.*

## W

**W** se prononce comme un *v* simple dans les mots français ou allemands : *Wailly, Wagram, Weber.*

**W** représente le son *ou* dans les mots anglais ou hollandais : *Washington, Wellington.*

**W** final se prononce *f* dans les mots russes ou polonais : *Souvarow.*

## X

**X** se prononce généralement comme *ks* : *exprès, auxiliaire.*

**X** se prononce *gz* dans *examen, exercice, Xénophon.*

Il se prononce comme une *s* dans *soixante, six, dix, Auxerre, Bruxelles, etc.* ; comme *k* dans *excitation, et dans certains noms espagnols : Ximénès, Xérès, etc.*

## Y

Y se prononce comme deux *i* dans le corps d'un mot, s'il est précédé d'une voyelle : *paysan, moyen*.

Il y a certaines exceptions, comme *Bayard, Cayenne, bruyère, tuyau, etc.*

Dans tous les autres cas, l'*y* se prononce comme un *i* : *yeux, martyr, jury, analyse*.

## Z

Z final est nul, sauf dans *Fez, gaz, Rodez, Suez, Vera-Cruz, Badajoz, etc.*

## De la liaison.

58. On entend par **liaison** l'union de deux mots, dont le premier finit par une *consonne* et dont le second commence par une *voyelle* ; elle se fait en prononçant ces deux mots comme s'ils n'en formaient qu'un seul. Ex. : *bel homme* (bel'homme), *fait exprès* (fait t'exprès).

REMARQUE. — Le dernier élément du premier mot et le premier élément du mot suivant se trouvent juxtaposés ; mais le lien qui les unit, la consonne qui fait la liaison, appartient à la dernière syllabe du premier mot et non à la première syllabe du second. Dans tous les cas, la consonne de liaison doit être adoucie, car elle n'est qu'un procédé euphonique, et il ne faut pas exagérer son importance dans la prononciation.

Il ne peut y avoir liaison qu'entre les mots qui ne sont pas séparés par un *silence*.

Les endroits où le lecteur doit *prendre des temps*, et où par conséquent les liaisons sont interdites, sont fixés par le sens. C'est une question d'analyse et d'interprétation. — Cependant, dans un grand nombre de cas, il n'y a pas de repos, et la liaison n'a pas lieu. C'est alors plutôt une question d'euphonie.

Avant tout, il faut donc consulter le sens, l'oreille et le goût.

## CHAPITRE III

## DES SIGNES ORTHOGRAPHIQUES

59. Outre les lettres, il y a cinq signes appelés signes orthographiques. Ils sont employés dans la composition des mots, et sont nécessaires pour en compléter l'orthographe.

HISTORIQUE. — Les signes orthographiques n'ont commencé à être en usage que vers le milieu du xv<sup>e</sup> siècle.

60. Les signes orthographiques sont : les accents, le tréma, la cédille, l'apostrophe, le trait d'union.

61. Les **accents** sont des signes que l'on met sur les voyelles pour en faire connaître la prononciation ou pour empêcher de confondre certains mots dont le son est le même.

62. Il y a trois sortes d'accents : l'accent aigu (´), l'accent grave (`) et l'accent circonflexe (^).

63. L'accent **aigu** se met sur la plupart des *e* fermés : *bonté, vérité*.

L'accent aigu ne se met pas sur l'*e* fermé qui précède l'*r*, le *z*, ou toute autre consonne finale qui ne se prononce pas : *cocher, nez, pied, clef*.

HISTORIQUE. — L'accent aigu remplace quelquefois une ancienne *s* supprimée : *épée* pour *espée* ; *école* pour *escole*.

64. L'accent **grave** se met sur la plupart des *e* ouverts : *père, succès*. Il se met encore sur *à, dès* et *ès* (prépositions), *çà, là* et *où* (adverbes), pour qu'on ne les confonde pas avec *a, des, es, ça, la, ou*, qui ont une autre signification ; et sur d'autres mots, tels que *deçà, delà, holà, voilà*.

Dans les dérivés, l'accent grave se change souvent en accent aigu devant une syllabe sonore : *nègre, négresse ; ténèbres, ténébreux*.

65. L'accent **circonflexe** indique généralement une voyelle longue : *pâte, tête, côte*.

HISTORIQUE. — L'accent circonflexe remplace presque toujours une ancienne lettre supprimée, ordinairement la consonne *s* : *pâte, tête, vêtement, bête, apôtre, âge, piqûre, mûr*, etc., qu'on

écrivait autrefois *paste, teste, vestement, beste, apostre, aage, piquure, meur.*

Quelquefois, tout en remplaçant une *s*, l'accent circonflexe n'indique pas une voyelle longue : *hôpital, nous parlâmes.*

Quelquefois aussi l'accent circonflexe ne remplace pas une lettre, mais il indique une syllabe longue en latin ou en grec : *suprême, dôme.*

Dans les dérivés l'accent circonflexe disparaît quelquefois ou se change en accent aigu : *côte, coteau ; pôle, polaire ; — extrême, extrémité.*

66. Le **tréma** (¨) est un signe que l'on met sur les voyelles *e, i, u*, quand la voyelle précédente doit être prononcée séparément : *ciguë, haïr, Saül.*

REMARQUE. — L'*i* précédé d'un *é* fermé ne prend pas de tréma : *déité, Enéide, Pompéi.*

67. La **cédille** (ç) est un signe que l'on met sous le *c* pour lui donner le son de l'*s* devant *a, o, u* : *Français, leçon, reçu.*

HISTORIQUE. — La cédille, empruntée aux imprimeurs italiens, date du XVII<sup>e</sup> siècle. Dans le vieux français, on écrivait *cz* pour donner le son de l'*s* au *c* devant *a, o, u*.

68. L'**apostrophe** (') est un signe qui indique la suppression de l'une des voyelles *a, e, i*. Elle sert à éviter un hiatus ou son désagréable produit par la rencontre de deux voyelles : *l'âme* pour *la âme* ; *l'homme* pour *le homme* ; *s'il* vient pour *si il vient*. (Voir plus loin *élision*.)

69. Le **trait d'union** (-) est un signe qui sert à unir deux ou plusieurs mots : *grand-père, tête-à-tête, arrive-t-il ?*

70. Le trait d'union se met :

1° Entre les diverses parties de certains mots composés : *chef-lieu, tout-puissant, semi-double, vis-à-vis*, etc.

2° Entre *ci, là*, et les mots auxquels ils sont intimement liés : *celui-ci, celui-là, ces jours-ci, cet homme-là ; ci-joint, ci-devant, là-haut, là-dessus*, etc.

3° Entre le mot *même* et le pronom personnel qui le précède : *lui-même, eux-mêmes*.

4° Entre le verbe interrogatif et le pronom sujet : *parlerai-je ? vient-on ?* et entre le verbe à

l'impératif et le pronom personnel complément qui suit : *aimons-nous, répondez-lui.*

S'il y a deux pronoms après le verbe, on met deux traits d'union : *donne-le-moi, allons-nous-en.* Mais on ne met pas de trait d'union quand les pronoms sont compléments du verbe qui suit : *veuillez le lui dire ; irez-vous le rencontrer ?*

5° Avant et après un *t* euphonique, c'est-à-dire employé pour adoucir la prononciation : *viendra-t-elle ? a-t-on parlé ?*

6° Entre le mot *saint* et le nom suivant, quand il s'agit d'une église, d'une rue, d'une fête, etc., et non du saint lui-même : *l'église Saint-Sauveur, la rue Saint-Paul, la Saint-Jean-Baptiste.* On remarquera que dans ce cas le mot *saint* prend une majuscule, ce qui n'a pas lieu quand il s'agit du saint lui-même : *saint Louis de Gonzague est un des patrons de la jeunesse.*

7° On met généralement un trait d'union entre plusieurs prénoms appliqués à la même personne : *François-Joseph, Marie-Thérèse ;* mais on ne met pas de trait d'union dans les noms propres suivis d'un article ou d'un adjectif : *Louis le Grand, Charles le Chauve.*

On met aussi un trait d'union entre certains noms propres dans le même cas, consacrés par l'usage : *Girault-Duvivier, Guy-Lussac.*

8° Entre les mots qui servent ensemble à nommer une ville, une rue, une place, etc. : *place de l'Hôtel-de-Ville.*

9° L'usage veut qu'on réunisse par un trait d'union les diverses parties d'un adjectif numéral quand chacune de ces parties est inférieure à *cent* : *dix-neuf mille six cent soixante-dix-sept.*

Cependant *un* et *onze* s'ajoutent aux dizaines au moyen de la conjonction *et* dans *vingt et un, trente et un, quarante et un, cinquante et un, soixante et un, soixante et onze.*

Le trait d'union est sans doute destiné à remplacer la conjonction *et* dans *vingt-deux, trente-trois,* etc. Cependant on écrit *quatre-vingts* avec un trait d'union, bien que *vingt* ne

s'additionne pas avec *quatre*, et *cent un*, *cent deux*, etc., sans trait d'union.

Il y a ici des contradictions inexplicables, et il est à désirer que le trait d'union vienne à disparaître dans les noms de nombre.

## ÉLISION ET CONSONNES EUPHONIQUES

### Élision.

71. Dans certains cas, pour éviter un hiatus (son désagréable produit par la rencontre de certaines voyelles) on se sert de l'élision et des consonnes euphoniques.

72. L'**élision** consiste à supprimer la voyelle finale de certains mots devant une voyelle ou une *h* muette.

La voyelle élidée, c'est-à-dire supprimée, est remplacée par l'apostrophe.

73. Les voyelles qu'on peut élider sont *a*, *e*, *i*.

74. On élide l'*e* :

1° De *le* (article ou pronom), *ce*, *je*, *me*, *te*, *se*, *ne*, *que*, *de* et *jusque* : *l'homme*, *j'aime*, *jusqu'en Italie*.

2° De *presque* et *quelque*, seulement dans *presqu'île*, *quelqu'un*, *quelqu'une*.

3° De *lorsque*, *puisque* et *quoique*, devant *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *on*, *un*, *une* : *lorsqu'il parle*, *puisque'elle dit*.

4° De *entre*, dans *entr'acte*, et dans les verbes qui commencent par *entre* suivi d'une voyelle : *entr'ouvrir*, *s'entr'aider*.

75. L'*a* ne s'élide que dans *la* (article ou pronom) : *l'écriture*, *je l'aperçois*.

76. L'*i* ne s'élide que dans *si* (conjonction), et seulement devant *il*, *ils* : *s'il vient*, *s'ils viennent*.

77. L'élision ne se fait pas : devant les mots *onze*, *onzième*, *huit*, *huitième*, *ouate*, *oui*, *un* (désignant le chiffre 1), *uhlan*, *yacht*, *yatagan*, *yole*, *yucca*.

NOTE. — Dans les noms composés féminins *grand'mère*, *grand'messe*, *grand'tante*, *grand'chose*, *grand'peur*, l'apostrophe n'a pas sa raison d'être, car il ne peut y avoir d'élision devant une consonne. Le trait d'union serait préférable à l'apostrophe qui ne se justifie que par l'usage établi.

On a cru longtemps que *grand'mère* était la contraction de *grande-mère*, etc., et c'est pourquoi on a fait suivre *grand* d'une apostrophe. Mais anciennement, *grand* ne variait jamais au singulier : il n'y a donc pas eu d'*e* supprimé qu'il faille remplacer par une apostrophe.

### Consonnes euphoniques.

78. On appelle **consonnes euphoniques** celles qu'on emploie pour éviter un hiatus ; ce sont **t** et **s**.

A la forme interrogative, quand le verbe est à la troisième personne du singulier et finit par une voyelle, on met un **t** euphonique entre le verbe et le pronom sujet : *aime-t-il ? finira-t-elle ? a-t-on chanté ?*

**S** (sonnant comme *z*) s'ajoute par euphonie à l'impératif devant *y* et le pronom *en* : *vas-y, cueilles-en*.

NOTE. — Dans *l'on* employé par euphonie au lieu de *on*, *l'* n'est pas seulement une lettre euphonique, c'est l'article *le* ; *l'on*, à l'origine, signifiait *l'homme*. Aussi peut-on l'employer même quand il n'y a pas d'hiatus à éviter.

## CHAPITRE IV

### SYLLABES ET ACCENT TONIQUE

#### 1. Syllabes.

79. On appelle **syllabe** une ou plusieurs lettres que l'on prononce en une seule émission de voix.

Une syllabe peut être formée d'une seule voyelle, comme *a* ; d'une diphtongue, comme *oui* ; ou de voyelles et de consonnes : *la, loi, pain*.

80. Selon que les mots renferment une, deux, trois, ou plusieurs syllabes, on dit qu'ils sont des *monosyllabes*, des *dissyllabes*, des *trissyllabes*, ou des *polysyllabes*.

81. On appelle syllabe **muette** une syllabe dont la voyelle est un *e* muet, comme dans *âme, petit, ils partent*.

NOTE. — Dans l'écriture, si l'on est obligé de couper un mot à la fin d'une ligne pour en reporter une partie à la ligne suivante, cette séparation se fait seulement entre deux syllabes et s'indique par un petit trait.

## 2. Accent tonique.

82. On ne prononce jamais avec le même degré d'intensité toutes les syllabes d'un même mot. Ainsi dans *chantez, marchons*, la dernière syllabe est prononcée plus fortement que la première ; tandis que dans *chante, marche*, nous appuyons davantage sur la première.

Cette augmentation de l'intensité du son, que l'on fait sentir sur certaines syllabes, s'appelle **accent tonique**.

La syllabe qui reçoit l'accent tonique est appelée *syllabe accentuée* ou *tonique*.

83. En français, l'accent tonique porte toujours sur la dernière syllabe *sonore* (non muette) du mot. Ainsi dans *écrivain, discours, victoire, orage*, les syllabes accentuées sont *vain* et *cours* pour les deux premiers mots et *toi, ra*, pour les deux derniers. Les autres syllabes sont dites non accentuées ou *atones*.

La tonique se remarque beaucoup plus en français qu'en latin et dans la plupart des autres langues, précisément parce qu'elle ne laisse jamais après elle de syllabes sonores sur lesquelles la voix puisse retomber.

84. Une syllabe muette n'est jamais accentuée.

85. Dans tout polysyllabe, il y a une syllabe accentuée, mais il n'y en a qu'une.

86. Dans les mots composés de plus de deux syllabes, quelques auteurs admettent, outre l'accent tonique, une sorte d'accent *secondaire* (ictus) qui frappe la première syllabe. Ex. : *Cavalier, dangereusement*.

87. Il ne faut pas confondre l'accent tonique, c'est-à-dire l'augmentation de l'intensité du son sur les voyelles accentuées, avec la *quantité*, qui fait que les syllabes sont brèves ou longues. Cependant, l'influence de l'accent tonique se fait généralement sentir sur la quantité.

**HISTORIQUE.** — L'accent tonique français n'est autre que l'accent latin ; il porte sur la dernière syllabe sonore du mot, parce que dans le passage du mot latin au français, les syllabes qui suivaient la tonique sont tombées : *hominem*, *homme* ; *digitus*, *doigt*. Cette persistance de l'accent latin est l'une des principales lois qui ont présidé à la formation de la langue française.

Cette loi a été méconnue dans la formation des mots savants ; c'est pourquoi, de *fragilis*, les savants ont fait *fragile*, tandis que le peuple avait fait *frêle*. Mais, même dans les mots savants, par analogie, le français accentue la dernière syllabe sonore.

Dans l'ancien français, la syllabe finale accentuée était presque toujours terminée par une consonne, dont la présence s'explique par l'étymologie. Ainsi l'on écrivait *bled* (de *bladum*, blé), *bontet* (de *bonitatem*, bonté). N'hésite-t-on pas encore aujourd'hui entre *clef* et *clé*, *pied* et *pié* ?

## EXERCICES

1. Lisez à haute voix l'exercice suivant en surveillant votre prononciation.

### L'ÉGLISE ET LA CIVILISATION

« A côté du zèle pour la gloire de Dieu s'allume dans l'Église un autre amour non moins ardent : c'est l'amour pour l'homme, le vif désir qu'il soit rétabli dans tous les droits que lui donna son Créateur. Or, l'homme a reçu de Dieu, pour son héritage dans le temps, cette terre où il vit et dont il a été établi le seigneur. La parole qui retentit au matin de la création : « Soumettez-vous la terre et dominez-la », n'a jamais été retirée. S'il avait persévéré dans l'état de grâce et d'innocence, l'homme aurait exercé son empire sans effort, la soumission des créatures aurait été spontanée, tandis qu'aujourd'hui la domination est pénible et les créatures ne subissent le joug que contraintes par la violence.

« Toutefois, le domaine subsiste encore, et l'Église, qui est une mère, ne peut rien avoir de plus à cœur que de le voir s'exercer, que de voir l'homme se montrer ce qu'il est en réalité : le seigneur de la création. Or, ce droit s'exerce lorsque le roi des créatures, déchirant les voiles qui recouvrent ses possessions, ne s'arrête point à ce qui tombe sous ses yeux et à ce qu'il touche de ses mains, mais pénètre dans le cœur même de la nature, recueille les trésors de fécondité que recèlent les forces qui s'y trouvent et les utilise à son profit et au profit d'autrui. »

2. *Même exercice.*

*Suite du morceau précédent.*

« Comme il apparaît beau et majestueux, l'homme, quand il commande à la foudre et la fait tomber impuissante à ses pieds; quand il appelle l'étincelle électrique et l'envoie, messagère de ses volontés, au fond des abîmes de l'océan, au delà des montagnes abruptes, à travers les plaines interminables ! Comme il se montre glorieux alors qu'il ordonne à la vapeur d'attacher des ailes à ses épaules et de le conduire avec la rapidité de l'éclair, par mer et par terre ! Comme il est puissant par son génie, quand il enveloppe cette force elle-même, la rend captive et la conduit, à travers les sentiers qu'il lui a tracés pour donner le mouvement et comme l'intelligence à la matière brute, laquelle se substitue ainsi à l'homme et lui épargne les plus dures fatigues ! Dites-moi, n'y a-t-il pas en lui comme une étincelle de son Créateur, quand il évoque la lumière et la fait jaillir au milieu des rues de nos cités pour éclairer les ténèbres de la nuit et remplir de ses splendeurs les vastes salles et les palais ?

« Et l'Église, cette mère, qui suit avec tendresse les progrès de ses fils, est si loin de vouloir y mettre obstacle qu'elle se réjouit et tressaille d'allégresse en les voyant. »

JOACHIM PECCI (LÉON XIII),  
alors évêque de Pérouse.

3. *Copiez l'exercice suivant en soulignant les voyelles nasales et les diphtongues.*

« Soyons patriotes, mes frères, et soyons-le en paroles sans doute, mais encore, mais surtout en action. C'est l'action commune, le groupement des forces, le ralliement des pensées et des volontés autour d'un même drapeau qui gagne les batailles. Et quand faut-il que cette action s'exerce ? Quand est-il nécessaire de serrer les rangs ? Ah ! chaque fois que la liberté souffre, que le droit est opprimé, que ce qui est inviolable a subi une atteinte sacrilège ; chaque fois que la nation voit monter à l'horizon quelque nuage menaçant ou que son cœur saigne de quelque blessure faite à ses intérêts les plus chers.

« N'oublions pas non plus que tous les groupes, où circule une même sève nationale, sont solidaires. Il est juste, il est opportun que cette solidarité s'affermisse ; que tous ceux à qui la Providence a départi le même sang, la même langue, les mêmes croyances, le même souci des choses spirituelles et immortelles, resserrent entre eux ces liens sacrés, et poussent l'esprit d'union, de confraternité sociale, aussi loin que le permettent leurs devoirs de loyauté politique. Les sympathies de race sont comme les notions de justice et d'honneur : elles ne connaissent pas de frontières.

« Enfin, mes frères, pour conserver et consolider cette unité morale dont l'absence stériliserait tous nos efforts, rien n'est plus essentiel qu'une soumission filiale aux enseignements de l'Église et une docilité parfaite envers les chefs autorisés qui représentent parmi nous son pouvoir. Cette docilité et cette soumission sont assurément nécessaires à toutes les nations chrétiennes ; elles le sont bien davantage à un peuple qui, comme le nôtre, nourri tout d'abord et, pour ainsi dire, bercé sur les genoux de l'Église, n'a vécu que sous son égide, n'a grandi que par ses soins maternels, et poursuit une mission inséparable des progrès de la religion sur ce continent. Plus une société accorde de respect, plus elle témoigne de confiance et de déférence au pouvoir religieux, plus aussi elle acquiert de titres à cette protection, parfois secrète, mais toujours efficace, dont Dieu couvre, comme d'un bouclier, les peuples fidèles. »

MGR L.-A. PAQUET,

à l'inauguration du monument Champlain.

4. Racontez à votre manière le récit ci-dessous. — Expliquez ce que signifient les mots en italiques.

#### LE CONVOI D'UNE JEUNE FILLE

Quand Louise mourut à sa quinzième année,  
*Fleur* des bois par la pluie et le vent *moissonnée*,  
 Un cortège nombreux ne suivit pas son deuil ;  
 Un seul prêtre, en priant, conduisait le cercueil ;  
 Puis venait un enfant qui, d'espace en espace,  
 Aux saintes *oraisons* répondait à voix basse ;  
 Car Louise était pauvre, et jusqu'en son *trépas*,  
 Le riche a des honneurs que le pauvre n'a pas.

La simple croix de buis, un vieux drap mortuaire,  
 Furent les seuls apprêts de son lit *funéraire* ;  
 Et quand le *fossoyeur*, soulevant son beau corps,  
 Du village *natal* l'emporta chez les morts,  
 A peine si la cloche avertit la contrée  
 Que sa plus douce vierge en était retirée.

Elle mourut ainsi. — Par les *taillis* couverts,  
 Les vallons embaumés, les *genêts*, les blés verts,  
 Le convoi descendit au lever de l'*aurora* :  
 Avec toute sa *pompe* avril venait d'*éclore*,  
 Et couvrait, en passant, d'une neige de fleurs  
 Ce cercueil *virginal* et le baignait de *pleurs*.  
 L'*aubépine* avait pris sa robe rose et blanche,  
 Un bourgeon *étoilé* tremblait à chaque branche ;  
 Ce n'était que parfums et concerts infinis,  
 Tous les oiseaux chantaient sur le bord de leurs nids.

A. BRIZEUX,

## DEUXIÈME PARTIE

### ÉTUDE DES MOTS

#### PRÉLIMINAIRES

#### PARTIES DU DISCOURS

88. On appelle **parties du discours** les différentes espèces de mots qui existent dans une langue.

« Le nombre infini des êtres que nous présente la nature se ramène, en histoire naturelle, à des classes, à des genres et à des espèces. De même, la variété extrême des mots en usage dans une langue, peut être ramenée à un certain nombre de classes ou catégories. On remarque, en effet, que beaucoup de mots ont des formes analogues ou des rôles semblables, ou l'un et l'autre à la fois; et, en se fondant sur ces ressemblances, on range ces mots sous une appellation commune. » (EGGER.)

89. Il y a en français dix espèces de mots ou parties du discours : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, la *préposition*, l'*adverbe*, la *conjonction* et l'*interjection*.

NOTE. — Quelques grammairiens réduisent à neuf ou à huit les parties du discours, en ramenant l'article à l'adjectif et le participe au verbe. Dans la pratique, on retrouve toujours les dix parties ordinaires du discours, soit comme divisions, soit comme subdivisions des divisions principales.

HISTORIQUE. — Le français a reçu du latin toutes les parties du discours, sauf l'article, que les Romains ne connaissaient pas. Les Grecs admettaient huit parties du discours : le nom, l'article, le pronom, le verbe, le participe, l'adverbe, la préposition et la conjonction. Les Latins suivirent à peu près la même division; mais ils distinguaient l'*interjection*, que les Grecs annexaient à l'adverbe. Dans la suite, ils firent une classe à part de l'*adjectif*, qui n'était qu'une subdivision du nom.

90. Les mots, relativement à leur orthographe, se divisent en mots variables et en mots invariables.

91. Les mots **variables** sont ceux dont la terminaison peut changer; ce sont : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe* et le *participe*.

92. Les mots **invariables** sont ceux dont la terminaison ne change jamais; ce sont : la *préposition*, l'*adverbe*, la *conjonction* et l'*interjection*.

## CHAPITRE PREMIER

## LE NOM OU SUBSTANTIF

## 1. Définition du nom.—Ses espèces.

93. Le **nom** ou *substantif* est un mot qui sert à désigner, à *nommer* une personne, un animal ou une chose, comme *Dieu, homme, cheval, maison*.

94. On distingue deux sortes de noms : le nom commun et le nom propre.

95. Le nom **commun** est celui qui convient, qui est *commun* à toutes les personnes, à tous les animaux ou à toutes les choses de la même espèce (c'est-à-dire *semblables*).

Ainsi *père, chien, livre*, sont des noms communs, parce qu'ils conviennent à tous les pères, à tous les chiens, à tous les livres.

96. Le nom **propre** <sup>(1)</sup> est celui qui ne convient, qui n'est *propre* qu'à un seul être ou à une réunion particulière d'êtres.

Ainsi *Champlain, Ottawa, les Canadiens*, sont des noms propres, parce qu'ils ne conviennent qu'à un seul homme, à une seule ville, à une réunion particulière d'êtres.

La première lettre des noms propres doit être une *majuscule* ou grande lettre.

HIST. — La plupart des noms propres de personnes ont commencé par être des noms communs. Plusieurs noms ont une origine encore inconnue ; mais la plupart ont un sens facile à saisir. Ces noms rappellent généralement : 1° une qualité ou un défaut de l'esprit ou du corps : *Lebrun, Ledoux, Legrand, Legros, Lebègue* ; 2° une profession : *Charpentier, Marchand, Meunier, Pasteur* ; 3° le lieu d'habitation : *Duval, Dumont, Després* ; 4° le pays d'origine : *Germain, Breton, Picard, Lenormand*, etc.

Les noms propres de choses furent aussi, à l'origine, des noms communs ; ils indiquent ordinairement : la configuration ou la nature du sol, les plantes qui y vivent, la destination que ces lieux avaient reçue, etc.

(1) *Propre* a ici la même signification que *particulier*.

La plupart des noms communs ont commencé par être des adjectifs. De nos jours, ce travail de transformation se continue et beaucoup d'adjectifs employés substantivement, tels que *le riche*, *le pauvre*, *l'égoïste*, etc., nous aident à comprendre ce changement. Le français a encore formé des substantifs avec des infinitifs et des participes : *le boire*, *le déjeuner* ; *un reçu*, *une entrée*.

« Il n'est point d'objets simples dans la nature, dit M. A. Darmesteter, dans son remarquable *Traité de la formation des noms composés*. Chaque chose se présente à nous avec un ensemble de qualités diverses dont l'une, plus saillante, est choisie pour dénommer la chose. Celle-ci est ainsi désignée par l'une de ses parties dont le nom éveille dans la pensée non pas seulement l'image de cette partie, mais l'image totale de l'objet. De nos jours, *fleuve*, *neige* font revivre à nos yeux, dans toute leur étendue, les images sensibles des objets désignés par ces noms. Primitivement *fleuve* était *ce qui coule* (*fluere*) ; *neige*, *la chose humide*. Le mot a donc d'abord désigné une qualité que l'esprit jugeait alors fondamentale, pour finir, le sens étymologique se perdant, par représenter l'objet dans sa totalité. Expriment une qualité, c'était un adjectif ; désignant ensuite un ensemble de qualités, une substance, il est devenu substantif. »

✕ 97. Un nom propre devient un nom commun, lorsqu'on l'applique à plusieurs personnes ou à plusieurs choses, mais il conserve la majuscule. Ex. : *Les Corneilles*, *les Racines*, sont rares dans notre pays, c'est-à-dire les poètes semblables à *Corneille*, à *Racine*. — Notre musée possède des *Raphaëls*, c'est-à-dire des tableaux de *Raphaël*.

REMARQUE. — Les noms propres devenus noms communs par un fréquent usage, ne prennent pas de majuscule : *des automédons*, *des guillemets*, *des mentors*, *des chassepots*, etc.

98. Un nom commun devient un nom propre, lorsqu'on l'applique à une seule personne ou à une seule chose ; dans ce cas, il prend une majuscule : *le Seigneur* (en parlant de Dieu), *le Maître* (Jésus-Christ), *la Providence* (Dieu), *la Fortune* (déesse païenne).

99. Selon les divers points de vue sous lesquels on considère les noms, on peut encore distinguer le nom collectif, le nom concret et le nom abstrait, le nom simple et le nom composé.

100. Le nom collectif est celui qui, même au singulier, présente à l'esprit l'idée de plusieurs personnes ou de plusieurs choses, formant une collection. Ex. : *Foule*, *troupeau*, *multitude*.

101. Il y a deux sortes de collectifs : le collectif général et le collectif partitif.

102. Le collectif **général** est celui qui représente la totalité ou bien une partie déterminée des personnes ou des choses dont on parle ; il est généralement précédé de *le, la, les, ce, cette, notre*, etc. Ex. : *La multitude des hommes, la moitié des arbres, cette sorte de pommes.*

103. Le collectif **partitif** est celui qui ne représente qu'une partie indéterminée des personnes ou des choses dont on parle ; il est ordinairement précédé de *un, une, des*. Ex. : *Une multitude d'hommes, une foule de pauvres, une quantité de livres.*

104. Le nom **concret** est celui qui désigne un être ou un objet qui existe dans la nature, qui peut tomber sur nos sens. Ex. : *Homme, soleil, maison.*

105. Le nom **abstrait** est celui qui désigne une qualité, une manière d'être, et non un objet existant par lui-même. Ex. : *Bonté, valeur, affaiblissement.*

106. Le nom **simple** est celui qui est formé d'un seul mot. Ex. : *Dieu, patrie, famille.*

107. Le nom **composé** est une réunion de mots équivalant à un seul nom. Ex. : *Grand-père, oiseau-mouche, hôtel-Dieu, aide de camp.*

Les mots distincts formant un nom composé sont souvent joints par le trait d'union.

NOTE. — Nous verrons plus loin qu'au point de vue de l'étymologie, on appelle aussi *nom composé* un nom formé d'un radical et d'un préfixe : *déplaisir, entrevue.*

108. Les noms ont deux propriétés principales, celle du genre et celle du nombre.

## 2. Genre des noms.

109. Le **genre** est la propriété qu'ont les noms de désigner le sexe des êtres qu'ils représentent.

110. Il y a en français deux genres : le **masculin** et le **féminin**.

111. Les noms d'*hommes* ou d'*animaux mâles* sont du genre masculin, comme *père, loup.*

112. Les noms de *femmes* ou d'*animaux femelles* sont du genre féminin, comme *mère, louve*.

113. Bien que les êtres inanimés ne soient ni mâles, ni femelles, ils ont reçu, par imitation, le genre masculin ou le genre féminin, comme *le soleil, la lune, le pays, la ville*.

114. On reconnaît qu'un nom est du genre masculin, quand l'usage permet de le faire précéder des mots *le* ou *un* ; et du féminin, quand on peut mettre *la* ou *une*. Ex. : *Le père, un tableau ; — la mère, une maison*.

115. REMARQUE. — Cependant, pour les noms qui désignent des êtres inanimés, l'usage ou les dictionnaires peuvent seuls nous en faire connaître le genre, car la terminaison même de ces mots peut nous tromper.

Voici quelques mots sur le genre desquels on se trompe souvent.

Sont *masculins* : Amiante, argent, arrosoir, autel, balustre, centime, échange, éclair, éloge, emblème, emplâtre, épisode, érable, escompte, étage, évangile, éventail, exemple, hémisphère, hôpital, horoscope, hospice, hôtel, incendie, indice, intervalle, ivoire, légume, omnibus, ongle, opuscule, orage, orchestre, organe, ouvrage, rail, ulcère, uniforme, ustensile, vivres.

Sont *féminins* : Acre, agrafe, alcôve, amorce, ancre, apothéose, arête, argile, armoire, artère, atmosphère, attache, dinde, drachme, enclume, énigme, épice, épitaphe, épître, équerre, horloge, idole, image, immondice, insulte, nacre, oasis, obsèques, offre, once, orange, outre, quinine, ténèbres.

116. Il y a, en français, *trois* manières de marquer la distinction des genres chez les êtres animés, c'est-à-dire chez les personnes et les animaux.

1° On emploie des mots complètement différents pour le masculin et pour le féminin. Ex. : *Le père, la mère ; l'homme, la femme ; le cheval, la jument ; le coq, la poule*.

2° On change la terminaison des mots masculins pour en former le féminin, en ajoutant un *e* muet au masculin, en doublant la consonne finale avant d'ajouter l'*e* muet, ou en employant diverses modifications. Ex. : *Le cousin, la cousine ; le musicien, la musicienne ; l'âne, l'ânesse ; l'acteur, l'actrice*.

3° On ajoute le mot *mâle* pour le masculin, et le mot *femelle* pour le féminin. Ex. : *L'éléphant mâle, l'éléphant femelle ; le pigeon mâle, le pigeon femelle*.

117. REMARQUES. — Quand les noms désignant certaines professions ou certains métiers ordinairement exercés par des hommes, ont la même forme pour le masculin ou le féminin,

on place généralement devant ces noms le mot *femme* pour spécifier le féminin, car ces noms gardent toujours la forme masculine, et les termes qui se rapportent à ces noms doivent être employés au masculin. Ex. : *Une femme auteur, une femme médecin ; cette femme est un écrivain délicat.*

*Avocat*, dans le sens ordinaire, n'a pas de féminin ; il fait *avocate* lorsqu'il se dit d'une personne qui intercède pour une autre : *Marie est notre avocate au ciel.*

HIST. — La différence des genres en français est venue, en grande partie, du latin. Le latin a trois genres : le *masculin*, le *féminin* et le *neutre*, qui convient proprement aux êtres inanimés.

En passant dans le français, la plupart des substantifs latins masculins ou féminins gardèrent leur genre ; quant aux noms neutres, ils sont en général devenus masculins. Cependant la terminaison *a* du pluriel neutre ayant été souvent confondue dans le latin populaire avec celle des noms féminins qui est terminée en *a*, plusieurs noms neutres en latin sont devenus féminins en français.

Une fois entrés dans la langue, les noms n'ont pas toujours gardé un genre fixe ; quelques-uns ont changé de genre avec le temps ; d'autres sont masculins ou féminins suivant le sens ; d'autres enfin sont des deux genres dans tous les sens.

Dans l'ancienne langue, le genre des noms était plus conforme qu'aujourd'hui à l'étymologie.

Le peuple est porté à faire du féminin tous les substantifs commençant par une voyelle ou par une *h* muette, qu'ils se terminent ou non par un *e* muet : *de la bonne ouvrage, de la belle argent, une belle été, une hiver froide.*

### 3. Formation du féminin dans les noms.

118. RÈGLE GÉNÉRALE.—Le féminin des noms se forme ordinairement en ajoutant un *e* muet au masculin. Ex. : *Ami, amie ; marchand, marchande.*

HIST. — Cet *e* muet vient d'un *a* latin : le féminin latin se formant en *a*. Comme l'*a* latin, l'*e* muet est devenu pour notre langue le signe ordinaire du féminin.

#### REMARQUES ET EXCEPTIONS

119. Les noms terminés au masculin par *er* font leur féminin en *ère*, avec un accent grave sur l'*e* qui précède l'*r* : *Berger, bergère ; cuisinier, cuisinière.*

On place un accent grave sur l'*e* qui précède l'*r* pour éviter qu'il y ait deux syllabes muettes de suite à la fin d'un mot.

120. Les noms terminés au masculin par **on**, **en**, doublent l'*n* au féminin avant de prendre l'*e* muet : *Baron*, *baronne* ; *chien*, *chienne*.

*Patron* fait *patronne*, et aussi *patronnesse* dans l'expression *dame patronnesse*.

121. Les noms terminés par **an** ne doublent pas l'*n* au féminin, excepté *paysan* qui fait *paysanne*, et *Jean* qui fait *Jeanne*.

*Gabriel* double l'*l* : *Gabrielle* ; — *linot*, *poulet*, *chat* doublent le *t* : *linotte*, *poulette*, *chatte*.

122. Les noms *époux*, *juif*, *veuf*, *sacristain*, *daim*, *quidam*, font au féminin *épouse*, *juive*, *veuve*, *sacristine*, *daine*, *quidane*.

De même, dans *loup* la consonne *p* s'adoucit en *v*, et le féminin est *louve*.

123. La plupart des noms en **eur** ont leur féminin en *euse* : *Parleur*, *parleuse* ; *voyageur*, *voyageuse* ; *pêcheur*, *pêcheuse*.

Cependant *vengeur*, *pécheur* (qui commet des péchés), *ambassadeur*, *empereur*, font au féminin *vengeresse*, *pêcheresse*, *ambassadrice*, *impératrice*.

En ancien français, les noms de personne en *eur*, formèrent d'abord leur féminin en *eris*. Peu après, *eris* fut remplacé par *eresse* sous l'influence du suffixe *esse*. Enfin, la prononciation ayant laissé peu à peu tomber l'*r* finale des mots en *eur* (on prononçait *eu*), ces mots furent confondus avec les mots en *eux* et prirent leur féminin.

La terminaison *eresse* n'a laissé que quelques traces dans la langue actuelle.

X 124. La plupart des noms en **teur** ont leur féminin en *trice* : *Acteur*, *actrice* ; *instituteur*, *institutrice*.

Cependant *menteur*, *porteur*, *prêteur*, etc., tirés de *mentir*, *porter*, *prêter*, et dont le *t* n'appartient pas au suffixe *eur*, mais au radical, font au féminin *menteuse*, *porteuse*, *prêteuse*. — *Enchanteur* fait au féminin *enchanteresse*, et *serviteur* fait *servante*.

Les terminaisons *teur*, *trice*, viennent des terminaisons latines *torem*, *tricem* : *imitatorem*, *imitateur* ; *imitatricem*, *imitatrice*.

125. Plusieurs noms terminés par *eur* ou par *teur* n'ont pas de féminin usité, tels sont : *censeur*,

*professeur, sauveur, successeur, amateur, imposteur, etc.*

126. Une trentaine de noms terminés par un *e* muet ont leur féminin en *esse* : *Nègre, négresse ; prince, princesse.*

La terminaison *esse* vient de la terminaison latine *issa* : *prophetissa, prophétesse.*

Les noms *abbé, duc, dieu*, font au féminin *abbesse, duchesse, déesse.*

127. Quelques noms ont au féminin une terminaison particulière :

Autocrate, <i>autocratrice</i> ;	Gouverneur, <i>gouvernante</i> ;
Bailli, <i>baillive</i> ;	Héros, <i>héroïne</i> ;
Butor, <i>butorde</i> ;	Lévrier, <i>levrette</i> ;
Canard, <i>cane</i> ;	Mulet, <i>mule</i> ;
Chameau, <i>chamelle</i> ;	Neveu, <i>nièce</i> ;
Chevreuil, <i>chevrette</i> ;	Pastoureau, <i>pastourelle</i> ;
Compagnon, <i>compagne</i> ;	Perroquet, <i>perruche</i> ;
Dindon, <i>dinde</i> ;	Roi, <i>reine</i> ;
Fils, <i>filles</i> ;	Tsar, <i>tsarine.</i>

128. Quelques noms ont un mot différent pour représenter le féminin correspondant :

Frère, <i>sœur</i> ;	Homme, <i>femme</i> ;	Neveu, <i>nièce</i> ;	Parrain, <i>marraine</i> ;
Garçon, <i>filles</i> ;	Mari, <i>femme</i> ;	Oncle, <i>tante</i> ;	Père, <i>mère</i> ;
Gendre, <i>bru</i> ;	Monsieur, <i>madame</i> ;	Papa, <i>maman</i> ;	Seigneur, <i>dame.</i>
Bélier, <i>brebis</i> ;	Cheval, <i>jument</i> ;	Mâle, <i>femelle</i> ;	Singe, <i>guenon</i> ;
Bœuf, <i>vache</i> ;	Coq, <i>poule</i> ;	Pigeon, <i>colombe</i> ;	Taureau, <i>vache</i> ;
Bouc, <i>chèvre</i> ;	Jars, <i>oie</i> ;	Porc, <i>truie</i> ;	Veau, <i>génisse.</i>
Cerf, <i>biche</i> ;	Lièvre, <i>hase</i> ;	Sanglier, <i>laie</i> ;	

129. Quelques noms ont deux formes au féminin :

*Chanteur* fait *chanteuse* dans les acceptions ordinaires, et *cantatrice* pour désigner une femme très habile dans l'art du chant.

*Chasseur* fait *chasseuse* dans le style ordinaire, et *chasseresse* en style poétique.

*Débiteur* (qui répand les nouvelles), fait *débiteuse* ; *débiteur* (qui doit), fait *débitrice.*

*Demandeur* (qui demande continuellement), fait *demandeuse* ; *demandeur* (qui forme une demande en justice), fait *demanderesse.*

NOTE. — *Défendeur* (opposé de *demandeur*), n'est employé que pour désigner celui qui se défend en justice, et n'a pas d'autre forme au féminin que *défenderesse*.

*Vendeur* (celui dont la profession est de vendre), fait *vendeuse*; *vendeur* (celui qui fait une vente en justice), fait *venderesse*.

REMARQUES. — *Bailleur* (qui loue à bail), fait *bailleresse*, et ne doit pas être confondu avec *bâilleur* (qui respire en ouvrant la bouche), dont le féminin est *bâilleuse*.

*Devineur* (qui devine), fait *devineuse*; *devineresse* est le féminin de *devin* (qui fait le métier de prédire).

*Prieur* (supérieur d'un monastère) a pour féminin *prieure*.

130. Les mots *borgne*, *ivrogne*, *pauvre*, *drôle*, *mulâtre*, *Suisse*, employés comme substantifs, ont pour féminin *borgnesse*, *ivrognesse*, *pauvresse*, *drôlesse*, *mulâtresse*, *Suissesse*; employés comme adjectifs ou attributs, ces mots ne changent pas au féminin. Ex. : *Une ivrognesse*; *une femme ivrogne*.

NOTE. — Nous verrons dans la syntaxe qu'il y a des noms qui prennent les deux genres sans que leur signification change notablement, qu'il y a aussi un certain nombre de substantifs ayant la même orthographe, mais dont la signification n'est pas la même au masculin qu'au féminin.

#### 4. Nombre des noms.

131. Le **nombre** est la propriété qu'ont les noms d'indiquer l'unité ou la pluralité.

132. Il y a en français deux nombres : le **singulier** et le **pluriel**.

133. Un nom est au singulier quand il ne désigne qu'un seul être, et au pluriel quand il en désigne plusieurs. Ex. : *Le père*, *une maison*; — *les pères*, *des maisons*.

#### 5. Formation du pluriel dans les noms.

134. RÈGLE GÉNÉRALE. — On forme le pluriel des noms en ajoutant une *s* au singulier. Ex. : *Un homme*, *des hommes*; *la ville*, *les villes*.

**HISTORIQUE.** — Cette *s*, qui est le signe caractéristique du pluriel en français, vient de l'*s* qui marquait au moyen âge le cas régime du pluriel, et en latin l'accusatif pluriel. Jusqu'au milieu du xve siècle, les noms français possédaient une déclinaison dérivée de la déclinaison latine, mais incomplète. Les noms avaient deux formes au singulier et deux formes au pluriel : une forme pour le sujet (ou nominatif) et une forme pour le régime (ou accusatif). De ces quatre formes, le français garda les formes qui expriment le régime, tant au singulier qu'au pluriel. Le régime pluriel se terminant par une *s*, l'*s* est devenue le signe du pluriel en français.

## REMARQUES ET EXCEPTIONS

**135.** Les noms terminés au singulier par *s*, *x*, *z*, ne changent pas au pluriel. Ex. : *Le fils, les fils ; la voix, les voix ; le nez, les nez.*

La plupart des noms terminés au singulier par *s*, *x*, *z*, viennent de mots latins dont le radical était terminé par *s* ou *x*, ou par une lettre qui s'est changée en *s* ; ils viennent encore de noms neutres latins dont la terminaison était en *s*. Ex. : Ursum, *ours* ; axem, *ais* ; — vocem, *voix* ; pretium, *prix* ; — corpus, *corps*. Cependant quelques rares substantifs terminés par *s*, *x*, *z*, viennent, contrairement à la règle générale, de mots latins au nominatif : *fils*, de *filius*.

**136.** Les noms en *au* ou en *eu* prennent un *x* au pluriel. Ex. : *Un noyau, des noyaux ; un perdreau, des perdreaux ; un feu, des feux.*

Cependant *bleu* et *landau* sont réguliers et prennent une *s* au pluriel : *des landaus, les bleus de Prusse.*

**137.** Les noms en *ou* prennent une *s* au pluriel. Ex. : *Un sou, des sous ; un verrou, des verrous.*

L'Académie accepte que les sept substantifs en *ou*, qui prennent un *x* au pluriel : *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou, pou*, rentrent dans la règle générale et prennent une *s* au pluriel.

**HIST.** — Dans la vieille langue, notre *s* du pluriel étant toujours muette à la fin des mots, on la remplaçait indifféremment par *x* ou *z*. On écrivait également *vois, voix, voiz*.

**138.** Les noms terminés en *al* changent au pluriel *al* en *aux* : *Un cheval, des chevaux ; un canal, des canaux.*

Cependant, il faut excepter *bal*, *cal*, *carnaval*, *chacal*, *festival*, *narval*, *nopal*, *pal*, *régal*, *serval* et quelques autres très peu usités, qui prennent une *s* au pluriel.

HIST. — Au onzième siècle, *al* faisait régulièrement *als* au pluriel : *des chevaux*, *des mals*. Un peu plus tard, *al* s'adoucit en *au* devant une consonne ; alors, apparaissent les pluriels en *aus* : *des chevaux*, *des maus*. Enfin, au xive siècle, l'*s* se change en *x*, et on eut la forme *aux* : *chevaux*, *maux*. Cet *x*, marque du pluriel dans les mots en *au*, *eu*, etc., vient d'un signe abrégé, employé autrefois pour le groupe *us*, et que l'on a confondu avec la lettre *x*.

Le pluriel en *als*, qu'on retrouve dans quelques noms, est, dans les uns, un reste de l'ancien langage, et dans les autres, qui sont plus modernes, une application de la règle générale.

**139.** Les noms en *ail* sont réguliers et prennent une *s* au pluriel. Ex. : *Un éventail*, *des éventails* ; *un gouvernail*, *des gouvernails*.

Cependant, *sept* noms en *ail* font exception et changent *ail* en *aux* au pluriel ; ce sont : *bail*, *corail*, *émail*, *soupirail*, *travail*, *vantail*, *vitrail*, dont le pluriel est *baux*, *coraux*, *émaux*, *soupiraux*, *travaux*, *vantaux*, *vitraux*.

Le pluriel de *bétail* est irrégulier : *bestiaux*.

Jusque dans le cours du dix-septième siècle, *bétail* s'écrivait *bestial* ; c'est cette dernière forme qui, suivant plusieurs grammairiens, a fourni le pluriel *bestiaux*.

Quelques noms ont deux pluriels selon la différence de sens, tels sont les mots *aïeul*, *ciel*, *œil*, *travail*, *ail*.

**140.** *Aïeul* fait *aïeux* au pluriel, dans le sens d'ancêtres en général. Ex. : *Les Francs sont nos aïeux*.

Il fait *aïeuls* dans le sens précis de grands-pères. Ex. : *Il a encore ses deux aïeuls*.

Par suite, on dit : *les bisaïeuls*, *les trisaïeuls*.—Au féminin, on écrit : *une aïeule*, *des aïeules*.

**141.** *Ciel* fait *cieux* au pluriel, quand il désigne l'ensemble de la voûte céleste ou le séjour des bienheureux. Ex. : *Les cieux annoncent la gloire de Dieu ; Notre Père, qui êtes aux cieux, que votre règne arrive !* — Mais on dit des *ciels de lit*, des

*ciels de carrière, des ciels de tableau, des ciels (climat) tempérés.*

**142. Œil** fait *yeux* au pluriel, quand il désigne l'organe de la vue. Ex. : *J'ai mal aux yeux ; des yeux bleus.*

On dit aussi : *Les yeux du bouillon, les yeux du pain, les yeux du fromage, etc.*

**Œil** fait *ails* au pluriel, quand il forme le premier terme d'un nom composé désignant tout autre chose que l'organe de la vue. Ex. : *Des ails-de-bœuf* (fenêtres rondes ou ovales), *des ails-de-chat, des ails-de-serpent* (pierres précieuses), *des ails-de-bouc* (coquillages), *des ails-de-chèvre* (plantes), *des ails-d'or* (poissons), *des ails-de-perdrix* (durillons), etc.

**143. Travail** fait *travaux* au pluriel. Ex. : *Il a terminé ses travaux.*

Cependant, d'après l'Académie, il fait *travails* lorsqu'il s'agit de machines destinées à maintenir les chevaux vicieux, ou lorsqu'il désigne des comptes d'administration. Ex. : *Ce maréchal-ferrant ne se sert pas de ses travaux.* — *Le commis a remis les travaux au chef de l'administration.*

**144. Ail**, très peu usité au pluriel, fait *aulx* dans le langage ordinaire, et *ails*, en botanique. Ex. : *Il cultive des ails de plusieurs espèces.* (Acad.)

**145. REMARQUE.** — Quoique les noms soient, d'après leur nature, susceptibles d'avoir les deux nombres, il y en a cependant qui ne s'emploient qu'au singulier, comme *or, myrrhe, modestie, santé, agriculture, etc.*, et d'autres qui ne sont d'usage qu'au pluriel, comme *annales, entrailles, hardes, funérailles, vèpres, confins, matériaux, etc.* Ces derniers expriment, en général, des objets essentiellement doubles ou collectifs. D'autres encore sont employés au singulier, mais avec un sens différent de celui qu'ils ont au pluriel : *ciseaux, lunettes, mouchettes.*

**HISTORIQUE.** — Les nombres français viennent des nombres latins : le singulier français vient directement du singulier latin et le pluriel français du pluriel latin.

## EXERCICES

5. *Soulignez tous les noms contenus dans le morceau suivant. — Expliquez pourquoi tel mot souligné est un nom propre, commun, abstrait, concret, ou collectif.*

## L'ÉGLISE ET L'ENFANT

« Il n'y a que deux mains qui puissent graver sur l'âme de l'enfant l'image vive du Christ : la main de la mère et la main du prêtre. Aussi quand l'Église a voulu créer pour ses écoles un maître selon son cœur, elle a posé sur son front la couronne sacerdotale.)

« Le cœur du prêtre ne ressemble-t-il pas au cœur d'une mère ? N'est-ce pas le même Dieu qui les a formés et y a mis la même clairvoyance, la même tendresse, les mêmes sollicitudes, la même inexorable douceur ? Ces deux cœurs sont faits pour se comprendre et pour s'aider dans l'œuvre délicate de l'éducation. Ce don de façonner l'âme de l'enfant, vous le puisez, vous, mères qui m'écoutez, dans votre maternité ; et nous, prêtres du Seigneur, dans l'onction de notre sacerdoce. Les inspirations que vous trouvez, vous, auprès d'un berceau où dort un ange de Dieu, nous les trouvons, nous, au tabernacle où veille le fils de Dieu, celui-là même dont la main caressante bénissait les petits enfants sur les chemins de la Galilée. »

6. *Même exercice.**Suite du morceau précédent.*

« Les qualités natives de l'enfant lui viennent sans doute de Dieu, qui pétrit à son gré le cœur des hommes. Mais la première éclosion de ces germes divins est due à la chaude influence du cœur maternel. On a souvent parlé des mères des grands hommes et de leur influence sur le génie de leur fils ; que ne pourrait-on pas dire aussi des mères des saints et de l'empreinte divine gravée par elles sur ces âmes prédestinées ! « Pour moi, avoue un éminent prélat, quand Dieu place sur ma route un enfant distingué, innocent, généreux, et que je veux connaître la source mystérieuse de ces dons privilégiés, je remonte à sa mère, et je ne me trompe jamais. »

« Oui, c'est là, messieurs, dans les trésors d'une âme, foyer de la vôtre, que votre esprit d'enfant a puisé sa lumière, votre cœur sa pureté. . . Sur les genoux de vos mères, près de leur cœur, vous avez trouvé à la fois votre première école et votre premier autel. En elles, pour me servir de l'expression d'un saint, vous avez trouvé l'*ancre sacrée de vos cœurs*. Quels que soient les orages qui attendent votre vie, c'est par elles que vous serez rattachés aux rivages de l'honneur, de la conscience, de la vertu sur la terre, et plus tard aux rivages du bonheur dans l'éternité. »

É. TERRADE, S. M.

## CHAPITRE II

## L'ARTICLE

146. L'article est un mot que l'on met devant le nom pour marquer que ce nom est pris dans un sens déterminé.

147. Nous n'avons en français qu'un seul article, qui est *le* pour le masculin singulier, *la* pour le féminin singulier, *les* pour le pluriel des deux genres. Ex. : *Le jour, la nuit, les jours, les nuits.*

L'article sous sa forme ordinaire : *le, la, les*, est appelé article **simple**.

HIST. — L'article est en réalité un véritable déterminatif. Il dérive d'ailleurs de l'adjectif démonstratif latin : *illum* a donné *le* ; *illam, la* ; *illos, illas, les*.

148. Devant un mot commençant par une voyelle ou une *h* muette, on remplace par une apostrophe l'*e* ou l'*a* de l'article *le* ou *la*. Cette suppression s'appelle *élision* et l'on dit alors que l'article est **élide**. Ainsi l'on dit : *l'argent* pour *le argent* ; *l'honneur* pour *le honneur* ; *l'épée* pour *la épée* ; *l'histoire* pour *la histoire*.

Dans plusieurs noms français, l'article élidé a fini par se joindre au mot lui-même, et, dans la suite, a été considéré à tort comme partie intégrante de ce mot. C'est ainsi que du vieux mot français *hierre, ierre* (du latin *hedera*, lierre), on a fait *l'ierre*, puis *lierre*, et plaçant encore une fois l'article devant *lierre*, on eut la bizarrerie étymologique *le lierre*. Du vieux mot *oriol* (du latin *aureolus*, doré), on a fait *l'oriol*, puis *loriot*, et enfin l'expression moderne *le loriot*. Le latin populaire *uvitta* avait donné *uette* ; *l'uette* devient *luette*, d'où *la luette*, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. C'est comme si l'on disait *le l'animal*.

149. Devant un mot masculin singulier commençant par une consonne ou une *h* aspirée, on met *au* pour *à le*, *du* pour *de le*. Devant les mots pluriels, on met *aux* pour *à les*, *des* pour *de les*. Ainsi l'on dit : *au jardin* pour *à le jardin* ; *du hameau* pour *de le hameau* ; *aux études* pour *à les études* ; *des montagnes* pour *de les montagnes*.

Cette réunion de deux syllabes en une seule s'appelle *contraction*, et les mots *au*, *du*, *aux*, *des*, sont appelés articles **contractés** ou *composés*.

Autrefois *en les* se contractait en *ès*, qu'on retrouve encore dans certaines expressions : *bachelier ès arts*, pour *bachelier dans les arts* ; *docteur ès lettres*, pour *docteur dans les lettres* ; *saint Pierre ès liens*, pour *saint Pierre dans les liens*.

**150. Remarque I.**—Quelques grammairiens considèrent *un*, *une*, *du*, *de la*, *des*, comme articles *indéfinis*, lorsqu'ils sont placés devant les noms pris dans un sens indéterminé. Ex. : *Un conseil, une réprimande, du sentiment, de la raison, des larmes, ne suffisent pas toujours pour toucher le coupable.*

Tout en respectant l'opinion de ces grammairiens, nous considérons *un*, *une*, comme adjectifs indéfinis, lorsque ces mots ne sont pas adjectifs numériques.

**151. Remarque II.** — Les formes *du*, *de la*, *des*, se placent devant les noms pris dans un sens partitif, c'est-à-dire désignant une partie d'un tout. Ex. : *Donnez-moi du pain, de la viande, des légumes.*

De là le nom d'*article partitif* donné parfois à *du*, *de la*, *des*.

## EXERCICES

7. Copiez le morceau suivant en remplaçant chaque tiret par l'article convenable.

### LA CROIX DE TEMPÉRANCE AU CANADA

« — croix de tempérance ! Ah ! vous l'avez vue, comme moi, suspendue — murs de — maison de famille, entourée d'honneur et de respect. Elle est là depuis de longues années, témoin — passé, gardienne — présent et sauvegarde de — avenir. Elle a vu grandir et se disperser plus d'une génération peut-être, et devant elle, chaque jour, — têtes diversement nuancées par — main — temps se sont inclinées dans — prière. Elle est — palladium — foyer. — êtres et — choses peuvent y disparaître et s'y succéder, mais — croix demeure. Elle ne quitte un moment sa place consacrée dans — vieux logis qu' — jours où — mort vient y allumer ses lugubres

flambeaux. Elle s'en va alors étendre ses bras tutélaires au-dessus — cercueil autour duquel — cœurs brisés s'épanchent en des accents de douleur et de foi . . .

« Cette croix de bois, elle est à — fois un symbole et une promesse. Elle est un symbole de foi — Christ Sauveur qui a racheté — humanité et qui peut ressusciter — peuples. Elle est une promesse de fidélité à sa doctrine de lumière et de vie, une promesse de sobriété, de courage, de vertu et d'honneur.

« Cette humble et auguste croix, cette croix de tempérance, ces deux pauvres morceaux de bois peints en noir, saluez-les toujours avec un religieux respect et une émotion patriotique, et dites-leur dans vos cœurs — *O crux ave* de — gratitude et de — espérance. Ils sont — plus forte assise de notre nationalité. Sur eux reposent nos meilleurs espoirs d'avenir. Par ce signe, par ce Labarum sacré, non seulement nous vaincrons — effroyable fléau social de — alcoolisme, mais nous ferons triompher — concorde, — justice et — paix, et fleurir — vertus viriles qui assureront — prospérité et — grandeur de notre Canada bien-aimé. »

THOMAS CHAPUIS,

*au premier congrès de tempérance de Québec, 1910.*

8. Analysez les articles et les noms contenus dans le morceau suivant.—Expliquez le sens des expressions en italiques.

#### LA JEUNE CAPTIVE

L'épi naissant mûrit, de la faux respecté ;  
 Sans crainte du pressoir, le *pampre* tout l'été  
     *Boit les doux présents de l'aurore* ;  
 Et moi, comme lui belle, et jeune comme lui,  
 Quoi que l'heure présente ait de trouble et d'ennui,  
     Je ne veux pas mourir encore.

Qu'un *stoïque* aux yeux secs vole embrasser la mort,  
 Moi, je pleure et j'espère ; *au noir souffle du nord*  
     Je plie et relève ma tête.  
 S'il est des *jours amers*, il en est de si doux !  
 Hélas ! quel miel jamais n'a laissé de dégoûts ?  
     Quelle mer n'a point de tempête ?

*L'illusion féconde* habite dans mon sein ;  
 D'une prison sur moi les murs pèsent en vain,  
     *J'ai les ailes de l'espérance.*  
 Échappée aux *réseaux* de l'*oiseleur* cruel,  
 Plus vive, plus heureuse, aux campagnes du ciel  
     *Philomèle* chante et s'élance.

Est-ce à moi de mourir ? tranquille je m'endors,  
 Et tranquille je veille ; et ma veille aux remords  
 Ni mon sommeil ne sont en proie ;  
 Ma *bienvenue* au jour me rit dans tous les yeux ;  
 Sur des fronts abattus mon aspect dans ces lieux  
 Ranime presque de la joie.

Mon beau voyage encore est si loin de sa fin !  
 Je pars, et des *ormeaux* qui bordent le chemin  
 J'ai passé les premiers à peine.  
 Au *banquet de la vie* à peine commencé,  
 Un instant seulement mes lèvres ont pressé  
 La coupe en mes mains encor pleine.

Je ne suis qu'au *printemps*, je veux voir la moisson ;  
 Et comme le soleil, de saison en saison,  
 Je veux achever mon année.  
 Brillante sur ma tige, et l'honneur du jardin,  
 Je n'ai vu luire encor que *les feux du matin*,  
 Je veux achever ma journée.

ANDRÉ CHÉNIER.

9. *Même exercice.*

LES OISEAUX DE NEIGE

Quand le rude *Équinoxe*, avec son froid *cortège*,  
 Quitte nos *horizons* moins *inhospitaliers*,  
 Sur nos champs de *frimas* s'abattent par milliers  
 Ces visiteurs ailés qu'on nomme « oiseaux de neige ».

Des graines nulle part ! nul feuillage aux *halliers* !  
 Contre la *giboulée* et nos *vents de Norvège*,  
 Seul le regard d'en haut les abrite, et protège  
 Ces *courriers du soleil* en butte aux *oiseleurs*.

Chers petits voyageurs, sous le *givre* et la grêle,  
 Vous voltigez gaîment, et l'on voit sur votre aile  
 Luire un *premier rayon du printemps* attardé.

Allez, *tourbillonnez* autour des *avalanches* ;  
 Sans peur, aux *flocons blancs* mêlez vos plumes blanches ;  
 Le faible que Dieu garde est toujours bien gardé !

LOUIS FRÉCHETTE.

## CHAPITRE III

## L'ADJECTIF

152. L'**adjectif** est un mot que l'on ajoute au nom pour le qualifier ou pour le déterminer.

Quand on dit : *Ce livre est utile* ; le mot *utile* exprime une qualité de *livre* ; le mot *ce* détermine *livre*, en indiquant de quel livre on parle ; les mots *ce* et *utile* sont par conséquent des adjectifs.

153. On reconnaît qu'un mot est adjectif quand on peut y joindre les mots *personne* ou *chose*. Ainsi *aimable*, *utile*, sont des adjectifs, parce qu'on peut dire *personne aimable*, *chose utile*.

On peut dire de même : *cette personne*, *une chose*, *chaque personne*, etc., on reconnaît ainsi que les mots *cette*, *une*, *chaque*, sont des adjectifs.

154. Il y a deux sortes d'adjectifs : l'adjectif qualificatif et l'adjectif déterminatif.

## 1. ADJECTIF QUALIFICATIF.

155. L'**adjectif qualificatif** est celui qui exprime une qualité bonne ou mauvaise, ou une manière d'être des personnes, des animaux ou des choses dont on parle. Ex. : *Le prêtre est vénérable* ; *le tigre est féroce* ; *l'océan est immense*.

Dans les exemples ci-dessus, le mot *vénérable* exprime une qualité bonne ; le mot *féroce*, une qualité mauvaise ; le mot *immense*, une manière d'être ; par conséquent ces trois mots *vénérable*, *féroce*, *immense*, sont des adjectifs qualificatifs.

156. On peut faire entrer dans la classe des adjectifs qualificatifs certains adjectifs qui prennent un nom particulier suivant leur forme et leur origine ; tels sont : l'adjectif verbal et l'adjectif composé.

157. L'*adjectif verbal*, dont il sera parlé dans la Syntaxe, est un participe présent devenu adjectif et soumis par conséquent aux règles d'accord. Ex. : *Des enfants obéissants*, *une rue passante*.

158. On appelle *adjectif composé* une réunion de mots équivalant à un seul adjectif. Ex. : *Des femmes sourdes-muettes, des fleurs fraîches cueillies.*

159. **Remarques.** — I. Un nom peut être employé comme adjectif qualificatif quand il qualifie un autre nom. On dit alors que le nom est *employé adjectivement*. Ex. : *Napoléon était empereur des Français.* — *Lévis a été commandant des troupes françaises.*

II. Réciproquement, un adjectif peut être employé comme nom quand il désigne une personne ou une chose. Ex. : *Les avares ont un amour excessif de l'argent.* — *Il faut préférer l'utile à l'agréable.*

NOTE. — L'adjectif ne représentant directement ni les personnes, ni les animaux, ni les choses, ne peut avoir par lui-même ni genre, ni nombre. Mais, afin de mieux indiquer le rapport qui lie l'adjectif au nom, on lui donne le même genre et le même nombre qu'à ce nom. De même que dans les substantifs, le neutre a disparu dans les adjectifs.

### Formation du féminin dans les adjectifs.

160. **RÈGLE GÉNÉRALE.** — Pour former le féminin d'un adjectif on ajoute un *e* muet au masculin. Ex. : *Grand, grande ; poli, polie ; petit, petite.*

Les règles de la formation du féminin dans les adjectifs sont les mêmes que celles de la formation du féminin dans les noms, parce qu'elles reposent sur les mêmes lois.

HIST. — Primitivement, le français ne mettait l'*e* muet, signe du féminin, qu'aux adjectifs qui prenaient *a* en latin. Ce n'est qu'à partir du XIV<sup>e</sup> siècle qu'on a soumis tous les adjectifs à la règle générale de l'*e* muet final.

### REMARQUES ET EXCEPTIONS

161. Les adjectifs terminés au masculin par un *e* muet ne changent pas au féminin. Ex. : *Un homme brave, une femme brave ; un mot utile, une leçon utile.*

162. Les adjectifs terminés par *er* font leur féminin en *ère*, avec un accent grave sur l'*e* qui

précède l'*r*. Ex. : *Fier, fière ; léger, légère ; entier, entière.*

C'est une règle générale que l'*e* doit être ouvert à l'avant-dernière syllabe d'un mot, quand la dernière est muette.

**163.** Les adjectifs terminés par **on, en, el, ail, et**, doublent au féminin la dernière consonne avant de prendre l'*e* muet. Ex. : *Bon, bonne ; ancien, ancienne ; cruel, cruelle ; pareil, pareille ; muet, muette.*

Cependant, par exception, les huit adjectifs suivants, quoique terminés au masculin par *et*, ne doublent pas le *t* au féminin, mais ils prennent un accent grave sur l'*e* qui précède le *t* :

<i>complet, complète ;</i>	<i>concret, concrète ;</i>
<i>incomplet, incomplète ;</i>	<i>inquiet, inquiète ;</i>
<i>discret, discrète ;</i>	<i>replet, replète ;</i>
<i>indiscret, indiscreète ;</i>	<i>secret, secrète.</i>

Les adjectifs d'origine populaire doublent la consonne finale. Les mots *complet, concret*, etc., introduits par les savants, ont échappé à cette loi.

Dans les adjectifs de formation ancienne, comme *bon, ancien*, etc., le féminin se forme en doublant la lettre *n* pour indiquer la prononciation nasale qu'avait autrefois la voyelle précédente. Aujourd'hui, cette voyelle a perdu sa nasalisation au féminin ; c'est pourquoi plusieurs grammairiens trouvent étrange que nous conservions les deux *n*, destinées à marquer une prononciation qui n'est plus française.

**164.** Les adjectifs *bas, gras, las, gros, épais, exprès, profès, métis, nul, gentil, bellot, pâlot, sot, vieillot*, doublent au féminin la dernière consonne : *basse, grasse, lasse, grosse, épaisse, expresse* (sans accent grave), *professe* (sans accent grave), *métisse, nulle, gentille, bellotte, pâlotte, sotté, vieillotte.*

Dans le féminin des adjectifs *exprès* et *profès*, l'accent grave disparaît, parce qu'il devient inutile devant deux *s*.

HIST. — Le redoublement de la consonne dans la plupart de ces adjectifs s'explique par leur étymologie latine. La dernière syllabe latine, qui avait disparu dans le masculin français, reparaît au féminin.

**165. Remarque.** — Les adjectifs *beau, nouveau, fou, mou, vieux*, font au féminin *belle, nouvelle, folle, molle, vieille*, parce qu'au masculin on dit,

pour éviter un son désagréable, *bel, nouvel, fol, mol, vieil*, devant un nom commençant par une voyelle ou une *h* muette. Ex. : *La nouvelle année, le nouvel an ; une belle âme, un bel homme ; une vieille halle, un vieil arbre.*

De même, *jumeau* fait *jumelle*.

HIST. — Dans l'ancienne langue, *beau, nouveau, jumeau, fou, mou*, se terminaient toujours par *l* au masculin, même devant une consonne. Ils forment leur féminin de cette terminaison en *l* en doublant la consonne finale.

*Hébreu* ne peut se mettre au féminin ; on se sert du mot *juive* : *le peuple hébreu ; la nation juive.*

Le mot *hébraïque* est des deux genres, et se dit surtout par rapport à la langue : *une bible hébraïque.*

166. Les adjectifs terminés par *f* changent au féminin *f* en *ve*. Ex. : *Neuf, neuve ; craintif, craintive ; bref, brève.*

L'accent grave dans *brève* empêche qu'il y ait deux syllabes muettes de suite.

HIST. — La plupart des adjectifs terminés par *f* viennent de mots latins qui avaient un *v* au radical : *vivum, brevem*. Ce *v* latin s'est changé en *f* par suite de la chute de la voyelle finale qui n'était pas accentuée. Mais le *v* latin reparait au féminin parce qu'il est suivi d'une voyelle.

167. Les adjectifs terminés par *x* forment leur féminin en changeant *x* en *se*. Ex. : *Heureux, heureuse ; jaloux, jalouse.*

Cependant, par exception, les adjectifs *doux, faux, roux, préfix*, font au féminin *douce, fausse, rousse, préfixe*.

*Contumax*, emprunté directement du latin, est des deux genres (on emploie aujourd'hui de préférence *contumace*).

HIST. — La terminaison *euse* vient du suffixe latin *osa* : *pretiosa, précieuse*. L'étymologie latine explique aussi les exceptions.

168. Les adjectifs terminés en *gu* prennent au féminin un *e* muet surmonté d'un tréma. Ex. : *Aigu, aiguë ; ambigu, ambiguë.*

Sans le tréma, la finale *guë* serait muette, comme dans *figue, bague*.

169. Les mots en **eur** et en **teur** employés comme *adjectifs* suivent, pour la formation du féminin, les mêmes règles que lorsqu'ils sont employés comme *substantifs*. Ex. : *Un vieillard dormeur, une personne dormeuse ; un sourire consolateur, une parole consolatrice ; un paysage enchanteur, une voix enchanteresse.*

170. Les adjectifs terminés en **érieur**, et les adjectifs *majeur, mineur, meilleur*, suivent la règle générale. Ex. : *Supérieur, supérieure ; meilleur, meilleure.*

171. Les adjectifs suivants ont un féminin particulier :

<i>blanc, blanche ;</i>	<i>caduc, caduque ;</i>	<i>long, longue ;</i>
<i>franc (loyal), franche ;</i>	<i>grec, grecque ;</i>	<i>bénin, bénigne ;</i>
<i>sec, sèche ;</i>	<i>public, publique ;</i>	<i>malin, maligne ;</i>
<i>frais, fraîche ;</i>	<i>turc, turque ;</i>	<i>favori, favorite ;</i>
<i>tiers, tierce ;</i>	<i>oblong, oblongue ;</i>	<i>coi, coïte ;</i>
<i>ammoniac, ammoniacque ; franc (peuple), franque.</i>		

On ne maintient le *c* dans *grecque* que pour éviter de mettre un accent sur l'*e*. Ce *c* donne à l'*e* un son ouvert.

*Laïque* est des deux genres. Le masculin *laïc*, donné par l'Académie, est hors d'usage.

HIST. — La plupart de ces féminins s'expliquent par l'étymologie latine. Le *c* final donne au féminin les deux terminaisons *che* et *que*, parce que la terminaison latine *ca* devient, en français, tantôt *che*, tantôt *que*. Les féminins *bénigne, maligne, coïte, tierce*, viennent de *benigna, maligna, quicta, tertia*.

On ajoute un *u* à *longue* pour conserver au *g* le son dur du *g* latin (*longus, longa*). *Favori* vient de l'italien *favorito*.

172. Certains adjectifs ne se joignent guère qu'à des noms masculins et passent pour n'avoir pas de féminin ; tels sont : *aquelin, benêt, bot, dispos, fat, muscat, vélin* et *violat*.

Contrairement aux adjectifs qui précèdent, l'adjectif *crasse* ne s'emploie qu'au féminin : *une ignorance crasse*.

173. D'après l'Académie, les adjectifs *angora, capot, grognon* et *rosat* sont des deux genres : *Un chat angora, une chèvre angora ; un homme grognon, une femme grognon.*

### Formation du pluriel dans les adjectifs.

174. RÈGLE GÉNÉRALE. — On forme le pluriel des adjectifs, comme celui des noms, c'est-à-dire en ajoutant une *s* au singulier. Ex. : *Un homme content, des hommes contents ; une femme contente, des femmes contentes.*

Le pluriel des adjectifs se forme généralement comme celui des substantifs, et a la même origine.

### REMARQUES ET EXCEPTIONS

175. Les adjectifs terminés au singulier par *s* ou *x* ne changent pas au masculin pluriel. Ex. : *Un mur épais, des murs épais ; un chant pieux, des chants pieux.*

176. Les adjectifs terminés par *eau* prennent un *x* au masculin pluriel. Ex. : *Des fruits nouveaux ; des frères jumeaux.*

Il en est de même de l'adjectif *hébreu*, qui tient plus du substantif que de l'adjectif : *des mots hébreux.*

177. Les adjectifs *bleu* et *feu*, *fou* et *mou*, suivent la règle générale. Ex. : *Des yeux bleus ; les feus princes ; des prix fous.*

178. En principe, le pluriel des adjectifs en *al* est en *aux* comme celui des substantifs en *al*, et pour les mêmes raisons. Toutefois, dit M. L. Clédât, ceux qu'on n'emploie que rarement au pluriel nous restent dans l'esprit avec la forme du singulier, et quand on a l'occasion de les mettre au pluriel, on leur conserve cette forme en y ajoutant une *s* : *des combats navals, de fatals excès.*

L'usage tend de plus en plus à généraliser leur forme en *aux*.

Comme cette formation en *aux* est seule conforme aux tendances de la langue, on ne saurait assez l'encourager.

REMARQUE. — Le féminin pluriel des adjectifs se forme toujours régulièrement.

## Règles d'accord des adjectifs.

179. L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte. Ex. : *Un beau jardin, une belle fleur ; des fleuves profonds, des rivières profondes.*

180. Quand un adjectif se rapporte à plusieurs noms singuliers, on le met au pluriel. Ex. : *Le renard et le chat rusés. — L'oisiveté et la paresse honteuses.*

181. Quand un adjectif se rapporte à des noms de différents genres, on le met au masculin pluriel. Ex. : *La mère et le père prudents.*

## Lettre finale d'un adjectif.

182. Pour connaître la lettre finale d'un adjectif masculin, il faut en examiner le féminin. Ainsi, *gris* se termine par une *s*, puisqu'il fait *grise* au féminin ; *vert* se termine par un *t*, puisqu'il fait *verte* au féminin.

## Degrés de signification dans les adjectifs.

Les êtres ne sont pas susceptibles de degrés dans leur substance, mais les adjectifs sont susceptibles de plus ou de moins relativement à l'intensité de la qualité qu'ils expriment. — Un cheval n'est pas *plus* ou *moins* cheval, mais il peut être *plus* ou *moins* beau, même *très* beau.

HIST. — Ces degrés de comparaison ont été introduits dans la langue française par imitation de la langue latine. En latin, on ajoute un suffixe au radical de l'adjectif chaque fois qu'on veut rendre une idée de comparaison. Ex. : *Sanctus, saint ; sanctior, plus saint ; sanctissimus, très saint, le plus saint.* Le français n'a pas conservé ces formes spéciales de l'adjectif ; l'adjectif conserve toujours son sens propre, et pour rendre l'idée de comparaison nous plaçons devant l'adjectif certains adverbes, comme *plus, moins, etc.*

183. Il y a trois degrés de signification dans les adjectifs : le positif, le comparatif et le superlatif.

184. Le **positif** est l'adjectif lui-même, exprimant simplement la qualité, sans aucune comparaison. Ex. : *Le Saguenay est profond.*

185. Le **comparatif** est l'adjectif exprimant la qualité avec comparaison. Quand on compare deux objets, on trouve qu'ils sont égaux, ou bien que l'un est supérieur ou inférieur à l'autre.

De là trois sortes de comparatifs : d'égalité, de supériorité ou d'infériorité.

Le comparatif d'égalité, qui exprime une qualité à un même degré dans les objets comparés, se forme en mettant aussi devant l'adjectif. Ex. : *Mgr de Laval était aussi bon que ferme.*

Le comparatif de supériorité, qui exprime une qualité à un degré plus élevé dans un objet que dans un autre, se forme en mettant plus devant l'adjectif. Ex. : *Un golfe est plus grand qu'une baie.*

Le comparatif d'infériorité, qui exprime une qualité à un degré moins élevé dans un objet que dans un autre, se forme en mettant moins devant l'adjectif. Ex. : *L'or est moins utile que le fer.*

**186. Le superlatif** est l'adjectif exprimant la qualité dans le plus haut degré, ou dans un très haut degré. De là deux sortes de superlatifs : le superlatif relatif et le superlatif absolu.

Le superlatif **relatif**, qui exprime une qualité portée au plus haut degré, par comparaison avec d'autres objets, se forme en mettant devant l'adjectif un des adverbes plus, moins, précédés de l'article ou d'un adjectif possessif. Ex. : *La charité est la plus belle de toutes les vertus. — Les qualités du cœur ne sont pas les moins précieuses. — L'étude est son plus grand bonheur.*

Le superlatif **absolu**, qui exprime une qualité portée à un très haut degré sans comparaison avec d'autres objets, se forme en mettant devant l'adjectif un des adverbes très, bien, fort, extrêmement, infiniment, et autres équivalents. Ex. : *La rose est une très belle fleur. — Dieu est infiniment bon.*

**187. Remarques.** — **I.** Nous avons en français trois adjectifs exprimant par eux-mêmes une comparaison : meilleur, moindre et pire.

*Meilleur* est le comparatif de *bon*, et s'emploie pour plus bon, qui ne se dit pas. Ex. : *Soyez meilleur, vous serez plus heureux.*

*Moindre* est le comparatif de *petit*, et remplace plus petit, qui se dit aussi. Ex. : *Son mal n'est pas moindre que le nôtre.*

*Pire* est le comparatif de *mauvais*, et s'emploie pour plus mauvais, qui se dit également. Ex. : *Il y a des mauvais exemples qui sont pires que des crimes.*

**II.** Le sens de comparaison est presque effacé dans les adjectifs suivants, formés de comparatifs latins ; mais l'usage tient compte dans une certaine mesure de cette origine : antérieur, postérieur ; citérieur, ultérieur ; intérieur, extérieur ; inférieur, supérieur ; mineur, majeur.

**III.** *Le meilleur* est le superlatif relatif de *bon* ; *le pire* ou *le plus mauvais* est le superlatif relatif de *mauvais* ; *le moindre* ou *le plus petit* est le superlatif relatif de *petit*. Ex. : *La conscience est le meilleur des juges. — Le pire défaut est de manquer de caractère. — Le moindre bruit effraye le lièvre.*

IV. La langue française a formé quelques superlatifs en *issime*, à l'imitation des latins : *éminentissime, excellentissime, illustrissime, révérendissime*, etc.

## 2. ADJECTIFS DÉTERMINATIFS

188. L'adjectif **déterminatif** est celui qui sert à préciser, à *déterminer* la signification du nom auquel il est joint. Ex. : *Ce livre, ma maison, dix soldats, quelques personnes.*

189. Il y a quatre sortes d'adjectifs déterminatifs : l'adjectif démonstratif, les adjectifs possessifs, les adjectifs numéraux et les adjectifs indéfinis.

### Adjectif démonstratif.

190. L'adjectif **démonstratif** est celui qui détermine le nom en y ajoutant une idée d'*indication*. Ex. : *Ce mont est le mont Blanc. Cette île est l'île d'Orléans.*

Dans ces exemples, les mots *ce* et *cette* qui servent à *indiquer*, à montrer le *mont* et l'*île* dont on parle, sont des adjectifs démonstratifs.

191. Il n'y a qu'un seul adjectif démonstratif, qui est :

SINGULIER		PLURIEL
Masculin.	Féminin.	Des deux genres.
<i>Ce, cet.</i>	<i>Cette.</i>	<i>Ces.</i>

192. **Remarques.** — I. On emploie **ce** devant les noms et les adjectifs qui commencent par une consonne ou une *h* aspirée : *ce soldat, ce héros, ce beau général.*

*Ce* se met également devant les voyelles dites aspirées : *ce onzième jour.*

On met **cet** au lieu de *ce* devant les noms et les adjectifs masculins singuliers qui commencent par une voyelle ou une *h* muette : *cet oiseau, cet homme, cet aimable enfant.*

**Cette** se met devant tous les noms et les adjectifs féminins singuliers : *cette école, cette rue, cette humble position.*

**Ces** s'emploie devant tous les noms et les adjectifs pluriels : *ces arbres, ces fleurs, ces humbles ouvriers.*

**II.** Pour mieux indiquer les objets plus proches, on ajoute quelquefois la particule **ci** après le nom précédé de l'adjectif démonstratif. Ex. : *Cet homme-ci*, c'est-à-dire cet homme qui est *ici*.

On emploie la particule **là** pour désigner les objets éloignés. Ex. : *Cette maison-là*, c'est-à-dire cette maison qui est *là*.

**HIST.** — Notre adjectif démonstratif vient du latin *ecce-istum*, qui a donné successivement *icest, cest, cét* puis *cet*, qui s'est encore affaibli en *ce* devant les consonnes. Ainsi le *t* dans *cet* est étymologique et non euphonique.

### Adjectifs possessifs.

**193.** Les adjectifs **possessifs** sont ceux qui déterminent le nom en y ajoutant une idée de *possession*. Ex. : *Mon livre, ta règle, leurs bijoux*, c'est-à-dire le livre *qui est à moi*, la règle *qui est à toi*, les bijoux *qui sont à eux*.

**194.** Les adjectifs possessifs sont :

SINGULIER		PLURIEL
Masculin.	Féminin.	Des deux genres.
<i>Mon,</i>	<i>Ma,</i>	<i>Mes,</i>
<i>Ton,</i>	<i>Ta,</i>	<i>Tes,</i>
<i>Son,</i>	<i>Sa,</i>	<i>Ses,</i>
<i>Notre,</i>	<i>Notre,</i>	<i>Nos,</i>
<i>Votre,</i>	<i>Votre,</i>	<i>Vos,</i>
<i>Leur.</i>	<i>Leur.</i>	<i>Leurs.</i>

**195.** Les adjectifs possessifs, comme les pronoms personnels, se rapportent à la première, à la seconde ou à la troisième personne.

*Mon, ma, mes, notre, nos*, se rapportent à la première personne ; quand on les emploie, c'est le possesseur ou les possesseurs qui parlent.

*Ton, ta, tes, votre, vos*, se rapportent à la seconde personne ; quand on les emploie, c'est au possesseur ou aux possesseurs que l'on parle.

*Son, sa, ses, leur, leurs*, se rapportent à la troisième personne ; quand on les emploie, c'est du possesseur ou des possesseurs que l'on parle.

**196.** Les adjectifs possessifs prennent aussi une forme différente selon qu'un ou plusieurs objets sont possédés par un seul individu ou par plusieurs : *Mon, ton, son*, indiquent qu'il y a un seul possesseur et un seul objet possédé ; *mes, tes, ses*, indiquent un seul possesseur et plusieurs objets possédés ; *notre, votre, leur*, indiquent plusieurs possesseurs et un seul objet possédé ; *nos, vos, leurs*, indiquent plusieurs possesseurs et plusieurs objets possédés.

**197. Remarque.**—Devant les noms et les adjectifs féminins commençant par une voyelle ou une *h* muette, on remplace *ma, ta, sa*, par *mon, ton, son*, pour éviter la difficulté de prononciation produite par la rencontre de deux voyelles. Ex. : *Mon épée*, pour *ma épée* ; *son humeur*, pour *sa humeur* ; *mon ancienne demeure*, pour *ma ancienne demeure*.

HIST. — L'ancien français n'employait jamais *mon, ton, son*, pour *ma, ta, sa*, devant un nom féminin commençant par une voyelle. On élidait l'*a* final de l'adjectif possessif féminin, comme nous élidons l'*a* de l'article féminin ; et l'on disait *m'épée, t'amie*, pour *ta épée, ta amie*. C'est par ignorance de cette règle qu'on a écrit *ma mie* pour *m'amie*, *mamour* pour *m'amour*, c'est-à-dire *mon amour*.

**198. Remarques.** — I. Il ne faut pas confondre *ses*, adjectif possessif, avec *ces*, adjectif démonstratif.

*Ses*, adjectif possessif, s'écrit avec une *s* et exprime une idée de possession : *Le bon écolier affectionne ses maîtres*.

*Ces*, adjectif démonstratif, s'écrit avec un *c* et exprime une idée d'indication : *Ces montagnes sont couvertes de neiges éternelles*.

II. On emploie *votre, vos*, au lieu de *ton, ta, tes*, en parlant à une seule personne, pour lui témoigner du respect.

III. Il y a d'autres adjectifs possessifs moins usités, qui sont : *mien, tien, sien, nôtre, vôtre*. Ex. : *Cette découverte est mienne*. (Acad.) — *Ces effets sont vôtres*. (Id.)

IV. *Mien* et *sien* avec le mot *un* s'emploient quelquefois avant le substantif dans le langage familier. Ex. : *Un mien parent ; un sien ami*. (Acad.)

HIST. — Tous les adjectifs possessifs sont tirés des adjectifs latins correspondants :

*Mon, ma*, viennent de *meum, meam* ; *ton, ta*, de *tuum, tuam* ; *son, sa*, de *suum, suam* ; *notre, votre*, de *nostrum, vestrum* ; *leur* (invariable dans l'ancien français), de *illorum* (génitif pluriel) ; *mes*, de *meos, meas* ; *tes*, de *tuos, tuas* ; *ses*, de *suos, suas* ; *nos*, de *nostros, nostras* ; *vos*, de *vestros, vestras*.

### Adjectifs numéraux.

199. Les adjectifs **numéraux** sont ceux qui déterminent le nom en y ajoutant une idée de *nombre*, d'*ordre* ou de *rang*. Ex. : *Il y a sept jours dans une semaine ; le samedi est le septième jour.*

Dans cet exemple, le mot *sept* ajoute au nom une idée de *nombre* ; le mot *septième*, une idée d'*ordre*, de *rang* : donc, les mots *sept* et *septième* sont des adjectifs numéraux.

200. Il y a deux sortes d'adjectifs numéraux : les adjectifs numéraux cardinaux et les adjectifs numéraux ordinaux.

### Adjectifs numéraux cardinaux.

201. Les adjectifs numéraux **cardinaux** sont ceux qui expriment le *nombre*, la quantité des personnes, des animaux ou des choses dont on parle. Ex. : *Deux soldats, dix chevaux, cinquante canons.*

NOTE. — Le mot *cardinal* veut dire *fondamental*, du latin *cardinalis*, dérivé de *cardinem* (*gond de porte*, et au figuré *fondement*).

202. A l'exception de *un*, féminin *une* ; de *vingt* et de *cent*, les adjectifs numéraux cardinaux sont invariables. Ex. : *Les douze tribus d'Israël.* — *Trois un de suite font cent onze.*

203. **Vingt** et **cent** prennent le signe du pluriel lorsqu'ils sont multipliés par un adjectif numéral et qu'ils ne sont suivis d'aucun autre nombre. Ex. : *Quatre-vingts soldats.* — *Nous étions sept cents.*

*Vingt* et *cent* ne prennent pas le signe du pluriel quand ils sont suivis d'un autre nombre. Ex. : *Quatre-vingt-dix soldats.* — *Nous étions sept cent dix.*

*Vingt* et *cent* sont encore invariables lorsqu'ils sont pris comme adjectifs numéraux *ordinaux* ;

alors ils sont employés pour *vingtième, centième*,  
 Ex. : *Page quatre-vingt ; l'an dix-neuf cent ; c'est-à-dire page quatre-vingtième, l'an dix-neuf centième.*

NOTES. — I. Certains grammairiens disent que lorsque *vingt* et *cent* ne varient pas, quoique étant multipliés, c'est parce qu'ils forment avec l'adjectif de nombre qui les suit une seule expression numérale, dans laquelle ils perdent leur caractère de nom isolé. Cette explication n'est pas satisfaisante.

II. On dit très souvent *onze cents, douze cents*, et ainsi de suite jusqu'à *dix-neuf cents*, au lieu de *mille cent, mille deux cents*, etc. (Acad.)

**204. Mille**, signifiant *dix fois cent*, est toujours invariable. Ex. : *Dix mille soldats.*

Lorsqu'il s'agit de la date des années, au singulier, on peut écrire *mille* ou *mil*. <sup>(1)</sup> Ex. : *L'an mille. — L'an mil neuf cent.*

HIST. — *Mil* vient du latin *mille*, qui s'emploie pour un seul millier d'objets ; *mille*, du latin *millia*, qui s'emploie pour plusieurs milliers. Le vieux français admettait cette distinction, et disait *mil hommes*, et *deux mille enfants*. Cette distinction s'est éteinte dans la suite. *Mil* ne nous est resté que dans la date des années.

**205. Mille**, mesure de chemin, est substantif et prend la marque du pluriel. Ex. : *Trois milles font une lieue.*

REMARQUE. — Les mots *million, milliard, billion, trillion*, sont de véritables noms et prennent toujours une *s* au pluriel. Ex. : *Deux millions, quatre milliards.*

HIST. — Nos adjectifs numéraux cardinaux sont empruntés au latin. On disait autrefois *septante* pour *soixante-dix*, *octante* pour *quatre-vingts*, *nonante* pour *quatre-vingt-dix*. *Quatre-vingts* signifie *quatre fois vingt*, et nos pères disaient également *trois-vingts, six-vingts*, etc.

### Adjectifs numéraux ordinaux.

**206.** Les adjectifs numéraux **ordinaux** sont ceux qui indiquent l'*ordre*, le rang des personnes, des animaux ou des choses dont on parle. Ex. : *Le premier homme, la centième fois.*

(1) On écrit généralement *mil* quand le mot *cent* vient après.

NOTE. — Le mot *ordinal* s'explique de lui-même (du latin *ordinalis*, dérivé de *ordinem*, *ordre*).

207. On forme les adjectifs numéraux ordinaux en ajoutant la terminaison *ième* à l'adjectif numéral cardinal correspondant : *trois*, *troisième* ; *six*, *sixième* ; *vingt*, *vingtième*, etc. Il y a exception pour *un* et *deux*, auxquels correspondent les adjectifs *premier* et *second*. Toutefois *unième* et *deuxième* sont employés dans les adjectifs numéraux ordinaux composés : *vingt et unième*, *trente-deuxième*.

NOTE. — Quelques grammairiens préfèrent l'emploi de *second* quand il n'y a que deux personnes ou deux choses, et de *deuxième* quand il y en a davantage. L'Académie ne tient aucun compte de cette distinction. L'unique différence qui existe, c'est que *second* est plus employé que *deuxième*, surtout dans les locutions, telles que : *en second lieu*, *de seconde main*, *au second tour*, etc.

HIST. — Le français adopta à l'origine les dix premiers adjectifs ordinaux latins : *prime*, *second*, *tiers*, *quart*, *quint*, *sexe*, *setme*, *octave*, *none*, *dîme* (du latin *primus*, *secundus*, *tertius*, *quartus*, *quintus*, *sextus*, *septimus*, *octavus*, *nonus*, *decimus*). Les autres adjectifs ordinaux étaient formés du latin, mais avec la terminaison *iesme*, *ième*, tirée du suffixe latin *esimus* : *centesimum*, *centiesme*, *centième*. Plus tard, on étendit cette terminaison aux premiers nombres, mais en prenant pour radicaux les adjectifs cardinaux français : *deux*, *deuxième* ; *trois*, *troisième*.

Quant aux adjectifs numéraux primitifs *prime*, *tiers*, *quint*, etc., ils disparurent sur la fin du moyen âge et ne subsistent aujourd'hui que dans quelques rares locutions : *de prime abord*, *le tiers état*, *Charles-Quint*, etc.

NOTES. — I. Les adjectifs numéraux ordinaux s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent. Ex. : *La première fois*, *les cinquièmes articles*.

II. Aux adjectifs numéraux il convient de rattacher les noms de nombre comme : *dizaine*, *douzaine*, *centaine*, *millier*, etc., *la moitié*, *le double*, *le triple*, *le quart*, etc., *un dixième*, *cinq centièmes*, etc.

### Adjectifs indéfinis.

208. Les adjectifs **indéfinis** sont ceux qui déterminent le nom d'une manière vague, générale, *indéfinie*. Ex. : *Chaque pays a ses coutumes*. — *Le chêne, un jour, dit au roseau*.

Dans ces exemples, les mots *chaque* et *un* ne déterminent pas le nom d'une manière précise, mais d'une manière générale, car on ne sait de quel *pays* ni de quel *jour* il s'agit : donc, les mots *chaque* et *un* sont des adjectifs indéfinis.

209. Les adjectifs indéfinis sont : *aucun, autre, certain, chaque, maint, même, nul, pas un, plusieurs, quel, quelconque, quelque, tel, tout, un* (masc.), *une* (fém.), *des* (pluriel des deux genres).

210. **Remarque I.** — Il ne faut pas confondre *un*, adjectif indéfini, avec *un*, adjectif numéral et *un*, adjectif qualificatif.

*Un* est adjectif indéfini quand il a le sens indéterminé des mots *certain, quelque, chaque*. Ex. : *Un lièvre en son gîte songeait.*

*Un* est adjectif numéral quand il signifie *un seul*. Ex. : *Il m'a remis un livre, mais il en a gardé deux.*

*Un* est adjectif qualificatif lorsqu'il suit le nom ou lorsqu'il est attribut. Ex. : *L'Eglise est une.*

211. **Remarque II.** — Il ne faut pas confondre *des*, adjectif indéfini, avec *des*, article contracté.

*Des* est adjectif indéfini quand il est le pluriel de *un*. Ex. : *Des amis m'ont averti du danger.*

*Des* est article contracté quand il est mis pour *de les*. Ex. : *Le bonheur des nations.*

212. **Certain** et **nul** ne sont adjectifs *indéfinis* que lorsqu'ils précèdent le nom : *certain auteur, nulle affaire* ; dans tous les autres cas, ils sont adjectifs *qualificatifs* : *J'en suis certain, vos raisons sont nulles.*

213. Quand **quel** sert à interroger, il est appelé adjectif *interrogatif* : *Quel pays habitez-vous ? — Quelle heure est-il ?*

Quand *quel* marque l'exclamation, on l'appelle adjectif *exclamatif* : *Quels beaux fruits !*

On dit que *quel* est adjectif *conjonctif* quand il sert à lier deux parties d'une même phrase. Ex. : *Je ne sais quel exemple je dois vous donner.*

#### Orthographe de **MÊME**.

214. **Même** peut être *adjectif* ou *adverbe*.

215. *Même* est adjectif, et par conséquent *variable*, quand il modifie un nom ou qu'il est

après un pronom personnel auquel il est joint. Il exprime alors la *ressemblance* ou l'*identité*.

Ex. : *Les mêmes causes produisent les mêmes effets.*

*Que peuvent contre Dieu les rois eux-mêmes ?*

216. *Même* est adverbe, et par conséquent *invariable*, quand il modifie un adjectif, un verbe ou un autre adverbe ; il exprime alors une idée d'*extension*.

Ex. : *Évitons les fautes même légères.*

*Aimons même nos ennemis.*

*Les ingrats oublient, quelquefois même ils haïssent leurs bienfaiteurs.*

217. *Même* est encore *invariable* après plusieurs noms formant une espèce de gradation.

Ex. : *Les hommes, les animaux, les plantes même, sont sensibles aux bienfaits.*

*Les sables des déserts peuvent ensevelir des caravanes, des armées même.*

218. **Remarque I.** — Placé devant un pronom ou devant un article, *même* est toujours adverbe.

Ex. : *Même ceux qui portent plusieurs titres ne sont pas toujours grands.*

*Même les riches ne sont pas toujours heureux.*

NOTE. — Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il était loisible d'ajouter une *s* à *même* adverbe.

219. **Remarque II.** — En général, après un seul nom et après les pronoms démonstratifs *ceux*, *celles*, *même* peut être considéré, suivant le point de vue auquel on se place, comme *adjectif* ou comme *adverbe*.

Ex. : *Les rois mêmes ou même ont des peines.*

*Ceux mêmes ou même qui n'ont pas de bien veulent paraître en avoir.*

NOTE. — Quand l'emploi de *même* comme adjectif ou comme adverbe est facultatif, on ne doit pas oublier qu'avec l'*adverbe* on ajoutera une idée d'*extension* et qu'avec l'*adjectif* on ajoutera une idée de *précision*.

## Orthographe de QUELQUE.

220. **Quelque** peut être *adjectif* ou *adverbe*.

221. *Quelque* est *adjectif*, et par conséquent *variable*, quand il modifie un nom.

Ex. : *Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes.* (RACINE.)

*Quelques amis vertueux suffisent à notre bonheur.*

222. *Quelque* est *adverbe*, et par conséquent *invariable*, quand il modifie un *adjectif*, un *participe* ou un *adverbe* ; il équivaut alors à *si*.

Ex. : *Quelque savants qu'ils soient, ils ignorent encore bien des choses.*

*Quelque corrompues que soient les mœurs, le vice n'a pas encore perdu toute sa honte.*

*Quelque loin que s'écartent les méchants, la main de Dieu est sur eux.* (BOSSUET.)

NOTE. — *Quelque* ne s'élide jamais devant une voyelle ou une *h* muette.

223. *Quelque* est encore *adverbe* quand il précède un *adjectif* numéral et qu'il signifie *environ*.

Ex. : *Il y a quelque quatre cents ans que Christophe Colomb découvrit l'Amérique.*

*Léon XIII régna quelque vingt-cinq ans.*

REMARQUE. — Mais on écrira : *quelques cents d'œufs, de piquets* : c'est-à-dire *plusieurs cents* (centaines).

NOTE. — Ce sont les grammairiens du XVII<sup>e</sup> siècle qui ont fait arbitrairement de *quelque* un *adverbe* quand il précède un nom de nombre.

224. **Remarque.** — *Quelque* précédant un *adjectif* suivi d'un nom, est *adjectif* ou *adverbe* selon le mot qu'il modifie.

Ex. : *Choisissez quelques bons amis.*

*Quelque (si) bons écrivains qu'aient été Racine et Boileau, ils ont cependant fait des fautes de grammaire.*

NOTE. — Quand *quelque* détermine seulement l'*adjectif*, il signifie *si*, à *quelque point que*, à *quelque degré que*.

225. *Quelque* s'écrit en deux mots (*quel que*) devant un verbe (qui est le plus souvent le verbe *être*). Le mot *quel* est alors adjectif et s'accorde avec le sujet du verbe ; *que* reste invariable comme conjonction.

Ex. : *Quels que soient vos talents, ne vous enorgueillissez pas.*

*Quelle que soit votre expérience, aimez à prendre conseil.*

*Respectons l'autorité, quelle qu'elle puisse être.*

HIST. — En ancien français, *quelque* variait en nombre aussi bien devant les adjectifs que devant les substantifs.

### Orthographe de TOUT.

226. *Tout* peut être adjectif ou adverbe.

227. *Tout* est adjectif, et par conséquent variable, quand il modifie un nom ou un pronom.

Ex. : *L'oisiveté est la mère de tous les vices.*

*Toute puissance vient de Dieu.*

*Respectons tous ceux qui se dévouent pour le bien.*

*Nous sommes tous sujets à la mort.*

228. *Tout* est adverbe, et par conséquent invariable, quand il modifie un adjectif, un participe ou un adverbe ; il signifie alors *si . . . que, tout à fait, entièrement*.

Ex. : *Tout utile qu'elle est, la richesse ne fait pas le bonheur.*

*Elle paraissait tout étonnée.*

*La joie de faire du bien est tout autrement douce que celle d'en recevoir.*

*La rivière coule tout doucement.*

NOTE. — *Tout* est encore invariable quand il modifie une expression adjectivale : *Des meubles tout en acajou.*

229. *Tout* varie en genre et en nombre devant un adjectif féminin commençant par une consonne ou une *h* aspirée.

Ex. : *La Grèce, toute sage qu'elle était, a commis bien des fautes.*

*Elles sont toutes honteuses de s'être exprimées ainsi.*

NOTE. — Les grammairiens devraient admettre que *tout* varie dans le cas ci-dessus par archaïsme et non par euphonie.

230. **Remarque I.** — *Tout* est généralement considéré comme *invariable* dans les locutions *tout yeux, tout oreilles, tout en sang, tout ardeur, tout obéissance*, etc. Ex. : *Elle était tout en larmes.* (Acad.) — *Dieu est tout vue, tout ouïe, tout intelligence.* (BOSSUET.)

231. **Remarque II.** — Il y a certains cas où *tout* est *adjectif* ou *adverbe* suivant le sens de la phrase. Si l'on veut marquer la *totalité*, *tout* est adjectif ; si l'on veut indiquer l'*intensité*, *tout* est adverbe.

Ex. : *Les enfants sont tous aimables* (tous sont aimables).

*Les enfants sont tout aimables* (tout à fait aimables).

232. **Remarque III.** — *Tout*, placé devant un nom propre de ville, reste au masculin, parce qu'il s'accorde par syllepse avec le mot *peuple* sous-entendu : *Tout Rome courut au-devant du vainqueur. Tout Smyrne ne parlait que d'elle.* (LA BRUYÈRE.)

Mais quand c'est la *ville* et non le *peuple* qu'on a en vue, on fait généralement varier le mot *tout* : *Toute Rome est couverte de monuments.*

NOTE. — On peut dire indifféremment *tous deux* ou *tous les deux*, *tous quatre* ou *tous les quatre*, etc. Plusieurs grammairiens ont cru apercevoir une différence de sens entre ces deux expressions. Nous ne voyons pas qu'il y ait entre elles la moindre différence de sens. D'ailleurs les meilleurs auteurs prouvent que cette distinction est vaine.

Suivant l'Académie, au delà de *quatre* jusqu'à *dix*, on supprime rarement l'article ; au delà de *dix* on l'emploie toujours : *tous les cinq, tous les six*, etc. ; *tous les seize, tous les vingt*, etc.

### Tout suivi de autre.

**233.** *Tout*, suivi de *autre*, est *adjectif*, quand *tout autre* signifie *n'importe quel autre* ; alors *tout* modifie le nom qui suit l'*adjectif autre*.

Ex. : *Toute autre place qu'un trône eût été indigne d'elle.*

*Il préféra à toute autre gloire, celle d'être appelé le père de la patrie.*

*Tout* est *adverbe*, quand *tout autre* signifie *tout à fait différent* ; alors *tout* modifie l'*adjectif autre*.

Ex. : *C'est tout autre chose.* (Acad.)

*Québec a bien changé, c'est une tout autre ville.*

*Nos mœurs sont tout autres que celles de nos ancêtres.*

NOTE. — Au XVII<sup>e</sup> siècle, la règle était de faire accorder toujours le mot *tout* avec le substantif.

HIST. — *Aucun* est un composé de *auque* (du latin *aliquem*, quelque) et de *un*.

*Autre*, en vieux français *altre* (qu'on retrouve dans le verbe *altérer*), vient du latin *alterum*.

*Certain* est dérivé du latin *certum* (certain) à l'aide du suffixe *ain*.

*Chaque* vient du latin *quisque*, qui a donné *quesque*, *chesque*, *chasque*.

*Maint* a une origine celtique ou germanique.

*Même*, tour à tour *medisme*, *medesme*, *meisme*, *mesme*, vient de la forme contractée *metipsimum*, qui signifie *tout à fait lui-même*.

*Nul* vient du latin *nullum*.

*Plusieurs* vient du latin populaire *plusiore* ; *quelque* est formé de *quel* (*qualem*) et de *que* ; *quelconque*, de *qualemcumque* ; *tel*, de *talem* ; *un*, de *unum*.

*Tout*, autrefois *tot*, vient du latin *totum*.

## EXERCICES

10. Copiez le morceau suivant en soulignant les adjectifs.— Vous expliquerez pourquoi tel mot souligné est un adjectif.

(Fidèle au pacte entre l'Église et l'État qui doit désormais nous régir), notre nationalité, jeune encore, mais riche des dons du ciel, entrera d'un pas assuré dans la plénitude de sa force et de sa gloire. Pendant qu'autour de nous, d'autres peuples imprimeront dans la matière le sceau de leur génie, notre esprit tracera plus haut, dans les lettres et les sciences chrétiennes, son sillon lumineux. Pendant que d'autres races, catholiques, elles aussi, s'emploieront à développer la charpente extérieure de l'Église, la nôtre, par un travail plus intime et plus délicat, préparera ce qui en est la vie, ce qui en est le cœur, ce qui en est l'âme. Pendant que nos rivaux revendiqueront sans doute, dans des luttes courtoises, la suprématie de l'industrie et de la finance, nous, fidèles à notre vocation première, nous ambitionnerons avant tout l'honneur de la doctrine et les palmes de l'apostolat.

Nous maintiendrons sur les hauteurs le drapeau des antiques croyances, de la vérité, de la justice, de cette philosophie qui ne vieillit pas, parce qu'elle est éternelle ; nous l'élèverons, fier et ferme, au-dessus de tous les vents et de tous les orages ; nous l'offrirons aux regards de toute l'Amérique, comme l'emblème glorieux, le symbole, l'idéal vivant de la perfection sociale et de la véritable grandeur des nations.

Alors, mieux encore qu'aujourd'hui, se réalisera cette parole prophétique, qu'un écho mystérieux apporte à mes oreilles, et qui, malgré la distance des siècles où elle fut prononcée, résume admirablement la signification de cette fête : « *Eritis mihi in populum, et ego ero vobis in Deum. Vous serez mon peuple, et moi, je serai votre Dieu.* »

MGR L.-A. PAQUET,  
à l'inauguration du monument Champlain.

11. Appliquez les règles.

1. Pour créer le maître tel qu'elle le rêve, l'Église met dans son cœur les sentiments (même) qui animent le cœur d'une mère. — 2. (Quelque) puissants que vous soyez, rappelez-vous que vous êtes mortels. — 3. La lumière de la première communion jette ses reflets sur la vie (tout) entière. — 4. Lorsque la patrie est en danger, nous devons (tout) prendre les armes pour la défendre. — 5. Évitions les dépenses inutiles, (quelque) petites qu'elles soient. — 6. A l'école, tout doit parler de Dieu et de vertu, les murs eux-(même) doivent offrir un enseignement. — 7. La vertu (tout) seule peut former des héros. —

8. Racontez-nous de (tout) autres histoires. — 9. Les animaux, les plantes (même) ont besoin de lumière. — 10. (Quelque) savants médecins que soient vos amis, ils n'ont pu me guérir. — 11. On doit toujours faire son devoir, (quelque) puisse être la sanction de l'opinion publique. — 12. Faisons la guerre à nos défauts, (quelque) petits qu'ils soient. — 13. La traversée de l'océan dure (quelque) quatre jours. — 14. Les Romains n'ont vaincu les Grecs que par les Grecs (même). — 15. Aux âmes, aux peuples (même), il faut un idéal. — 16. Ce sont les termes (même) dont ils se sont servis. — 17. La mère est (tout)-puissante pour féconder l'âme de son enfant, parce que l'enfant croit à sa mère dont il sent l'amour. — 18. (Quelque) vains lauriers que promettent la guerre, on peut être héros sans ravager la terre. — 19. (Quelque) savants médecins que vous ayez consultés, ils n'ont pu vous guérir. — 20. Les naufragés perdirent leur argent, leurs bagages, leurs vêtements (même). — 21. (Quelque) paraisse être la science des hommes, elle est fort limitée. — 22. Les ivrognes sont un fléau pour (tout) ceux qui les entourent. — 23. (Tout) autre occupation lui plairait. — 24. Les plus sages (même) se trompent. — 25. Vous méritez une (tout) autre destinée. — 26. Ceux qui ne sont contents de personne sont ceux (même) dont personne n'est content. — 27. Les Romains vainquirent (tout) leurs ennemis, les Grecs (même). — 28. (Quelque) braves soldats qu'ils soient, ils reculent quelquefois. — 29. Mais vous- (même), ma sœur, est-ce aimer votre frère que de lui faire en vain une injuste prière ? — 30. La sottise est de (tout) temps et de (tout) pays. — 31. L'avare est insensible à la misère de ses semblables, de ses amis, de ses enfants (même).

12. Analysez grammaticalement le morceau suivant.

#### L'ÉVANGILE AU VILLAGE

Entrez le dimanche dans une paroisse de village, au moment où le prêtre lit à son auditoire l'évangile du jour, en français. Quelle attention ! Quel recueillement ! Hommes et femmes, jeunes et vieux, grands et petits, tous ont les regards tournés vers le prêtre : le récit des plus grands miracles les ravit sans le étonner ; les œuvres de Dieu les plus merveilleuses semblent n'avoir rien que de familier pour eux ; ils comprennent avec leur cœur.

S. DE SACY.

---

## CHAPITRE IV

## LE PRONOM

234. Le pronom est un mot qui tient ordinairement <sup>(1)</sup> la place du nom et dispense de le répéter. Ex. : *Aimons Dieu, parce qu'il (Dieu) est bon.*

Ainsi au lieu de dire : *Paul est un bon écolier, Paul est laborieux et assidu, ses maîtres estiment Paul*, on dit : *Paul est un bon écolier, il est laborieux et assidu, ses maîtres l'estiment.* Les mots *il, l'*, qui remplacent le mot *Paul*, sont des pronoms.

235. Le pronom prend le *genre* et le *nombre* du nom dont il tient la place. Ex. : *Pratiquons la vertu, elle rend heureux.*

Dans cet exemple, le pronom *elle*, qui remplace le mot *vertu*, est du féminin et du singulier, parce que *vertu* est du féminin et du singulier.

236. Il y a cinq sortes de pronoms : les pronoms personnels, les pronoms démonstratifs, les pronoms possessifs, les pronoms relatifs ou conjonctifs, les pronoms indéfinis.

NOTE. — Il y a une étroite relation, et, par suite, une grande similitude de formes entre la plupart des pronoms et des adjectifs déterminatifs. C'est pour cette raison que certains grammairiens désignent les quatre dernières espèces de pronoms (*démonstratifs, possessifs, relatifs, indéfinis*), sous le titre de *pronoms adjectifs*.

Mais il y a entre les adjectifs et les pronoms cette différence essentielle que l'adjectif est ordinairement accompagné d'un substantif, tandis que le pronom remplace le nom et n'y peut jamais être uni.

## Pronoms personnels.

237. Les pronoms personnels sont ceux qui tiennent la place du nom en indiquant la *personne*

(1) Nous disons *ordinairement*, parce que quelquefois le pronom ne tient pas la place d'un nom précédemment énoncé : *On frappe.* Quelquefois aussi le pronom se rapporte à des mots autres que le nom : *J'ai été enrhumé, je le suis encore.* L'Académie elle-même ne dit pas que le pronom tient ou est censé tenir la place du nom.

grammaticale, c'est-à-dire le rôle qu'un être joue dans le discours. Ex. : *Je parle, tu lis, il travaille.*

NOTE. — Il faut bien remarquer que le mot *personne*, en grammaire, ne signifie pas seulement, comme dans le langage ordinaire, un homme ou une femme, mais le rôle dans le discours, même quand il s'agit d'un animal ou d'une chose. Quand je dis : *Ce fleuve est profond, ce fleuve est à la troisième personne*, parce que c'est de lui que je parle.

238. Il y a trois *personnes* dans le discours : la *première* personne est celle qui parle : *Je lis, nous lisons* ; la *deuxième* est celle à qui l'on parle : *Tu lis, vous lisez* ; la *troisième* est celle de qui l'on parle : *Il lit, elles lisent.*

239. Les pronoms personnels sont :

		SINGULIER	PLURIEL
1re personne	<i>Des deux genres.</i>	Je, me, moi.	Nous.
2e personne	<i>Des deux genres.</i>	Tu, te, toi.	Vous.
3e personne	<i>Masculin.</i>	Il, le.	Ils, eux.
	<i>Féminin.</i>	Elle, la.	Elles.
	<i>Des deux genres.</i>	Lui, soi.	Les, leur.
	<i>Des deux genres et des deux nombres.</i>	Se, en, y.	

NOTE. — Les pronoms de la première et de la deuxième personne ne s'appliquent qu'à des personnes ou à des choses personnifiées ; ceux de la troisième personne peuvent représenter des personnes ou des choses.

#### REMARQUES PARTICULIÈRES

240. Les pronoms *je, me, te, se, le, la*, s'élide devant un verbe commençant par une voyelle ou une *h* muette, et devant les pronoms *en, y*. Ex. : *J'aime, je l'humilie ; j'en veux, j'y pense.*

241. **Le, la, les**, sont pronoms quand ils accompagnent un verbe. Ils sont mis alors pour *lui, cela, elle, eux, elles* : *Je la vois, je les connais* ; c'est-à-dire je vois *elle*, je connais *eux, elles*.

*Le, la, les*, sont articles quand ils précèdent un nom : *Le soleil, la lune, les étoiles brillent au firmament.*

242. **Leur**, pronom, signifie à *eux, à elles* ; il accompagne toujours le verbe et ne prend jamais

d'*s*, puisqu'il est lui-même le pluriel de *lui, elle* : *Je leur parle*, c'est-à-dire je parle à *eux, à elles*.

*Leur*, adjectif, signifie *d'eux, d'elles* ; dans ce cas, il précède un nom et prend une *s* au pluriel : *J'aime leurs jeux*, c'est-à-dire j'aime les jeux *d'eux, d'elles*.

243. **Me, te, se, nous, vous**, ont deux significations différentes. Tantôt ils sont employés pour *moi, toi, soi, nous, vous* ; tantôt ils sont mis pour à *moi, à toi, à soi, à nous, à vous*. Ex. : *Tu me regardes, il nous nuit* ; c'est-à-dire tu regardes *moi*, il nuit à *nous*.

244. **Lui** est employé pour à *lui, à elle*. Ex. : *Je lui parlerai*, c'est-à-dire je parlerai à *lui, à elle*.

245. **En**, pronom personnel, signifie *de cela, de lui, d'elle, d'eux, d'elles*. Ex. : *J'en bois*, c'est-à-dire je bois *de cela*. *J'aime mes parents et j'en suis aimé*, c'est-à-dire je suis aimé *d'eux*.

Dans les autres cas, *en* est préposition ou adverbe.

246. **Y**, pronom personnel, signifie à *cela, à lui, à elle, à eux, à elles*. Ex. : *Je m'y oppose*, c'est-à-dire je m'oppose à *cela*. *J'aime ces enfants, je m'y intéresse*, c'est-à-dire je m'intéresse à *eux*.

Dans les autres cas, *y* est adverbe.

247. **Se, soi**, sont souvent appelés pronoms réfléchis, parce qu'ils marquent l'action d'une personne sur elle-même. Ex. : *Il se blesse*, c'est-à-dire il blesse *soi*. *Quiconque n'aime que soi est indigne de vivre*, c'est-à-dire quiconque n'aime que *lui-même*.

248. Pour donner plus de force à l'expression, on joint l'adjectif *même* aux pronoms *moi, toi, soi, lui, elle, nous, vous, eux, elles* ; on a alors les pronoms composés : *moi-même, toi-même, lui-même, nous-mêmes*, etc.

HIST. — Les pronoms personnels français viennent tous du latin.

*Je* vient de *ego* ; *me, moi*, de *me* ; *tu*, de *tu* ; *te, toi*, de *te* ; *nous, vous*, de *nos, vos* ; *il, elle*, de *ille, illa* ; *lui*, de *illi huic* ;

*le, la, de illum, illam ; ils, elles, de illi, illæ ; les, eux, de illos ; elles (accusatif), de illas ; leur, de illorum ; se, soi, de se ; en, de inde ; y, de ibi.*

### Pronoms démonstratifs.

249. Les pronoms **démonstratifs** sont ceux qui tiennent la place du nom en y ajoutant une idée d'indication. Ex. : *Prenez votre livre, celui-ci est à moi ; celui-ci, c'est-à-dire le livre que je vous montre.*

250. Les pronoms démonstratifs sont :

SINGULIER			PLURIEL	
Masculin.	Féminin.	Neutre. (1)	Masculin.	Féminin.
<i>Celui,</i>	<i>Celle,</i>	<i>Ce,</i>	<i>Ceux,</i>	<i>Celles,</i>
<i>Celui-ci,</i>	<i>Celle-ci,</i>	<i>Ceci,</i>	<i>Ceux-ci,</i>	<i>Celles-ci,</i>
<i>Celui-là.</i>	<i>Celle-là.</i>	<i>Cela.</i>	<i>Ceux-là.</i>	<i>Celles-là.</i>

NOTE. — On voit que les formes primitives *ce, celui, celle, ceux, celles*, forment les autres variétés par l'addition des particules *ci* et *là*.

### REMARQUES PARTICULIÈRES

251. **Celui-ci, celle-ci, ceux-ci, celles-ci**, désignent les personnes ou les objets les plus rapprochés, ou nommés les derniers ; **celui-là, celle-là, ceux-là, celles-là**, désignent les personnes ou les objets les plus éloignés, ou nommés les premiers. Ex. : *Les vertus solides sont préférables aux talents ; ceux-ci exposent à l'orgueil, celles-là rendent digne du ciel.*

252. De même, **ceci** désigne ce qu'on dit ou ce qu'on va dire ; **cela**, ce qu'on vient de dire. Ex. : *Retenez bien ceci : L'orgueil est un grand défaut. Le travail est un trésor ; n'oubliez pas cela.*

253. Il ne faut pas confondre *ce*, pronom démonstratif, avec *se*, pronom personnel.

(1) Nous n'avons pas encore parlé du genre *neutre* (c'est-à-dire du genre qui n'est ni masculin ni féminin), parce que ce genre n'existe pas en français pour les substantifs ; mais on retrouve réellement dans plusieurs pronoms invariables, tels que : *il* impersonnel, *le* mis pour *cela*, et dans *ce, ceci, cela*, etc.

**Ce** est pronom démonstratif lorsqu'il accompagne un verbe (ordinairement le verbe être), ou lorsqu'il est placé devant les pronoms *qui, que, quoi, dont* ; il signifie alors *cette chose, cette personne*. Ex. : *C'est lui ; ce doit être mon frère. Retenez bien ce que vous apprenez. Ce qui me plaît, c'est sa modestie.*

**Ce** est adjectif démonstratif quand il détermine un nom. Ex. : *Ce moulin et ce beau jardin m'appartiennent.*

**Ce**, suivi immédiatement du verbe *être*, s'élide devant une voyelle, et il prend la cédille devant un *a*. Ex. : *C'est vrai, ç'a été beau.*

**254. Se**, pronom personnel, s'écrit avec une *s* et signifie *soi, lui, elle, eux, elles, à soi, à lui, à elle, à eux, à elles*. Ex. : *L'orgueilleux se vante, c'est-à-dire vante soi. — Ils se parlent, c'est-à-dire ils parlent à eux.*

**255. REMARQUE.** — *Ça*, contraction de *cela*, s'écrit sans accent et ne s'emploie que dans le langage familier. Ex. : *Donnez-moi ça.* (Acad.)

*Çà*, avec accent, est adverbe ou interjection. Ex. : *Tous les meubles étaient jetés çà et là.* (Acad.)—*Ah çà, venez-vous ?* (Id.)

HIST. — **Ce**, pronom neutre, a une origine différente de celle de l'adjectif masculin *ce ; ce*, neutre, vient de *ecce hoc*, qui a donné successivement *ico, ço, ce*.

*Celui, celle, ceux, celles*, sont l'abréviation des vieilles formes *icelui, icelle, icels, iceles*.



### Pronoms possessifs.

**256.** Les pronoms **possessifs** sont ceux qui tiennent la place du nom en y ajoutant une idée de *possession*. Ex. : *Prenez mon livre, je garderai le vôtre* (votre livre).

**257.** Les pronoms possessifs, comme les adjectifs possessifs, se rapportent à la première, à la seconde ou à la troisième personne. Ils ont de même une forme spéciale pour indiquer s'il s'agit d'un ou de plusieurs possesseurs.

## 258. Les pronoms possessifs sont :

		<i>Un objet possédé.</i>		<i>Plusieurs objets possédés.</i>	
		SINGULIER		PLURIEL	
		Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
<i>Un seul possesseur.</i>	1 <sup>re</sup> p.	Le mien.	La mienne.	Les miens.	Les miennes.
	2 <sup>e</sup> p.	Le tien.	La tienne.	Les tiens.	Les tiennes.
	3 <sup>e</sup> p.	Le sien.	La sienne.	Les siens.	Les siennes.
Des deux genres.					
<i>Plusieurs possesseurs.</i>	1 <sup>re</sup> p.	Le vôtre.	La nôtre.	Les nôtres.	
	2 <sup>e</sup> p.	Le vôtre.	La vôtre.	Les vôtres.	
	3 <sup>e</sup> p.	Le leur.	La leur.	Les leurs.	

## REMARQUES PARTICULIÈRES

259. Les pronoms *possessifs* sont toujours précédés de l'article *le, la, les*, et n'accompagnent jamais un nom. Ils se distinguent en cela des *adjectifs possessifs* qui ne sont jamais précédés de l'article et qui accompagnent toujours un nom. Ex. : *Mon livre est plus beau que le tien.*

260. Il ne faut pas confondre les pronoms possessifs *le nôtre, le vôtre, la nôtre, la vôtre*, avec les adjectifs possessifs *notre, votre*.

Les pronoms possessifs **le nôtre, le vôtre, la nôtre, la vôtre**, s'écrivent avec un accent circonflexe sur l'o et ne se joignent jamais à un nom. Ex. : *Ce pays est plus fertile que le vôtre.*

NOTE. — Il faut bien se garder de donner le son ouvert au signe ô dans les pronoms *le nôtre, le vôtre*.

Les adjectifs possessifs **notre, votre**, s'écrivent sans accent et précèdent toujours un nom. Ex. : *Aimons notre pays.*

REMARQUE. — On emploie le pronom *le vôtre*, au lieu de *le tien*, en parlant à une seule personne, pour lui témoigner du respect. Ex. : *Mon père, je crois que ce crayon est le vôtre.*

HIST. — *Mien, tien, sien*, viennent de *meum, tuum, suum*.

Pourquoi cette différence d'orthographe entre *notre* et *le nôtre, votre* et *le vôtre* ? *Notre, nôtre, votre, vôtre*, viennent de

*nostrum, vestrum*, et se sont écrits *nostre, vostre*, dans le vieux français. Dans *nôtre, vôtre*, l'accent circonflexe ne remplace pas seulement l'*s* disparue, comme dans *notre, votre*, mais marque la différence de place de l'accent tonique : quand *notre* est adjectif, tout l'effort de la voix se porte sur le mot suivant : *notre âme* ; c'est tout le contraire, quand *nôtre* est pronom : *ce pays est le nôtre*.

### Pronoms relatifs ou conjonctifs.

261. Les pronoms **relatifs**, appelés aussi *conjonctifs*, sont ceux qui tiennent la place d'un nom ou d'un pronom, en y joignant le membre de phrase qui suit. Ex. : *Aimons Dieu, qui nous a créés*.

Dans cet exemple, le pronom *qui* représente le mot *Dieu*, et y joint le membre de phrase qui suit.

262. Le mot dont le pronom relatif tient la place est appelé **antécédent**. Ainsi dans l'exemple : *Aimons Dieu, qui nous a créés*, *Dieu* est l'*antécédent* de *qui*.

263. Les pronoms relatifs sont :

Des deux genres et des deux nombres.

*Qui, que, quoi, dont.*

SINGULIER		PLURIEL	
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
<i>Lequel,</i>	<i>Laquelle,</i>	<i>Lesquels,</i>	<i>Lesquelles,</i>
<i>Duquel,</i>	<i>De laquelle,</i>	<i>Desquels,</i>	<i>Desquelles,</i>
<i>Auquel.</i>	<i>A laquelle.</i>	<i>Auxquels.</i>	<i>Auxquelles.</i>

264. **Où** est un adverbe qui s'emploie comme pronom *relatif* lorsqu'il est précédé d'un antécédent ; dans ce cas, il est mis pour *auquel, dans lequel, vers lequel*. Ex. : *Le but où je tends ; la ville où je suis né*.

265. Le pronom relatif est du même genre, du même nombre et de la même personne que son antécédent. Ex. : *Les élèves qui ne travaillent pas compromettent leur avenir*.

Dans cet exemple, *qui* est du masculin, du pluriel et de la troisième personne, parce que son antécédent *élèves* est du masculin, du pluriel et de la troisième personne.

266. REMARQUES. — I. Les pronoms *qui, que, quoi*, s'emploient quelquefois sans avoir d'antécédent exprimé. Ex. : *Qui dort dîne* ; c'est-à-dire *celui qui dort*. — *Advienne que pourra* ; c'est-à-dire *ce qu'il pourra*.

II. *Qui* est quelquefois complément direct. Ex. : *Choisis qui tu voudras*.

267. Les pronoms relatifs, excepté *dont* et *où*, placés au commencement d'une phrase, servent souvent à interroger, et signifient *quelle personne ? quelle chose ?* Dans ce cas, ils n'ont point d'antécédent, et on les appelle pronoms **interrogatifs**. Ex. : *Qui a fait cela ? Que me dites-vous ? A laquelle de ces personnes parlez-vous ?*

HIST. — *Qui, que, quoi*, viennent respectivement des pronoms latins *qui, quem, quid*.

*Dont* et *où* viennent des mots latins *de unde, ubi*. D'abord adverbes de lieu, ces mots devinrent, mais assez tard, de véritables pronoms relatifs. *Lequel, duquel, auquel*, etc., composés de *quel* (qualem) et de l'article, se sont propagés, au détriment des autres pronoms relatifs, surtout au xv<sup>e</sup> et au xvi<sup>e</sup> siècle.

### Pronoms indéfinis.

268. Les pronoms **indéfinis** sont ceux qui tiennent la place des noms sans les faire connaître d'une manière précise. Ex. : *On s'instruit en voyageant*. — *Tout atteste la majesté de Dieu*.

269. Les pronoms indéfinis sont :

#### VARIABLES.

Aucun, autre, certain,  
chacun, l'un l'autre,  
l'un, l'autre, nul, pas un,  
quelqu'un, tel, tout.

#### INVARIABLES.

Autrui, on (*ou l'on*),  
personne, quiconque,  
plusieurs, rien,  
quelque chose, autre chose.

### REMARQUES PARTICULIÈRES

270. Les mots **aucun, autre, certain, nul, pas un, plusieurs, tel, tout**, sont tantôt *adjectifs*, tantôt *pronoms indéfinis*.

Ils sont *adjectifs* indéfinis quand ils accompagnent un nom ou un pronom. Ex. : *Nul homme n'est content de son sort*. — *Tout ce qui brille n'est pas or*.

Ils sont *pronoms* indéfinis quand ils sont employés seuls. Ex. : *Nul n'est vraiment heureux ici-bas.*—*Certains l'affirment, plusieurs le nient.*

271. Les mots **personne**, **rien** et **tout** sont des *substantifs* quand ils sont précédés d'un article ou d'un adjectif déterminatif. Ex. : *On aime les personnes obligeantes.*—*Un rien l'arrête.*—*Les plantes sont des tous complets.*

Ces mots sont des *pronoms indéfinis masculins* quand ils ne sont accompagnés ni de l'article, ni d'un adjectif déterminatif. Ex. : *Personne n'est mécontent de soi.*—*Rien ne l'arrête.*—*Tout est perdu fors (excepté) l'honneur.*

Cependant, suivant plusieurs grammairiens, le pronom *personne* demanderait le féminin s'il se rapportait *évidemment* à un nom féminin : *Personne dans le couvent n'est aussi pieuse que votre sœur.* L'Académie écrit : *Je ne connais personne d'aussi heureux que cette femme*, parce que dans cet exemple le mot *personne* se rapporte à un individu quelconque.

272. **Chacun**, pronom indéfini, s'emploie seul, tandis que **chaque**, adjectif indéfini, accompagne toujours un nom. Ex. : *Chacun de nous doit aimer sa patrie.*—*Ces livres coûtent cinquante sous chacun.*—*Chaque homme a ses défauts.*

NOTE. — Autrefois *chacun* pouvait être employé devant un nom comme adjectif indéfini.

273. **Autre chose**, employé dans un sens indéterminé, est du *masculin* ; dans le cas contraire, il est du *féminin*. Ex. : *J'ai autre chose de nouveau à vous raconter.*—*Il s'agit d'une autre chose.*

274. **Quelque chose**, signifiant *une chose*, est un pronom indéfini *masculin singulier*. Ex. : *C'est quelque chose d'ennuyeux.*

*Quelque chose*, signifiant *quelle que soit la chose*, est *féminin*. Ex. : *Quelque chose que je lui aie dite, je n'ai pu le convaincre.* (Acad.)

275. Les locutions *qui que ce soit*, *quoi que ce soit*, sont généralement regardées comme des expressions *pronominales indéfinies*.

REMARQUE. — Certains grammairiens appellent *noms indéfinis* des mots que l'on range plus ordinairement parmi les pro-

noms démonstratifs et les pronoms indéfinis. Ces mots désignent les personnes et les choses d'une manière vague, indéterminée : les principaux sont : *ce, ceci, cela ; autrui, personne, on, quiconque, rien.*

HIST. — *Autrui* vient de *alteri huic* (à cet autre).

*Chacun*, formé de *chaque* et de *un*, vient de *quisque unum*.

*On* dérive du mot latin *homo*, qui signifie *homme*. Ce mot était donc à l'origine un substantif. L'on équivaut à *homme* précédé de l'article.

*Personne* vient de *personam* (rôle, personnage). Ce mot, substantif à l'origine, prit ensuite le sens de *nul*.

*Quiconque* dérive de *quicumque*, et signifie *toute personne qui*.

*Rien*, qui vient du mot latin *rem* (chose), est un véritable substantif devenu pronom indéfini signifiant *nulle chose*, quand il est joint à la négation.

## EXERCICES

13. Copiez le morceau suivant en soulignant les pronoms.—  
Vous expliquerez pourquoi chaque mot souligné est un pronom.

### CHARITÉ

Un soir, pendant la guerre de Crimée, deux blessés se trouvèrent étendus côte à côte sur le champ de bataille ; on n'eut pas le temps de les relever. L'un était un Français, l'autre un Russe. Ils souffraient cruellement ; ils essayèrent de se parler, et, s'ils ne se comprirent pas beaucoup, ils se témoignèrent du moins cette amitié qui adoucit les maux.

La nuit vint, un des deux s'endormit. Le matin, quand il se réveilla, il vit sur lui un manteau qu'il ne connaissait pas : il chercha son voisin ; celui-ci était mort, et, avant de mourir, avait ôté son manteau et l'avait étendu sur son compagnon de misère. Sais-tu quel est celui qui a fait cela ? Je le vois dans tes yeux, tu as envie que ce soit le Français. . . Eh bien, sois content : c'était le Français !

E. BERSOT.

14. *Même exercice.*

### LE SOIR

Voici le soir, enfants, n'avez-vous rien à dire  
Au Dieu qui vous donna vos mères et vos sœurs ?  
Il écoute, il est bon et vers lui vous attire ;  
Pour lui votre prière est le parfum des fleurs.

Tous, qui que vous soyez, enfants de pauvres femmes,  
 Enfants de laboureurs, de riches ou d'heureux,  
 Priez, Dieu vous bénit, et lui qui voit vos âmes  
 Vous trouve tous pareils comme les lis entre eux.

Priez tous, car Dieu vient à tous ceux qui l'appellent,  
 Innocents ou pécheurs, vers lui le front courbé ;  
 C'est lui qui tend la main, quand un homme est tombé,  
 Et c'est lui qui soutient les enfants qui chancellent.

Priez : pour lui porter vos prières, vos vœux,  
 Vos anges gardiens sont prêts, battent des ailes ;  
 Et, pour vous exaucer, cœurs simples et fidèles,  
 Jésus, qui fut enfant, vous écoute des cieux.

Mme A. SÉGALAS.

15. *Analysez les pronoms contenus dans le morceau suivant.*

« La langue est l'instrument d'ultime délivrance », a chanté Zidler. En effet, pour une race, le suprême devoir et le plus sûr moyen de garder l'esprit national, c'est de demeurer unie par la communauté du langage, ce lien puissant de la nationalité.

« Le mot *nation* signifie *postérité*. Qu'est-ce, en effet, qu'une nation, sinon les descendants d'une même souche ? La nation est le développement de la famille, et la famille est le germe, le premier rudiment de la nation. Or la langue maternelle est l'un des premiers dons que la mère fait à ses enfants, et l'on a peine à concevoir une famille, dont les fils parleraient des langues différentes. Car les enfants, s'ils sont bien nés, doivent avoir l'esprit du père ; et la langue est l'expression propre qui convient au génie de chaque famille et de chaque peuple. La parole est une lumière qui, se projetant d'une intelligence à l'autre, établit un courant de vie entre les âmes faites pour se comprendre, et qui les met dans leur vrai jour, qui distingue et groupe les individus de même mentalité, qui les tient unis en corps de nation et les rend capables de laisser leur empreinte dans l'histoire.

« Parfois, cependant, la famille se divise; un malheur, la misère, l'oubli peut-être, la disperse. L'enfant s'éloigne, va sous d'autres cieux, mange le pain de l'exil, apprend une autre langue ; et, quand il revient au foyer paternel, c'est à peine si on le comprend, il est parmi les siens comme un étranger, il n'est presque plus de la famille. »

16. *Même exercice.*

*Suite du morceau précédent.*

« Messieurs, nous aussi, nous sommes des enfants qu'une longue absence a séparés de leur mère. Fils de France, nous

vivons loin de notre ancienne mère patrie. Durant de longues années, elle a paru nous oublier. Mais les colons abandonnés sur le sol américain n'ont pas fait comme l'enfant qui renie la langue de son pays. Fidèles à leur mission, ils ont combattu, et leur sang a rougi la terre ; ils ont travaillé, et la sueur de leurs fronts est tombée, généreuse et fécondante, sur le travail de leurs mains. Et, sous la croix de Saint-Georges, comme à l'ombre du drapeau étoilé, la nation canadienne-française, sortie des mains du prêtre et du laboureur, avec la foi et les traditions de sa mère, a gardé aussi sa langue. La langue française ! la plus belle de toutes, et qui a attaché une probité à son génie ; celle que parla Bossuet et qu'il déploya comme le manteau royal de sa pensée ; la langue du droit et de la diplomatie, qui sera peut-être un jour la langue universelle, et qui traverse les siècles comme un fleuve aux ondes sonores où vogue la pensée humaine. »

### 17. *Même exercice*

*Suite du morceau précédent.*

« Cette langue est la nôtre ; elle convient à notre mentalité. Elle garde nos croyances et nos mœurs. Elle est l'expression de notre conscience nationale, et sans elle, c'est en vain que nous chercherions à doter l'Amérique d'une parcelle d'âme française. Et pourtant, nous l'avons dit, c'est là notre mission, et cette mission ne saurait se passer de notre langue. Car le français est aussi la langue de la civilisation dans les temps modernes.

« La civilisation a suivi une marche déterminée sur la surface du globe, allant toujours de l'Orient à l'Occident. Elle a passé de la vieille Égypte à la Grèce, d'Athènes à Rome, de Rome à Lutèce. Or, à toutes les époques, la langue qui domine et se continue est celle de la nation civilisatrice, et ses secrets se transmettent d'un peuple à l'autre. C'est ainsi que les Grecs enseignèrent aux Romains la correction et l'élégance helléniques, et que du latin, si ample, si clair, si majestueux, le français sortit comme une fleur de sa tige. Et c'est encore dans les plis du drapeau de la civilisation qu'il y a trois siècles la langue française traversa les mers.

« Voilà comment la langue française est venue jusqu'à nous. Cela seul suffirait à nous la rendre chère. »

ADJUTOR RIVARD.

*(Extrait d'une conférence faite à Boston,  
devant la Société historique franco-américaine.)*

## CHAPITRE V

## LE VERBE

276. Le **verbe** est un mot qui exprime l'existence, l'état ou l'action d'une personne, d'un animal ou d'une chose. Ex. : *Je suis, tu souffres, il laboure.*

Le verbe *suis* exprime l'existence ; *souffres* exprime l'état ; *laboure* exprime l'action.

277. On reconnaît qu'un mot est un verbe quand on peut mettre devant ce mot un des pronoms *je, tu, il, nous, vous, ils*. Ainsi *aimer* est un verbe, parce qu'on peut dire : *j'aime, tu aimes, il aime*, etc.

NOTE. — Il n'y a pas de phrase sans verbe exprimé ou sous-entendu.

## Sujet du verbe.

278. Le **sujet** du verbe est le mot représentant la personne, l'animal ou la chose qui est ou qui fait ce qu'exprime le verbe. Ex. : *L'oiseau vole. La terre tourne.*

*Oiseau* est le sujet du verbe *vole*, parce que c'est l'oiseau qui fait l'action de voler ; *terre* est le sujet du verbe *tourne*, parce que c'est la terre qui fait l'action de tourner.

279. On reconnaît le sujet d'un verbe en plaçant devant ce verbe la question : *qui est-ce qui ?* pour les personnes ou les animaux, et *qu'est-ce qui ?* pour les choses. Ex. : *Dieu nous aime. La modestie plaît.*

*Qui est-ce qui aime ? Dieu.* — *Qu'est-ce qui plaît ? la modestie.* Donc, *Dieu* est le sujet du verbe *aime*, et *modestie* est le sujet du verbe *plaît*.

REMARQUE. — Le sujet d'un verbe peut être un nom, un pronom ou un verbe à l'infinitif. Ex. : *Le vin enivre.* — *Nous étudions.* — *Mentir est un péché.*

## Complément du verbe.

280. On appelle **complément** d'un verbe tout mot qui complète la signification de ce verbe. Ex. : *Franklin inventa le paratonnerre.*

Dans cet exemple, le mot *paratonnerre* est le complément du verbe *inventa*, parce qu'il complète la signification du verbe.

281. Il y a trois sortes de compléments : le complément direct, le complément indirect et le complément circonstanciel.

**282.** Le complément **direct** est le mot qui complète la signification du verbe *directement*, c'est-à-dire sans le secours d'un autre mot. Ex. : *Les fleurs ornent les jardins.*

Dans cet exemple, le mot *jardins* complète directement la signification du verbe *ornent*, c'est donc un complément direct.

**283.** On reconnaît le complément direct d'un verbe en plaçant après ce verbe la question *qui ?* pour les personnes et les animaux, et *quoi ?* pour les choses. Ex. : *L'enfant aime ses parents. Ménageons nos forces.*

L'enfant aime *qui ?* ses parents. — Ménageons *quoi ?* nos forces. *Parents* et *forces* sont des compléments directs.

NOTE. — Quelquefois le complément direct est précédé des prépositions *à* ou *de* ; ces prépositions sont dites alors *explétives* : *Aimons à lire les exploits de nos ancêtres.* — *Le méchant craint d'être puni.*

**284.** Le complément **indirect** est le mot qui complète la signification du verbe *indirectement*, c'est-à-dire à l'aide de l'une des prépositions *à, de, par, pour, en, avec, dans, etc.* Ex. : *Résistez à l'orgueil.*

Dans cet exemple, le mot *orgueil* est un complément indirect, parce qu'il complète, à l'aide de la préposition *à*, la signification du verbe *résistez*.

**285.** On reconnaît le complément indirect d'un verbe en plaçant après ce verbe l'une des questions *à qui ? de qui ? par qui ? pour qui ? etc.*, pour les personnes et les animaux, *à quoi ? de quoi ? par quoi ? pour quoi ? etc.*, pour les choses. Ex. : *Obéissons à nos parents.* — *Le brave meurt pour sa patrie.*

Obéissons *à qui ?* à nos parents. — Le brave meurt *pour quoi ?* pour sa patrie. *Parents* et *patrie* sont des compléments indirects.

**286.** Le complément **circonstanciel** est une sorte de complément indirect qui complète la signification du verbe en y ajoutant une circonstance de *lieu, de temps, de cause, de manière, etc.* Ex. : *Le ballon s'élève dans les airs. Étudions avec ardeur.*

Dans ces exemples, *dans les airs* est le complément circonstanciel du verbe *s'élève*, et *avec ardeur* est le complément circonstanciel du verbe *étudions*.

**287.** On reconnaît le complément circonstanciel d'un verbe en plaçant après ce verbe l'une des questions *où ? d'où ? quand ? combien de temps ? comment ? combien ? pourquoi ? etc.* Ex. : *L'exilé est heureux de rentrer dans sa patrie.* — *Le juste dort en paix.*

L'exilé est heureux de rentrer *où ?* dans sa patrie. — Le juste dort *comment ?* en paix. Les mots *dans sa patrie* et *en paix* sont des compléments circonstanciels.

### Modifications du verbe.

288. Le verbe peut subir quatre **modifications** ou changements de forme, selon la *personne*, le *nombre*, le *temps* et le *mode*.

289. Il y a dans les verbes, comme dans les pronoms personnels, *trois personnes* : la *première*, la *deuxième* et la *troisième* personne. Ex. : *Je chante, tu chantes, il chante ; nous chantons, vous chantez, ils chantent.*

290. Il y a dans les verbes, comme dans les noms, *deux nombres* : le *singulier* et le *pluriel*. Ex. : *Le poisson nage. — Les poissons nagent.*

### Temps.

291. Le **temps** est la forme que prend le verbe pour indiquer à quelle *époque* se rapporte l'existence, l'état ou l'action dont on parle.

292. Il y a dans les verbes trois temps principaux : le présent, le passé et le futur.

Un verbe est au **présent**, quand il exprime une action qui se fait au moment où l'on parle. Ex. : *Je parle.*

Un verbe est au **passé**, quand il exprime une action faite avant le moment où l'on parle. Ex. : *J'ai parlé.*

Un verbe est au **futur**, quand il exprime une action qui se fera après le moment où l'on parle. Ex. : *Je parlerai.*

293. Il n'y a qu'un *seul* temps pour exprimer le *présent*, parce qu'une action ne peut être plus ou moins présente. Ex. : *Je chante, nous lisons.*

294. On distingue cinq sortes de passés : l'*imparfait*, le *passé défini*, le *passé indéfini*, le *passé antérieur* et le *plus-que-parfait*.

295. On distingue deux sortes de futurs : le *futur simple* et le *futur antérieur*.

NOTE. — Il n'y a qu'un seul présent, mais il y a plusieurs passés et plusieurs futurs, parce que toute action peut être plus ou moins passée, plus ou moins future.

296. Les temps se divisent aussi en temps simples et en temps composés.

Les temps **simples** d'un verbe sont ceux qui se conjuguent sans le secours du verbe *avoir* ou du verbe *être*. Ex. : *J'aime, j'aimerai.*

Les temps **composés** sont ceux qui sont formés d'un auxiliaire et d'un participe passé. Ex. : *J'ai aimé, je suis aimé.*

On appelle *temps surcomposés* des temps conjugués, non pas avec les temps simples, mais avec les temps composés de l'auxiliaire *avoir*. Ces temps rendent des nuances diverses du passé, mais sont généralement peu usités. Ex. : *J'ai eu fini, j'aurais eu fini.*

### Modes.

297. Le **mode** est la forme que prend le verbe pour exprimer de quelle *manière* il présente l'existence, l'état ou l'action.

298. Il y a dans les verbes *six* modes ou manières de présenter l'existence, l'état ou l'action : l'indicatif, le conditionnel, l'impératif, le subjonctif, l'infinitif et le participe.

299. L'**indicatif** exprime une action certaine. Ex. : *Je marche, tu as chanté, vous sortirez.*

300. Le **conditionnel** exprime une action dépendant d'une condition. Ex. : *Je lirais si je le pouvais. — J'aurais chanté si je n'avais pas été malade.*

301. L'**impératif** exprime le commandement, la prière. Ex. : *Aimez vos parents. — Veuillez remplir vos devoirs.*

302. Le **subjonctif** exprime une action douteuse, parce qu'elle dépend d'une autre action. Ex. : *Il veut que je parte. — Nous souhaitons que vous réussissiez.*

303. L'**infinitif** exprime l'action d'une manière vague, indéfinie, sans indication de nombre ni de personne. C'est le verbe changé en nom. Ex. : *Enseigner, c'est s'instruire. — Il est temps de travailler.*

304. Le **participe** tout en exprimant l'état ou l'action sert à qualifier d'une manière générale les personnes et les choses. Ex. : *Une petite fille aimant sa mère.* — *Une romance lue.*

Chaque mode peut avoir divers temps ; mais, en français, le présent et le futur ont chacun une forme spéciale à l'indicatif, tandis qu'aux autres modes, c'est la même forme que l'on emploie pour ces deux temps.

### Modes personnels et modes impersonnels.

305. L'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif* et le *subjonctif* sont appelés modes **personnels**, parce qu'ils admettent la distinction des personnes.

306. L'*infinitif* et le *participe* sont appelés modes **impersonnels**, parce qu'ils n'admettent pas la distinction des personnes.

### Formation du verbe.

307. Le verbe est formé d'un radical et d'une terminaison.

Le **radical** est la partie essentielle du verbe, elle est généralement invariable et renferme souvent l'idée principale contenue dans le verbe. Ex. : *Chant* dans *chanter* ; *fin* dans *finir*.

La **terminaison** est la dernière partie du verbe, elle change pour exprimer les idées de nombre, de personne, de temps et de mode qu'elle ajoute à l'idée générale du verbe. Ex. : *er, ais, ons, eront*, dans *aimer, j'aimais, nous aimons, ils aimeront*.

Le radical du verbe subit quelquefois de grandes modifications, surtout dans les verbes de la troisième et de la quatrième conjugaison.

On appelle plus spécialement *terminaison* les lettres ou les syllabes qui s'ajoutent au radical pour former les temps et les modes ; et *désinences* ou terminaison de *flexion* les lettres ou les syllabes qui indiquent simplement la personne et le nombre.

### Conjugaison du verbe.

308. On appelle **conjugaison** le tableau de toutes les formes que prend un verbe, à tous ses modes, et à tous ses temps, nombres et personnes.

*Conjuguer* un verbe, c'est le réciter ou l'écrire dans tous ses modes, ses temps, ses nombres et ses personnes.

309. Il y a en français quatre conjugaisons ou classes de verbes, que l'on distingue les unes des autres par la terminaison du présent de l'infinitif.

La 1<sup>re</sup> conjugaison a l'infinitif terminé par **er**. Ex. : *Aimer*.

La 2<sup>e</sup> conjugaison a l'infinitif terminé par **ir**. Ex. : *Finir*.

La 3<sup>e</sup> conjugaison a l'infinitif terminé par **oir**. Ex. : *Recevoir*.

La 4<sup>e</sup> conjugaison a l'infinitif terminé par **re**. Ex. : *Rompre*.

HIST. — Sur les 4,000 verbes *simples* environ que possède la langue française, la première conjugaison en compte plus de 3,600 ; la seconde, 360 ; la troisième, 17 ; la quatrième, 60.

Quand on forme de nouveaux verbes, on leur donne la terminaison *er* ou, plus rarement, la terminaison *ir*. Les verbes de la première et de la seconde conjugaison sont donc seuls susceptibles de s'accroître. Ils forment, à cause de cela, une classe dite : *conjugaison vivante*, comprenant tous les verbes en *er* et tous les verbes en *ir*, comme *chérir*, dont le participe présent est en *issant* : *chérissant*. Une autre classe de verbes, comprenant tous les verbes en *ir*, comme *courir*, dont le participe présent n'est pas en *issant*, et tous les verbes en *oir* et en *re*, est dite *conjugaison morte* parce qu'elle ne peut plus s'accroître.

### Verbes auxiliaires.

310. Les verbes *avoir* et *être* sont appelés verbes **auxiliaires** lorsqu'ils servent à conjuguer les autres verbes dans leurs temps composés : *J'ai aimé ; je suis venu*.

*Avoir* et *être* ne sont pas auxiliaires lorsqu'ils sont employés *seuls*, comme verbes indépendants : *Il y a un beau jardin ; Dieu est bon*.

REMARQUES. — Certains verbes, comme *aller*, *devoir*, *venir de*, peuvent accidentellement être employés comme verbes auxiliaires. Ex. : *Je vais sortir ; il devait venir ; il vient de partir*.

Les temps passés du verbe *être* s'emploient souvent avec le sens d'*aller*. « On comprend, dit M. Léon Clédaf, qu'on ait pu passer d'une signification à l'autre : pour *avoir été* (au sens de s'être trouvé) dans un pays, il faut y *être allé*. »

NOTE. — Les verbes *avoir* et *être*, malgré les irrégularités qu'ils renferment, aident à conjuguer tous les autres verbes dans leurs temps composés : c'est pour ce motif que nous commencerons par la conjugaison de ces deux verbes.

## 311. Conjugaison du verbe auxiliaire AVOIR.

## I. — Mode indicatif.

TEMPS SIMPLES		TEMPS COMPOSÉS	
	PRÉSENT.		PASSÉ INDÉFINI.
J'	ai.	J'ai	eu.
Tu	as.	Tu as	eu.
Il ou elle	a.	Il ou elle a	eu.
Nous	avons.	Nous avons	eu.
Vous	avez.	Vous avez	eu.
Ils ou elles	ont.	Ils ou elles ont	eu.
	IMPARFAIT.		PLUS-QUE-PARFAIT.
J'	avais.	J'avais	eu.
Tu	avais.	Tu avais	eu.
Il ou elle	avait.	Il ou elle avait	eu.
Nous	avions.	Nous avions	eu.
Vous	aviez.	Vous aviez	eu.
Ils ou elles	avaient.	Ils ou elles avaient	eu.
	PASSÉ DÉFINI.		PASSÉ ANTÉRIEUR.
J'	eus.	J'eus	eu.
Tu	eus.	Tu eus	eu.
Il ou elle	eut.	Il ou elle eut	eu.
Nous	eûmes.	Nous eûmes	eu.
Vous	eûtes.	Vous eûtes	eu.
Ils ou elles	eurent.	Ils ou elles eurent	eu.
	FUTUR.		FUTUR ANTÉRIEUR.
J'	aurai.	J'aurai	eu.
Tu	auras.	Tu auras	eu.
Il ou elle	aura.	Il ou elle aura	eu.
Nous	aurons.	Nous aurons	eu.
Vous	aurez.	Vous aurez	eu.
Ils ou elles	auront.	Ils ou elles auront	eu.

## II. — Mode conditionnel.

PRÉSENT.		PASSÉ.	
J'	aurais.	J'aurais (j'eusse)	eu.
Tu	aurais.	Tu aurais (tu eusses)	eu.
Il ou elle	aurait.	Il aurait (il eût)	eu.
Nous	aurions.	N. aurions (nous eussions)	eu.
Vous	auriez.	V. auriez (vous eussiez)	eu.
Ils ou elles	auraient.	Ils auraient (ils eussent)	eu.

## III. — Mode impératif.

## PRÉSENT.

.....  
Aie......  
Ayons......  
Ayez.

.....

## IV. — Mode subjonctif.

## PRÉSENT.

Que j' aie.  
 Que tu aies.  
 Qu'il *ou* qu'elle ait.  
 Que nous ayons.  
 Que vous ayez.  
 Qu'ils *ou* qu'elles aient.

## PASSÉ.

Que j'aie eu.  
 Que tu aies eu.  
 Qu'il *ou* qu'elle ait eu.  
 Que nous ayons eu.  
 Que vous ayez eu.  
 Qu'ils *ou* qu'elles aient eu.

## IMPARFAIT.

Que j' eusse.  
 Que tu eusses.  
 Qu'il *ou* qu'elle eût.  
 Que nous eussions.  
 Que vous eussiez.  
 Qu'ils *ou* qu'elles eussent.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.  
 Que tu eusses eu.  
 Qu'il *ou* qu'elle eût eu.  
 Que nous eussions eu.  
 Que vous eussiez eu.  
 Qu'ils *ou* qu'elles eussent eu.

## V. — Mode infinitif.

## PRÉSENT.

Avoir.

## PASSÉ.

Avoir eu.

## VI. — Mode participe.

## PRÉSENT.

Ayant.

## PASSÉ.

Eu, eue ; ayant eu.

LOCUTIONS A CONJUGUER : Avoir raison. — Avoir tort. — Avoir chaud. — Avoir froid. — Avoir espoir. — Avoir du courage. — Avoir un emploi. — Avoir de la pitié.

## 312. Conjugaison du verbe auxiliaire ÊTRE.

## I. — Mode indicatif.

## TEMPS SIMPLES

## PRÉSENT.

Je	suis.
Tu	es.
Il ou elle	est.
Nous	sommes.
Vous	êtes.
Ils ou elles	sont.

## IMPARFAIT.

J'	étais.
Tu	étais.
Il ou elle	était.
Nous	étions.
Vous	étiez.
Ils ou elles	étaient.

## PASSÉ DÉFINI.

Je	fus.
Tu	fus.
Il ou elle	fut.
Nous	fûmes.
Vous	fûtes.
Ils ou elles	furent.

## FUTUR.

Je	serai.
Tu	seras.
Il ou elle	sera.
Nous	serons.
Vous	serrez.
Ils ou elles	seront.

## TEMPS COMPOSÉS

## PASSÉ INDÉFINI.

J'ai	été.
Tu as	été.
Il ou elle a	été.
Nous avons	été.
Vous avez	été.
Ils ou elles ont	été.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais	été.
Tu avais	été.
Il ou elle avait	été.
Nous avions	été.
Vous aviez	été.
Ils ou elles avaient	été.

## PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus	été.
Tu eus	été.
Il ou elle eut	été.
Nous eûmes	été.
Vous eûtes	été.
Ils ou elles eurent	été.

## FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai	été.
Tu auras	été.
Il ou elle aura	été.
Nous aurons	été.
Vous aurez	été.
Ils ou elles auront	été.

## II. — Mode conditionnel.

## PRÉSENT.

Je	serais.
Tu	serais.
Il ou elle	serait.
Nous	serions.
Vous	seriez.
Ils ou elles	seraient.

## PASSÉ.

J'aurais (j'eusse)	été.
Tu aurais (tu eusses)	été.
Il aurait (il eût)	été.
N. aurions (nous eussions)	été.
V. auriez (vous eussiez)	été.
Ils auraient (ils eussent)	été.

### III. — Mode impératif.

#### PRÉSENT.

.....  
Sois.

.....  
Soyons.

.....  
Soyez.

.....

### IV. — Mode subjonctif.

#### PRÉSENT.

Que je sois.  
Que tu sois.  
Qu'il *ou* qu'elle soit.  
Que nous soyons.  
Que vous soyez.  
Qu'ils *ou* qu'elles soient.

#### PASSÉ.

Que j'aie été.  
Que tu aies été.  
Qu'il *ou* qu'elle ait été.  
Que nous ayons été.  
Que vous ayez été.  
Qu'ils *ou* qu'elles aient été.

#### IMPARFAIT.

Que je fusse.  
Que tu fusses.  
Qu'il *ou* qu'elle fût.  
Que nous fussions.  
Que vous fussiez.  
Qu'ils *ou* qu'elles fussent.

#### PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse été.  
Que tu eusses été.  
Qu'il *ou* qu'elle eût été.  
Que nous eussions été.  
Que vous eussiez été.  
Qu'ils *ou* qu'elles eussent été.

### V. — Mode infinitif.

#### PRÉSENT.

Être.

#### PASSÉ.

Avoir été.

### VI. — Mode participe.

#### PRÉSENT.

Êtant.

#### PASSÉ.

Ayant été.

LOCUTIONS A CONJUGUER : Être bon. — Être heureux. — Être malade. — Être en peine. — Être reconnaissant. — Être obligeant.

## 313. Première conjugaison, en ER.

Modèle AIMER (radical AIM, terminaison ER)

## I. — Mode indicatif.

## TEMPS SIMPLES

## PRÉSENT.

J'	aim e.
Tu	aim es.
Il	aim e.
Nous	aim ons.
Vous	aim ez.
Ils	aim ent.

## IMPARFAIT.

J'	aim ais.
Tu	aim ais.
Il	aim ait.
Nous	aim ions.
Vous	aim iez.
Ils	aim aient.

## PASSÉ DÉFINI.

J'	aim ai.
Tu	aim as.
Il	aim a.
Nous	aim âmes.
Vous	aim âtes.
Ils	aim èrent.

## FUTUR.

J'	aim er ai.
Tu	aim er as.
Il	aim er a.
Nous	aim er ons.
Vous	aim er ez.
Ils	aim er ont.

## TEMPS COMPOSÉS

## PASSÉ INDÉFINI.

J'ai	aim é.
Tu as	aim é.
Il a	aim é.
Nous avons	aim é.
Vous avez	aim é.
Ils ont	aim é.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais	aim é.
Tu avais	aim é.
Il avait	aim é.
Nous avions	aim é.
Vous aviez	aim é.
Ils avaient	aim é.

## PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus	aim é.
Tu eus	aim é.
Il eut	aim é.
Nous eûmes	aim é.
Vous eûtes	aim é.
Ils eurent	aim é.

## FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai	aim é.
Tu auras	aim é.
Il aura	aim é.
Nous aurons	aim é.
Vous aurez	aim é.
Ils auront	aim é.

## II. — Mode conditionnel.

## PRÉSENT.

J'	aim er ais.
Tu	aim er ais.
Il	aim er ait.
Nous	aim er ions.
Vous	aim er iez.
Ils	aim er aient.

## PASSÉ.

J'aurais (j'eusse)	aim é.
Tu aurais (tu eusses)	aim é.
Il aurait (il eût)	aim é.
N. aurions (n. eussions)	aim é.
V. auriez (v. eussiez)	aim é.
Ils auraient (ils eussent)	aim é.

## III. — Mode impératif.

PRÉSENT.

.....  
Aim e......  
Aim ons.Aim ez.  
.....

## IV. — Mode subjonctif.

PRÉSENT.

Que j' aim e.  
 Que tu aim es.  
 Qu'il aim e.  
 Que nous aim ions.  
 Que vous aim iez.  
 Qu'ils aim ent.

PASSÉ.

Que j'aie aim é.  
 Que tu aies aim é.  
 Qu'il ait aim é.  
 Que nous ayons aim é.  
 Que vous ayez aim é.  
 Qu'ils aient aim é.

IMPARFAIT.

Que j' aim asse.  
 Que tu aim asses.  
 Qu'il aim ât.  
 Que nous aim assions.  
 Que vous aim assiez.  
 Qu'ils aim assent.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse aim é.  
 Que tu eusses aim é.  
 Qu'il eût aim é.  
 Que nous eussions aim é.  
 Que vous eussiez aim é.  
 Qu'ils eussent aim é.

## V. — Mode infinitif.

PRÉSENT.

Aim er.

PASSÉ.

Avoir aim é.

## VI. — Mode participe.

PRÉSENT.

Aim ant.

PASSÉ.

Aim é, ée ; ayant aim é.

VERBES A CONJUGUER : Chanter. — Parler. — Estimer. —  
 Pardonner. — Consoler. — Adorer. — Garder. — Écouter. —  
 Trouver. — Labourer. — Donner,

## 314. Deuxième conjugaison, en IR.

Modèle FINIR (radical FIN, terminaison IR)

## I. — Mode indicatif.

## TEMPS SIMPLES

## PRÉSENT.

Je	fin	i	s.
Tu	fin	i	s.
Il	fin	i	t.
Nous	fin	iss	ons.
Vous	fin	iss	ez.
Ils	fin	iss	ent.

## IMPARFAIT.

Je	fin	iss	ais.
Tu	fin	iss	ais.
Il	fin	iss	ait.
Nous	fin	iss	ions.
Vous	fin	iss	iez.
Ils	fin	iss	aient.

## PASSÉ DÉFINI.

Je	fin	is.
Tu	fin	is.
Il	fin	it.
Nous	fin	imes.
Vous	fin	ites.
Ils	fin	irent.

## FUTUR.

Je	fin	ir	ai.
Tu	fin	ir	as.
Il	fin	ir	a.
Nous	fin	ir	ons.
Vous	fin	ir	ez.
Ils	fin	ir	ont.

## TEMPS COMPOSÉS

## PASSÉ INDÉFINI.

J'ai	fin	i.
Tu as	fin	i.
Il a	fin	i.
Nous avons	fin	i.
Vous avez	fin	i.
Ils ont	fin	i.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais	fin	i.
Tu avais	fin	i.
Il avait	fin	i.
Nous avions	fin	i.
Vous aviez	fin	i.
Ils avaient	fin	i.

## PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus	fin	i.
Tu eus	fin	i.
Il eut	fin	i.
Nous eûmes	fin	i.
Vous eûtes	fin	i.
Ils eurent	fin	i.

## FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai	fin	i.
Tu auras	fin	i.
Il aura	fin	i.
Nous aurons	fin	i.
Vous aurez	fin	i.
Ils auront	fin	i.

## II. — Mode conditionnel.

## PRÉSENT.

Je	fin	ir	ais.
Tu	fin	ir	ais.
Il	fin	ir	ait.
Nous	fin	ir	ions.
Vous	fin	ir	iez.
Ils	fin	ir	aient.

## PASSÉ.

J'aurais	(j'eusse)	fin	i.
Tu aurais	(tu eusses)	fin	i.
Il aurait	(il eût)	fin	i.
N. aurion	(n. eussions)	fin	i.
V. auriez	(v. eussiez)	fin	i.
Ils auraient	(ils eussent)	fin	i.

## III. — Mode impératif.

PRÉSENT.

.....  
Fin *i* s......  
Fin *iss* ons.Fin *iss* ez.  
.....

## VI. — Mode subjonctif.

PRÉSENT.

Que je fin *iss* e.  
 Que tu fin *iss* es.  
 Qu'il fin *iss* e.  
 Que nous fin *iss* ions.  
 Que vous fin *iss* iez.  
 Qu'ils fin *iss* ent.

PASSÉ.

Que j'aie fin *i*.  
 Que tu aies fin *i*.  
 Qu'il ait fin *i*.  
 Que nous ayons fin *i*.  
 Que vous ayez fin *i*.  
 Qu'ils aient fin *i*.

IMPARFAIT.

Que je fin *isse*.  
 Que tu fin *isses*.  
 Qu'il fin *ît*.  
 Que nous fin *issions*.  
 Que vous fin *issiez*.  
 Qu'ils fin *issent*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fin *i*.  
 Que tu eusses fin *i*.  
 Qu'il eût fin *i*.  
 Que nous eussions fin *i*.  
 Que vous eussiez fin *i*.  
 Qu'ils eussent fin *i*.

## V. — Mode infinitif.

PRÉSENT.

Fin *ir*.

PASSÉ.

Avoir fin *i*.

## VI. — Mode participe.

PRÉSENT.

Fin *iss* ant.

PASSÉ.

Fin *i*, *ie* ; ayant fin *i*.

VERBES A CONJUGUER : Avertir. — Chérir. — Établir. —  
 Faiblir. — Guérir. — Punir. — Choisir. — Accomplir. —  
 Réussir. — Trahir.

## 315. Troisième conjugaison, en OIR.

Modèle RECEVOIR (radical REC-EV, terminaison OIR)

## I. — Mode indicatif.

## TEMPS SIMPLES

## PRÉSENT.

Je	reçoi	s.
Tu	reçoi	s.
Il	reçoi	t.
Nous	recev	ons.
Vous	recev	ez.
Ils	reçoiv	ent.

## IMPARFAIT.

Je	recev	ais.
Tu	recev	ais.
Il	recev	ait.
Nous	recev	ions.
Vous	recev	iez.
Ils	recev	aient.

## PASSÉ DÉFINI.

Je	reç	us.
Tu	reç	us.
Il	reç	ut.
Nous	reç	ûmes.
Vous	reç	ûtes.
Ils	reç	urent.

## FUTUR.

Je	recev	r ai.
Tu	recev	r as.
Il	recev	r a.
Nous	recev	r ons.
Vous	recev	r ez.
Ils	recev	r ont.

## TEMPS COMPOSÉS

## PASSÉ INDÉFINI.

J'ai	reç	u.
Tu as	reç	u.
Il a	reç	u.
Nous avons	reç	u.
Vous avez	reç	u.
Ils ont	reç	u.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais	reç	u.
Tu avais	reç	u.
Il avait	reç	u.
Nous avions	reç	u.
Vous aviez	reç	u.
Ils avaient	reç	u.

## PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus	reç	u.
Tu eus	reç	u.
Il eut	reç	u.
Nous eûmes	reç	u.
Vous eûtes	reç	u.
Ils eurent	reç	u.

## FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai	reç	u.
Tu auras	reç	u.
Il aura	reç	u.
Nous aurons	reç	u.
Vous aurez	reç	u.
Ils auront	reç	u.

## II. — Mode conditionnel.

## PRÉSENT.

Je	recev	r ais.
Tu	recev	r ais.
Il	recev	r ait.
Nous	recev	r ions.
Vous	recev	r iez.
Ils	recev	r aient.

## PASSÉ.

J'aurais	(j'eusse)	reç u.
Tu aurais	(tu eusses)	reç u.
Il aurait	(il eût)	reç u.
N. aurions	(n. eussions)	reç u.
V. auriez	(v. eussiez)	reç u.
Ils auraient	(ils eussent)	reç u.

## III. — Mode impératif.

## PRÉSENT.

Reçois.

Recevez.

Recevez.

## IV. — Mode subjonctif.

## PRÉSENT.

Que je reçoiv **e**.  
 Que tu reçoiv **es**.  
 Qu'il reçoiv **e**.  
 Que nous recev **ions**.  
 Que vous recev **iez**.  
 Qu'ils reçoiv **ent**.

## IMPARFAIT.

Que je reç **usses**.  
 Que tu reç **usses**.  
 Qu'il reç **ût**.  
 Que nous reç **ussions**.  
 Que vous reç **ussiez**.  
 Qu'ils reç **ussent**.

## PASSÉ.

Que j'aie reç **u**.  
 Que tu aies reç **u**.  
 Qu'il ait reç **u**.  
 Que nous ayons reç **u**.  
 Que vous ayez reç **u**.  
 Qu'ils aient reç **u**.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse reç **u**.  
 Que tu eusses reç **u**.  
 Qu'il eût reç **u**.  
 Que nous eussions reç **u**.  
 Que vous eussiez reç **u**.  
 Qu'ils eussent reç **u**.

## V. — Mode infinitif.

## PRÉSENT.

Recevoir.

## PASSÉ.

Avoir reçu.

## VI. — Mode participe.

## PRÉSENT.

Recevant.

## PASSÉ.

Reçu, reçue ; ayant reçu.

VERBES A CONJUGUER : Apercevoir. — Concevoir. — Décevoir. — Percevoir.

## 316. Quatrième conjugaison, en RE.

Modèle ROMPRE (radical ROMP, terminaison RE)

## I. — Mode indicatif.

## TEMPS SIMPLES

## PRÉSENT.

Je	romp s.
Tu	romp s.
Il	romp t.
Nous	romp ons.
Vous	romp ez.
Ils	romp ent.

## IMPARFAIT.

Je	romp ais.
Tu	romp ais.
Il	romp ait.
Nous	romp ions.
Vous	romp iez.
Ils	romp aient.

## PASSÉ DÉFINI.

Je	romp is.
Tu	romp is.
Il	romp it.
Nous	romp îmes.
Vous	romp îtes.
Ils	romp irent.

## FUTUR.

Je	romp r ai.
Tu	romp r as.
Il	romp r a.
Nous	romp r ons.
Vous	romp r ez.
Ils	romp r ont.

## TEMPS COMPOSÉS

## PASSÉ INDÉFINI.

J'ai	romp u.
Tu as	romp u.
Il a	romp u.
Nous avons	romp u.
Vous avez	romp u.
Ils ont	romp u.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais	romp u.
Tu avais	romp u.
Il avait	romp u.
Nous avions	romp u.
Vous aviez	romp u.
Ils avaient	romp u.

## PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus	romp u.
Tu eus	romp u.
Il eut	romp u.
Nous eûmes	romp u.
Vous eûtes	romp u.
Ils eurent	romp u.

## FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai	romp u.
Tu auras	romp u.
Il aura	romp u.
Nous aurons	romp u.
Vous aurez	romp u.
Ils auront	romp u.

## II. — Mode conditionnel.

## PRÉSENT.

Je	romp r ais.
Tu	romp r ais.
Il	romp r ait.
Nous	romp r ions.
Vous	romp r iez.
Ils	romp r aient.

## PASSÉ.

J'aurais (j'eusse)	romp u.
Tu aurais (tu eusses)	romp u.
Il aurait (il eût)	romp u.
N. aurions (n.eussions)	romp u.
V. auriez (v. eussiez)	romp u.
Ils auraient (ils eussent)	romp u.

## III. — Mode impératif.

## PRÉSENT.

.....  
 Romp s.  
 .....  
 Romp ons.  
 Romp ez.  
 .....

## IV. — Mode subjonctif.

## PRÉSENT.

Que je romp e.  
 Que tu romp es.  
 Qu'il romp e.  
 Que nous romp ions.  
 Que vous romp iez.  
 Qu'ils romp ent.

## PASSÉ.

Que j'aie romp u.  
 Que tu aies romp u.  
 Qu'il ait romp u.  
 Que nous ayons romp u.  
 Que vous ayez romp u.  
 Qu'ils aient romp u.

## IMPARFAIT.

Que je romp isse.  
 Que tu romp isses.  
 Qu'il romp it.  
 Que nous romp issions.  
 Que vous romp issiez.  
 Qu'ils romp issent.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse romp u.  
 Que tu eusses romp u.  
 Qu'il eût romp u.  
 Que nous eussions romp u.  
 Que vous eussiez romp u.  
 Qu'ils eussent romp u.

## V. — Mode infinitif.

## PRÉSENT.

Romp re.

## PASSÉ.

Avoir romp u.

## VI. — Mode participe.

## PRÉSENT.

Romp ant.

## PASSÉ.

Romp u, rompue; ayant rompu.

### Accord de l'attribut avec le sujet.

317. On appelle **attribut** l'adjectif qui accompagne le verbe *être*. Ex. : *Dieu est éternel*. — *Les Canadiens sont hospitaliers*.

*Éternel* est l'attribut de *Dieu* ; *hospitaliers* est l'attribut de *Canadiens*.

318. L'attribut se met au même genre et au même nombre que le sujet du verbe *être* et suit les mêmes règles d'accord que l'adjectif. Ex. : *Le renard est rusé*. — *La panthère est cruelle*. — *La poule et le lièvre sont craintifs*.

NOTE. — L'attribut est le plus souvent un *adjectif qualificatif*. L'attribut peut parfois être un *participe*, un *nom*, un *pronom*, et même un *infinitif*. Ex. : *Le paresseux sera puni* (participe). — *Le Canada est notre patrie* (nom). — *Ce livre est le mien* (pronom). — *Vouloir, c'est pouvoir* (infinitif).

### Accord du verbe avec le sujet.

319. Tout verbe à un mode personnel s'accorde en nombre et en personne avec son **sujet**, qu'il en soit précédé ou suivi. Ex. : *Tu aimes; chantent-ils ?*

*Aimes* est au singulier et à la seconde personne, parce que son sujet, *tu*, est au singulier et à la seconde personne.

*Chantent* est au pluriel et à la troisième personne, parce que son sujet, *ils*, est au pluriel et à la troisième personne.

320. Tout verbe qui a deux ou plusieurs sujets se met au pluriel. Ex. : *Le ciel et la terre annoncent la gloire de Dieu*. — *Paris et Londres sont les deux plus grandes villes de l'Europe*.

Si les sujets sont de différentes personnes, le verbe se met au pluriel et à la personne qui a la priorité. La première personne a la priorité sur les deux autres, et la seconde sur la troisième. Ex. : *Lui et moi, resterons ici*. — *Toi, ta femme et tes enfants, irez à la campagne*.

321. Quand le sujet est le pronom relatif **qui**, le verbe s'accorde avec l'**antécédent** du relatif qui est toujours du même nombre et de la même personne que le pronom relatif. Ex. : *C'est moi qui*

*suis malade. — C'est toi qui es malade. — C'est lui qui est malade. — C'est nous qui sommes malades. — C'est vous qui êtes malades. — Ce sont eux qui sont malades.*

### Remarques générales sur les verbes.

**322.** Dans *tous* les verbes, à *tous* les temps, la **2e** personne du **singulier** se termine par une **s**. Ex. : *Tu aimes, tu finiras.* Il n'y a d'exception que pour l'**impératif** des verbes de la première conjugaison, et de quelques autres verbes : *aime, aie, va, sache, cueille, etc.* Mais l'**s** reparait, même à ce mode, quand ces verbes sont suivis des mots *en* et *y* : *parles-en, aies-en, vas-y.*

HIST. — L'**s** en français est, comme en latin, la caractéristique de la deuxième personne du singulier.

Il n'y a pas d'**s** à la deuxième personne du singulier de l'**impératif**, parce que l'**impératif** latin n'en a pas. Mais, par raison d'euphonie, et par analogie avec les autres secondes personnes, l'emploi de l'**s** s'est généralisé aux trois dernières conjugaisons.

**323.** Dans *tous* les verbes, les trois personnes du singulier du **présent du subjonctif** prennent un **e** muet. Ex. : *Que je croie, que tu marches, qu'il coure.*

Les verbes *avoir* et *être* font seuls exception : *qu'il ait ; que je sois, que tu sois, qu'il soit.*

**324.** Dans *tous* les verbes, la troisième personne du singulier de l'**imparfait du subjonctif** prend toujours l'accent circonflexe ; celle du passé défini ne le prend jamais. Ex. : *Qu'il eût, qu'il fût, qu'il aimât, qu'il rendit ; il eut, il fut, il aima, il rendit.*

*Il aima*, passé défini, ne prend pas de *t*. Il en est de même dans tous les verbes de la première conjugaison.

A la 3e personne du singulier de l'**imparfait du subjonctif**, il y a un accent circonflexe sur la terminaison, par suite d'une contraction : *qu'il fût*, autrefois *qu'il fust* ; *qu'il aimât*, autrefois *qu'il aimast*.

**325.** Dans la *première* conjugaison, au **futur** et au **conditionnel**, il y a toujours un **e** muet qui

précède la terminaison *rai* ou *rais*. Ex. : Aimer, *j'aimerai, j'aimerais*.

On maintient l'*e* dans les futurs et conditionnels tels que *oubliera, oublierait, essuiera, essuierait*, pour conserver une régularité factice dans la conjugaison.

Dans les autres conjugaisons, il n'y a pas d'*e* muet devant la terminaison. Ex. : Finir, *je finirai, je finirais* ; conclure, *je conclurai, je conclurais*.

REMARQUES HISTORIQUES PARTICULIÈRES SUR LES  
TERMINAISONS DE QUELQUES TEMPS.

*Imparfait de l'indicatif.* — Autrefois l'imparfait s'écrivait toujours par *ois* (*j'aimois, tu aimois, il aimoit, ils aimoient*) au lieu de *ais*. Ce fut Voltaire qui fit prévaloir l'orthographe en *ais* ; l'Académie ne l'adopta qu'en 1835.

*Passé défini.* — La troisième personne du singulier s'écrivait autrefois *il aimat*, avec un *t* final. Ce *t* reparait, comme au présent de l'indicatif, dans la forme interrogative : *aima-t-il ?*

L'accent circonflexe qui se trouve sur la première et la deuxième personne du pluriel s'explique par la contraction des terminaisons *asmes, ismes, astes, istes* (du latin *avimus, ivimus, astis, istis*), en usage jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle.

*Futur simple.* — Le futur s'est formé en ajoutant à l'infinitif du verbe le présent de l'indicatif du verbe *avoir* (*ai, as, a, etc.*). *Je chanterai* équivalait donc littéralement à *chanter ai*, c'est-à-dire *j'ai à chanter*.

A proprement parler, le futur n'est pas un temps simple, c'est-à-dire venant directement d'un temps latin correspondant, mais un temps composé d'un verbe et d'un auxiliaire.

*Conditionnel.* — Le conditionnel s'est formé, comme le futur, en ajoutant à l'infinitif du verbe l'imparfait de l'indicatif du verbe *avoir* (*avais, avait, etc.*), et en supprimant *av*, pour la rapidité de la prononciation.

Dans la troisième conjugaison, c'est l'infinitif du dialecte normand qui a formé le futur et le conditionnel. Les infinitifs *voir, recevoir, devoir, pouvoir, savoir, etc.*, étaient dans le dialecte de la Normandie, *veer, recever, dever, pouer, saver, etc.*, d'où se sont formés, après avoir subi une contraction et avoir pris *ai*, *ais* : *je verrai, je recevrai, je devrais, je pourrais, etc.*

AUTRES REMARQUES HISTORIQUES.

Dans le vieux français, on ne mettait pas d'*s* à la première personne du singulier, parce qu'il n'y en a pas en latin ; on disait : *j'aim, je li, je reçoï, je rend*. Ce n'est qu'au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle que l'*s* s'est introduite dans les trois dernières conjugaisons, et cela, par analogie avec la deuxième

personne, disent plusieurs grammairiens. Certains grammairiens modernes enseignent que cette *s* a eu son point de départ dans les verbes où elle appartient au radical.

Dans la vieille langue, il y avait un *t* à la troisième personne du singulier dans toutes les conjugaisons, même dans la première, parce qu'en latin le *t* est la caractéristique de la troisième personne. Ainsi le vieux français disait : *il aime*, *il aimat*, *il aimerat*. Plus tard, le *t* de *il aime* disparut (parce qu'il était muet), mais, suivant certains grammairiens, il persista dans la forme interrogative (parce que dans ce cas, il était sonore et euphonique). Au seizième siècle, on sépara, disent ces mêmes grammairiens, par un tiret, ce *t* du mot dont il faisait partie, et on écrivit *aime-t-il ?* au lieu de la vieille forme *aimet-il ?*

M. A. Darmesteter n'admet pas cette explication, parce que le *t* euphonique ne paraît guère qu'à partir du xv<sup>e</sup> siècle, et le *t* de *aimet* était tombé à la fin du x<sup>e</sup> siècle. En fait, dit-il, il y a simplement une action analogique venue des verbes des trois dernières conjugaisons pour la 3<sup>e</sup> pers. du singulier du présent ; de la 3<sup>e</sup> pers. sing. de l'imparfait de l'indicatif et des 3<sup>es</sup> pers. plur. de toutes les conjugaisons.

On a voulu voir dans la désinence *ons*, qui se trouve dans tous les temps (sauf au passé défini), à la première personne du pluriel, un emprunt fait au verbe *être*, qui l'aurait altérée pour lui-même. On a eu successivement : *nous soms*, *sons*, *somes*, *sommes* (sumus). Avec cette désinence on a fait : *nous chantons*, au lieu de *chantains* (cantamus). L'*i* qui s'y ajoute à plusieurs temps provient d'un *e* ou d'un *i* en hiatus dans la désinence latine. Ainsi les désinences *abamus*, *ebamus*, *ibamus*, devenaient *eamus*, *iamus*, *iens*.

La deuxième personne du pluriel était terminée par *ets* (du latin *atis*) dans le vieux français. Mais comme à la fin des mots on remplaçait souvent *ts*, *ds*, par leur équivalent *z*, on agit de même pour la deuxième personne du pluriel.

La finale muette *ent* de la troisième personne du pluriel est formée de la terminaison latine *ant*, qui est toujours inaccentuée en latin.

### Remarques particulières sur chacune des quatre conjugaisons.

#### ✓ Verbes de la première conjugaison.

**326.** Les verbes terminés à l'infinitif par *cer* prennent une cédille sous le *c* devant les voyelles *a* et *o*. Ex. : Lancer, *je lançais* ; percer, *nous perçons*.

On met une cédille pour conserver à la consonne finale du radical une prononciation uniforme dans tout le cours de la conjugaison.

**327.** Les verbes terminés à l'infinitif par **ger** prennent un *e* muet après le *g* devant les voyelles *a* et *o*. Ex. : Juger, *je jugeais, nous jugeons*.

On met cet *e* muet pour conserver la prononciation du radical.

**328.** Les verbes qui ont un **e** muet à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif, changent cet *e* muet en *è* ouvert devant une syllabe muette. Ex. : Peser, *je pèse* ; achever, *j'achève*.

La langue française n'admet pas deux syllabes muettes de suite à la fin des mots. On transforme l'*e* muet en *è* ouvert pour marquer que cet *e* muet est devenu sonore.

**329.** Le plus généralement, les verbes terminés à l'infinitif par **eler**, **eter**, doublent la consonne *l* ou *t* devant une syllabe muette. Ex. : Appeler, *j'appelle* ; jeter, *je jetterai*.

Cependant, d'après l'Académie, *bourreler*, *celer*, *congeler*, *déceler*, *dégeler*, *écarteler*, *geler*, *harceler*, *marteler*, *modeler*, *peler*, *acheter*, *becqueter*, *crocheter*, *décolleter*, *épousseter*, *étiqueter*, *racheter*, ne doublent pas la consonne *l* ou *t*, mais ils prennent un accent grave sur l'*e*. Ex. : *J'achète, je pèlerai*.

Le redoublement de la consonne rend l'*e* grave.

**330.** Les verbes qui ont un **é** fermé à l'avant-dernière syllabe changent cet *é* fermé en *è* ouvert devant une syllabe muette. Ex. : Répéter, *je répète* ; protéger, *je protège*.

Cependant l'Académie maintient l'accent aigu au futur et au conditionnel : *je posséderai, je compléterai*.

La syllabe accentuée devant être aussi sonore que possible, on change cet *é* fermé en *è* ouvert.

**331.** Les verbes terminés à l'infinitif par **oyer**, **uyer**, changent l'*y* en *i* devant un *e* muet. Ex. : Employer, *j'emploie, j'emploierai* ; essuyer, *il essuie, il essuiera*.

**332.** Les verbes terminés à l'infinitif par **ayer** prennent indifféremment *y* ou *i* devant un *e* muet. Ex. : Payer, *je paie* ou *je paye, je paierai* ou *je payerai*.

**333. Remarque I.** — Les verbes en *yer* ont naturellement un *y* et un *i* (*yions, yiez*) aux deux premières personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. L'*y* et l'*i* proviennent de la rencontre de l'*y* qui termine le radical et de l'*i* qui commence la terminaison. Ex. : Ployer, *nous ployions, vous ployiez, que nous ployions, que vous ployiez.*

**334. Remarque II.** — Les auxiliaires *avoir* et *être* ont simplement un *y* aux deux premières personnes du pluriel du présent du subjonctif : *que nous ayons, que vous ayez; que nous soyons, que vous soyez.*

**335. Remarque III.** — Les verbes en *ier* ont naturellement deux *i* de suite aux deux premières personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. Les deux *i* proviennent de la rencontre de l'*i* qui termine le radical et de l'*i* qui commence la terminaison. Ex. : Prier, *nous priions, vous priiez, que nous priions, que vous priiez.*

*Verbes de la deuxième conjugaison.*

**336.** La plupart des verbes en *ir* ont le radical renforcé à certains temps par la syllabe *iss*. Ex. : Finir, *nous finissons, finissons, je finissais, que je finisse, finissant.*

Une trentaine de verbes seulement n'intercalent pas la syllabe *iss* entre le radical et la terminaison : sentir, *nous sentons, sentons, je sentais, que je sente, sentant.*

La particule *iss*, qui s'intercale entre le radical et la terminaison à différents modes, vient des formes *esco, isco*, que présentent les verbes *inchoatifs* latins ; formes qui se sont généralisées dans le passage de la langue latine au français. Ex. : *Floresco, je fleuris; gémisco, je gémiss.*

**337.** Trois verbes de la deuxième conjugaison donnent lieu à des remarques particulières : *bénir, haïr, fleurir.*

1° **Bénir** a deux participes passés : *béni* et *bénit*.

*Bénit*, *bénite*, se dit des choses consacrées par une cérémonie religieuse, et ne s'emploie que comme adjectif ou avec l'auxiliaire *être*. Ex. : *Du pain bénit, de l'eau bénite, une médaille bénite ; les drapeaux ont été bénits.* (Acad.)

*Béni*, *bénie*, s'emploie dans tous les autres cas. Ex. : *Une maison bénie du ciel ; notre peuple est béni de Dieu ; le prêtre a béni les drapeaux.*

De même que *dictum* a donné *dit*, *benedictum* donna à l'origine *bénit*. Dans la suite, la conjugaison du verbe *bénir* s'étant assimilée en français à celle de *finir*, on créa un participe passé en *i* (*béni*) par analogie avec *fini*.

2° **Haïr** conserve le tréma sur l'*i* dans toute sa conjugaison, excepté aux trois personnes du singulier de l'indicatif présent (*je hais, tu hais, il hait*) et à la deuxième personne du singulier de l'impératif (*hais*).

Le tréma remplace l'accent circonflexe au passé défini et à l'imparfait du subjonctif : *nous haïmes, vous haïtes, qu'il haït*.

3° **Fleurir** est régulier lorsqu'il est employé au sens propre (*être en fleurs*). Quand il est pris au sens figuré (*prosperer*), il fait souvent *florissait* à l'imparfait de l'indicatif, et toujours *florissant* au participe présent. Ex. : *Athènes florissait sous Périclès.* (Acad.) — *Notre commerce est florissant.*

NOTE. — Au sens figuré, et avec les noms d'objets inanimés, l'Académie emploie indifféremment *florissait* ou *fleurissait* à l'imparfait ; mais avec un nom de personne, de peuple, de ville ou d'état, elle n'admet que *florissait*. Ex. : *Les arts fleurissaient ou florissaient sous le règne de ce prince.* (Acad.)

*Florissant, florissait*, sont des débris de l'ancien verbe *florir* (du latin *florere*), aujourd'hui inusité. Quant à *fleurir*, verbe d'origine plus récente, il dérive directement du mot *fleur*. Ce n'est qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle que l'usage a donné à chacun de ces verbes un sens spécial.

#### *Verbes de la troisième conjugaison.*

338. Les verbes *devoir, redevoir* et *mouvoir* prennent un accent circonflexe au participe passé, mais seulement au masculin singulier. Ex. : *Dû, redû, mù ; dus, redue, mue, mues.*

Le vieux français disait *deü, meü*, qui sont devenus par contraction *dü, mü*.

REMARQUE. — Excepté *boire* et *croire*, tous les verbes dont le son final fait *oir*, appartiennent à la troisième conjugaison.

### *Verbes de la quatrième conjugaison.*

339. Les verbes en **andre**, **endre**, **ondre**, **ordre**, **erdre**, conservent le *d* de leur radical au singulier du présent de l'indicatif, mais ils ne prennent pas le *t* caractéristique de la 3<sup>e</sup> personne. Ex. : *Rendre*, *je rends*, *tu rends*, *il rend* ; *tordre*, *je tords*, *tu tords*, *il tord*.

Le *t* a disparu après les radicaux terminés par un *d* parce qu'il devenait inutile.

340. Les verbes en **aître** et en **oître** conservent l'accent circonflexe sur l'*i* du radical lorsque cet *i* est suivi d'un *t*. Ex. : *Il connaît*, *il connaîtra*, *je connaîtrais* ; *il accroit*, *j'accroîtrai*.

Le verbe *plaire* et ses composés prend l'accent circonflexe sur l'*i*, quand cet *i* est suivi d'un *t* : *il plaît*, *il déplaît*.

Cet accent circonflexe remplace une *s* supprimée : *cognoïstre*.

### Différentes espèces de verbes.

341. Il y a deux sortes de verbes : le verbe substantif et les verbes attributifs.

342. Le verbe **substantif** est le verbe *être*. Ex. : *Dieu est éternel*.

343. Le verbe **attributif** est celui qui contient à la fois le verbe *être* et l'*attribut*. Ex. : *Je lis*, équivalent à *je suis lisant*.

### Différentes espèces de verbes attributifs.

344. Dans la pratique, on distingue généralement cinq sortes de verbes attributifs : le verbe transitif ou actif, le verbe intransitif ou neutre, le verbe passif, le verbe pronominal ou réfléchi, et le verbe impersonnel ou unipersonnel.

**345.** Le verbe **transitif** ou *actif* est celui qui exprime une action *faite* par le sujet et qui a ou qui peut avoir un *complément direct*. Ex. : *L'élève aime son maître.*

On reconnaît qu'un verbe est *transitif* quand on peut le faire suivre des mots *quelqu'un* ou *quelque chose*. Ainsi *aimer*, *écrire* sont des verbes transitifs, car on peut dire : *aimer quelqu'un*, *écrire quelque chose*.

Tous les verbes transitifs se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir* dans leurs temps composés.

REMARQUE. — La plupart des grammairiens admettent que le verbe transitif peut prendre trois formes ou *voix*, appelées : *voix active*, *voix passive* et *voix pronominale*.

La *voix active* est celle que prend le verbe lorsque le sujet *fait* l'action : *Je frappe*.

La *voix passive* est celle que prend le verbe lorsque le sujet *subit* l'action : *Je suis frappé*.

La *voix pronominale* est celle que prend le verbe lorsque le sujet *fait et subit* l'action en même temps : *Je me frappe*.

NOTE. — La *voix pronominale* s'emploie souvent pour la *voix passive*. Ex. : *Le verre se coupe avec le diamant*, pour *le verre est coupé avec le diamant*.

**346.** Le verbe **intransitif** ou *neutre* est celui qui exprime une *action* ou un *état* du sujet, mais qui ne peut *jamais* avoir de *complément direct*. Ex. : *Il succède à son père.* — *Le juste dort tranquille.*

On reconnaît qu'un verbe est *intransitif* quand on ne peut le faire suivre des mots *quelqu'un* ou *quelque chose*. Ainsi *succéder*, *dormir* sont des verbes intransitifs, parce qu'on ne peut pas dire : *succéder quelqu'un*, *dormir quelque chose*.

La plupart des verbes intransitifs se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir* dans leurs temps composés. Toutefois, plusieurs verbes intransitifs se conjuguent toujours avec l'auxiliaire *être*, tels sont : *aller*, *arriver*, *décéder*, *mourir*, *venir*, etc.

**347.** Le verbe **passif** est celui qui exprime une action *reçue* ou *soufferte* par le sujet. Ex. : *Le maître est aimé de l'élève.*

Les verbes passifs n'ont qu'une seule forme de conjugaison. Ils se conjuguent, dans tous leurs temps, avec l'auxiliaire *être* et le participe passé du verbe que l'on veut conjuguer.

NOTE. — Sans changer le sens de la phrase, on peut changer un verbe transitif en verbe passif en prenant le complément direct du verbe transitif pour en faire le sujet du verbe passif, et le sujet pour en faire le complément indirect. Ex. : *Dieu a créé le monde ; le monde a été créé par Dieu.*

Le verbe intransitif n'ayant pas de complément direct ne peut se changer en verbe passif. *Obéir* fait exception.

**348.** Le verbe **pronominal** ou *réfléchi* est celui qui exprime une action *faite et reçue* par le sujet. Il se conjugue dans tous ses temps avec *deux pronoms* de la même personne. Ex. : *Je me vante, c'est-à-dire je vante moi ; tu te blesses, c'est-à-dire tu blesses toi.*

Les verbes pronominaux se conjuguent dans leurs temps composés avec l'auxiliaire *être*, employé, dit-on, pour *avoir*. Ex. : *Je me suis blessé, c'est-à-dire j'ai blessé moi.*

NOTES I. — A la troisième personne, le sujet de ces verbes peut être un *nom* au lieu d'être un pronom : *Pierre se repent.*

II. Ces verbes n'ont qu'un pronom à l'impératif et à l'infinitif.

**349:** Le verbe **impersonnel** ou *unipersonnel* est celui qui ne s'emploie qu'à la *troisième* personne du singulier de chaque temps, ou encore, celui dont l'action ne se rapporte à aucun sujet déterminé. Ex. : *Il pleut, il grêle, il faut.*

Dans les verbes impersonnels, le pronom *il* n'est pas réellement sujet, mais une sorte de pronom indéfini ou neutre ; c'est pourquoi, on l'appelle sujet *apparent*.

## 350. Conjugaison passive.

Modèle ÊTRE AIMÉ

## I. — Mode indicatif.

PRÉSENT.		PASSÉ INDÉFINI.	
Je suis	aim é.	J'ai été	aim é.
Tu es	aim é.	Tu as été	aim é.
Il est	aim é.	Il a été	aim é.
Nous sommes	aim és.	Nous avons été	aim és.
Vous êtes	aim és.	Vous avez été	aim és.
Ils sont	aim és.	Ils ont été	aim és.
IMPARFAIT.		PLUS-QUE-PARFAIT.	
J'étais	aim é.	J'avais été	aim é.
Tu étais	aim é.	Tu avais été	aim é.
Il était	aim é.	Il avait été	aim é.
Nous étions	aim és.	Nous avions été	aim és.
Vous étiez	aim és.	Vous aviez été	aim és.
Ils étaient	aim és.	Ils avaient été	aim és.
PASSÉ DÉFINI.		PASSÉ ANTÉRIEUR.	
Je fus	aim é.	J'eus été	aim é.
Tu fus	aim é.	Tu eus été	aim é.
Il fut	aim é.	Il eut été	aim é.
Nous fûmes	aim és.	Nous eûmes été	aim és.
Vous fûtes	aim és.	Vous eûtes été	aim és.
Ils furent	aim és.	Ils eurent été	aim és.
FUTUR.		FUTUR ANTÉRIEUR.	
Je serai	aim é.	J'aurai été	aim é.
Tu seras	aim é.	Tu auras été	aim é.
Il sera	aim é.	Il aura été	aim é.
Nous serons	aim és.	Nous aurons été	aim és.
Vous serez	aim és.	Vous aurez été	aim és.
Ils seront	aim és.	Ils auront été	aim és.

## II. — Mode conditionnel.

PRÉSENT.		PASSÉ.	
Je serais	aim é.	J'aurais (eusse) été	aim é.
Tu serais	aim é.	Tu aurais (eusses) été	aim é.
Il serait	aim é.	Il aurait (eût) été	aim é.
Nous serions	aim és.	N. aurions (eussions) été	aim és.
Vous seriez	aim és.	V. auriez (eussiez) été	aim és.
Ils seraient	aim és.	Ils auraient (eussent) été	aim és.

## III. — Mode impératif.

## PRÉSENT.

.....  
Sois aim é.

.....  
Soyons aim és.  
Soyez aim és.  
.....

## IV. — Mode subjonctif.

## PRÉSENT.

Que je sois aim é.  
Que tu sois aim é.  
Qu'il soit aim é.  
Que nous soyons aim és.  
Que vous soyez aim és.  
Qu'ils soient aim és.

## PASSÉ.

Que j'aie été aim é.  
Que tu aies été aim é.  
Qu'il ait été aim é.  
Que nous ayons été aim és.  
Que vous ayez été aim és.  
Qu'ils aient été aim és.

## IMPARFAIT.

Que je fusse aim é.  
Que tu fusses aim é.  
Qu'il fût aim é.  
Que nous fussions aim és.  
Que vous fussiez aim és.  
Qu'ils fussent aim és.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été aim é.  
Que tu eusses été aim é.  
Qu'il eût été aim é.  
Que nous eussions été aim és.  
Que vous eussiez été aim és.  
Qu'ils eussent été aim és.

## V. — Mode infinitif.

## PRÉSENT.

Être aim é.

## PASSÉ.

Avoir été aim é.

## VI. — Mode participe.

## PRÉSENT.

Étant aim é.

## PASSÉ.

Aim é, ayant été aim é.

VERBES A CONJUGUER. — 1° *Sujet masculin* : Être loué. — Être appelé. — Être puni. — Être averti. — Être reçu. — Être aperçu. — Être perdu. — Être connu.

2° *Sujet féminin* : Être occupée. — Être servie. — Être déçue. — Être crue.

## 351. Conjugaison du verbe intransitif.

Modèle PARTIR

## I. — Mode indicatif.

TEMPS SIMPLES		TEMPS COMPOSÉS	
PRÉSENT.		PASSÉ INDÉFINI.	
Je	par <b>s.</b>	Je suis	part <b>i.</b>
Tu	par <b>s.</b>	Tu es	part <b>i.</b>
Il	par <b>t.</b>	Il est	part <b>i.</b>
Nous	part <b>ons.</b>	Nous sommes	part <b>is.</b>
Vous	part <b>ez.</b>	Vous êtes	part <b>is.</b>
Ils	part <b>ent.</b>	Ils sont	part <b>is.</b>
IMPARFAIT.		PLUS-QUE-PARFAIT.	
Je	part <b>ais.</b>	J'étais	part <b>i.</b>
Tu	part <b>ais.</b>	Tu étais	part <b>i.</b>
Il	part <b>ait.</b>	Il était	part <b>i.</b>
Nous	part <b>ions.</b>	Nous étions	part <b>is.</b>
Vous	part <b>iez.</b>	Vous étiez	part <b>is.</b>
Ils	part <b>aient.</b>	Ils étaient	part <b>is.</b>
PASSÉ DÉFINI.		PASSÉ ANTÉRIEUR.	
Je	part <b>is.</b>	Je fus	part <b>i.</b>
Tu	part <b>is.</b>	Tu fus	part <b>i.</b>
Il	part <b>it.</b>	Il fut	part <b>i.</b>
Nous	part <b>îmes.</b>	Nous fûmes	part <b>is.</b>
Vous	part <b>îtes.</b>	Vous fûtes	part <b>is.</b>
Ils	part <b>irent.</b>	Ils furent	part <b>is.</b>
FUTUR.		FUTUR ANTÉRIEUR.	
Je	part <b>ir ai.</b>	Je serai	part <b>i.</b>
Tu	part <b>ir as.</b>	Tu seras	part <b>i.</b>
Il	part <b>ir a.</b>	Il sera	part <b>i.</b>
Nous	part <b>ir ons.</b>	Nous serons	part <b>is.</b>
Vous	part <b>ir ez.</b>	Vous serez	part <b>is.</b>
Ils	part <b>ir ont.</b>	Ils seront	part <b>is.</b>

## II. — Mode conditionnel.

PRÉSENT.		PASSÉ.	
Je	part <b>ir ais.</b>	Je serais	(je fusse) part <b>i.</b>
Tu	part <b>ir ais.</b>	Tu serais	(tu fusses) part <b>i.</b>
Il	part <b>ir ait.</b>	Il serait	(il fût) part <b>i.</b>
Nous	part <b>ir ions.</b>	N. serions	(n. fussions) part <b>is.</b>
Vous	part <b>ir iez.</b>	Vous seriez	(v. fussiez) part <b>is.</b>
Ils	part <b>ir aient.</b>	Ils seraient	(ils fussent) part <b>is.</b>

## III. — Mode impératif.

## PRÉSENT.

.....  
 Par s.  
 .....  
 Part ons.  
 Part ez.  
 .....

## IV. — Mode subjonctif.

## PRÉSENT.

Que je part e.  
 Que tu part es.  
 Qu'il part e.  
 Que nous part ions.  
 Que vous part iez.  
 Qu'ils part ent.

## PASSÉ.

Que je sois part i.  
 Que tu sois part i.  
 Qu'il soit part i.  
 Que nous soyons part is.  
 Que vous soyez part is.  
 Qu'ils soient part is.

## IMPARFAIT.

Que je part isse.  
 Que tu part isses.  
 Qu'il part it.  
 Que nous part issions.  
 Que vous part issiez.  
 Qu'ils part issent.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse part i.  
 Que tu fusses part i.  
 Qu'il fût part i.  
 Que nous fussions part is.  
 Que vous fussiez part is.  
 Qu'ils fussent part is.

## V. — Mode infinitif.

## PRÉSENT.

Part ir.

## PASSÉ.

Être part i.

## VI. — Mode participe.

## PRÉSENT.

Part ant.

## PASSÉ.

Part i, part ie ; étant part i.

VERBES A CONJUGUER. — 1° Avec ÊTRE : Aller. — Venir.  
 — Arriver. — Sortir. — Naître.

2° Avec AVOIR : Succéder. — Nuire. — Courir. — Périr.

NOTA. — Les verbes neutres qui prennent l'auxiliaire *avoir* se conjuguent exactement comme les quatre modèles des verbes réguliers.

## 352. Conjugaison du verbe pronominal.

Modèle SE REPENTIR

## I. — Mode indicatif.

PRÉSENT.		PASSÉ INDÉFINI.	
Je me	repent <b>s.</b>	Je me suis	repent <b>i.</b>
Tu te	repent <b>s.</b>	Tu t'es	repent <b>i.</b>
Il se	repent <b>t.</b>	Il s'est	repent <b>i.</b>
Nous nous	repent <b>ons.</b>	Nous nous sommes	repent <b>is.</b>
Vous vous	repent <b>ez.</b>	Vous vous êtes	repent <b>is.</b>
Ils se	repent <b>ent.</b>	Ils se sont	repent <b>is.</b>
IMPARFAIT.		PLUS-QUE-PARFAIT.	
Je me	repent <b>ais.</b>	Je m'étais	repent <b>i.</b>
Tu te	repent <b>ais.</b>	Tu t'étais	repent <b>i.</b>
Il se	repent <b>ait.</b>	Il s'était	repent <b>i.</b>
Nous nous	repent <b>ions.</b>	Nous nous étions	repent <b>is.</b>
Vous vous	repent <b>iez.</b>	Vous vous étiez	repent <b>is.</b>
Ils se	repent <b>aient.</b>	Ils s'étaient	repent <b>is.</b>
PASSÉ DÉFINI.		PASSÉ ANTÉRIEUR.	
Je me	repent <b>is.</b>	Je me fus	repent <b>i.</b>
Tu te	repent <b>is.</b>	Tu te fus	repent <b>i.</b>
Il se	repent <b>it.</b>	Il se fut	repent <b>i.</b>
Nous nous	repent <b>imes.</b>	Nous nous fûmes	repent <b>is.</b>
Vous vous	repent <b>îtes.</b>	Vous vous fûtes	repent <b>is.</b>
Ils se	repent <b>irent.</b>	Ils se furent	repent <b>is.</b>
FUTUR.		FUTUR ANTÉRIEUR.	
Je me	repent <i>ir</i> <b>ai.</b>	Je me serai	repent <b>i.</b>
Tu te	repent <i>ir</i> <b>as.</b>	Tu te seras	repent <b>i.</b>
Il se	repent <i>ir</i> <b>a.</b>	Il se sera	repent <b>i.</b>
Nous nous	repent <i>ir</i> <b>ons.</b>	Nous nous serons	repent <b>is.</b>
Vous vous	repent <i>ir</i> <b>ez.</b>	Vous vous serez	repent <b>is.</b>
Ils se	repent <i>ir</i> <b>ont.</b>	Ils se seront	repent <b>is.</b>

## II. — Mode conditionnel.

PRÉSENT.		PASSÉ.	
Je me	repent <i>ir</i> <b>ais.</b>	Je me serais (fusse)	repent <b>i.</b>
Tu te	repent <i>ir</i> <b>ais.</b>	Tu te serais (fusses)	repent <b>i.</b>
Il se	repent <i>ir</i> <b>ait.</b>	Il se serait (fût)	repent <b>i.</b>
Nous nous	repent <i>ir</i> <b>ions.</b>	N. n. serions (fussions)	repent <b>is.</b>
Vous vous	repent <i>ir</i> <b>iez.</b>	V. v. seriez (fussiez)	repent <b>is.</b>
Ils se	repent <i>ir</i> <b>aient.</b>	Ils se seraient (fussent)	repent <b>is.</b>

## III. — Mode impératif.

## PRÉSENT.

.....  
Repen **s**-toi.  
.....

Repent **ons**-nous.

Repent **ez**-vous.  
.....

## IV. — Mode subjonctif.

## PRÉSENT.

## PASSÉ.

Que je me	repent <b>e</b> .	Que je me sois	repent <b>i</b> .
Que tu te	repent <b>es</b> .	Que tu te sois	repent <b>i</b> .
Qu'il se	repent <b>e</b> .	Qu'il se soit	repent <b>i</b> .
Que nous nous	repent <b>ions</b> .	Q. nous nous soyons	repent <b>is</b> .
Que vous vous	repent <b>iez</b> .	Que vous vous soyez	repent <b>is</b> .
Qu'ils se	repent <b>ent</b> .	Qu'ils se soient	repent <b>is</b> .

## IMPARFAIT.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me	repent <b>isse</b> .	Que je me fusse	repent <b>i</b> .
Que tu te	repent <b>isses</b> .	Que tu te fusses	repent <b>i</b> .
Qu'il se	repent <b>ît</b> .	Qu'il se fût	repent <b>i</b> .
Que nous nous	repent <b>issions</b> .	Que n. nous fussions	repent <b>is</b> .
Que vous vous	repent <b>issiez</b> .	Que v. vous fussiez	repent <b>is</b> .
Qu'ils se	repent <b>issent</b> .	Qu'ils se fussent	repent <b>is</b> .

## V. — Mode infinitif.

## PRÉSENT.

## PASSÉ.

Se repent **ir**.

S'être repent **i**.

## VI. — Mode participe.

## PRÉSENT.

## PASSÉ.

Se repent **ant**.

Repent **i, ie**, s'étant repent **i**.

VERBES A CONJUGUER : Se vanter. — Se blesser. — Se rafraîchir. — S'évanouir. — S'emparer. — S'endormir.

**353. Conjugaison du verbe impersonnel.**

Modèle TONNER (radical TONN, terminaison ER)

**TEMPS SIMPLES****TEMPS COMPOSÉS****I. — Mode indicatif.**

	PRÉSENT		PASSÉ INDÉFINI
Il tonn	e.	Il a tonn	é.
	IMPARFAIT.		PLUS-QUE-PARFAIT.
Il tonn	ait.	Il avait tonn	é.
	PASSÉ DÉFINI.		PASSÉ ANTÉRIEUR.
Il tonn	a.	Il eut tonn	é.
	FUTUR.		FUTUR ANTÉRIEUR.
Il tonn	er a.	Il aura tonn	é.

**II. — Mode conditionnel.**

	PRÉSENT.		PASSÉ.
Il tonn	er ait.	Il aurait (il eût) tonn	é.

(Le mode *impératif* n'ayant point de troisième personne, ne peut être usité dans les verbes impersonnels.)

**III. — Mode subjonctif.**

	PRÉSENT.		PASSÉ.
Qu'il tonn	e.	Qu'il ait tonn	é.
	IMPARFAIT.		PLUS-QUE-PARFAIT.
Qu'il tonn	ât.	Qu'il eût tonn	é.

**IV. — Mode infinitif.**

	PRÉSENT.		PASSÉ.
Tonn	er.	Avoir tonn	é.

**V. — Mode participe.**

	PRÉSENT.		PASSÉ.
( <i>Inusité.</i> )		Ayant tonn	é.

VERBES A CONJUGUER : Il grêle. — Il neige. — Il pleut. — Il faut.

**354. Remarques.** — I. Les seuls verbes vraiment impersonnels sont : 1° *il faut* ; 2° ceux qui désignent le temps qu'il fait : *il bruine, il grêle, il grésille, il neige, il pleut, il tonne, il venté.*

II. Les verbes *avoir* et *être*, et un grand nombre de verbes intransitifs, passifs, pronominaux, peuvent être employés accidentellement comme verbes impersonnels. Ex. : *Il y a des années de cela. — Il est un Dieu dans le ciel. — Il suffit qu'on l'avertisse. — Il a été fait bien des erreurs. — Il se passe des choses bien étranges.*

III. Les verbes impersonnels sont intransitifs de leur nature ; ils n'ont donc jamais de complément direct ; mais ils peuvent avoir un complément indirect ou circonstanciel.

IV. Quelques verbes impersonnels s'emploient quelquefois comme simples verbes intransitifs : *Les balles pleuvaient de tous côtés. — Les prédicateurs tonnent contre les pécheurs.*

#### Verbes conjugués sous la forme interrogative.

**355.** Pour conjuguer un verbe sous la forme **interrogative**, on place le pronom sujet après le verbe aux temps simples, après l'auxiliaire aux temps composés. Ex. : *Viens-tu ? Partons-nous ? As-tu fini ? Serons-nous partis ?*

A la première personne du singulier, quand le verbe finit par un *e* muet, on change cet *e* muet en *é* fermé pour qu'il n'y ait pas deux syllabes muettes de suite. Ex. : *J'aime, aimé-je ? J'eusse terminé, eussé-je terminé ?*

A la troisième personne du singulier, quand le verbe finit par une voyelle, on met un *t* entre le verbe et le pronom sujet ; ce *t* est précédé et suivi d'un trait d'union. Ex. : *Aime-t-il ? Finira-t-elle ? A-t-on chanté ?*

**356. Remarque.** — Lorsque la forme interrogative blesse l'oreille, comme il arrive souvent à la première personne du singulier, on se sert alors de

la tournure interrogative *est-ce que*. Ainsi au lieu de dire : rends-je ? réponds-je ? dors-je ? on dira : *est-ce que je rends ? est-ce que je réponds ? est-ce que je dors ?*

NOTE. — Un verbe ne peut être conjugué à la forme interrogative qu'au mode indicatif et au mode conditionnel. Cependant le subjonctif prend quelquefois la même forme dans certaines tournures exclamatives : *Puisse-t-il réussir !*

X  
Verbes réguliers, irréguliers, défectifs.

**357.** On appelle verbes **réguliers** ceux qui suivent le modèle de la conjugaison à laquelle ils appartiennent.

On appelle verbes **irréguliers** ceux qui s'écartent des quatre conjugaisons régulières. Ex. : Mourir, *je meurs* ; aller, *je vais*.

Les verbes **défectifs** sont ceux qui ne sont pas usités à quelqu'une des formes de leur conjugaison. Ex. : *Absoudre*, qui n'a pas de *passé défini*.

Dans les verbes irréguliers, ce n'est pas seulement la désinence qui varie, c'est le radical lui-même qui change d'un temps à un autre temps, d'une personne à une autre personne.

La plupart des prétendues irrégularités de certains verbes français ont leur explication dans les règles mêmes qu'a suivies la langue française dans sa formation.

Les causes principales qui peuvent expliquer ces irrégularités sont les suivantes :

1° Le déplacement de l'accent tonique faisait la même syllabe tantôt forte, tantôt faible ; les finales disparaissaient et l'analogie les remplaçait par des désinences d'emprunt.

2° L'euphonie a exercé son influence dans la permutation, la suppression, l'addition de certaines lettres.

3° Plusieurs irrégularités dans les radicaux sont dues à l'analogie. L'analogie a fait entrer dans certaines formes un radical emprunté à d'autres.

En outre, il ne faut pas oublier que plusieurs formes paraissent irrégulières, parce qu'elles ont été tirées directement des formes latines correspondantes.

## Tableau des principaux verbes irréguliers

## PREMIÈRE CONJUGAISON.

**Aller** (rad. *all, ir, ea*), v. intr. — *Ind. prés.* : je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont. — *Imp.* : j'allais. — *Pas. déf.* : j'allai. — *Pas. ind.* : je suis allé. — *Futur* : j'irai. — *Cond.* : j'irais. — *Impér.* va (vas-y), allons, allez. — *Subj. prés.* : que j'aile... que nous allions..., qu'ils aillent. — *Imp.* : que j'aille. — *Part. prés.* : allant. — *Part. passé* : allé, allée.

**S'en aller**. — Aux temps composés, on place l'auxiliaire *être* entre *en* et *allé*. *Passé indéf.* : je m'en suis

allé. — *Impératif* : va-t'en, allons-nous-en, allez-vous-en.

**Envoyer**, anc. *envoier* (*envoy, envoi, envoier*), v. trans. — *Ind. prés.* : j'envoie... nous envoyons... — *Imp.* : j'envoyais... nous envoyions... — *Pas. déf.* : j'envoyai. — *Futur* : j'enverrai. — *Cond.* : j'enverrais. — *Impér.* : envoie, envoyons, envoyez. — *Subj. prés.* : que j'envoie... que nous envoyions... — *Imp.* : que j'envoyasse. — *Part. prés.* : envoyant. — *Part. passé* : envoyé, envoyée.

## DEUXIÈME CONJUGAISON.

**Acquérir** (rad. *acquér, acquier*), v. trans. (lat. *acquirere*). — *Ind. prés.* : j'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent. — *Imp.* : j'acquerrais. — *Pas. déf.* : j'acquis. — *Futur* : j'acquerrai. — *Cond.* : j'acquerrais. — *Impér.* : acquiers, acquérons, acquérez. — *Subj. prés.* : que j'acquière..., que nous acquérions... — *Imp.* : que j'acquiesse. — *Part. prés.* : acquérant. — *Part. passé* : acquis, acquise.

**Assaillir**. — *Ind. prés.* : j'assaillie... nous assaillons... — *Imp.* : j'assaillais. — *Pas. déf.* : j'assaillis. — *Futur* : j'assaillirai. — *Cond.* : j'assaillirais. — *Impér.* : assaillie, assaillons, assailliez. — *Subj. prés.* : que j'assaillie... que nous assaillions... — *Imp.* : que j'assaillisse. — *Part. prés.* : assaillant. — *Part. passé* : assailli, assaillie.

**Bouillir** (rad. *bouill, bou*), v. intr. (latin *bullire*). — *Ind. prés.* : je bous, tu bous, il bout, nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent. — *Imp.* : je bouillais. — *Pas. déf.* : je bouillis. — *Futur* : je bouillirai. — *Cond.* : je bouillirais. — *Impér.* : bous, bouillons, bouillez. — *Subj. prés.* : que je bouille... que nous bouillions... — *Imp.* : que je bouillisse. — *Part. prés.* : bouillant. — *Part. passé* : bouilli, bouillie.

**Conquérir** (latin *conquirere*) se conjugue comme *acquérir*.

**Courir**, autrefois *courre* (rad. *cour et courr*), v. intr. (latin *currere*). — *Ind. prés.* : je cours, tu cours, il court, nous courons, vous courez, ils courent. — *Imp.* : je courais. — *Pas.*

*déf.* : je courus. — *Futur* : je courrai. — *Cond.* : je courrais. — *Impér.* : cours, courons, courez. — *Subj. prés.* : que je coure, que tu courres, qu'il coure, que nous courions... — *Imp.* : que je courusse... que nous courussions... — *Part. prés.* : courant. — *Part. passé* : couru, courue.

**Couvrir** se conjugue comme *outrir*.

**Cueillir**, autrefois *cueillir* (rad. *cueil, v. trans.* (latin *colligere*). — *Ind. prés.* : je cueille, tu cueilles, il cueille, nous cueillons, vous cueillez, ils cueillent. — *Imp.* : je cueillais. — *Pas. déf.* : je cueillis. — *Futur* : je cueillerai. — *Cond.* : je cueillerais. — *Impér.* : cueille, cueillons, cueillez. — *Subj. prés.* : que je cueille... que nous cueillions... — *Imp.* : que je cueillisse... que nous cueillions... — *Part. prés.* : cueillant. — *Part. passé* : cueilli, cueillie.

**Découvrir** se conjugue comme *outrir*.

**Défaillir** (comme *faillir*, sauf *je défaille, il défaille*).

**Dormir** (rad. *dorm, dor*), v. intr. (latin *dormire*). — *Ind. prés.* : je dors, tu dors, il dort, nous dormons, vous dormez, ils dorment. — *Imp.* : je dormais. — *Passé déf.* : je dormis. — *Futur* : je dormirai. — *Cond.* : je dormirais. — *Impér.* : dors, dormons, dormez. — *Subj. prés.* : que je dorme. — *Imp.* : que je dormisse. — *Part. prés.* : dormant. — *Part. passé* : dormi.

**Faillir** (rad. *faill, fau*), v. intr.

(lat. *fallere*). — *Ind. prés.* : je faux, tu faux, il faut, nous faillons, vous failliez, ils faillent. — *Imp.* : je faillais, . . . nous faillions. — *Pas. déf.* : je faillis. — *Fut.* : je faudrai ou je failirai. — *Cond.* : je foudrais ou je failirais. — *Subj. imp.* : que je failisse. — *Part. prés.* : faillant. — *Part. pas.* : failli.

**Féris** (frapper) n'a que l'infin. et le participe passé *féru*. Usité surtout dans les locutions : *Sans coup féris*. — *Féru de son idée*.

**Fuir** (rad. *fuy, fui*), v. tr. et intr. (latin *fugere*). — *Ind. prés.* : je fuis, tu fuis, il fuit, nous fuyons, vous fuyez, ils fuient. — *Imp.* : je fuyais. — *Pas. déf.* : je fus. . . nous fuimes. — *Fut.* : je fuirai. — *Cond.* : je fuirais. — *Impér.* : fuis, fuyons, fuyez. — *Subj. prés.* : que je fuie. . . qu'il fuie. . . que nous fuyions. . . — *Imp.* : que je fuisse. . . que nous fuissions. . . — *Part. prés.* : fuyant. *Part. passé* : fui, fuie.

**Gésir** (*être couché, étendu*), v. intr. (lat. *jacere*). — Ce verbe est usité seulement aux formes suivantes : je gis, tu gis, il git (ci-git), nous gisons, vous gisez, ils gisent. — Je gisais, tu gisais, il gisait, nous gisions, vous gisiez, ils gisaient. — *Gisant*.

**Issir** n'est plus usité qu'au participe passé, *issu, issue*.

**Mentir** (rad. *ment, men*), v. intr. (latin *mentiri*). — *Ind. prés.* : je mens, tu mens, il ment, nous mentons, vous mentez, ils mentent. — *Imp.* : je mentais. — *Passé déf.* : je mentis. — *Futur* : je mentirai. — *Cond.* : je mentirais. — *Impér.* : mens, mentons, mentez. *Subj. prés.* : que je mente. — *Imp.* : que je mentisse. — *Part. prés.* : mentant. — *Part. passé* : menti.

**Mourir** (rad. *mour, meur*), v. intr. (latin *mori*). — *Ind. prés.* : je meurs, tu meurs, il meurt, nous mourons, vous mourez, ils meurent. — *Imp.* : je mourais. — *Pas. déf.* : je mourus. — *Futur* : je mourrai. — *Cond.* : je mourrais. — *Impér.* : meurs, mourons, mourez. — *Subj. prés.* : que je meure, que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent. — *Imp.* : que je mourusse. — *Part. prés.* : mourant. — *Part. passé* : mort, morte.

**Offrir** (rad. *offr*), v. trans. (latin

*offerre*). — *Ind. prés.* : j'offre. — *Imp.* : j'offrais. — *Pas. déf.* : j'offris. — *Futur* : j'offrirai. — *Cond.* : j'offrirais. — *Impér.* : offre, offrons, offrez. — *Subj. prés.* : que j'offrisse. — *Imp.* : que j'offrisse. — *Part. prés.* : offrant. — *Part. passé* : offert, offerte.

**Oùir** (entendre) n'est plus guère usité qu'à l'infinif et aux temps formés du participe *ouï* et du verbe *avoir*.

**Ouvrir**, v. trans. (latin *aperire*). — *Ind. prés.* : j'ouvre. — *Imp.* : j'ouvrais. — *Pas. déf.* : j'ouvris. — *Futur* : j'ouvrirai. — *Cond.* : j'ouvrirais. — *Impér.* : ouvre, ouvrons, ouvrez. — *Subj. prés.* : que j'ouvre. — *Imp.* : que j'ouvrise. — *Part. prés.* : ouvrant. — *Part. passé* : ouvert, ouverte.

**Querir** (chercher) ne s'emploie qu'à l'infinif, surtout dans la locution : *aller querir*.

**Requérir** (comme *acquérir*).

**Saillir**, dans le sens de *jaillir*, se conjugue comme *finir* ; dans le sens de *être en saillie*, il se conjugue sur *cueillir* et ne s'emploie guère qu'à la troisième personne : *il saille, ils saillent, il saillit*, etc.

**Sentir**, v. tr. et intr. (latin *sentire*), se conjugue comme *mentir*.

**Servir** v. trans. (latin *servire*). — *Ind. prés.* : je sers, tu sers, il sert, nous servons, vous servez, ils servent. — *Imp.* : je servais. — *Pas. déf.* : je servis. — *Futur* : je servirai. — *Cond.* : je servirais. — *Impér.* : sers, servez, servez. — *Subj. prés.* : que je serve. — *Imp.* : que je servisse. — *Part. prés.* : servant. — *Part. passé* : servi, servie.

**Sortir** (rad. *sort, sor*), v. intr. (latin *sortiri*, partager) se conjugue comme *dormir* : je sors, tu sors, il sort, nous sortons, vous sortez, ils sortent.

**Souffrir** se conjugue comme *ouvrir*.

**Tenir** (rad. *ten, tien, tienn*), v. trans. — *Ind. prés.* : je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent. — *Imp.* : je tenais. — *Passé déf.* : je tins, tu tins, il tint, nous tintes, vous tintes, ils tintent. — *Futur* : je tiendrai. — *Cond.* : je tiendrais. — *Impér.* : tiens, tenons, tenez. — *Subj. prés.* : que je tienne. . . que nous

tenions. — *Imp.* : que je tinsse, que tu tinsses, qu'il tint, que nous tinssions, que vous tinssiez, qu'ils tinssent. — *Part. prés.* : tenant. — *Part. passé* : tenu, tenue.

**Tressaillir** se conjugue comme *assaillir*.

**Venir** se conjugue comme *tenir*.

### TROISIÈME CONJUGAISON.

**Apparaître** (*être évident, résulter*) ne s'emploie qu'à l'infinitif et à la 3e personne du singulier de l'indicatif présent : *il apparaît*.

**Asseoir** (rad. *assey, assied, assier*), v. trans. (lat. *assidere*). — *Ind. prés.* : j'assieds, tu assieds, il assied, nous asseyons, vous asseyez, ils asseyent. — *Imp.* : j'asseyais. — *Pas. déf.* : j'assis. — *Futur* : j'assiérai ou j'asseyerai. — *Cond.* : j'assiérais ou j'asseyerais. — *Impér.* : assieds, asseyons, asseyez. — *Subj. prés.* : que j'asseye..., que nous asseyions... — *Imp.* : que j'assisse..., que nous assissions... — *Part. prés.* : asseyant. — *Part. passé* : assis, assise.

On dit aussi, plus simplement : j'assois, tu assois, il assoit, nous assoyons, vous assoyez, ils assoient, — j'assoiais, — j'assoierai, — j'assoierais, — assois, — que j'assoie.

**Choir** (latin *cadere*) n'est plus guère usité qu'à l'inf. et au passé indéfini : *il est chu*.

**Déchoir** (de *dé* et *choir*). — *Ind. présent* : je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient. — *Imp.* : je déchoyais. — *Pas. déf.* : je déchus. — *Fut.* : je décherrai. — *Cond.* : je décherrais. — *Impératif* : déchois, déchoyons, déchoyez. — *Subj. prés.* : que je déchoue..., que nous déchoyions, que vous déchoyiez, qu'ils déchouent. — *Imp.* : que je déchusse. — *Point de part. présent*. — *Part. pas.* : déchu, déchue.

**Devoir** (rad. *dev, doit, doi*), v. trans. (latin *debere*). — *Ind. prés.* : je dois, tu dois, il doit, nous devons, vous devez, ils doivent. — *Imparfait* : je devais. — *Pas. déf.* : je dus. — *Fut.* : je devrai. — *Cond.* : je devrais. — *Impératif* : dois, devons, devez. — *Subj.* : que je doive. — *Imp.* : que je dusse. — *Part. prés.* : devant. — *Part. pas.* : dû (avec un accent circonflexe), due.

**Vêtir** v. trans. (latin *vestire*). — *Ind. prés.* : je vêts, tu vêts, il vêt, nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent. — *Imp.* : je vêttais. — *Pas. déf.* : je vêtis. — *Futur* : je vêtirai. — *Cond.* : je vêtirais. — *Impér.* : vêts, vêtons, vêtez. — *Subj. prés.* : que je vête. — *Imp.* : que je vêtisse. — *Part. prés.* : vêtant. — *Part. passé* : vêtu, vêtue.

**Échoir** (voir *choir*), v. intr. Temps usités : *Ind. prés.* : il échoit ou il échet. — *Pas. déf.* : j'échus. — *Fut.* : j'écherrai. — *Cond.* : j'écherrais. — *Imp. du subj.* : que j'échusse. — *Part. prés.* : échéant. — *Part. pas.* : échu, échue.

**Falloir** (rad. *fall, fau*), v. impers. (latin *fallere*). — *Ind. prés.* : il faut. — *Imp.* : il fallait. — *Pas. déf.* : il fallut. — *Futur* : il faudra. — *Cond.* : il faudrait. — *Pas d'impératif*. — *Subj. prés.* : qu'il faille. — *Imp.* : qu'il fallût. — *Pas de participe présent*. — *Part. passé* : fallu (invariable).

**Mouvoir** (rad. *mouv, meut, meu*), v. trans. (latin *movere*). — *Ind. prés.* : je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent. — *Imp.* : je mouvais. — *Pas. déf.* : je mus. — *Futur* : je mouvrai, tu mouvras... — *Cond.* : je mouvrais. — *Impér.* : meus, mouvons, mouvez. — *Subj. prés.* : que je meuve. — *Imp.* : que je musse. — *Part. prés.* : mouvant. — *Part. passé* : mû, mue.

**Pleuvoir** (rad. *pleuv, pleu*), v. impers. (latin *pluere*). — *Ind. prés.* : il pleut. — *Imp.* : il pleuvait. — *Pas. déf.* : il plut. — *Futur* : il pleuvra. — *Cond.* : il pleuvrait. — *Subj. prés.* : qu'il pleuve. — *Imp.* : qu'il plût. — *Part. prés.* : pleuvant. — *Part. passé* : plu (invariable).

**Pourvoir**, v. intr. (latin *providere*), se conjugue comme *voir*, excepté au passé défini : je pourvus, — au futur : je pourvoirai, — au cond. : je pourvoirais, — à l'imparfait du subj. : que je pourvusse.

**Pouvoir** (rad. *pouv, peu, puiss, pui*), v. trans. (bas lat. *potere*). — *Ind. prés.* : je puis ou je peux, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent. — *Imp.* : je pouvais. — *Pas. déf.* : je pus. — *Futur* : je pourrai. — *Cond.* : je pourrais. — *Pas d'impératif*. — *Subj. prés.* : que je puisse. — *Imp.* : que je pusse. —

*Part. prés.* : pouvant. — *Part. passé* : pu (invariable).

**Prévaloir** se conjugue comme *valoir*, excepté au *présent du subj.* : que je prévale, que tu prévalues, qu'il prévale, que nous prévalions, que vous prévaliez, qu'ils prévalent.

**Prévoir** se conjugue comme *voir*, excepté au *futur* : je prévoirai, et au *cond.* : je prévoirais.

**Revoir** se conjugue comme *voir*.

**Savoir** (rad. *sav, sai, sach*), v. trans. (latin *sapere*). — *Ind. prés.* : je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent. — *Imp.* : je savais. — *Pas. déf.* : je sus. — *Futur* : je saurai. — *Cond.* : je saurais. — *Impér.* : sache, sachez, sachez. — *Subj. prés.* : que je sache. — *Imp.* : que je susse. . . que nous sussions. . . — *Part. prés.* : sachant. — *Part. passé* : su, sue.

**Seoir** (*être convenable*), v. intr. (latin *sedere*), ne s'emploie guère qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes des temps suivants : *Ind. prés.* : il sied, ils sièent. — *Imp.* : il seyait, ils seyaient. — *Fut.* : il siéra, ils siéront. — *Cond.* : il siérait, ils siéraient. — *Subj. pr.* : qu'il siée, qu'ils siéent. — *Part. prés.* : seyant.

**Seoir** (*être situé, être assis*) n'est guère employé qu'aux participes : *séant, sis, sise*.

**Surseoir** ou **sursoir** se conjugue comme la seconde forme d'*asseoir* : je *sursois*, nous *sursoyons*, je *sursis*, j'ai

*sursis*, je *sursoirai*. L'Académie omet l'impératif et le présent du subjonctif comme n'étant pas usités.

**Valoir** (rad. *val, vau, vaill*), v. tr. et intr. (latin *valere*). — *Ind. prés.* : je vau, tu vau, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent. — *Imp.* : je valais. — *Pas. déf.* : je valus. — *Futur* : je vaudrai. — *Cond.* : je vaudrais. — *Impér.* : vau, valons, valez. — *Subj. prés.* : que je vaille. . . que nous valions. . . qu'ils valient. — *Imp.* : que je valusse. — *Part. prés.* : valant. — *Part. passé* : valu, value.

**Voir** (rad. *voy, voi*), v. trans. (latin *videre*). — *Ind. prés.* : je vois, tu vois, il voit, nous voyons, vous voyez, ils voient. — *Imp.* : je voyais. — *Pas. déf.* : je vis. — *Futur* : je verrai. — *Cond.* : je verrais. — *Impér.* : vois, voyons, voyez. — *Subj. prés.* : que je voie, que tu voies, qu'il voie, que nous voyions, que vous voyiez, qu'ils voient. — *Imp.* : que je visse. — *Part. prés.* : voyant. — *Part. passé* : vu, vue.

**Vouloir** (rad. *voul, veul, veuill, veu*), v. tr. (bas lat. *volere*). — *Ind. prés.* : je veu, tu veu, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent. — *Imp.* : je voulais. — *Pas. déf.* : je voulus. — *Futur* : je voudrai. — *Cond.* : je voudrais. — *Impér.* : veu, voulons, voulez, ou veuille, veuillez, veuillez. — *Subj. prés.* : que je veuille. . . que nous voulions. . . qu'ils veuillent. — *Imp.* : que je voulusse. — *Part. prés.* : voulant. — *Part. passé* : voulu, voulue.

#### QUATRIÈME CONJUGAISON.

**Absoudre** (rad. *absolv, absou*), v. trans. (latin *absolvere, delier*). — *Ind. prés.* : j'absous, tu absous, il absout, nous absolvons, vous absolvez, ils absolvent. — *Imp.* : j'absolvais. — *Pas de passé défini*. — *Futur* : j'absoudrai. — *Cond.* : j'absoudrais. — *Impér.* : absous, absolvons, absolvez. — *Subj. prés.* : que j'absolve. — *Pas d'imparfait du subjonctif*. — *Part. prés.* : absolvant. — *Part. passé* : absous, absoute.

**Atteindre**, comme *peindre*.

**Batte** (rad. *batt, bat*), v. trans. (bas lat. *batere*). — *Indicatif présent* : je bats, tu bats, il bat, nous battons, vous battez, ils battent. — *Imparfait* : je battais. — *Passé déf.* : je

battis. — *Fut.* : je battrai. — *Cond.* : je battrais. — *Impératif* : bats, battons, battez. — *Subj.* : que je batte. — *Imp.* : que je battisse. — *Part. prés.* : battant. — *Part. pas.* : battu, battue.

**Boire** (rad. *bur, boir, boi*), v. trans. (latin *bibere*). — *Ind. prés.* : je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent. — *Imp.* : je buvais. — *Pas. déf.* : je bus. — *Futur* : je boirai. — *Cond.* : je boirais. — *Impér.* : bois, buvons, buvez. — *Subj. prés.* : que je boive, que tu boives, qu'il boive, que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent. — *Imp.* : que je busse. — *Part. prés.* : buvant. — *Part. passé* : bu, bue.

**Braire** (rad. *bray, brai*), v. intr. — *Ind. prés.*: il braie. — *Imp.*: il brayait. — *Fut.*: il braira. — *Cond.*: il brairait. — *Subj.*: qu'il braie. — *Part. prés.*: brayant.

**Bruire** (rad. *bruy, brui*), v. intr. — On dit seulement: bruire, il bruit, il bruait, il bruirait.

**Ceindre** (latin *cingere*), comme *peindre*.

**Clore** (rad. *clos, clo*), v. tr. et intr. (lat. *claudere*). — *Ind. prés.*: je clos, tu clos, il clot. — *Futur*: je clorai, tu cloras, il clora, nous clorons, vous clorez, ils cloront. — *Cond.*: je clorais, tu clorais, il clorait, nous clorions, vous cloriez, ils cloraient. — *Impér.*: clos. — *Subj. prés.*: que je close. — *Part. passé*: clos, close.

**Conclure** (rad. *conclu*), v. tr. et intr. (latin *concludere, ferre*). — *Ind. prés.*: je conclus, tu conclus, il conclut, nous concluons, vous concluez, ils concluent. — *Imp.*: je conclusais. — *Pas. déf.*: je conclus. — *Futur*: je conclurai. — *Cond.*: je conclurais. — *Impér.*: conclus, concluons, concluez. — *Subj. prés.*: que je conclue. — *Part. passé*: conclu, conclue.

**Conduire** (latin *conducere*). — *Ind. prés.*: je conduis. — *Imp.*: je conduisais. — *Pas. déf.*: je conduisis. — *Futur*: je conduirai. — *Cond.*: je conduirais. — *Impér.*: conduis, conduisons, conduisez. — *Subj. prés.*: que je conduise. — *Imp.*: que je conduisisse. — *Part. prés.*: conduisant. — *Part. passé*: conduit, conduite.

**Confire** (rad. *confis*) v. trans. — *Ind. prés.*: je confis, tu confis, il confit, nous confisons, vous confisez, ils confisent. — *Imp.*: je confisais. — *Pas. déf.*: je confis. — *Futur*: je confirai. — *Cond.*: je confirais. — *Impér.*: confis, confisons, confisez. — *Subj. prés.*: que je confisse. — *Imp.*: que je confisse. — *Part. prés.*: confisant. — *Part. passé*: confit, confite.

**Connaître** (latin *cognoscere*). — *Ind. prés.*: je connais, tu connais, il connaît, nous connaissons, vous connaissez, ils connaissent. — *Imp.*: je connaissais. — *Pas. déf.*: je connus. — *Futur*: je connaîtrai. — *Cond.*: je connaîtrais. — *Impér.*: connais, connaissons, connaissez. — *Subj.*

*prés.*: que je connaisse. — *Imp.*: que je connusse. — *Part. prés.*: connaissant. — *Part. passé*: connu, connue.

**Construire** (rad. *construis, construi*), comme *déduire*.

**Contraindre**, comme *craindre*.

**Contredire**. — Je contredis, nous contredisons, vous contredisez, ils contredisent. *A l'impér.*: contredisez. Le reste comme *dire*.

**Coudre** (rad. *cous, coud*), v. trans. (latin *consuere*). — *Ind. prés.*: je couds, tu couds, il coud, nous cousons, vous cousez, ils cousent. — *Imp.*: je cousais. — *Pas. déf.*: je cousis. — *Futur*: je coudrai. — *Cond.*: je coudrais. — *Impér.*: couds, cousons, cousez. — *Subj. prés.*: que je couse. — *Part. passé*: cousu, cousue.

**Craindre** (rad. *craign, crain*), v. trans. (latin *timere, tremble*). — *Ind. prés.*: je crains, tu crains, il craint, nous craignons, vous craignez, ils craignent. — *Imp.*: je craignais. — *Pas. déf.*: je craignis. — *Futur*: je craindrai. — *Cond.*: je craindrais. — *Impér.*: crains, craignons, craignez. — *Subj. prés.*: que je craigne. — *Part. passé*: craint, crainte.

**Croire** (rad. *croi, croy*), v. trans. (latin *credere*). — *Ind. prés.*: je crois, tu crois, il croit, nous croyons, vous croyez, ils croient. — *Imp.*: je croyais. — *Pas. déf.*: je crus. — *Futur*: je croirai. — *Cond.*: je croirais. — *Impér.*: crois, croyons, croyez. — *Subj. prés.*: que je croie, que tu croies, qu'il croie, que nous croyions, que vous croyiez, qu'ils croient. — *Imp.*: que je crusse. — *Part. prés.*: croyant. — *Part. passé*: cru, crue.

**Croître** (rad. *croiss, croi*), v. intr. (latin *crecere*). — *Ind. prés.*: je crois, tu crois, il croît, nous croissons, vous croissez, ils croissent. — *Imp.*: je croissais. — *Pas. déf.*: je crus. — *Futur*: je croîtrai. — *Cond.*: je croîtrais. — *Impér.*: crois, croissons, croissez. — *Subj. prés.*: que je croisse. — *Imp.*: que je crusse. — *Part. passé*: crû, crue.

**Cuire** (latin *coquere*), comme *déduire*.

**Déduire**, v. trans. (latin *deducere*). — *Ind. prés.* : je déduis, nous déduisons. — *Imp.* : je déduisais. — *Pas. déf.* : je déduisis. — *Fut.* : je déduirai. — *Cond.* : je déduirais. — *Impératif* : déduis, déduisons, déduisez. — *Subj.* : que je déduise. — *Imp.* : que je déduisisse. — *Part. prés.* : déduisant. — *Part. passé* : déduit, déduite.

**Détruire**, comme *déduire*.

**Dire** (rad. *dis, di*), v. trans. (latin *dicere*). — *Ind. prés.* : je dis, tu dis, il dit, nous disons, vous dites, ils disent. — *Imp.* : je disais. — *Pas. déf.* : je dis... nous dîmes... — *Futur* : je dirai. — *Cond.* : je dirais. — *Impér.* : dis, disons, dites. — *Subj. prés.* : que je dise. — *Imp.* : que je disse... que nous dissons... — *Part. prés.* : disant. — *Part. passé* : dit, dite.

**Dissoudre** se conjugue comme *absoudre*.

**Éclore**, comme *clore*.

**Écrire** (rad. *écriv, écri*), v. trans. (latin *scribere*). — *Ind. prés.* : j'écris, tu écris, il écrit, nous écrivons, vous écrivez, ils écrivent. — *Imp.* : j'écrivais. — *Pas. déf.* : j'écrivis. — *Futur* : j'écrirai. — *Cond.* : j'écrirais. — *Impér.* : écris, écrivons, écrivez. — *Subj. prés.* : que j'écrive... que nous écrivions... — *Part. prés.* : écrivant. — *Part. passé* : écrit, écrite.

**Élire** se conjugue comme *lire*.

**Enduire**, comme *déduire*.

**Enfreindre**, comme *peindre*.

**Ensivre** (s') ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes de chaque temps.

**Éteindre**, comme *peindre*.

**Étreindre**, comme *peindre*.

**Exclure**, comme *conclure*.

**Extraire**, comme *traire*.

**Faire** (rad. *fais, fai*), v. trans. (latin *facere*). — *Ind. prés.* : je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font. — *Imp.* : je faisais. — *Pas. déf.* : je fis. — *Futur* : je ferai. — *Cond.* :

je ferais. — *Impér.* : fais, faisons, faites. — *Subj. prés.* : que je fasse. — *Imp.* : que je fisse. — *Part. prés.* : faisant. — *Part. passé* : fait, faite.

**Feindre** (latin  *fingere*), comme *peindre*.

**Frيره** (rad. *fri*) (lat. *frigere*). — Il est usité seulement au sing. du *prés. de l'ind.* : je fris, tu fris, il frit. — *Au fut.* : je frirai, nous frirons. — *Au cond.* : je frirais, nous fririons. — *A* la deuxième pers. sing. de l'*impératif* : fris, — et aux temps composés, j'ai frit, j'avais frit, etc. — Pour suppléer aux autres temps, on se sert du verbe *faire* et de l'infinitif *frيره*. Ainsi on dit : nous faisons frيره, vous faites frيره, ils font frيره, — je fis frيره, — que je fasse frيره, — que je fisse frيره, — faisant frيره.

**Instruire**, comme *déduire*.

**Interdire**. — J'interdis, n. interdisez, v. *interdisent*, ils interdisent. — *Imp.* : interdiz, interdisez, interdisez. — *Le reste* comme *dire*.

**Joindre** (rad. *joign, join*), v. trans. (latin *jungere*). — *Ind. prés.* : je joins, tu joins, il joint, nous joignons, vous joignez, ils joignent. — *Imp.* : je joignais. — *Pas. déf.* : je joignis. — *Futur* : je joindrai. — *Cond.* : je joindrais. — *Impér.* : joins, joignons, joignez. — *Subj. prés.* : que je joigne. — *Imp.* : que je joignisse. — *Part. prés.* : joignant. — *Part. passé* : joint, jointe.

**Lire** (rad. *lis, li*), v. trans. (latin *legere*). — *Ind. prés.* : je lis, tu lis, il lit, nous lisons, vous lisez, ils lisent. — *Imp.* : je lisais. — *Pas. déf.* : je lus. — *Futur* : je lirai. — *Cond.* : je lirais. — *Impér.* : lis, lisons, lisez. — *Subj. prés.* : que je lise. — *Imp.* : que je lusse. — *Part. prés.* : lisant. — *Part. passé* : lu, lue.

**Luire** se conjugue comme *nuire*.

**Malfaire** (*faire de méchantes actions*) n'est guère usité qu'à l'infinitif.

**Maudire**. — *Ind. prés.* : je maudis, tu maudis, il maudit, nous maudissons, vous maudissez, ils maudissent. — *Imp.* : je maudissais. — *Pas. déf.* : je maudis. — *Futur* : je maudirai. — *Cond.* : je maudirais. — *Impér.* : maudis, maudissons, maudissez. — *Subj. prés.* : que je maudisse. — *Imp.* : que je maudisse.

que tu maudisses, qu'il maudit. — *Part. prés.*: maudissant. — *Part. passé*: maudit, maudite.

**Méfaire** (*faire le mal*) n'est guère usité qu'à l'infinifit.

**Mettre** (rad. *mett, met*), v. trans. (latin *mittere*). — *Ind. prés.*: je mets, tu mets, il met, nous mettons, vous mettez, ils mettent. — *Imp.*: je mettais. — *Pas. déf.*: je mis. — *Futur*: je mettrai. — *Cond.*: je mettrais. — *Impér.*: mets, mettons, mettez. — *Subj. prés.*: que je mette. — *Imp.*: que je misse. — *Part. prés.*: mettant. — *Part. passé*: mis, mise.

**Moudre**, autrefois *mouldre* (rad. *moul, moud*), v. trans. (lat. *molere*). — *Ind. prés.*: je mouds, tu mouds, il moud, nous moulons, vous moulez, ils moulent. — *Imp.*: je moulais. — *Pas. déf.*: je moulus. — *Futur*: je moudrai. — *Cond.*: je moudrais. — *Impér.*: mouds, moulons, moulez. — *Subj. prés.*: que je moule. . . que nous moulions. . . — *Imp.*: que je moulusse. . . que nous moulussions. . . — *Part. prés.*: moulant. — *Part. passé*: moulu, moulue.

**Naître** (rad. *naiss, nai, naq*), v. intr. (latin *nasci*). — *Ind. prés.*: je nais, tu nais, il nait, nous naissons, vous naissez, ils naissent. — *Imp.*: je naissais. — *Pas. déf.*: je naquis. — *Futur*: je naîtrai. — *Cond.*: je naîtrais. — *Impér.*: nais, naissons, naissez. — *Subj. prés.*: que je naisse. — *Imp.*: que je naquisse. — *Part. prés.*: naissant. — *Part. passé*: né, née.

**Nuire** (rad. *nuis, nuî*), v. intr. (latin *nocere*), se conjugue comme *conduire*, excepté au *participe passé*: *nui* (invariable).

**Occire** (*tuer*) n'est guère usité qu'à l'infinifit, au *participe passé*: *occis*, *occise*, et aux temps composés.

**Oindre**, comme *joindre*.

**Pâître** (rad. *paiss, pai*), v. intr. (latin *pascere*). — *Ind. prés.*: je pais, tu pais, il pait, nous paissions, vous paisez, ils paissent. — *Imp.*: je paissais. — *Pas de passé défini*. — *Futur*: je paîtrai. — *Cond.*: je paîtrais. — *Impér.*: pais, paissions, paisez. — *Subj. prés.*: que je paise. — *Pas d'imparfait du subj.* — *Part. prés.*: paissant. — *Pas de part. passé*.

**Paraître** se conjugue comme *connaître*.

**Peindre** (rad. *peign, pein*), v. trans. (latin *pingere*). — *Ind. prés.*: je peins, tu peins, il peint, nous peignons, vous peignez, ils peignent. — *Imp.*: je peignais. — *Pas. déf.*: je peignis. — *Futur*: je peindrai. — *Cond.*: je peindrais. — *Impér.*: peins, peignons, peignez. — *Subj. prés.*: que je peigne. . . que nous peignons. . . — *Imp.*: que je peignisse. — *Part. prés.*: peignant. — *Part. passé*: peint, peinte.

**Plaindre**, comme *craindre*.

**Plaire** (rad. *plais, plai*), v. intr. (latin *placere*). — *Ind. prés.*: je plais, tu plais, il plait, nous plaisons, vous plaisez, ils plaisent. — *Imp.*: je plaisais. — *Pas. déf.*: je plus. — *Futur*: je plairai. — *Cond.*: je plairais. — *Impér.*: plais, plaisons, plaisez. — *Subj. prés.*: que je plaise. — *Imp.*: que je plusse. — *Part. prés.*: plaisant. — *Part. passé*: plu.

**Poindre**, dans le sens de *commencer à paraître*, en parlant du jour, ne s'emploie guère qu'à l'infinifit et à la troisième personne du futur: *il poin-dra*.

**Prendre** (rad. *pren, prend, prenn*), v. trans. (latin *prehendere*). — *Ind. prés.*: je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent. — *Imp.*: je prenais. — *Pas. déf.*: je pris. — *Futur*: je prendrai. — *Cond.*: je prendrais. — *Impér.*: prends, prenons, prenez. — *Subj. prés.*: que je prenne. — *Imp.*: que je prisse. — *Part. prés.*: prenant. — *Part. passé*: pris, prise.

**Repâître** se conjugue comme *paître*, et a de plus un *passé défini*: *je repus*, un *imp. du subj.*: *que je repusse*, avec un *participe passé*: *repu*.

**Résoudre** (rad. *résolv, résou*), v. trans. (latin *resolvere*). — *Ind. prés.*: je résous, tu résous, il résout, nous résolvons, vous résolvez, ils résolvent. — *Imp.*: je résolvais. — *Pas. déf.*: je résolus. — *Futur*: je résoudrai. — *Cond.*: je résoudrais. — *Impér.*: résous, résolvons, résolvez. — *Subj. prés.*: que je résolve. — *Imp.*: que je résolusse. — *Part. prés.*: résolvant. — *Part. passé*: résolu, résolue.

**Rire** (rad. *ri*), v. intr. (lat. *ridere*). — *Ind. prés.* : je ris, tu ris, il rit, nous rions, vous riez, ils rient. — *Imp.* : je risais... nous rions... — *Pas. déf.* : je ris. — *Futur* : je rirai. — *Cond.* : je rirais. — *Impér.* : ris, rions, riez. — *Subj. prés.* : que je rie, que tu ries, qu'il rie, que nous rions, que vous riez, qu'ils rient. — *Imp.* : que je risse... que nous rissions... — *Part. prés.* : riant. — *Part. passé* : ri.

**Sourdre** ne s'emploie guère qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes du présent de l'indicatif : *il sourd, ils sourdent.*

**Soustraire** se conjugue comme *traire*.

**Suffire** se conjugue comme *confire*, excepté au *part. passé* : *suffi*.

**Suivre** (rad. *sui*, *sui*), v. trans. (bas lat. *sequere* puis *sequere*). — *Ind. prés.* : je suis, tu suis, il suit, nous suivons, vous suivez, ils suivent. — *Imp.* : je suivais. — *Pas. déf.* : je suivis. — *Futur* : je suivrai. — *Cond.* : je suivrais. — *Impér.* : suis, suivez, suivez. — *Subj. prés.* : que je suive. — *Imp.* : que je suivisse. — *Part. prés.* : suivant. — *Part. passé* : suivi, suivie.

**Taire** se conjugue comme *plaire*.

**Teindre**, comme *peindre*.

**Traire** (rad. *tray*, *trai*), v. trans. (lat. *trahere*, *tirer*). — *Ind. prés.* : je traie, tu traie, il traite, nous trayons, vous trayez, ils traitent. — *Imp.* : je trayais... nous trayions... — *Pas. de passé défini*. — *Futur* : je traitrai. — *Cond.* : je traitrais. — *Impér.* : traie, trayons, trayez. — *Subj. prés.* : que je traie... que nous trayions... — *Pas d'imparfait du subj.* — *Part. prés.* : traissant. — *Part. passé* : traité, traitée.

**Vaincre** (rad. *vainqu*, *vaine*), v. trans. (lat. *vincere*). — *Ind. prés.* : je vainc, tu vaincs, il vainc, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent. — *Imp.* : je vainquais. — *Pas. déf.* : je vainquis. — *Futur* : je vaincrai. — *Cond.* : je vaincrais. — *Impér.* : vaincs, vainquons, vainquez. — *Subj. prés.* : que je vainque, que tu vainques, qu'il vainque, que nous vainquions... — *Imp.* : que je vainquisse. — *Part. prés.* : vainquant. — *Part. passé* : vaincu, vaincue.

**Vivre** (rad. *viv*, *vi*, *éc*), v. intr. (latin *vivere*). — *Ind. prés.* : je vis... nous vivons... — *Imp.* : je vivais. — *Pas. déf.* : je vécus. — *Futur* : je vivrai. — *Cond.* : je vivrais. — *Impér.* : vis, vivons, vivez. — *Subj. prés.* : que je vive. — *Imp.* : que je vécusse. — *Part. prés.* : vivant. — *Part. passé* : vécu.

### Méthode pour la formation des temps.

358. Pour bien conjuguer les verbes français, surtout les verbes irréguliers, il y a quatre temps à connaître, parce qu'ils aident à trouver les autres. Ce sont : l'*infinitif présent*, l'*indicatif présent*, le *passé défini* et le *participe passé*.

1° **Infinitif présent.** — De l'infinitif on forme le *futur* et le *conditionnel* en ajoutant *ai* ou *ais*. Ex. : *Aimer, j'aimerai, j'aimerais ; finir, je finirai, je finirais.*

REMARQUE. — En formant le futur, l'infinitif de la troisième conjugaison perd *oi* ; l'infinitif de la quatrième perd *e* muet final. Ex. : *Recevoir, je recevrai ; rompre, je romprai.*

2° **Indicatif présent.** — 1° De la 1re personne du pluriel de l'indicatif présent, on forme l'*imparfait*, en changeant *ons* en *ais* et le *participe pré-*

*sent*, en changeant *ons* en *ant*. Ex. : *Nous finissons, je finissais, finissant.* 2° De la 3e personne du pluriel de l'indicatif présent, on forme le *subjonctif présent*, en retranchant *nt*. Ex. : *Ils finissent, que je finisse ; ils reçoivent, que je reçoive.* 3° Les trois personnes de l'*impératif* sont les mêmes (moins les pronoms) que les trois personnes correspondantes de l'indicatif présent. Ex. : *Tu finis, finis ; nous finissons, finissons ; vous finissez, finissez.*

REMARQUE. — Dans la 1re conjugaison, l'*s* finale se supprime au singulier de l'impératif. Ex. : *Tu aimes, aime.*

3° **Passé défini.** — De la 2e personne du singulier du passé défini, on forme l'*imparfait du subjonctif*, en ajoutant *se*. Ex. : *Tu aimas, que j'aimasse ; tu finis, que je finisse.*

4° **Participe passé.** — Le participe passé sert à former *tous les temps composés* en s'ajoutant aux temps simples des auxiliaires *avoir* ou *être*. Ex. : *Aimé, j'ai aimé, j'avais aimé, j'eus aimé, j'aurai aimé ; venu, je suis venu, etc.*

NOTE. — Il y a plusieurs autres procédés pour la formation des temps, mais celui que nous donnons ici offre dans la pratique les plus grands avantages.

## EXERCICES

17. *Soulignez les verbes contenus dans le morceau suivant. — Dites pourquoi tel mot souligné est un verbe actif, neutre, passif, pronominal, ou impersonnel.*

### L'ADOLESCENCE DE JÉSUS ET SA JEUNESSE

... « Mais c'était surtout sur les hauteurs qui entourent Nazareth, que Jésus épanchait son âme, dans le sein du Père. On sait, en effet que, pendant son ministère, il se retirait volontiers sur les cimes, pour prier. Saint Marc nous a décrit la silhouette solitaire du Christ, sur la montagne, à la nuit tombante, la tête levée vers le ciel, à l'heure où les étoiles apparaissent. Le plateau de Nazareth, à l'air toujours vif, devait l'attirer. Il n'est peut-être pas une seule des collines de ce plateau, sur laquelle il ne se soit agenouillé. Il y passait souvent la nuit entière, seul avec le Père céleste. Il fait si bon prier, la nuit. Le silence tombe sur la terre ; l'isolement enveloppe l'âme ; des feux mystérieux s'allument au firmament ;

tout soulève l'âme et l'emporte vers Dieu. C'est une pensée troublante que celle de ces heures de pieuse solitude du Fils de l'homme, sur la montagne, dans le silence nocturne, sans autre bruit que l'appel plaintif du hibou et du chacal, tandis que, sous les innombrables étoiles du ciel d'Orient, les mains jointes, le visage tourné vers son Père, ou, d'autres fois, le corps prosterné sur l'herbe courte, il versait son âme dans le sein de Dieu. — Mais on priait aussi, en commun, au logis de Nazareth, le matin et le soir ; et parfois, pour prier, on montait sur la terrasse de la maison, sous le ciel pailleté d'étoiles. La prière s'élevait vers le ciel, avec les parfums de la terre endormie. Ils n'avaient pas besoin, le père et la mère, de chercher Dieu dans l'immensité des cieux, comme leur ancêtre David. Dieu était là, et leur maison était un tabernacle.»

L'ABBÉ L. PICARD,  
(*La Transcendance de Jésus-Christ*).

18. Analysez les sujets et les compléments contenus dans la poésie ci-dessous. — Expliquez les expressions en italiques.

LE PETIT MATELOT

Ils l'ont *couché* sous la vague écumante,  
Loin du pays, loin du ciel *bien-aimé* !  
Sur le doux lit que la mer t'a formé,  
Dors ; sur le sable et sur l'*algue mouvante*,  
Dors, pauvre petit matelot !

Tout est en deuil, *équipage* et navire.  
Le capitaine — il n'a jamais pleuré —  
Mais, cette fois, de son cœur *déchiré*  
Dans ses yeux monte une larme ; il soupire :  
Mon pauvre petit matelot !

Oh ! qui dira la douleur de sa mère,  
Et de son frère, et de sa jeune sœur !  
Leur union avait tant de douceur !  
Et pour eux trois n'était-il pas un *père*,  
Ce pauvre petit matelot !

Au bord des flots, quand viendra la *tourmente*,  
A deux genoux, le soir, ils attendront ;  
Jamais, ils ne le reverront !  
Il dort, couché sous la vague écumante,  
Le pauvre petit matelot.

L. TOURNIER.

19. Mettez le morceau suivant : 1° au passé indéfini (La leçon a été curieuse...); 2° au futur (La leçon sera curieuse...).

## LA LEÇON DE L'HIRONDELLE

La leçon est curieuse. La mère se lève sur ses ailes. Le petit regarde attentivement, et se soulève un peu aussi. Puis, vous la voyez voler ; il regarde, agite ses ailes... Tout cela va bien et se fait dans le nid. La difficulté commence lorsqu'il s'agit d'en sortir. Elle l'appelle et lui montre quelque menu gibier : elle lui promet récompense, elle essaye de l'attirer par l'appât d'un moucheron.

Le petit hésite encore. Mettez-vous à sa place. Il ne s'agit point ici de faire un pas dans une chambre, entre la mère et la nourrice, pour tomber sur des coussins. Cette hirondelle d'église, qui professe au haut de sa tour sa première leçon de vol, a peine à enhardir son fils, à s'enhardir peut-être elle-même à ce moment décisif. Tous deux, j'en suis sûr, du regard mesurent l'abîme et fixent leurs yeux sur le pavé. Pour moi, je vous le déclare, le spectacle est grand, émouvant. Il faut qu'il croie sa mère, il faut qu'elle se fie à l'aile du petit si novice encore. Des deux côtés, Dieu exige un acte de foi, de courage. Noble et sublime point de départ !... mais il a cru, il est lancé et il ne retombera pas. Tremblant, il nage soutenu des cris rassurants de sa mère... Tout est fini... Désormais il volera indifférent par les vents et par les orages.

20. Dites à quel mode et à quel temps se trouvent les verbes contenus dans la poésie ci-dessous. — Expliquez les expressions en italiques.

## UN SONGE

Un laboureur m'a dit en songe : « Fais ton pain ;  
*Je ne te nourris plus ; gratte la terre et sème.* »  
 Le tisserand m'a dit : « Fais tes habits toi-même. »  
 Et le maçon m'a dit : « Prends la truelle en main. »

Et seul, abandonné de tout le genre humain,  
 Dont je traînais partout l'*implacable anathème*,  
 Quand j'implorais du Ciel une pitié suprême,  
 Je trouvais des lions debout sur mon chemin.

J'ouvris les yeux, doutant si l'aube était réelle ;  
 De hardis compagnons sifflaient sur leur échelle,  
 Les métiers bourdonnaient, les champs étaient semés ;

*Je connus mon bonheur*, et qu'au monde où nous sommes  
 Nul ne peut se vanter de se passer des hommes ;  
 Et, depuis ce jour-là, je les ai tous aimés.

21. Analysez grammaticalement les verbes contenus dans le morceau suivant.

#### LE GRAIN DE BLÉ

« Un matin du mois de juillet, je me promenais à travers la campagne, le long d'un champ de blé. Des gouttes de rosée tremblaient aux barbes des épis, comme des diamants au bout de légers fils d'or. Le soleil se jouait sur l'immense plaine blonde, tachetée ça et là de bluets et de coquelicots. La brise glissait à la surface, inclinant doucement les épis selon un rythme harmonieux, et des alouettes s'envolaient deçà, et delà, égrenant leurs notes perlées, prière du matin de la joyeuse nature.

C'était un spectacle très simple. Cependant il m'émouvait, car je pensais au mystère qui se cache dans chaque grain de blé. C'est la vie de l'humanité qui s'y élabore, c'est le repos de la société qui en dépend.

Le grain de blé, c'est la réponse du ciel à la prière ardente qui monte des sillons de la terre : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour. »

Le grain de blé, c'est le prix que réclame, pour chacune de ses sueurs, l'ouvrier qui travaille essoufflé, dans les ateliers et les mines. Le pain qui sortira de ces grains fera cesser le cri de ses entrailles.

Le grain de blé, c'est l'aliment que la mère demande pour le bébé endormi, afin de rendre encore ses joues plus roses, ses poings mignons plus solides, son corps plus robuste.

Le grain de blé, c'est le problème qui hante l'économiste acharné sur la question sociale. Comment le grain fera-t-il son chemin à travers le monde et pénétrera-t-il dans chaque chaumière ?

Le grain de blé, c'est le talisman qui apaise le peuple romain hurlant dans les rues : « Panem et circenses ! » Du pain et des jeux ! Et, quand les questeurs inquiets interrogent l'horizon à l'embouchure du Tibre, ils épient le grain de blé qu'apportent les navires d'Afrique et de Sicile et qui leur permettra de nourrir et de gouverner un peuple.

O grain de blé, je comprends que le soleil te baise, que la brise te caresse, que la nuit te verse sa rosée, que l'alouette te chante, que l'Église te bénisse au radieux matin des Rogations, que la société, agenouillée en cercle autour des champs où tu mûris, te tende des bras suppliants. Tu empêches les peuples de désespérer, de se révolter, l'humanité de mourir : tu es sacré !

22. *Même exercice.**Suite du morceau précédent.*

« Mais le grain de blé a été élevé à une dignité plus haute encore.

Un jour, certain geste a été tracé sur lui par une main divine, certaine formule a été prononcée : « Et frumentum caro factum est ! » et le grain de blé s'est fait chair ! Et quelle chair ! Une chair divine !

O grain de blé, la terre était à genoux devant toi, voici que le ciel s'incline à son tour ! Et te voyant, mon cœur s'attendrit et se gonfle de reconnaissance pour le Dieu qui a fait en toi de grandes choses : « Feci tibi magna qui potens est ! » Avec toi je chante le « Magnificat ». Je te vénère, je t'aime, je voudrais t'arroser de larmes d'amour. Tu es sacré !

Grain de blé, grain de blé, tu seras l'hostie blanche et immaculée qui brillera sur l'autel. Un Dieu descendra en toi, il chassera ta substance, mais il s'enveloppera de tes frêles espèces comme d'un manteau de neige.

Grain de blé, grain de blé, transformé par le Verbe sacerdotal, nous te ferons des vases d'or et des ostensoirs merveilleux, et nous les ornerons d'émaux et de filigranes de diamants et de perles rares !

Grain de blé, grain de blé, nous te chanterons des hymnes très douces, nous te dirons : « O salutaris hostia ! » car tu empêches l'humanité de mourir de la mort éternelle. Tu es plus précieux que la manne du désert : ceux qui te mangent, transsubstantiés en la chair divine, vivront éternellement.

J'en étais là de ma méditation, un matin du mois de juillet, errant à travers la campagne, lorsque la cloche d'une église voisine sonna lentement pour annoncer l'heure de la messe ; et il me sembla que tout le champ de blé tressaillait, que la brise soufflait plus fort, que les épis s'inclinaient plus profondément, comme de doux encensoirs, et j'entendis les grains de blé qui se disaient entre eux : Nous monterons à l'autel du Seigneur : « Introibo ad altare Dei. » Et les alouettes s'arrêtaient dans leur vol, émues et recueillies, et les ailes pieusement étendues en forme de croix elles répondaient : « Ad Deum qui lætificat juventutem meam. » Elles chantaient l'introit des messes futures.

Et je m'en allais en disant : « Soyez béni, mon Dieu, pour ces milliers de messes qui germent dans un champ de blé. »

S. COUBÉ.

## CHAPITRE VI

LE PARTICIPE <sup>(1)</sup>*Le participe en général.*

**359.** Le **participe** est un mot qui tient, qui *participe* du verbe et de l'adjectif.

Il tient du *verbe* en ce qu'il exprime une *action* ou un *état* comme le verbe auquel il appartient, et qu'il peut avoir les mêmes compléments.

Il tient de l'*adjectif* en ce qu'il peut *qualifier* un substantif.

**360.** Il y a deux sortes de participes : le participe présent et le participe passé.

**Participe présent et adjectif verbal.**

**361.** Le participe **présent** exprime une *action*, est toujours terminé par *ant* et reste invariable. Ex. : *Ces hommes, prévoyant le danger, cherchèrent à l'éviter.* — *La neige couvrant nos prairies les protège de la gelée.*

NOTE. — Quelques grammairiens appellent le participe présent *participe actif*, parce qu'il a d'ordinaire un sens actif.

**362.** Il ne faut pas confondre le participe présent avec certains adjectifs en *ant* qui viennent aussi des verbes, et qu'on appelle pour cette raison **adjectifs verbaux**.

Ces *adjectifs verbaux* n'expriment pas l'action, mais une *qualité*, un *état* ; et, comme tous les adjectifs, ils *s'accordent* en genre et en nombre avec le mot auquel ils se rapportent. Ex. : *On aime les*

(1) Rigoureusement parlant, nous ne devrions point considérer le *participe* comme une partie du discours formant une classe de mots, mais comme un simple mode du verbe. Cependant, comme ce mode, qui est soumis à des règles spéciales, mérite une attention particulière, nous avons cru devoir le considérer comme une partie distincte du discours.

*enfants obéissants. — Ce sont des personnes obli-  
geantes. — C'est une rue passante.*

HIST. — Nos participes présents français viennent des participes présents latins. En latin, le participe présent des verbes de la première conjugaison se termine en *ans*, et celui des autres conjugaisons en *ens*. Dès l'origine de la langue, on fut amené à donner à toutes les conjugaisons la désinence de la première, *ant*, au lieu de *ent*, parce que les participes de la première conjugaison sont les plus nombreux.

### Participe passé.

363. Le participe **passé** est un véritable qualificatif exprimant un état, une qualité. Ex. : *Des bienfaits reprochés sont des bienfaits perdus. — Les bons rois sont aimés de leurs sujets.*

NOTE. — Quelques grammairiens appellent le participe passé *participe passif*.

364. Le participe passé n'a pas la même terminaison pour tous les verbes. Parmi les participes, les uns se terminent par *é, i, u* : *donné, averti, rendu* ; les autres par *s* ou *t* : *pris, écrit, peint, couvert*.

Pour trouver la terminaison du masculin du participe passé, il faut retrancher l'*e* muet du féminin. Ex. : *Suivie, suivi ; mise, mis ; éteinte, éteint*. — Il faut excepter *absoute, dissoute* qui font au masculin : *absous, dissous*.

REMARQUE. — De même que quelques adjectifs verbaux perdent leur signification active pour prendre en quelque sorte une signification passive (*rue passante, poste restante, musique chantante, couleur voyante*), de même le participe passé perd quelquefois entièrement le sens passif et devient un adjectif ordinaire : *un homme avisé, dissimulé ; un caractère passionné*, etc.

NOTE. — Les règles d'accord des participes sont exposées dans la Syntaxe.

HIST. — Dans la vieille langue, la plupart des participes passés se terminaient par un *t*, qu'on remplaçait assez souvent par un *d* : *portet, partit, ou ported, partid*. Dans la suite, la consonne finale fut supprimée, mais elle est restée dans quelques participes : *dît, bénit, confit*, etc.

## EXERCICE

23. Copiez la poésie suivante en soulignant les participes. — Vous expliquerez oralement les sujets et les compléments qui se trouvent dans cette poésie.

LE VOYAGEUR ÉGARÉ DANS LES NEIGES DU  
SAINT-BERNARD

La neige au loin accumulée  
En torrents épaissis tombe du haut des airs,  
Et sans relâche amoncelée  
Couvre du Saint-Bernard les vieux sommets déserts.

Plus de routes, tout est barrière ;  
L'ombre accourt, et déjà, pour la dernière fois,  
Sur la cime inhospitalière,  
Dans les vents de la nuit, l'aigle a jeté sa voix.

A ce cri d'effroyable augure,  
Le voyageur transi n'ose plus faire un pas ;  
Mourant, et vaincu de froidure,  
Au bord d'un précipice, il attend le trépas.

Là, dans sa dernière pensée,  
Il songe à son épouse, il songe à ses enfants :  
Sur sa couche affreuse et glacée  
Cette image a doublé l'horreur de ses tourments.

C'en est fait ; son heure dernière  
Se mesure pour lui dans ces terribles lieux ;  
Et chargeant sa froide paupière,  
Un funeste sommeil déjà cherche ses yeux.

Soudain, ô surprise ! ô merveille !  
D'une cloche il a cru reconnaître le bruit ;  
Le bruit augmente à son oreille ;  
Une clarté subite a brillé dans la nuit.

Tandis qu'avec peine il écoute,  
A travers la tempête un autre bruit s'entend :  
Un chien jappe, et s'ouvrant la route,  
Suivi d'un solitaire, approche au même instant.

Le chien, en aboyant de joie,  
Frappe du voyageur les regards éperdus :  
La Mort laisse échapper sa proie,  
Et la Charité compte un miracle de plus.

CHÊNEDOLLÉ (1769-1833).

## CHAPITRE VII

## LA PRÉPOSITION (1)

« La langue peut relier entre eux les termes de la proposition par des mots exprimant des rapports généraux, abstraits, indépendants les uns des autres, et qui, par suite, n'ont pas de raison de varier : ce sont les prépositions, les adverbes et les conjonctions.

« Ces sortes de mots sont, par leur origine et leur nature, apparentées les unes aux autres. La plupart des conjonctions sont des adverbes employés absolument. Les prépositions sont sorties des prépositions latines qui toutes ont commencé par être des adverbes. » (A. DARMESTETER.)

**365.** La **préposition** est un mot invariable qui sert à unir deux mots et à marquer le rapport qu'ils ont entre eux. Ex. : *Jacques Cartier naquit à Saint-Malo.* — *Vos parents travaillent pour vous.*

La préposition *à* indique le rapport de lieu qui existe entre le verbe *naquit* et le substantif *Saint-Malo*.

La préposition *pour* indique un rapport de but entre le verbe *travaillent* et le pronom *vous*.

NOTE.—On dit qu'un rapport existe entre deux mots quand le sens général de l'un est modifié par la présence de l'autre.

REMARQUE.—Le mot qui suit la préposition en est, suivant certains grammairiens, le régime et non le complément. Le *régime* se dit d'un mot qui est gouverné, *régi* par un autre ; le *complément* se dit d'un mot qui *complète* le sens d'un autre mot.

**366.** Les principaux rapports exprimés par les prépositions sont ceux :

- 1° De LIEU : *Il est à Rome ; écrire sur le sable.*
- 2° De TEMPS : *La cigale chante pendant l'été ; le cultivateur travaille depuis l'aurore.*
- 3° D'ORDRE : *Arriver après le courrier ; marcher derrière le prince.*
- 4° De BUT : *Il faut manger pour vivre ; aller à Ottawa.*
- 5° De POSSESSION : *Le cahier de Paul ; ce jardin est à moi.*

(1) La plupart des grammairiens modernes placent la préposition avant l'adverbe tout probablement parce que le plus souvent l'adverbe équivaut à un nom précédé d'une préposition.

6° De CAUSE : *Il agit par crainte ; il fut exempté, attendu ses infirmités.*

7° D'UNION : *S'allier avec les bons ; joindre l'utile à l'agréable.*

8° De SÉPARATION : *Excepté le dimanche ; sauf votre respect.*

9° D'OPPOSITION : *Parler contre quelqu'un ; il partit malgré nous.*

Il est difficile de classer d'une manière absolue les prépositions selon le rapport qu'elles expriment, car les prépositions servent à exprimer les mille nuances de la pensée, et très souvent une même préposition est employée pour indiquer des rapports de natures différentes.

### 367. Les principales prépositions sont :

A,	Dans,	En,	Outre,	Selon,
Après,	De,	Entre,	Par,	Sous,
Avant,	Depuis,	Envers,	Parmi,	Sur,
Avec,	Derrière,	Hormis,	Pour,	Vers,
Chez,	Dès,	Hors,	Près,	Voici,
Contre,	Devant,	Malgré,	Sans,	Voilà.

368. **Remarque.** — Certains mots, soit adjectifs, soit participes, sont considérés comme prépositions lorsqu'ils se trouvent devant un nom, tels sont : *sauf, plein, haut, attendu, excepté, passé, supposé, vu, y compris, non compris, concernant, durant, moyennant, pendant, suivant, touchant.*  
Ex. : *Sauf erreur ; plein les yeux ; haut la main ; suivant l'usage.*

NOTE. — Quelquefois la préposition est sous-entendue entre deux mots qui se trouvent en rapport. Ex. : *Il a dormi trois heures* (c'est-à-dire *pendant* trois heures).

369. On appelle **locution prépositive** une préposition formée de plusieurs mots.

Les locutions prépositives sont formées généralement de noms ou d'adverbes suivis des prépositions *de* ou *à*.

### 370. Les principales locutions prépositives sont :

A cause de,	Au-dessous de,	Avant de,	Par delà,
A côté de,	Au-dessus de,	D'après,	Par-dessous,
Afin de,	Au-devant de,	En dehors de,	Par-dessus,
A force de,	Au lieu de,	En dépit de,	Par rapport à,
A l'égard de,	Au milieu de,	En face de,	Près de,
A l'exception de,	Auprès de,	Grâce à,	Proche de,
A travers,	Autour de,	Hors de,	Quant à,
Au delà de,	Au travers de,	Jusqu'à,	Vis-à-vis de.

371. Les prépositions **à** et **dès** se distinguent par l'accent grave de *a*, 3<sup>e</sup> personne du singulier du verbe *avoir*, et de l'article ou de l'adjectif indéfini *des*. Ex. : *Je vais à Rome ; il a peur.—Des vieillards se lèvent dès l'aurore.*

372. Il ne faut pas confondre avec l'article *les* l'ancienne préposition *lez* (latin *latus*), qu'on écrivait aussi *lès* ou *les*, qui signifie *à côté de* : *Plessis-lez-Tours, Saint-Pierre-lez-Calais.*

HISTORIQUE. — La plupart des prépositions françaises viennent de prépositions latines correspondantes ou ont été formées par voie de composition.

*A* vient de *ad* (vers) ; *avant*, de *ab ante* ; *avec*, de *apud hoc*.

*Chez* vient du substantif *casa* (maison), et signifie *dans la maison de*.

*Contre* vient de *contra* ; *dans*, de *de intus* ; *de*, de *de* ; *depuis*, de *de* et *puis* ; *derrière*, de *de retro* ; *devant*, de *dē* et *avant* ; *en*, de *in* ; *entre*, de *inter*.

*Ex* signifie *hors* et se joint par un trait d'union à certains mots pour exprimer la position antérieure d'une personne : *ex-ministre*.

*Hors* est une altération du vieux mot *fors* (foris), qui signifiait *en dehors de, excepté*.

*Hormis* est formé de *hors* et de *mis*, participe passé de *mettre*.

*Malgré*, anciennement *mau gré*, est composé de l'adjectif *mal* et de *gré*, et équivalait à *mauvais gré*.

*Outre*, anciennement *oultre*, vient de *ultra* ; *par*, de *per*.

*Parmi* est composé de *par* et de *mi*, en latin *medium*, milieu.

*Pro* vient de *pro* ; *sans*, de *sine* ; *sous*, anciennement *soubz*, de *subtus* ; *sur*, de *super* ; *vers*, de *versus*.

*Voici* et *voilà* sont formés de l'ancien impératif de *voir* suivi des adverbess *ici* et *là* : *voici mon livre* (vois ici mon livre). Ils n'établissent pas, comme les autres prépositions, un rapport entre deux termes.

## EXERCICES

24. *Soulignez les prépositions contenues dans le morceau suivant et dites pourquoi tel mot souligné est une préposition.—Vous raconterez ce récit à votre manière.*

### LE PAIN SEC

Jeanne était au pain sec, dans un cabinet noir,  
 Pour un crime quelconque ; et, manquant au devoir,  
 J'allai voir la coupable en pleine forfaiture  
 Et lui glissai dans l'ombre un pot de confiture,

*Contraire aux lois.* Tous ceux sur qui, dans *ma cité*,  
*Repose le salut de la société*,  
 S'indignèrent, et Jeanne a dit d'une voix douce :  
 — « Je ne toucherai plus mon nez avec mon pouce ;  
 Je ne me ferai plus griffer par le *minet*. »  
 Mais on s'est récrié : « Cette enfant vous connaît ;  
 Elle sait à quel point vous êtes faible et lâche.  
 Elle vous voit toujours rire quand on se fâche :  
*Pas de gouvernement possible.* A chaque instant  
 L'ordre est troublé par vous ; le *pouvoir se détend* ;  
 Plus de règle. L'enfant n'a plus rien qui l'arrête.  
*Vous démolissez tout.* » — Et j'ai baissé la tête,  
 Et j'ai dit : « Je n'ai rien à répondre à cela,  
 J'ai tort. Oui, c'est avec ces indulgences-là  
 Qu'on a toujours conduit les peuples à leur perte.  
 Qu'on me mette au pain sec. — Vous le méritez, certe ;  
 On vous y mettra. » Jeanne alors, dans son coin noir,  
 M'a dit tout bas, levant ses yeux si beaux à voir,  
*Pleins de l'autorité des douces créatures* :  
 « Eh bien ! moi, je t'irai porter des confitures. »

VICTOR HUGO.

25. *Analysez grammaticalement le morceau suivant.*

PROMENADES ET INTÉRIEURS.

Le soir, au coin du feu, j'ai songé bien des fois  
 A la mort d'un oiseau, quelque part, dans les bois :  
 Pendant les tristes jours de l'hiver monotone,  
 Les pauvres nids déserts, les nids qu'on abandonne,  
 Se balancent au vent sur le ciel gris de fer.  
 Oh ! comme les oiseaux doivent mourir l'hiver !  
 Pourtant, lorsque viendra le temps des violettes,  
 Nous ne trouverons pas leurs délicats squelettes  
 Dans les gazons d'avril où nous irons courir.  
 Est-ce que les oiseaux se cachent pour mourir ?

FRANÇOIS COPPÉE.

## CHAPITRE VIII

## L'ADVERBE

**373.** L'**adverbe** est un mot invariable qui se joint à un verbe, à un adjectif ou à un autre adverbe, pour en modifier la signification. Ex. : *Agissons prudemment.* — *La rose est très belle.* — *Les exemples instruisent plus facilement que les règles.*

Dans le premier exemple, l'adverbe *prudemment* modifie le sens du verbe *agissons* ; dans le second, l'adverbe *très* modifie le sens de l'adjectif *belle* ; dans le troisième, l'adverbe *plus* modifie le sens de l'adverbe *facilement*.

NOTES. — Modifier la signification d'un mot, c'est ajouter quelque circonstance à ce mot pour en restreindre, en préciser le sens.

Le plus souvent l'adverbe équivaut à un nom précédé d'une préposition. Ainsi *parler hardiment* équivaut à *parler avec hardiesse*.

**374.** Il y a plusieurs sortes d'adverbes, selon les diverses circonstances qu'ils expriment :

1° De LIEU : *Ailleurs, alentour, dedans, dehors, dessus, dessous, ici, là, loin, où, partout, y, etc.*

2° De TEMPS : *Alors, aujourd'hui, auparavant, aussitôt, autrefois, bientôt, déjà, demain, depuis, hier, jadis, jamais, maintenant, parfois, quelquefois, souvent, tantôt, tard, toujours, etc.*

3° De QUANTITÉ : *Assez, beaucoup, davantage, guère, moins, peu, plus, tant, tellement, très, trop, etc.*

4° De MANIÈRE : *Bien, mal, mieux, pis, vite, etc.*, et la plupart des adverbes formés d'un adjectif et de la terminaison *ment* : *agréablement, justement, poliment, sagement, etc.*

5° D'AFFIRMATION et de DOUTE : *Assurément, certainement, certes, oui, vraiment, peut-être, probablement, etc.*

6° De NÉGATION : *Ne, non, nullement, pas, point, etc.*

Il est plusieurs adverbes dont les acceptions sont variées et qui appartiennent par suite à diverses catégories.

**375.** On appelle **locution adverbiale** un adverbe composé de plusieurs mots. Les principales sont :

<i>A peu près,</i>	<i>Au dehors,</i>	<i>Avant-hier,</i>	<i>Ne pas,</i>
<i>Après-demain,</i>	<i>Au-dessous,</i>	<i>De plus,</i>	<i>Ne point,</i>
<i>A présent,</i>	<i>Au-dessus,</i>	<i>De suite,</i>	<i>Tout à fait,</i>
<i>Au dedans,</i>	<i>Au-devant,</i>	<i>En avant,</i>	<i>Tout de suite, etc.</i>

**376. Remarques.** — **I.** **En** est adverbe quand il signifie *de là* : *J'en arrive.* — **En** est préposition quand il amène un complément indirect ou circonstanciel : *Etre en colère.* — **En** est pronom quand on peut le remplacer par *de lui, de cela* : *J'en ai besoin.*

**II.** — Il ne faut pas confondre **là**, adverbe de lieu, qui a l'accent grave, avec **la**, article ou pronom : *Venez là, pour la voir.*

**III.** — Il ne faut pas non plus confondre **y**, adverbe de lieu, qui signifie *là*, avec **y**, pronom personnel, qui signifie *à lui, à elle*, etc. : *Allez-y* (adverbe). — *Pensez-y* (pronom).

**IV.** — On confond quelquefois certains adverbess avec les prépositions qui leur correspondent par le sens. Ainsi aux prépositions : *autour, avant, dans, hors, sur, sous*, qui ont toujours un complément, correspondent les adverbess : *alentour, auparavant, dedans, dehors, dessus, dessous*, qui n'ont jamais de complément.

#### Mots employés adverbialement

**377.** Certaines prépositions, telles que : *avant, après, derrière, devant*, s'emploient parfois comme adverbess ; elles n'ont pas alors de complément. Ex. : *Marchez devant nous* (préposition). *Marchez devant* (adverbe).

Certains adjectifs sont quelquefois employés comme adverbess ; c'est lorsqu'ils modifient un verbe. Ex. : *Payer cher, voir clair.*

#### Formation des adverbess en MENT.

**378.** Les adverbess de *manière* dérivés d'adjectifs sont en général tirés de l'adjectif féminin auquel on ajoute le suffixe *ment* : *vivement, fortement.*

HIST. — Le suffixe *ment* vient du mot latin *mente* (du genre féminin), qui signifie *esprit*, mais qui prit peu à peu le sens de *manière, façon*. Ce mot *mente*, joint à un adjectif féminin,

donna l'adverbe français en *ment* : *bona mente, devota mente, bonnement, dévotement*.

Parfois, l'*e* final du féminin, n'étant pas prononcé, a disparu comme dans *conformément* (conformément), ou a été remplacé dans quelques mots par un accent circonflexe : *assidûment, crûment*.

### Degrés de signification.

**379.** Certains adverbes ont, comme les adjectifs, les trois degrés de signification, qui se forment comme ceux des adjectifs. Ex. : *Sagement, plus sagement, très sagement. Tard, plus tard, très tard.*

Trois adverbes forment irrégulièrement leur comparatif, ce sont : *bien, mal, peu*, qui font *mieux, pis* (ou *plus mal*), *moins*. — Leur superlatif relatif se forme directement du comparatif : *le mieux, le pis* (ou *le plus mal*), *le moins* ; mais le superlatif absolu se forme régulièrement du positif : *très bien, très mal, très peu*.

*Beaucoup* a pour comparatif *plus*, et pour superlatif *le plus*.

---

**HISTORIQUE.** — Les adverbes français sont ou tirés d'adverbes latins correspondants, ou tirés d'adjectifs, ou formés par voie de composition.

*Ailleurs* vient de *aliostrum* ; *ainsi*, de *in sic*.

*Autour* est une contraction de *à l'entour* (aux environs).

*Alors* est formé de *a* et *lors* ; *assez*, de *ad satis*.

*Aujourd'hui* est formé de quatre mots : *au jour d'hui*. *Hui* vient du latin *hodie* (aujourd'hui). Ce mot forme donc un pléonasmè puisqu'il signifie littéralement *au jour d'aujourd'hui*.

*Beaucoup* est formé des mots *beau* et *coup* (*coup* au sens de quantité). On avait dit d'abord *grand coup*.

*Bien* vient de *bene* ; *bis*, adverbe latin, signifie *deux fois*.

*Çà* vient du latin *ecce hac*.

*Céans* est formé de *çà* et de *ens* (latin *intus*, dedans).

*Certes* vient du latin *certe* ; *comme*, de *quomodo* ; *comment*, de *quomodo inde*.

*Combien* est une contraction de *comme bien*.

*Davantage* est pour *d'avantage*, et *déjà* est une contraction de *dès là*.

*Demain* vient de *de mane*, et signifiait primitivement *le matin du jour suivant*.

*Derechef*, composé de *de, re* et *chef* (tête, commencement), signifie *de nouveau*.

*Désormais* est formé de *dès* (depuis), *ore* (heure), *mais* (*magis*, plus).

*Dorénavant* est la contraction de *d'ores en avant, de cette heure en avant*.

*En* vient de *inde* ; *encore*, de *hanc horam*, à cette heure ; *ensemble*, de *in simul*.

*Environ* est composé de *en* (latin *in*) et l'ancien français *viron*, *tour*.

*Franco* est un mot italien signifiant *sans frais*.

*Gratis* est un adverbe latin qui signifie *gratuitement*.

*Guère* (germ. *weigaro*) signifiait autrefois *beaucoup*. Joint à la négation, il a maintenant le sens de *peu*.

*Hier* vient de *heri* (hier) ; *ici*, de *ecce hic*.

*Incognito* est un adverbe italien tiré du latin *incognitus*, *inconnu*.

*Jadis* vient de *jam diu* (il y a déjà longtemps).

*Jamais* est formé de *ja*, pour *déjà* (*jam*), et de *mais* (*magis*), signifiant *plus*.

*Là* vient de *illac* ; *loin*, de *longe*.

*Lors* est mis pour *l'ores* (l'heure).

*Maintenant* (*main tenant*, c'est-à-dire : *pendant que la main tient*) signifie à *présent*, à *cette heure*.

*Mal* vient de *male* ; *mieux*, de *melius* ; *moins*, de *minus*.

*Naguère* est composé de *ne a guère*, *il n'y a guère* (de temps).

*Non* vient du latin *non* (non), qui a donné le vieux français *neu*, abrégé plus tard en *ne*.

*Où* vient de *ubi*.

*Peu* vient de *paucum* ; *pis*, de *pejus* ; *plus*, de *plus* ; *presque*, de *près et que* ; *puis*, de *post*.

*Quand* vient de *quando*.

*Si* vient de *sic* ; *souvent*, de *sub inde*.

*Tant* vient de *tantum* ; *tellement*, de *tali mente* ; *très*, de *trans*.

*Trop* serait le vieux mot *troppum*, signifiant *troupeau*. Ce serait donc un substantif pris adverbialement. L'origine est cependant incertaine.

*Vite* s'employait souvent autrefois comme adjectif.

*Voire* vient du latin *vera*, vrai, employé adverbialement.

*Vis-à-vis* est formé de l'ancien mot *vis* (visage).

*Volontiers* vient de *voluntarie* ; *y*, de *ibi*.

## EXERCICES

26. *Soulignez les adverbes contenus dans le morceau suivant et dites pourquoi tel mot souligné est un adverbe.*

## LE CHRIST AU SALON

Et pourquoi le Christ ne serait-il pas au salon ? Pourquoi n'y étendrait-il pas ses bras crucifiés sur la muraille où s'étaient tant d'autres parures ? Pourquoi n'y dessinerait-il pas son geste d'amour sur ces lambris où sont fixés tant d'autres souvenirs ?

Le crucifix, pour nous, chrétiens, est la plus précieuse de toutes les parures ; il rappelle le plus touchant, le plus inoubliable de tous les souvenirs. Le crucifix, avec ses lignes rigides, avec sa simplicité nue, avec ses mains et ses pieds sanglants, avec sa tête trouée d'épines, est beau comme l'héroïsme qu'il symbolise, comme le sacrifice qu'il figure. Il décore les lieux qu'il sanctifie. Et jamais peut-être le génie de l'homme ne s'est mieux exercé que lorsqu'il a voulu peindre sur la toile, ou sculpter dans le marbre ou l'ivoire les traits de Jésus mis en croix.

L'image du crucifix vaut donc mieux que bien d'autres, d'inspiration moins pure, de dessin parfois vulgaire, qui pendent aux murs des salons. Il ne faut pas que ces images profanes, souvent trop légères, quand elles ne sont pas immodes, prennent dans nos maisons la place du crucifix. Si l'on craint de compromettre au salon, en trop mauvaise compagnie, la croix qui porte Jésus, c'est qu'il y a au salon des tableaux, des objets d'art, des parures qui ne devraient pas s'y trouver. Ce n'est pas le crucifix qu'il faut sortir du salon, c'est l'image qui ne peut avec lui s'accorder.

27. *Même exercice.**Suite du morceau précédent.*

Oh ! comme elle est belle la coutume de suspendre, entre les portraits des ancêtres, le Christ aimé ! Lui, le plus grand ancêtre, de qui nous tenons notre vie divine. Il se plaît au milieu des fils qu'il bénit et protège.

Le salon, la grand'chambre, comme on dit quelquefois encore dans nos campagnes canadiennes, c'est le lieu où l'on s'assemble aux heures solennelles de la vie familiale, c'est la pièce réservée, hospitalière, où l'amitié fait accueil. N'est-ce pas que le Christ, sur qui se fondent les foyers, doit être convié à ces réunions qui groupent autour des vieux parents les enfants dispersés ? Et Lui, l'ami qui fut fidèle jusqu'à l'immolation, ne doit-il pas assister aux fêtes joyeuses de l'aimable charité ? Vraiment, il manquera quelqu'un à vos soirées intimes si le Christ n'y préside du haut de la croix suspendue aux murs de la grand'chambre ou du salon.

L'ABBÉ CAMILLE ROY.

## CHAPITRE IX

## LA CONJONCTION

380. La **conjonction** est un mot invariable qui sert à lier les propositions ou les parties semblables d'une même proposition, et qui indique leurs rapports. Ex. : *Le ciel et la terre passeront, mais les paroles de Notre-Seigneur ne passeront pas.*

Dans cet exemple, la conjonction *et* lie deux sujets ; la conjonction *mais* lie deux propositions. *Et* marque un rapport d'union ; *mais* marque un rapport d'opposition.

NOTE. — La conjonction et la préposition indiquent toutes les deux des rapports, mais elles diffèrent en ce que la préposition unit seulement deux mots, tandis que la conjonction unit surtout des propositions.

381. Il y a deux sortes de conjonctions : les conjonctions de coordination et les conjonctions de subordination.

382. Les conjonctions de **coordination** servent à unir ensemble des mots ou des propositions de même nature. Ex. : *Le ciel et la terre...—Dieu est bon, mais il est juste.*

383. Les principales conjonctions de coordination sont : *et, ou, ni, mais, car, or, donc, etc.*

384. Les conjonctions de **subordination** servent à unir deux propositions dont la seconde est subordonnée à la première. Ex. : *Je crois que Dieu existe.*

385. Les principales conjonctions de subordination sont : *que, si, quand, comme, lorsque, puisque, quoique, afin que, parce que, avant que, etc.*

386. On appelle **locution conjonctive** une conjonction formée de plusieurs mots. Les locutions conjonctives sont formées de noms, d'adverbes et de prépositions ; la plupart de ces locutions se terminent par la conjonction *que*.

## 387. Les principales locutions conjonctives sont :

<i>A condition que,</i>	<i>Avant que,</i>	<i>Jusqu'à ce que,</i>
<i>Afin que,</i>	<i>Bien que,</i>	<i>Ou bien,</i>
<i>Alors que,</i>	<i>C'est-à-dire,</i>	<i>Parce que,</i>
<i>A moins que,</i>	<i>C'est pourquoi,</i>	<i>Pendant que,</i>
<i>Après que,</i>	<i>De même que,</i>	<i>Quand même,</i>
<i>Attendu que,</i>	<i>Depuis que,</i>	<i>Soit que,</i>
<i>Aussi bien que,</i>	<i>De sorte que,</i>	<i>Tandis que,</i>
<i>Aussitôt que,</i>	<i>Dès que,</i>	<i>Vu que.</i>

388. Certains mots, principalement certains adverbes, s'emploient *accidentellement* comme conjonctions. Tels sont : *ainsi*, *aussi*, *encore*, *toujours*, *soit* et *tantôt* répétés, *savoir* (abréviation de *c'est à savoir*), etc. Ex. : *Encore s'il me croyait.* — *Il est bon ; aussi tout le monde l'aime.* — *Tantôt vous, tantôt votre ami.*

389. **Remarques. I.** — Il ne faut pas confondre *ou*, conjonction, avec *où* pronom relatif ou adverbe. *Ou*, conjonction, signifie *ou bien* et s'écrit sans accent : *Appelez Pierre ou Paul.* — *Où*, pronom ou adverbe, prend toujours un accent grave : *Le but où je tends.* — *Où allez-vous ?*

**II.** — *Si* est adverbe quand il signifie *tant, tellement* : *Le vent est si fort qu'il brise les arbres.* — *Si* est conjonction quand il unit deux parties de phrase : *Sois aimable si tu veux être aimé.*

**III.** — *Comme* est conjonction quand il signifie *vu que* : *Comme ses raisons paraissaient bonnes, on s'y rendit.* — *Comme* est adverbe quand il signifie *ainsi que, de quelle manière* : *Beau comme le jour.* — *Voici comme il raconta la chose.*

**IV.** — *Que* est conjonction lorsqu'il unit deux parties de phrase : *Tout prouve que Dieu existe.* — *Que* est adverbe quand il signifie *combien* ou *pourquoi* : *Que le vice est honteux !* — *Que tardez-vous ?* — *Que* est pronom quand on peut le remplacer par *lequel, laquelle, ou par quelle chose* : *La rose est la fleur que je préfère.* — *Que cherchez-vous ?*

**HISTORIQUE.** — Plusieurs conjonctions dérivent de conjonctions latines.

*Car* est une altération du latin *quare, c'est pourquoi.*

*Et* et *si* sont identiques aux mots latins *et, si.*

*Donc* dérive de *dumque* ; ou, de *aut* ; *que*, de *quod*.

*Mais* vient du latin *magis* (davantage).

*Ni*, en vieux français *ne*, vient du latin *nec*.

*Or* vient du latin *hora*, heure.

*Cependant* est formé de *ce* et *pendant*, littéralement *pendant cela*.

*Néanmoins*, autrefois *néantmoins*, est formé de *néant* (non, rien) et de *moins*.

*Partant*, formé de *par* et de *tant*, signifie *par conséquent*.

*Pourtant*, formé de *pour* et de *tant* (pour tant, pour si grande chose), signifie aujourd'hui *malgré cela*, *cependant*.

*Sinon* est formé de *si* et de *non* ; ces deux mots étaient autrefois distincts.

*Afin que* (à fin que) devient quelquefois à *seule fin que*.

## EXERCICES

28. *Soulignez les conjonctions et les prépositions contenues dans le morceau suivant, et dites pourquoi tel mot souligné est une conjonction ou une préposition.*

LE PAPE PIE VII A PARIS (janvier 1805).

Pie VII était logé aux Tuileries, libre de se livrer à ses goûts modestes et religieux, mais environné, quand il sortait, de tous les attributs de la souveraine puissance, escorté par la garde impériale, comblé, en un mot, des plus grands honneurs. Son intéressante figure, ses vertus presque visibles dans sa personne, avaient vivement touché la population parisienne, qui le suivait partout avec un mélange de curiosité, de sympathie et de respect. Il parcourait tour à tour les paroisses de Paris, où il officiait au milieu d'une affluence extraordinaire. Sa présence augmentait l'impulsion religieuse que Napoléon s'était attaché à imprimer aux esprits. Le saint pontife en était heureux. Il visitait les monuments publics, les musées enrichis par Napoléon, et semblait s'intéresser lui-même aux grandeurs du nouveau règne. Dans une visite à l'un de nos établissements publics, il se conduisit avec un tact et une convenance qui lui valurent l'approbation générale. Entouré d'une foule agenouillée qui lui demandait sa bénédiction, il aperçut un homme dont le visage sévère et chagrin portait encore l'empreinte de nos passions éteintes, et qui se détournait pour se soustraire à la bénédiction pontificale. Le Saint-Père, s'approchant, lui dit avec douceur : « Ne fuyez pas, monsieur ; la bénédiction d'un vieillard n'a jamais fait de mal. » Ce mot, noble et touchant, fut répété et applaudi dans tout Paris.

THIERS.

29. *Soulignez les conjonctions et les prépositions contenues dans le morceau suivant. — Racontez cette fable à votre manière.*

## LE LINOT

Une linotte avait un fils  
 Qu'elle adorait selon l'usage ;  
 C'était l'unique fruit du plus doux mariage,  
 Et le plus beau linot qui fût dans le pays.  
 Sa mère en était folle, et tous les témoignages  
 Que peuvent inventer la tendresse et l'amour  
 Étaient pour cet enfant épuisés chaque jour :  
 Notre jeune linot, fier de ces avantages,  
 Se croyait un phénix, prenait l'air suffisant,  
 Tranchait du petit important  
 Avec les oiseaux de son âge ;  
 Persiflait la mésange ou bien le roitelet,  
 Donnait à chacun son paquet,  
 Et se faisait haïr de tout le voisinage.  
 Sa mère lui disait : « Mon cher fils, sois plus sage,  
 Plus modeste surtout. Hélas ! je conçois bien  
 Les dons, les qualités qui furent ton partage ;  
 Mais feignons de n'en savoir rien,  
 Pour qu'on les aime davantage. »  
 A tout cela notre linot  
 Répondait par quelque bon mot ;  
 La mère en gémissait dans le fond de son âme.  
 Un vieux merle, ami de la dame,  
 Lui dit : « Laissez aller votre fils au grand bois ;  
 Je vous réponds qu'avant un mois  
 Il sera sans défauts. » Vous jugez des alarmes  
 De la mère qui pleure et frémit du danger.  
 Mais le jeune linot brûlait de voyager ;  
 Il partit donc malgré ses larmes.  
 A peine est-il dans la forêt,  
 Que notre petit personnage  
 Du pivert entend le ramage,  
 Et se moque de son fausset.  
 Le pivert, qui prit mal cette plaisanterie,  
 Vient à bons coups de bec plumer le persifleur.  
 Et deux jours après, une pie  
 Le dégoûte à jamais du métier de railleur.  
 Il lui restait encor la vanité secrète  
 De se croire excellent chanteur ;  
 Le rossignol et la fauvette  
 Le guériront de son erreur.  
 Bref il retourna chez sa mère,  
 Doux, poli, modeste et charmant.  
 Ainsi l'adversité fit, dans un seul moment,  
 Ce que tant de leçons n'avaient jamais pu faire.

FLORIAN (1755-1794).

## CHAPITRE X

## L'INTERJECTION

**390.** L'interjection est un mot invariable et comme une sorte de cri que l'on jette dans le discours pour exprimer les mouvements vifs de l'âme. Ex. : *Oh ! quel beau tableau ! — Aïe ! que vous me faites mal !*

L'interjection ne se rattache aux autres mots par aucun lien grammatical. Ce n'est pas, à proprement parler, une partie du discours, parce qu'elle est plutôt un cri qu'un mot.

L'interjection est généralement suivie d'un point d'exclamation. Cependant les locutions interjectives *Eh bien* et *Hé bien* s'écrivent sans le point d'exclamation, à moins que le sentiment qu'elles marquent ne soit fortement exprimé. — On ne met pas le point d'exclamation immédiatement après l'interjection *ô*, mais après le substantif qui la suit : *O mon fils ! ô ma joie !*

**391.** Les principales interjections sont :

<i>Ah !</i>	<i>Eh !</i>	<i>Hem !</i>	<i>Ouf !</i>
<i>Aïe !</i>	<i>Fi !</i>	<i>Ho !</i>	<i>Pan !</i>
<i>Bah !</i>	<i>Ha !</i>	<i>Holà !</i>	<i>Paf !</i>
<i>Bravo !</i>	<i>Hé !</i>	<i>O !</i>	<i>Pouah !</i>
<i>Chut !</i>	<i>Hélas !</i>	<i>Oh !</i>	<i>Pouf !</i>
<i>Crac !</i>	<i>Hein !</i>	<i>Ouais !</i>	<i>Vivat !</i>

Il faut ajouter à cette liste un certain nombre de mots qui s'emploient accidentellement comme interjections. Tels sont : *Allons ! Bon ! Ciel ! Comment ! Diable ! Halte ! Malheur ! Miséricorde ! Peste ! Silence !*

**392.** On appelle locution interjective une interjection formée de plusieurs mots : *Ah ça ! eh bien ! fi donc ! grand Dieu ! juste ciel !* etc.

## REMARQUES SUR QUELQUES INTERJECTIONS

*Ah!* exprime la joie, la douleur, l'admiration, etc., et se prononce longuement. Ex. : *Ah! que vous me faites plaisir!* — *Ah! que cela me fait mal!* — *Ah! que cela est beau!*

*Ah!* est quelquefois employé simplement pour rendre la phrase plus expressive. Ex. : *Ah! madame, gardez-vous de le croire.* (Acad.)

*Ha!* exprime l'étonnement, une surprise passagère, et se prononce brièvement. Ex. : *Ha! vous voilà!*

*Eh!* exprime l'admiration, la surprise. Ex. : *Eh! qui aurait cru cela?*

*Eh bien* s'emploie souvent de même, et quelquefois aussi pour donner plus de force à ce que l'on dit. Ex. : *Eh bien, que faites-vous donc?* — *Vous insistez, eh bien, j'irai.*

*Hé!* s'emploie surtout pour appeler d'une façon familière. Ex. : *Hé! l'am!*

*Hé!* s'emploie encore pour avertir de prendre garde, pour témoigner de la commisération, pour marquer de la douleur, du regret, de l'étonnement. Ex. : *Hé! qu'allez-vous faire?* (Acad.) — *Hé! pauvre homme, que je vous plains!* (Acad.)

*Oh!* sert à marquer l'admiration, la surprise, et sert aussi à donner au sens plus de force. Ex. : *Oh! quelle chute!* — *Oh! si nous pouvions réussir!* (Acad.)

*Ho!* exprime l'étonnement, et sert aussi pour appeler ou pour témoigner de l'indignation. Ex. : *Ho! que me dites-vous là?* (Acad.) — *Ho! venez un peu ici.* (Acad.)

*O* sert à marquer diverses passions, divers mouvements de l'âme. Ex. : *O temps! ô mœurs! ô douleur! ô regret!* (Acad.)

*O* est aussi le signe de l'apostrophe, de l'invocation. Ex. : *O mon Dieu! ô mon fils!* (Acad.)

**HISTORIQUE.** — Les interjections n'étant au fond que des exclamations ou des cris communs aux idiomes de tous les peuples, beaucoup d'entre elles n'ont pas d'étymologie.

*Aïe* serait un vieil impératif de *aidier* (adjuteur).

*Bravo* est emprunté de l'italien.

*Dame!* qui vient du latin *domine*, fut d'abord *Dame-Dieu*, c'est-à-dire *Seigneur-Dieu*, puis simplement *Dame*. L'expression *Ah! dame*, qui a perdu aujourd'hui toute signification, revient à dire *Ah! Seigneur*.

*Diantre* est une altération de *diable*.

*Bleu* est une altération de *Dieu*. De là les jurons : *parbleu* (par Dieu), *corbleu* (corps de Dieu), *morbleu* (mort de Dieu).

*Hélas!* qu'on écrivait autrefois en deux mots : *hé! las*, est composé de l'interjection *hé!* et de l'adjectif *las* (lassum, malheureux).

*Vivat!* vient du latin et signifie qu'il vive.

## EXERCICES

30. Dites la nature des mots invariables contenus dans le morceau suivant et indiquez la fonction de chacun.

## LE ROUET

Quoi ! vous voulez le faire disparaître  
 Dans quelque sombre et triste corridor,  
 Ce vieux rouet qu'à travers la fenêtre  
 Le gai soleil frappe d'un reflet d'or ?  
 Si vous saviez la douce rêverie  
 Qui, près de lui, si souvent m'a bercé !  
 Si vous saviez à mon âme attendrie  
 Tout ce que dit ce témoin du passé !  
     C'est le rouet de la grand' mère,  
     Il me semble encore la voir,  
     Malgré l'âge, active ouvrière,  
     Filant du matin jusqu'au soir.  
 Oui, je la vois, c'est elle, c'est bien elle !  
 Sa robe sombre aux larges plis tombants,  
 Sa coiffe antique et sa tête si belle,  
 Si belle encore sous ses beaux cheveux blancs !  
 Ici, près d'elle, une cage est posée ;  
 Là, le vieux chat dort devant les tisons,  
 Et le soleil, à travers la croisée,  
 Comme aujourd'hui, darde ses chauds rayons !  
     Quelle fête pour la grand' mère  
     Quand les oiseaux, dans les beaux jours,  
     Chantaient leur chanson printanière,  
     Le vieux rouet tournant toujours !  
 Je vois l'école, au sortir de laquelle  
 Avec bonheur grim pant notre escalier,  
 De loin, déjà, m'arrivaient pêle-mêle  
 Ce gai ramage et ce bruit familier.  
 J'entrais. — Eh bien ! disait la bonne vieille,  
 A-t-on point ri ? s'est-on point fait chasser ?  
 Dois-je embrasser, ou bien tirer l'oreille ?  
 — Non ! grand'maman, vous pouvez m'embrasser.  
     Je le sens encore sur ma joue  
     Ce tendre et long et doux baiser !  
     Et bientôt la petite roue,  
     De recommencer à jaser !

31. *Même exercice.**Suite du morceau précédent.*

Comme elle fuit, rapide, obéissante !  
 Et quel plaisir de voir en même temps,  
 Diminuer l'étope éblouissante,  
 Croître le fil sous les doigts palpitants.  
 Mais, tout à coup, le voilà qui s'embrouille...  
 — C'est lui ! c'est lui, c'est ce mauvais garçon  
 Qui veut toujours toucher à la quenouille !  
 Allez-vous-en, monsieur le polisson !  
     Mais ces courroux de ma grand' mère  
     Ne tardaient pas à s'apaiser.  
     Pardon ! lui disais-je, et la guerre  
     Amenait un nouveau baiser !  
 Dès le matin, quand venait le dimanche,  
 Ce vieux rouet, qu'il faisait bon le voir

Enveloppé de sa chemise blanche,  
 Près du fauteuil, endormi jusqu'au soir !  
 La grande Bible, aux naïves images,  
 S'ouvrait alors, et le temps s'oubliait  
 A regarder Job, David, les rois mages,  
 L'enfant Jésus ! — Et l'aïeule priait !  
     Et de l'antique cathédrale,  
     Tandis que nous lisions, parfois  
     Nous entendions, par intervalle,  
     L'orgue élever sa grande voix.

32. *Même exercice.*

*Suite du morceau précédent.*

Plus tard, un soir : Ecoute, me dit-elle,  
 Tu vois ce fil, enfant, tels sont nos jours ;  
 Sur sa quenouille, une main immortelle,  
 La main de Dieu, les file longs ou courts.  
 Puissent les tiens, qui commencent à peine,  
 Egaler ceux que je dois au Seigneur !  
 Puisse, surtout, sa bonté souveraine  
 A leur durée égaler ton bonheur !  
     Et les deux mains de la grand'mère  
     Se joignant au bord du rouet,  
     Oh ! de quelle ardente prière  
     Elle accompagna ce souhait !  
 Les miens s'en vont, ajouta-t-elle encore,  
 Et ma quenouille est bien près de finir !  
 Au soir du jour qui, pour toi, vient d'éclorre,  
 J'arrive en paix, et je n'ai qu'à bénir !  
 Quand du rouet de ta pauvre grand'mère  
 Depuis longtemps le bruit aura cessé,  
 Puisse une larme, au bord de ta paupière,  
 Monter encore en songeant au passé !  
     — Grand'mère, la voilà cette heure !  
     Depuis longtemps il a cessé,  
     Et regardez ! votre enfant pleure  
     Auprès du rouet délaissé !

LOUIS TOURNIER.

33. *Analysez grammaticalement le morceau suivant.*

LE CANADA

Dans tes verdoyantes campagnes,  
 Où séjourne le vrai bonheur,  
 Le Canadien a pour compagnes  
 Les plus saintes vertus du cœur.  
 Fidèle au culte de ses pères,  
 De leur exemple il suit la loi,  
 Et fuyant les mœurs étrangères,  
 Il garde sa langue et sa foi.

O. CRÉMAZIE.

## CHAPITRE XI

NOTIONS D'ÉTYMOLOGIE ET DE  
DÉRIVATION

## ÉLÉMENTS ET FORMATION DES MOTS

## 1. Éléments des mots.

393. L'**étymologie** est la science qui s'occupe de rechercher l'origine des mots et leur véritable signification.

Elle décompose les mots en leurs éléments et étudie l'histoire de leur formation.

394. Les divers éléments des mots sont : le radical ou racine, les préfixes et les suffixes.

395. On appelle **radical** ou *racine* la partie du mot qui en indique le sens général. Ex. : *Fil* dans les mots *filer*, *filant*, *filet*, *filament*, *filature*, *filière*.

REMARQUE. — Il y a une distinction à faire entre les mots *racine* et *radical*, quoique ces mots s'emploient souvent l'un pour l'autre.

Le *radical* est ordinairement un mot simple auquel on ajoute des suffixes; c'est ce qui reste du mot, quand on a retranché la désinence. Il renferme toujours la racine. Ex. : *Mont* dans *montagne*.

La *racine* n'est qu'une syllabe, un fragment de mot. Ex. : *Fact* dans *facture*.

Souvent le radical se confond avec la racine : *fil*, dans *filer*.

396. On appelle **préfixes** des particules ou des prépositions placées avant le radical pour en modifier le sens. Ex. : Dans *refaire*, *découdre*, *injuste*, *pronom*, les particules *re*, *dé*, *in*, *pro*, sont des préfixes.

397. On appelle **suffixes** des particules placées après le radical pour en modifier le sens. Ex. : Dans *laboureur*, *fleuriste*, *pardonnable*, *rougeâtre*, les syllabes *eur*, *iste*, *able*, *âtre*, sont des suffixes.

Les préfixes et les suffixes prennent quelquefois le nom générique d'*affixes*.

REMARQUE. — On ne doit pas confondre les suffixes avec les désinences. Les *désinences* sont des terminaisons qui expriment les flexions du mot. Elles marquent, dans les substantifs, les adjectifs, les participes et les pronoms, le *nombre* et le *genre* ; dans les verbes, le *nombre*, la *personne*, le *temps* et le *mode*. Dans *cris*, *criarde*, *crions*, les désinences sont *s*, *e*, *ons*.

398. On appelle **famille de mots** un groupe de mots ayant la même racine. Ainsi le mot *pas* a donné naissance à : *passer*, *passager*, *compas*, *impasse*, *repasser*, *surpasser*, etc.

La racine d'une famille de mots prend souvent des formes différentes. Ainsi, la racine de la famille du verbe *faire* est *fac* dans *faction*, *facteur* ; *fais* dans *faiseur*, *faisable* ; *fic* dans *difficile*, *difficulté*, etc.

## 2. Formation des mots.

399. D'après les éléments qui les constituent, les mots sont simples ou composés, primitifs ou dérivés.

400. Les mots **simples** sont ceux qui ne renferment qu'un seul mot. Ex. : *Fer*, *temps*, *roi*.

401. Les mots **composés** sont ceux qui sont formés au moyen de préfixes qu'on ajoute à des mots simples, ou encore par la réunion de deux ou plusieurs mots. Ex. : *Refaire*, *entreprise*, *transport* ; — *fer-blanc*, *contretemps*.

402. Les mots **primitifs** sont ceux qui ne viennent pas d'un autre mot français et qui servent à former d'autres mots. Ex. : *Sage*, *grand*, *fil*.

403. Les mots **dérivés** sont ceux qui sont formés au moyen de suffixes qu'on ajoute aux mots primitifs. Ex. : *Sagesse*, *grandeur*, *filature*.

REMARQUE. — Le même mot peut être à la fois simple et primitif : *fer*, *temps*, *roi*.

Un même mot peut aussi être à la fois composé et dérivé : *agrandissement*, *raffinerie*.

404. Il y a donc deux procédés de formation dans la langue française : la **composition** et la **dérivation**.

### I. COMPOSITION.

405. Nous avons vu que, considérés au point de vue de leurs éléments, les mots composés sont formés au moyen de préfixes ajoutées à des mots

simples, ou encore, par la réunion de deux ou plusieurs mots simples.

La plupart des préfixes sont empruntés au latin et au grec.

406. Les préfixes se modifient quelquefois suivant la lettre initiale du mot auquel ils s'ajoutent.

### 1° Composition par les préfixes.

407. Les principaux préfixes qui nous viennent du latin sont :

- AB (abs), *loin de, hors de* : abuser, abstraire.  
 AD (a, ac, ap. . .), *à, vers, auprès de* : adopter, amener.  
 ANTE (anti), *avant* : antédiluvien, antedater.  
 BÉNÉ, *bien* : bénédiction, bienveillant.  
 BIS (bi), *deux fois* : biscuit, bivalve.  
 CIRCUM (circon), *autour* : circumpolaire, circonvoisin.  
 CIS, *en deçà* : cisalpin, cisrhéna.  
 CUM (com, con, col, cor, co), *avec* : compatir, confrère.  
 CONTRA, *contre* : contradiction, contrefort.  
 DÉ (dés), *hors de, loin de* : débarquer, déshonorer.  
 DIS (dif, di), *hors de* : disjoindre, diffusion.  
 EN (em) *dans, vers* : enterrer, empocher.  
 EX (é, es, ef), *hors de* : expatrier, essouffler.  
 EXTRA, *hors de* : extraordinaire, extravaguer.  
 FOR (four), *hors de* : forfait, fourvoyer.  
 IN (im, il, ir), *dans, sur, non* : inclus, infidèle.  
 INTER (intra, intro), *entre* : interligne, introduire.  
 MALÉ (mau), *mal* : malédiction, maudire.  
 MES (mé), *mal, point* : mésaventure, médire.  
 OB (oc, op), *en face, auprès* : obtenir, opposer.  
 PER (par), *à travers* : perforer, parcourir.  
 POST, *après* : post-scriptum, postcommunion.  
 PRÉ, *avant* : préposer, prévoir.  
 PRO (pour), *pour, en avant* : pronom, pourchasser.  
 RE et RÉ (r), *de nouveau* : refaire, rentrer.  
 RETRO, *en arrière* : retrograder, rétrospectif.  
 SUB (suc, suf, sug, sup, su), *sous* : subjuguier, supporter.  
 SUPER (sus), *sur, au-dessus* : superposer, suspendre.  
 TRANS (tra, tré), *au delà* : transporter, trépas.  
 TRI (tré), *trois* : triangle, trépid.  
 ULTRA, *oultre* : ultramontain, outre-mer.  
 VICE (vi), *à la place de* : vice-recteur, vicomte.

408. Les principaux préfixes qui nous viennent du grec sont :

- A (an), *privatif ou négatif* : athée, anonyme.  
 AMPHI, *autour, des deux côtés* : amphithéâtre, amphibie.

- ANA, *contre* : anathème, anachronisme.  
 ANTI (anté), *contre* : antipathie, antéchrist.  
 APO, *loin de, en faveur de* : apogée, apothéose.  
 ARCHI (arché), *chef* : archifou, archevêque.  
 CATA, *en bas, sur* : catacombes, cataplasme.  
 DI (dis), *deux fois* : dissyllabe, diphtongue.  
 DIA (di), *à travers* : diamètre, diagnostic.  
 EN (em), *dans* : encéphale, empirisme.  
 EPI, *sur* : épiderme, épigramme.  
 EU (ev), *bien* : eucharistie, évangile.  
 HYPER, *sur, au-dessus* : hyperbole, hypertrophie.  
 HYPO, *sous, au-dessous* : hypothèse, hypothèque.  
 MÉTA, *après* : métamorphose, métaphore.  
 PARA, *contre, auprès* : paratonnerre, paraphrase.  
 PÉRI, *à l'entour de* : périmètre, périphrase.  
 PRO, *pour, en avant* : prologue, problème.  
 SYN (sym, syl, sy), *avec* : syntaxe, sympathie.

## 2° Composition par les mots simples.

409. Les mots composés peuvent être ou bien simplement juxtaposés, comme *clin d'œil, chef-d'œuvre*, ou bien réunis en vertu d'une ellipse, comme *chou-fleur, pourboire*.

I. Parmi les mots composés par *juxtaposition*, on distingue principalement :

1° Des substantifs formés d'un nom et d'un adjectif : *coffre-fort, basse-cour, gentilhomme*.

2° Des substantifs formés de deux noms (dépendant l'un de l'autre) : *ciel de lit, gendarme, aide de camp*.

3° Des adjectifs formés d'un adverbe et d'un adjectif ou participe : *mahonnête, clairvoyant*.

4° Des adjectifs ou des noms formés de deux adjectifs : *aigre-doux, le clair-obscur*.

5° Des noms formés de deux infinitifs : *le laisser-aller, le savoir-vivre*.

6° Des adverbes formés d'une préposition et d'un nom : *ensuite, davantage*.

7° Des adverbes formés d'un adjectif et d'un nom : *long-temps, toujours*.

II. Les mots composés par *ellipse* présentent des formations très diverses ; nous n'indiquerons que les principaux types.

Quelques mots se composent de deux noms en apposition, comme *oiseau-mouche, chou-fleur* ; ou d'un verbe accompagné de son complément, comme *maintenir, licou*. D'autres ont commencé par être des locutions adverbiales, comme *pardessus, averse*. Un certain nombre de mots se composent d'un nom modifié, avec ellipse, par un mot invariable qui précède, comme *avant-bras, sous-préfet*.

## II. DÉRIVATION.

410. Les mots dérivés sont généralement formés par l'addition des suffixes aux mots déjà existants, mais la dérivation peut aussi se faire sans suffixes, comme dans *appel*, dérivé du verbe *appeler*.

### 1° Dérivation sans suffixes.

411. Le français forme de nouveaux noms :

1° En changeant un nom propre en nom commun : *calpin*, *guillotine*, *louis*, *guillemet*, *bougie*, *macadam*.

2° En donnant à un nom commun un nouveau sens : *une enseigne*, *un enseigne*.

3° En employant un adjectif qualificatif comme substantif : *le beau*, *une circulaire*, *un souverain*.

4° En employant substantivement l'infinitif, le participe présent ou le participe passé d'un verbe : *le dîner*, *le tranchant*, *le fiancé*.

5° En retranchant au verbe sa terminaison : *combattre*, *combat* ; *débattre*, *débat* ; *parier*, *pari*.

Le français forme aussi un certain nombre d'adjectifs à l'aide de verbes : en employant adjectivement le participe présent ou le participe passé du verbe : *compromettant*, *bles-sant* ; *éclopé*, *enrubanné*.

La dérivation par les suffixes est de beaucoup la plus importante.

### 2° Dérivation par les suffixes.

412. Parmi les suffixes, les uns s'ajoutent plus particulièrement aux noms, d'autres aux adjectifs, d'autres aux verbes et aux participes, d'autres aux adverbes.

La plupart des suffixes français nous viennent du latin.

#### Suffixes du nom.

413. Les suffixes du nom servent à indiquer principalement : 1° l'action ou son résultat ; 2° le lieu ; 3° l'instrument ; 4° la profession ; 5° le pays ; 6° la qualité ; 7° la fonction ; 8° le contenu ; 9° les diminutifs ; 10° les augmentatifs et les péjoratifs.

## Tableau des principaux suffixes du nom

1° Les suffixes qui indiquent l'**action** ou son résultat sont :

ION : <i>adoration.</i>	ADE : <i>noyade.</i>
MENT : <i>châtiment.</i>	ERIE : <i>moquerie.</i>
AGE : <i>arrosage.</i>	IS : <i>hachis.</i>
ANCE : <i>confiance.</i>	URE : <i>coupure.</i>

2° Les suffixes qui indiquent le **lieu** sont :

OIR : <i>abreuvoir.</i>	AIE : <i>châtaigneraie.</i>
AIRE : <i>vestiaire.</i>	IER : <i>herbier.</i>

3° Les suffixes qui indiquent l'**instrument** sont :

OIR : <i>arrosoir.</i>	IÈRE : <i>chaudière.</i>
OIRE : <i>balançoire.</i>	

4° Les suffixes qui indiquent la **profession** sont :

EUR : <i>laboureur.</i>	ER : <i>boucher.</i>
AIRE : <i>libraire.</i>	IEN : <i>musicien.</i>
IER : <i>barbier.</i>	ISTE : <i>ébéniste.</i>

5° Les suffixes qui indiquent l'**habitant** d'un pays sont :

AIN, AN : <i>Américain, Persan.</i>	OIS : <i>Suédois.</i>
IEN, EN : <i>Canadien, Vendéen.</i>	ON : <i>Saxon.</i>
AIS : <i>Français.</i>	

6° Les suffixes qui indiquent la **qualité** sont :

ANCE : <i>constance.</i>	ESSE : <i> finesse.</i>
TÉ, ITÉ : <i>bonté, docilité.</i>	IE : <i>perfidie.</i>
EUR : <i>rondeur.</i>	ERIE : <i>fourberie.</i>
TUDE : <i>exactitude.</i>	ISE : <i>gourmandise.</i>

7° Le suffixe AT indique la **fonction**, la dignité et aussi le lieu où s'exerce cette dignité : *épiscopat, commissariat.*

8° Le suffixe ÉE indique le **contenu** : *assiettée, bouchée.*

9° Les suffixes **diminutifs** du nom, c'est-à-dire qui ajoutent au sens du nom une idée de petitesse, sont :

EAU : <i>chevreau.</i>	OT, OTTE : <i>îlot, menotte.</i>
ELLE : <i>tourelle.</i>	CULE : <i>animalcule.</i>
ET, ETE : <i>jardinet, maisonnette.</i>	OLE : <i>gloriole.</i>

10° Les suffixes **augmentatifs** du nom, c'est-à-dire qui ajoutent au sens du nom une idée de grandeur, et les suffixes

**péjoratifs**, c'est-à-dire exprimant une idée de dépréciation, sont :

ACE, ASSE, ASSIER : *populace, paperasse, écrivassier.*

IS : *ramassis.*

ARD : *milliard.*

AILLE : *futaille, ferraille.*

### Suffixes de l'adjectif.

414. Les suffixes de l'adjectif servent à indiquer : 1° la qualité ; 2° le rapport ; 3° l'abondance ; 4° les diminutifs ; 5° les augmentatifs ; 6° les péjoratifs.

#### Tableau des principaux suffixes de l'adjectif

1° Les suffixes qui indiquent la **qualité** sont :

EUR : *flatteur.*

IBLE : *lisible.*

ANT : *obéissant.*

ILE : *facile.*

IER : *princier.*

IF : *maladif.*

ABLE : *secourable.*

OIRE : *obligatoire.*

2° Les suffixes qui indiquent le **rapport** sont :

AIRE : *lunaire.*

EL : *mortel.*

IER : *printanier.*

IQUE : *héroïque.*

AL : *oriental.*

3° Les suffixes qui indiquent l'**abondance** sont :

EUX : *boueux.*

U : *barbu.*

4° Les suffixes **diminutifs** de l'adjectif sont :

ET : *pauvret.*

AUD : *rougeaud.*

OT : *pâlot.*

IN : *blondin.*

ÂTRE : *noirâtre.*

5° Les suffixes **augmentatifs** de l'adjectif sont :

ENT : *succulent.*

ARD : *richard.*

ACE : *vivace.*

ISSIME : *richissime.*

6° Les suffixes **péjoratifs** de l'adjectif sont :

ACIER : *populacier.*

ARD : *criard.*

### Suffixes du verbe.

415. Les suffixes du verbe sont :

1° ER, IR, OIR, RE, qui indiquent l'idée générale d'action.  
Ex. : *Aimer, finir, recevoir, rompre.*

2° FIER, ISER, qui signifient *rendre tel, faire acte de.* Ex. :  
*Bonifier, favoriser.*

3° ETER, ILLER, OTER, ONNER, OYER, AILLER, ASSER, qui marquent des diminutifs, des dépréciatifs, des augmentatifs.  
Ex. : *Voleter, sautiller, trembloter, chantonner, festoyer, batailler, rêvasser.*

### Suffixes de l'adverbe.

416. Il n'y a pas d'autre suffixe pour l'adverbe que le suffixe MENT qui marque la manière d'être.

Ex. : *Agilement, admirablement.*

### Mots composés d'origine grecque ou latine.

417. La langue française a créé tout d'une pièce un grand nombre de mots avec les éléments grecs ou latins.

Voici le sens des éléments grecs ou latins dont les noms composés sont le plus souvent formés.

#### ÉLÉMENTS GRECS EMPLOYÉS COMME PRÉFIXES.

AËR, air : *aérolithe, aéronaute, aérostat.*

AGROS, champ : *agronome, agronomie.*

ANTHROPOS, homme : *anthropologie, anthropophage.*

AUTOS, soi-même : *autocrate, autographe, automate.*

BIBLION, livre : *bibliographie, bibliophile, bibliothèque.*

BIOS, vie : *biographie.*

CHRONOS, temps : *chronologie, chronomètre.*

DÉCA, dix : *décalitre, décalogue.*

DÉMOS, peuple : *démocrate, démagogue.*

GÊ, terre : *géographie, géomètre, géologie.*

LITHOS, pierre : *lithographie.*

MICROS, petit : *microscope, micromètre.*

MONOS, seul : *monocotylédone, monolithe, monogramme.*

NÉCROS, mort : *nécrologie, nécromancie, nécropole.*

NÉOS, nouveau : *néologisme, néophyte, néoménie.*

ORTHOS, droit, juste : *orthodoxe, orthographe, orthopédie.*

PAN, tout : *panthéiste, pantomime.*

PENTA, cinq : *Pentateuque, pentagone, pentamètre.*

PHILOS, ami : *philanthrope, philologie, philosophie.*

PHOS, PHOTOS, lumière : *phosphore, photographie.*  
 TÉLÉ, loin : *téléphone, télégramme.*  
 THÉOS, dieu : *théodicée, théologie, théogonie.*  
 THERMOS, chaud : *thermomètre, thermoscope.*  
 ZŌON, animal : *zoologie, zoophyte.*

#### ÉLÉMENTS GRECS EMPLOYÉS COMME SUFFIXES.

AGŌGOS, conducteur : *démagogue, pédagogue, synagogue.*  
 ALGOS, douleur : *gastralgie, névralgie, céphalalgie.*  
 ARCHÉ, pouvoir : *hiérarchie, oligarchie, monarchie.*  
 CRATOS, ou CRATEIA, puissance : *démocratie, théocratie.*  
 GAMOS, mariage : *polygamie, bigame, cryptogame.*  
 GŌNIA, angle : *polygone, pentagone, diagonale.*  
 GRAPHŌ, j'écris, je décris : *géographe, orthographe, télégraphe.*  
 GRAMMA, chose écrite : *monogramme, anagramme, télégramme.*  
 LOGOS, discours, science : *archéologie, chronologie, décalogue.*  
 MANIA, manie : *bibliomanie, mélomanie, monomanie.*  
 METRON, mesure : *géométrie, baromètre, thermomètre.*  
 NOMOS, loi, règle, science : *agronomie, astronomie, Deutéronome.*  
 PATHOS, affection, maladie : *névropathie, homéopathie.*  
 PHAGŌ, je mange : *anthropophage, aërophage, sarcophage.*  
 PHILOS, ami : *bibliophile, aërophile, Théophile.*  
 PHOBOS, crainte : *hydrophobie, photophobie, anglophobie.*  
 PHŌNĒ, voix : *téléphone, cacophonie.*  
 POLIS, ville : *métropole, nécropole, Héliopolis.*  
 PŌUS, PŌDOS, pied : *myriapode, polypode, gastéropode.*

#### ÉLÉMENTS LATINS EMPLOYÉS COMME PRÉFIXES.

AGER, AGRI, champ : *agriculteur, agriculture.*  
 FLOS, FLORIS, fleur : *floriculture, florifère.*  
 HORTUS, jardin : *horticulteur, horticole, horticulture.*  
 MULTUS, beaucoup : *multicolore, multiforme, multiflore.*  
 OMNIS, tout : *omnipotent, omnivore.*  
 RECTUS, droit : *rectiligne, rectangulaire.*

#### ÉLÉMENTS LATINS EMPLOYÉS COMME SUFFIXES.

CÆDERE, tuer : *fratricide, homicide, suicide.*  
 CULTOR, qui cultive : *agriculteur, horticole.*  
 FERRE, porter : *calorifère, mammifère, florifère.*  
 FUGERE, fuir : *fébrifuge, vermifuge, centrifuge.*  
 PARERE, produire : *ovipare, vivipare, gemmipare.*  
 VORARE, dévorer : *carnivore, granivore, herbivore.*

## EXERCICES

**34.** *A l'aide des noms suivants formez des noms en ajoutant un des préfixes anti, avant, co, com, dé, ef, entre, im, in, inter, mès, pour, pré, pro, sur, tri, vice.*

Motion, position, opération, règne, amiral, corne, estime, garde, justice, croissance, nom, patience, chambre, fusion, suite, vue, père.

**35.** *Formez des adjectifs composés de l'un des mots suivants et d'un des préfixes anté, anti, bi, cis, contre, cor, dé, dis, il, im, in, ir, mal, mé, super, sus, trans.*

Content, gracieux, propre, crédule, révocable, mortel, latéral, social, relatif, loyal, lucide, dit, fait, limité, fin, alpin, diluvien.

**36.** *Formez des verbes composés de l'un des mots suivants et d'un des préfixes ac, contre, dé, dés, dis, en, entre, ex, mé, op, outre, par, pré, re, sur.*

Croître, tracer, faillir, signer, avouer, paraître, planter, clore, méditer, aider, connaître, passer, hausser, poser, courir.

**37.** *Ajoutez un mot à chacun des mots suivants pour en former un mot composé :*

Père, bande, cerf, porte, passe, garde, coupe, lames, casse, couvre, tire, monnaie, timbre, chef, pieds, voix, réveille, vin, coffre, forme, cour, pince, savoir, maître.

**38.** *A l'aide des mots suivants formez des noms en ajoutant les suffixes ade, age, aille, asse, at, ée, elle, esse, et, ette, ie, ien, ier, ise, ité, on, ure.*

Mur, caisse, feuille, fil, croix, branche, droit, gourmand, barbare, rude, acide, rue, pomme, interne, écuelle, aumône, Paris.

**39.** *A l'aide des mots suivants formez des adjectifs en ajoutant les suffixes able, al, ard, âtre, aud, el, et, eur, eux, ible, ier, if, in, ique, issime, ie.*

Nuage, poil, révérend, maigre, noir, vert, peine, charité, verbe, personne, algèbre, offense, enfant, chicane, moqueur, riche.

**40.** *Avec les mots suivants formez des verbes en ajoutant les suffixes ailler, asser, er, eter, fier, iller, ir, iser, onner, oter, oyer.*

Babil, cri, un, trembler, pointe, légal, rare, coude, gris, brique, amas.

41. *Formez avec les mots suivants des adverbess en ment.*

Vrai, discret, sec, secret, courant, énorme, obscur, plaintif, puissant, impuni, nouveau, même, silencieux, uniforme, diligent, sérieux, énorme, pompeux, récent, net, pareil, brusque, bon, fou, doux, frais, hâtif.

42. *Trouvez le radical des mots suivants :*

Enraciner, glorification, confraternité, radoucir, impérial, inégalité, croisade, effeuiller, maîtriser, embrassade, repeupler, clairement, rouage, aborder, annoter, déraisonner, filer, grandir, défaire, souterrain, débonnaire, alignement, annulation, exportation, apaisement, aboucher, appartenir, dénicher, ensorceler, compatriote.

43. *Groupez par familles les mots suivants :*

(Radicaux *terre, an, fond, dent, tour, blanc, forme, jet, tir, pas, pousse.*)

Terrine, annales, blanchâtre, difformité, surjet, bisannuel, antan, rejet, attirail, passe-temps, passe-partout, repoussoir, blanchir, former, fonder, dentiste, tourniquet, fondateur, entourage, rejeter, repoussant, attirant, surpasser, terrasse, année, fondamental, dentelle, tourner, jeton, blanchisseur, infirme, blanc-bec, information, blanc-seing, effondrer, enfoncement, rejeton, détournement, terreau, repassage, repoussoir, annuaire, terrier, fondation, denter, détour, foncier, tire-botte, passage, repoussoir, passeur, tirage, territorial, souterrain, Méditerranée, anniversaire, poussoir, étirer, poussif, retour, tiroir, reblanchir, projeter, réformateur, formule, jetée, retirer, dépasser, poussée, passant, annuel, atterrer, blancheur, tourneur, projet, blanchiment, jeter, trident, fondrière, blanchissage, format, déterrer, annaliste, pourtour, édenter, défoncer, plafond, dentition, dentelé, contour, dentelure, entourer, dentaire, tournoi, outrepasser, contourner, tîret, repasser, tire, passable.

44. *Analysez grammaticalement les vers suivants.*

## LES OISEAUX BLANCS

Salut, petits oiseaux qui volez sur nos têtes,  
Et de l'aile, en passant, effleurez les frimas ;  
Vous qui bravant le froid, bercés par les tempêtes,  
Venez tous les hivers voltiger sur nos pas.

F.-X. GARNEAU.

## CHAPITRE XII

## SIGNIFICATION DES MOTS

L'étymologie est très utile pour connaître le sens propre des mots, mais elle ne suffit pas ; le même mot ayant quelquefois plusieurs sens. Si riche que soit notre langue, on est souvent obligé de se servir d'une même expression pour rendre des idées différentes.

418. On distingue dans les mots deux sens principaux : le sens propre et le sens figuré.

419. Un mot est employé au sens **propre** lorsqu'il garde sa signification première et naturelle : *un rayon de soleil, cultiver des roses, le poids du plomb.*

420. Un mot est employé au sens **figuré** quand, détourné de sa signification primitive, il en a pris une nouvelle : *un rayon d'espérance, cultiver ses amis, le poids des ans.*

421. Il y a aussi le sens par **extension**, qu'on appelle encore sens *dérivé* ; il tient le milieu entre le sens propre et le sens figuré.

Ainsi, dans *l'éclat de la lumière*, le mot *éclat* est employé au propre ; dans *l'éclat de la vertu*, le mot *éclat* a un sens figuré ; mais dans *l'éclat du son*, c'est par extension que le mot *éclat* est transporté du sens de la vue, auquel il est propre, au sens de l'ouïe, auquel il n'appartient qu'improprement. (Acad.)

422. Les significations diverses d'un mot forment ce qu'on appelle les **accepions** de ce mot.

L'étymologie seule est encore insuffisante pour nous faire connaître le sens propre des mots, parce que l'usage, à qui appartient la décision, la loi et la règle du parler, et le temps ont changé le sens de plus d'un mot. La langue est un organisme vivant qui évolue et se développe, et il semble que les mots s'usent par une longue durée, comme les pièces de monnaie dont l'effigie s'altère. Horace va jusqu'à comparer les langues aux arbres qui perdent leur vieux feuillage, pour en revêtir un nouveau.

C'est ainsi que le mot *bureau* signifiait autrefois *habit* ou *tapis de bure*, et que le mot *vilain* signifiait *paysan*. Jadis, un *libertin* n'était qu'un *incrédule*, et le mot *stupide* signifiait *frappé de stupeur*.

423. On distingue encore parmi les mots les synonymes, les homonymes, les paronymes, les onomatopées, les doublets.

424. Les **synonymes** sont des mots qui ont à peu près la même signification. Ex. : *Péril et danger ; craintif, timide et peureux.*

Il n'y a pas de synonymes parfaits dans la langue française, c'est-à-dire qu'il y a toujours entre les synonymes une nuance de sens que l'on arrive à saisir quand on connaît bien sa langue.

425. Les **homonymes** sont des mots qui ont la même prononciation et quelquefois la même orthographe, mais qui expriment des choses différentes. Ex. : *Bière* (cercueil), *bière* (boisson) ; *sain, saint, sein, seing, ceint.*

NOTE. — Les synonymes se ressemblent par le sens et les homonymes par la prononciation.

426. Les **paronymes** sont des mots qui, sans avoir la même orthographe et la même prononciation, ont une certaine analogie entre eux, soit par leur orthographe, soit par leur prononciation. Ex. : *Vénéneux et venimeux ; plier et ployer ; consumer et consommer.*

427. Les **onomatopées** sont des mots qui imitent, par la prononciation, certains sons particuliers. Ex. : *Miauler, glouglou, tic tac, crac, cliquetis.*

428. Les **doublets** sont des mots identiques quant à leur origine, ne différant que par quelques particularités d'orthographe et de prononciation, mais auxquels l'usage a donné des acceptions différentes. (Acad.) Par exemple, du latin *legalis* on a les deux doublets *légal* et *loyal* ; du latin *decima* on a *dîme* et *décime*. (Voir page XI.)

On compte environ 800 doublets dans la langue française.

---

## CHAPITRE XIII

## ANALYSE GRAMMATICALE

429. L'analyse **grammaticale** sert à faire connaître :

1° L'*espèce* ou la nature des mots dont une phrase se compose, c'est-à-dire à quelle partie du discours les mots appartiennent ; s'ils sont substantifs, adjectifs, verbes, etc. ;

2° Les *formes* ou modifications des mots, s'ils sont masculins ou féminins, singuliers ou pluriels, etc. ;

3° La *fonction* des mots, c'est-à-dire s'ils qualifient ou déterminent, s'ils sont sujets, attributs ou compléments, etc.

## ANALYSE DU NOM

430. Pour analyser le **nom**, il faut en indiquer :

1° L'*espèce* : c'est-à-dire s'il est propre ou commun, etc. ;

2° Le *genre* : s'il est du masculin ou du féminin ;

3° Le *nombre* : s'il est du singulier ou du pluriel ;

4° La *fonction* : s'il est sujet, attribut, complément, etc.

Par abréviation on écrit :

*n. p.* pour nom propre ;      *n. c.* pour nom commun ;

*m.* pour masculin ;      *f.* pour féminin ;

*s.* pour singulier ;      *p.* pour pluriel ;

*comp.* pour complément.

## ANALYSE DE L'ARTICLE

431. Pour analyser l'**article**, il faut en indiquer :

1° L'*espèce* : c'est-à-dire s'il est simple, contracté ou partitif ;

2° Le *genre* et le *nombre* ;

3° La *fonction* : quel est le nom qu'il détermine.

Par abréviation on écrit :

*art.* pour article ;      *cont.* pour contracté ;

*simp.* pour simple ;      *dét.* pour détermine.

## ANALYSE DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF

432. Pour analyser l'**adjectif qualificatif**, il faut en indiquer :

1° Le *genre* et le *nombre* ;

2° La *fonction* : quel mot il qualifie.

Par abréviation on écrit :

*Adj.* pour adjectif ; *qual.* pour qualificatif et pour qualifie ;  
*comp.* pour complément.

## ANALYSE DE L'ADJECTIF DÉTERMINATIF

**433.** Pour analyser l'**adjectif déterminatif**, il faut en indiquer :

- 1° L'*espèce* : s'il est démonstratif, possessif, etc. ;
- 2° Le *genre* et le *nombre* ;
- 3° La *fonction* : quel mot il détermine.

Par abréviation on écrit :

<i>dém.</i> pour démonstratif ;	<i>pos.</i> pour possessif ;
<i>num.</i> pour numéral ;	<i>card.</i> pour cardinal ;
<i>ord.</i> pour ordinal ;	<i>ind.</i> pour indéfini ;
<i>dét.</i> pour détermine.	

## ANALYSE DU PRONOM

**434.** Pour analyser le **pronom**, il faut en indiquer :

- 1° L'*espèce* : c'est-à-dire s'il est personnel, démonstratif, possessif, relatif, indéfini ;
- 2° La *personne* : pour les pronoms personnels et relatifs seulement ;
- 3° Le *genre* et le *nombre* ;
- 4° La *fonction* : c'est-à-dire le nom qu'il représente.

Par abréviation on écrit :

<i>pr.</i> pour pronom.	<i>pos.</i> pour possessif.
<i>pers.</i> pour personne, personnel.	<i>rel.</i> pour relatif.
<i>dém.</i> pour démonstratif.	<i>ind.</i> pour indéfini.

## ANALYSE DU VERBE

**435.** Pour analyser le **verbe**, il faut en indiquer :

- 1° L'*espèce* : s'il est substantif, transitif, intransitif, passif, pronominal, impersonnel ;
- 2° La *conjugaison* : s'il est de la 1<sup>re</sup>, de la 2<sup>e</sup>, de la 3<sup>e</sup> ou de la 4<sup>e</sup> ;
- 3° Le *mode* : s'il est au mode indicatif, conditionnel, impératif, etc. ;
- 4° Le *temps* : à quel temps du mode : présent, imparfait, etc. ;
- 5° La *personne* : s'il est à la 1<sup>re</sup>, à la 2<sup>e</sup> ou à la 3<sup>e</sup> ;
- 6° Le *nombre* : s'il est à une personne du singulier ou du pluriel ;
- 7° La *fonction* : si le verbe est à l'infinitif. Dans ce cas, il peut être sujet, attribut ou complément.

Par abréviation on écrit :

<i>v.</i> pour verbe ;	<i>subs.</i> pour substantif ;
<i>tr.</i> pour transitif ;	<i>int.</i> pour intransitif ;
<i>pas.</i> pour passif ;	<i>pr.</i> pour pronominal ;
<i>impers.</i> pour impersonnel ;	<i>conj.</i> pour conjugaison.

Pour chaque nom du mode ou du temps, il suffit d'écrire les trois premières lettres du mot : *mod. imp., pas. déf., etc.*

## ANALYSE DU PARTICIPE

436. Pour analyser le **participe**, il faut en indiquer :

- 1° *L'espèce* : s'il est présent ou passé ;
- 2° *La nature* : si le verbe dont il dérive est transitif, intransitif, etc. ;
- 3° *Le genre et le nombre* ; pour le participe passé.

Par abréviation on écrit :

*Part.* pour participe ; *pr.* pour présent ; *pas.* pour passé.

## ANALYSE DE LA PRÉPOSITION

437. Pour analyser la **préposition**, il faut en indiquer :

- 1° *La nature* : si c'est une préposition ou une locution prépositive ;
- 2° *La fonction* : c'est-à-dire quels mots elle met en rapport.

Par abréviation on écrit :

*Prép.* pour préposition ; *loc. prép.* pour locution prépositive.

## ANALYSE DE L'ADVERBE

438. Pour analyser l'**adverbe**, il faut en indiquer :

- 1° *La nature* : si c'est un adverbe ou une locution adverbiale ;
- 2° *La fonction* : c'est-à-dire quel mot il modifie.

Par abréviation on écrit :

*Adv.* pour adverbe ; *loc. adv.* pour locution adverbiale.

## ANALYSE DE LA CONJONCTION

439. Pour analyser la **conjonction**, il faut en indiquer :

- 1° *La nature* : si c'est une conjonction ou une locution conjonctive ;
- 2° *La fonction* : quels mots ou quelles parties de phrase elle unit.

Par abréviation on écrit :

*Conj.* pour conjonction ; *loc. conj.* pour locution conjonctive.

## ANALYSE DE L'INTERJECTION

440. Pour analyser l'**interjection**, il suffit d'en indiquer la nature, c'est-à-dire si c'est une interjection ou une locution interjective.

Par abréviation on écrit :

*Interj.* pour interjection ; *loc. interj.* pour locution interjective.

## EXERCICES

45. *Exercice d'analyse grammaticale.*

## LE NID DES OISEAUX

Une admirable providence se fait remarquer dans les nids des oiseaux. On ne peut contempler sans être attendri cette bonté divine, qui donne l'industrie aux faibles et l'imprévoyance à l'insouciant.

Aussitôt que les arbres ont développé leurs fleurs, mille ouvriers commencent leurs travaux ; ceux-ci portent de longues pailles dans le trou d'un vieux mur ; ceux-là maçonnet des bâtiments aux fenêtres d'une église ; d'autres cherchent un crin à un cheval ou un brin de laine que la brebis a laissé suspendu à la ronce. Il y a des bûcherons qui croisent des branches à la cime d'un arbre ; il y a des filandières qui recueillent la soie sur un chardon. Mille palais s'élèvent, et chaque palais est un nid ; chaque nid voit des métamorphoses charmantes, un œuf brillant, ensuite un petit couvert de duvet. Ce petit nourrisson prend des plumes, sa mère lui apprend à se soulever sur sa couche ; bientôt il va jusqu'à se percher sur le bord de son berceau, d'où il jette un premier coup d'œil sur la nature. Effrayé et ravi, il se précipite parmi ses frères, qui n'ont point encore vu ce spectacle ; mais rappelé par la voix de ses parents, il sort une seconde fois de sa couche ; et ce jeune roi des airs, qui porte encore la couronne de l'enfance autour de sa tête, ose déjà contempler le vaste ciel, la cime ondoyante des pins, et les abîmes de verdure au-dessous du chêne paternel.

CHATEAUBRIAND.

46. *Même exercice.*

## LA FEUILLE

De la tige détachée,  
 Pauvre feuille desséchée,  
 Où vas-tu ? — Je n'en sais rien ;  
 L'orage a brisé le chêne  
 Qui seul était mon soutien.  
 De son inconstante haleine,  
 Le zéphir ou l'aquilon  
 Depuis ce jour me promène  
 De la forêt à la plaine.  
 De la montagne au vallon  
 Je vais où le vent me mène,  
 Sans me plaindre ou m'effrayer ;  
 Je vais où va toute chose,  
 Où va la feuille de rose  
 Et la feuille de laurier.

ARNAULT.

## TROISIÈME PARTIE

### SYNTAXE

---

La *syntaxe* est l'étude des mots unis entre eux pour former des propositions ou des propositions unies entre elles pour former des phrases.

---

#### NOTIONS D'ANALYSE LOGIQUE

441. L'*analyse logique* consiste à décomposer une *phrase en propositions*, à classer les propositions selon leur importance et selon les rapports qu'elles ont les unes avec les autres, et à décomposer chaque proposition en ses parties : *sujet, verbe, attribut*.

#### 1. Éléments de la proposition.

442. Nous avons vu qu'une *phrase* est une réunion de mots formant un sens complet. C'est l'expression d'une pensée ou d'un raisonnement.

Ex. : *La langue française est la plus claire de toutes.*

443. La phrase se compose de *propositions*.

444. Dans une phrase, on compte ordinairement autant de propositions qu'il y a de verbes, exprimés ou sous-entendus, à un mode personnel.

Ex. : *Bénédissons Dieu qui nous conserve la vie.* (2 prop.)

*Celui qui s'élève sera abaissé, et celui qui s'abaisse sera élevé.* (4 prop.)

445. Une **proposition** est une réunion de mots formant un sens plus ou moins complet. C'est l'expression, l'énonciation d'un jugement.

Ex. : *L'incrédule est malheureux* (sens complet).  
*Quand vous voudrez* (sens incomplet).

REMARQUE. — Lorsqu'une proposition par elle-même a un sens complet, elle constitue une phrase. Ex. : *Le castor est industriel.*

446. La proposition, considérée *logiquement*, contient trois parties ou éléments : un *sujet*, un *verbe* et un *attribut*.

Ex. : *Dieu* (sujet) *est* (verbe) *éternel* (attribut).

NOTE. — Nous disons : *considérée logiquement*, car la proposition, considérée *grammaticalement*, contient autant de parties que de mots.

### Sujet.

447. Le **sujet** est l'être dont on exprime une qualité ou une action ; c'est donc l'être sur lequel on porte un jugement. Dans cet exemple : *La terre est fertile*, *terre* est sujet, car il signifie l'être dont on exprime la qualité.

Le **sujet logique** est le sujet grammatical accompagné de ses compléments, c'est-à-dire de tous les mots qui le déterminent ou l'expliquent. Ainsi dans cet exemple : *La profession de cultivateur est honorable*, le sujet logique est : *la profession de cultivateur*, le sujet grammatical est : *profession*.

448. Le sujet d'une proposition est *simple* ou *multiple*, *complexe* ou *incomplexe*.

Le sujet est **simple** quand il est exprimé par un *seul* mot singulier ou pluriel. Ex. : *La fourmi est travailleuse.* — *Les ânes sont têtus.*

Le sujet est **multiple** quand il est exprimé par *plusieurs* mots. Ex. : *Le ciel et la terre sont admirables.*

Le sujet est **complexe** lorsqu'il est exprimé par un mot accompagné d'un ou de plusieurs compléments qui déterminent ou expliquent le mot principal. Ex. : *L'œuvre de la création est magnifique.*

Le sujet est **incomplexe** lorsqu'il est formé d'un seul mot sans aucun complément. Ex. : *L'âme est immortelle.*

449. Le sujet peut être : 1° un substantif ou un mot quelconque pris substantivement ; 2° un pronom ; 3° un infinitif.

Ex. : *Le temps est précieux. — Le sage parle peu. Nous sommes mortels. S'enivrer est honteux.*

NOTE. — Le sujet peut encore être : 1° une citation textuelle : *Tout restaurer dans le Christ, est la devise de S. S. Pie X* ; 2° une proposition amenée par *que* : *Il est certain que Dieu existe.*

### Verbe.

450. Le **verbe** est le lien qui unit l'attribut au sujet. Ex. : *La Vierge Immaculée est puissante au ciel.*

Dans la proposition logique, le verbe est toujours le verbe *être*.

Lorsqu'il est *distinct* de l'attribut, c'est-à-dire quand c'est lui-même qui est exprimé, on l'appelle verbe **substantif**. Ex. : *La mer est immense.*

Lorsqu'il est *combiné* avec l'attribut, il prend le nom de verbe **attributif**. Ex. : *Le travail désennuie* ; mis pour : *Le travail est désennuyant.*

Le verbe *attributif* étant composé du verbe *être* et d'un *attribut*, il faut le décomposer dans l'analyse ; pour cela, on met le verbe *être* au même mode, au même temps, à la même personne et au même nombre que le verbe attributif, et on lui donne pour attribut le participe présent de ce même verbe attributif. Ex. : *Les avarés désirent (sont désirant) les richesses* ; le verbe est *sont*, l'attribut est *désirant*.

REMARQUE I. — Les verbes *paraître, sembler, devenir*, et autres analogues, peuvent remplacer le verbe *être* ; et comme celui-ci, ils sont ordinairement suivis d'un attribut. Ex. : *Le paresseux devient pauvre.*

REMARQUE II. — Les verbes passifs n'étant autre chose que le verbe *être* suivi d'un participe passé, il n'y a pas lieu de les décomposer. Ex. : *L'hypocrite est haï* ; le verbe est *est*, l'attribut, *haï*.

## Attribut.

451. L'**attribut** est la qualité que l'on donne, que l'on *attribue* au sujet. Ex. : *La vertu est aimable.*

L'**attribut logique** est l'attribut grammatical accompagné de ses compléments, c'est-à-dire de tous les mots qui le déterminent ou l'expliquent. Ainsi dans cet exemple : *Dieu est miséricordieux envers les pécheurs*, l'attribut logique est : *miséricordieux envers les pécheurs*, l'attribut grammatical est : *miséricordieux*.

452. De même que le sujet, l'attribut est *simple* ou *multiple*, *complexe* ou *incomplexe*.

L'attribut est **simple**, s'il n'y en a qu'un pour le même sujet. Ex. : *La rose est odoriférante.*

Il est **multiple**, s'il y a *plusieurs* attributs particuliers pour le même sujet. Ex. : *La mère est bonne et douce.*

L'attribut est **complexe** lorsqu'il a un ou plusieurs compléments. Ex. : *La prière est la respiration de l'âme.*

Il est **incomplexe** lorsqu'il n'a pas de complément. Ex. : *L'écureuil est vif.*

NOTE I. — Quand les sujets ou les attributs sont *simples* ou *incomplexes*, il est inutile de le faire remarquer dans l'analyse.

NOTE II. — Un sujet ou un attribut peuvent être en même temps complexes et multiples.

453. L'attribut est le plus souvent un adjectif ou un participe, quelquefois un nom ou un pronom, rarement un infinitif.

Ex. : *Dieu est grand. — Le Canada est peu peuplé.*

*La reconnaissance est la mémoire du cœur.*

*Les intérêts de nos amis sont les nôtres.*

*S'humilier n'est pas ramper.*

NOTE. — L'attribut peut encore être une expression adjectivale ou verbale amenée par une préposition. Ex. : *Il est à jeun. — Son choix est encore à faire.*

454. REMARQUE.—Outre ces trois parties essentielles : *sujet, verbe, attribut*, la proposition renferme le plus souvent des mots accessoires, qu'on appelle **compléments**, parce qu'ils servent à préciser ou à expliquer le sens du sujet ou de l'attribut.

On dit que le complément est **déterminatif** quand il limite, quand il précise la signification d'un nom ou d'un adjectif. On ne peut le retrancher sans nuire essentiellement au sens de la phrase.

Ex. : *L'habitude de mentir est vicieuse. — La jeunesse est avide de plaisirs.*

On dit que le complément est **explicatif** quand il exprime simplement une qualification du nom, sans en restreindre la signification. On peut le retrancher sans nuire essentiellement au sens de la phrase.

Ex. : *L'homme, roi de la nature, est mortel.*

NOTES.—I. Dans l'analyse logique, les *adjectifs qualificatifs*, les *adjectifs déterminatifs* et les *adverbes* sont eux-mêmes considérés comme compléments. Le sens du mot *complément* dans l'analyse logique est, comme on le voit, très général.

II. Il y a certains mots qui ne se rapportent à aucun des termes de la proposition. Ce sont la *conjonction*, l'*interjection* et les mots *mis en apostrophe*. Dans l'analyse, ces mots se mettent ordinairement entre parenthèses.

III. Un nom ou un pronom est *mis en apostrophe* quand il sert à désigner la personne ou la chose à laquelle on s'adresse.  
Ex. : *Enfants, aimez vos parents. — Beau firmament, que j'aime à contempler tes splendeurs!*

## 2. Différentes sortes de propositions.

455. On distingue deux grandes catégories de propositions : 1° Les propositions *indépendantes* ; 2° les propositions *dépendantes* ou *complétives*.

### Proposition indépendante.

456. La proposition **indépendante** est celle qui a un sens complet par elle-même.

Ex. : *La vertu est aimable.*

*Le remords suit toujours le crime.*

La proposition indépendante prend le nom de proposition **principale**, quand elle en a une ou plusieurs sous sa dépendance. Ex. : *Dieu veut que nous travaillions.*

NOTE. — La proposition principale ne se trouve pas toujours au commencement de la phrase.

REMARQUE. — Dans une phrase, il peut y avoir plusieurs propositions indépendantes. Ex. : *L'Éternel est son nom, le monde est son ouvrage.* (RACINE.)

### Proposition dépendante ou complétive.

457. La proposition **dépendante** ou *complétive*, est celle qui dépend d'une autre ; elle joue le rôle de *complément*.

Ex. : *Je crois que la vertu rend heureux.  
Le vice commence où la vertu finit.*

REMARQUE — La proposition complétive se rapporte à la proposition principale tout entière, ou seulement à un de ses termes.

### Sortes de propositions complétives.

458. Nous venons de voir que les propositions *dépendantes* ou *complétives* jouent le rôle de *complément* ; elles remplissent dans la phrase les mêmes fonctions que les mots compléments dans les propositions. De même donc qu'il y a cinq sortes de compléments, on distingue *cinq* sortes de propositions complétives : les complétives *déterminatives*, *explicatives*, *directes*, *indirectes* et *circonstanciellles*.

459. Les propositions **déterminatives** sont celles qui remplissent la fonction de *complément déterminatif* à l'égard d'un nom ou d'un pronom. On ne peut donc les retrancher sans nuire essentiellement au sens de la phrase.

Ex. : *Béni soit l'enfant qui exerce la charité !  
Les vrais amis sont ceux qui sont fidèles  
dans l'adversité.*

**460.** Les propositions **explicatives** sont celles qui remplissent la fonction de *complément explicatif* à l'égard d'un nom ou d'un pronom. On peut donc les retrancher sans nuire essentiellement au sens de la phrase.

Ex. : *Le renard, qui est rusé, se laisse quelquefois prendre aux pièges.*

*O Dieu, vous qui m'avez créé, faites que je sois digne de vous !*

NOTE. — Les complétives déterminatives et explicatives commencent ordinairement par un pronom relatif. Elles sont quelquefois appelées propositions *relatives* ou *incidentes*.

**461.** Les complétives **directes** sont celles qui remplissent la fonction de *complément direct* à l'égard d'un verbe.

Ex. : *On dit que les cerfs ont la vie très longue.*

*On croyait autrefois que le soleil tournait autour de la terre.*

**462.** Les complétives **indirectes** sont celles qui remplissent la fonction de *complément indirect* à l'égard d'un verbe.

Ex. : *Souvenons-nous que nos pères ont combattu pour notre foi et notre langue.*

*Je suis persuadé que le méchant est malheureux.*

NOTE. — Un adjectif peut aussi être suivi d'une complétive indirecte.

**463.** Les complétives **circonstanciell**es sont celles qui remplissent la fonction de *complément circonstanciel* à l'égard d'un verbe.

Ex. : *Il faut bonne mémoire, après qu'on a menti.*

*Dieu nous a donné des biens pour que nous fassions des heureux.*

REMARQUE I. — Les complétives *déterminatives* et *explicatives* se rapportent à un *nom* ou à un *pronom* ; au contraire, les complétives *directes*, *indirectes* et *circonstanciell*es se rapportent surtout à un *verbe*, et sont souvent appelées *subordonnées*.

REMARQUE II. — Une proposition déjà subordonnée peut en avoir d'autres qui lui soient subordonnées, ou qui soient subordonnées entre elles.

464. Les propositions qui suivent les verbes impersonnels sont dépendantes de ces verbes, mais elles ne sont que des dépendantes *apparentes*, car elles sont en réalité le *sujet* de ces verbes. On les appelle généralement propositions **apparentes** ou *subjectives*.

Ex. : *Il importe qu'on aime le travail.*

*Il est démontré que la charité n'appauvrit pas.*

465. On appelle souvent *incise* une proposition qui vient s'intercaler entre les termes d'une autre proposition pour indiquer qu'on rapporte les paroles de quelqu'un, ou pour exprimer une pensée jetée dans la phrase comme entre parenthèses.

Ex. : *Mentez, mentez, disait un écrivain impie, il en restera toujours quelque chose.*

*Vous conviendrez, n'est-il pas vrai, qu'on est heureux quand on est vertueux.*

466. Plusieurs grammairiens regardent comme formant de véritables propositions distinctes celles où le verbe, quoique à l'*infinitif* ou au *participe*, a un sujet distinct. Ces propositions sont appelées *infinitives* ou *participes*.

Ex. : *Un noble cœur se décourager ! cela ne se conçoit pas.*

*Un pâtre devenir pape, c'est invraisemblable.*

*Dieu aidant, nous en viendrons à bout.*

*La discorde ayant éclaté, nous nous enfûmes.*

NOTE. — Dans l'analyse, il n'y a réellement de proposition *infinitive* ou *participe* que si l'infinitif ou le participe est accompagné de son sujet, car dans les autres cas, l'infinitif et le participe ne sont que de simples compléments.

#### Propositions juxtaposées, propositions coordonnées.

467. Plusieurs propositions de même nature, soit indépendantes, soit complétives, qui se suivent dans une même phrase, sont dites *juxtaposées*,

quand elles ne sont pas liées ensemble par une conjonction de *coordination*.

Ex. : *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.*

*Toutes les créatures louent Dieu, tout ce qui sent le bénit, tout ce qui pense l'adore.*

468. Au contraire, ces propositions sont dites *coordonnées*, quand elles sont reliées par une conjonction de *coordination* (*et, ou, ni, mais, car, or, donc, etc.*).

Ex. : *Pratiquons la vertu, car elle seule nous rend heureux.*

*Le temps passe vite, donc employons-le bien.*

---

Résumé.

ANALYSE LOGIQUE	ÉLÉMENTS de la proposition :	Sujet	{ simple ou multiple. complexe ou incomplète.
		Verbe.	
ANALYSE LOGIQUE	ESPÈCES de propositions :	Attribut	{ simple ou multiple. complexe ou incomplète.
		Complétive	
	Indépendante.		
	Principale.		

---

## A CONSULTER.

**469.** Les complétives *circonstanciennes*, servant de complément *circonstanciel* à la proposition principale, peuvent prendre différents noms selon les diverses circonstances qu'elles expriment.

La proposition circonstancielle sera *temporelle*, si elle exprime une circonstance de temps. Ex. : *Quand on est riche, on a beaucoup d'amis.*

*Conditionnelle*, si elle exprime une *condition*. Ex. : *Si tu veux qu'on t'épargne, épargne les autres.*

*Finale*, si elle exprime la *fin*, le *but* d'une action. Ex. : *Je voyagerai afin que ma santé se rétablisse.*

*Comparative*, si elle exprime une *comparaison*. Ex. : *On moissonne selon qu'on a semé.*

*Causale*, si elle exprime la *cause* d'une action. Ex. : *Le méchant se damne, parce qu'il le veut.*

*Concessive*, si elle exprime une *raison* que l'on admet, que l'on concède. Ex. : *J'irai quoique le temps soit mauvais.*

## SIMPLES REMARQUES.

**470.** Pour compléter ce que nous avons dit de la proposition, nous ajouterons qu'au point de vue de la construction, les propositions peuvent être *directes* ou *inverses* ; *pleines*, *elliptiques* ou *explétives*.

On appelle proposition *directe* celle où chaque mot est placé dans l'ordre grammatical (*sujet, verbe, attribut*). Ex. : *La mer est immense.*

La proposition est *inverse* quand l'ordre grammatical est renversé. Ex. : *Aimable est la vertu.*

La proposition est *pleine* quand il n'y a aucun mot sous-entendu. Ex. : *L'homme vertueux brave l'envie.*

La proposition *elliptique* est celle où quelques mots sont sous-entendus. Ex. : *Soyons vertueux.*

La proposition est dite *explétive* quand elle renferme des mots superflus. Ex. : *Moi, je m'en vais ; vous, vous resterez.*

## 3. Figures de grammaire.

**471.** On appelle *figures de grammaire* certaines formes de langage qui s'écartent des règles ordinaires de la construction grammaticale.

NOTE. — La construction grammaticale exige qu'on énonce : 1° le sujet et ses compléments ; 2° le verbe ; 3° l'attribut et ses compléments.

Les principales figures de grammaire sont : l'*inversion*, l'*ellipse*, le *pléonisme* et la *syllèpse*.

472. L'**inversion** consiste à déplacer l'ordre habituel (*grammatical*) des mots, pour donner plus de naturel, de vivacité ou d'harmonie à la phrase.

Ex. : *Aux petits des oiseaux Dieu donne la pâture.  
De notre conduite dépend notre bonheur.*

473. L'**ellipse** consiste à supprimer, pour donner plus de rapidité à la phrase, un ou plusieurs mots grammaticalement nécessaires, mais faciles à compléter.

Ex. : *Aimez le prochain comme vous-même.  
On a toujours raison ; le destin, toujours tort.  
Où le conduisez-vous ? — A la mort. — A la gloire ! (CORNEILLE.)*

474. Le **pléonasme** consiste à exprimer des mots superflus quant au sens, mais qui donnent plus de force ou d'élégance à la phrase.

Ex. : *Se vaincre soi-même, c'est le plus beau triomphe.  
Je l'ai entendu de mes propres oreilles.  
Je l'ai vu de mes yeux.*

475. La **syllepse** consiste à faire accorder un mot non avec celui auquel il se rapporte grammaticalement, mais avec celui que l'esprit a en vue.

Ex. : *La plupart croient que le bonheur est dans les richesses ; ils se trompent.  
Une foule de gens croient aux sorciers.*

#### 4. Gallicismes.

476. On appelle **gallicisme** une façon de s'exprimer propre à la langue française, et qui s'écarte des règles ordinaires de la grammaire.

Quelques gallicismes proviennent d'une inversion, d'une ellipse, d'un pléonasme ou d'une syllepse.

Pour analyser un gallicisme, il faut le décomposer et le ramener autant que possible à une forme régulière.

Voici quelques exemples de gallicismes et leurs équivalents :

Il y a un Dieu.	Un Dieu est ( <i>existe</i> ).
Il y a de la lacheté à mentir.	Mentir est une lacheté.
Il importe de prier.	Prier importe.
C'est un crime de calomnier.	Calomnier est un crime.
C'est à vous que je parle.	Je parle à vous.
C'était merveille de l'entendre.	L'entendre était merveille.
Il ne fait que jouer.	Il joue continuellement.
Si j'étais que de vous.	Si j'étais vous ( <i>à votre place</i> ).
Ainsi dit le renard et les flatteurs d'applaudir.	Le renard dit ainsi et les flatteurs s'empressèrent d'applaudir.

## 5. Union des propositions.

477. I. Les propositions **indépendantes** sont unies entre elles :

1° Par une simple juxtaposition.

Ex. : *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.*

*L'ours blanc vit de poisson ; il ne quitte pas le rivage de la mer.*

2° Par une conjonction de coordination (*et, ou, ni, mais, car, or, donc, etc.*).

Ex. : *Pratiquons la vertu, car elle seule nous rend heureux.*

*Le temps passe vite, donc employons-le bien.*

478. II. Les propositions **subordonnées** sont unies à la principale :

1° Par une conjonction de subordination (*que, si, quand, comme, lorsque, puisque, quoique, afin que, parce que, avant que, etc.*).

Ex. : *L'homme sait que l'âme est immortelle.*

*Les qualités les plus brillantes deviennent inutiles lorsqu'elles ne sont pas soutenues par la force de caractère.*

2° Par un pronom relatif, ou un mot interrogatif placé entre deux verbes.

Ex. : *Aimez l'homme qui vous fait du bien.*

*Dites-nous où il est.*

## EXERCICE

47. Analysez logiquement les phrases suivantes.

1. L'intempérance est un véritable empoisonnement chronique. — 2. L'adversité est l'épreuve de la vertu. — 3. Médire est une infamie. — 4. Le péché, haï de Dieu, souille l'âme. — 5. L'homme qui travaille plaît à Dieu même. — 6. Le travail est souvent le père du plaisir. — 7. L'hypocrite parle toujours autrement qu'il ne pense. — 8. La fleur passe vite, mais elle a donné son parfum. — 9. Renard qui dort n'attrape pas de poules. — 10. La patience, cette héroïque vertu, est prescrite à tous les hommes. — 11. Les animaux qui rendent le plus de services à l'homme sont souvent les plus maltraités. — 12. L'homme, qui tient tout de Dieu, oublie bien souvent son origine. — 13. Lorsqu'on a confié au chien, pendant la nuit, la garde de la maison, il devient plus fier et quelquefois féroce. — 14. La faim regarde à la porte de l'ouvrier laborieux, mais elle n'ose pas entrer. — 15. C'est la croyance religieuse qui fait la grandeur d'un peuple, maintient sa gloire et prévient sa déchéance. — 16. Fille de village, ne rêve point la ville, ne déserte point la ferme. — 17. La ville est une sorte de serre où l'air chaud remplace le soleil, où les parfums s'affaiblissent et les meilleurs fruits perdent leur saveur. — 18. Les astronomes nous enseignent que les étoiles fixes se trouvent à des distances incalculables. — 19. L'homme qui est rassuré par sa conscience est exempt de crainte. — 20. L'enfant qui fait pleurer sa mère est un monstre. — 21. La poule compte parmi les animaux les plus utiles que Dieu ait mis au service de l'homme. — 22. Dieu est grand et sa miséricorde est infinie. — 23. Que Dieu vous entende ! — 24. La persévérance est nécessaire à l'homme qui se propose un but difficile. — 25. Le courage et la résignation sont nécessaires. — 26. L'homme, image de Dieu, est le roi de la nature. — 27. Il y a de mystérieuses affinités entre les lumières de l'intelligence et la pureté du cœur. — 28. On a reconnu que la température s'élève à mesure que l'on descend davantage dans le sein de la terre. — 29. Les saints se souviennent que l'épreuve fortifie l'âme. — 30. L'aéronaute est muni d'une provision de lest dont il jette une partie quand il veut s'élever davantage. — 31. Le travailleur gagne sa vie ; le paresseux vole la sienne. — 32. Le temps s'écoule comme un torrent. — 33. L'amour du sol natal ne s'éteint jamais dans le cœur de l'homme. — 34. Il faut aimer à réfléchir, car la réflexion rend sage. — 35. Le paresseux s'aperçoit trop tard que les heures perdues ne reviennent pas. — 36. Dieu a tout fait dans le monde, les choses les plus humbles comme les plus éclatantes, le brin d'herbe qui orne le front du rocher comme l'étoile qui scintille au front des cieux. — 37. Que Marie garde vos âmes, jeunesse bien aimée, et que les délices du tabernacle soient votre partage ici-bas, en attendant le bonheur d'une éternelle communion !

---

## CHAPITRE PREMIER

## SYNTAXE DU NOM

## 1. Accord du nom.

479. Quand un nom employé comme attribut, ou en apposition, a les deux genres ou bien deux formes différentes pour le masculin et le féminin, il s'accorde ordinairement en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

Ex. : *Jeanne d'Arc est une héroïne.*

*Les Romains, maîtres de l'univers. . .*

Cependant, si le nom ne s'emploie qu'au masculin, il peut servir de qualificatif même à un nom féminin : *Une femme auteur ; Mme de Sévigné est un grand écrivain.*

## 2. Complément du nom.

480. On appelle complément d'un nom tout mot qui complète le sens de ce nom. Ainsi dans ces exemples : *La bonté de Dieu ; un fruit à noyau ; la confiance en Marie ; de Dieu* est le complément de *bonté* ; à *noyau*, le complément de *fruit* ; en *Marie*, le complément de *confiance*.

481. Remarques. — I. Le complément d'un nom est ordinairement joint à ce nom par les prépositions de ou à, et souvent aussi par une des prépositions en, envers, par, pour, sans, etc.

II. Si la préposition *de* unit un nom à un autre, pour désigner une même personne, une même chose, alors c'est une simple apposition, et le *de* est explétif ou superflu. Ex. : *La ville de Québec*, c'est-à-dire *la ville* (qui s'appelle) *Québec*.

HISTORIQUE. — Dans l'ancien français, pour indiquer le rapport de possession entre deux noms, on mettait le complément déterminatif indiquant le possesseur à la suite du nom de l'objet possédé, sans placer entre eux aucune préposition. On

Pulchrum splendens  
meris, Platon

remplaçait ainsi le génitif latin. De là, *hôtel-Dieu, Fête-Dieu, l'église Notre-Dame*, et une foule de noms géographiques, tels que : *Château-Richer, Bourg-la-Reine, Bois-le-Comte*, etc. En français moderne, ces expressions signifient *hôtel de Dieu, fête de Dieu, l'église de Notre-Dame ; château de Richer, bourg de la reine, bois du comte*.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, plusieurs substantifs n'admettaient pas la même préposition qu'aujourd'hui.

Autrefois, la préposition à était quelquefois employée pour marquer le rapport de possession. C'est une conséquence de cet emploi que l'on retrouve dans les expressions telles que : *la maison à Thomas, le jardin à son père*.

**482.** Les noms qui dérivent d'un verbe ou d'un adjectif sont généralement suivis de la préposition que demande ce verbe ou cet adjectif. Ex. : *Obéir aux lois, obéissance aux lois ; exhorter à bien vivre, exhortation à bien vivre ; — bon envers les enfants, la bonté envers les enfants.*

**483.** Les substantifs verbaux (qui dérivent d'un verbe) peuvent aussi avoir pour complément déterminatif une proposition amenée par la conjonction que. Ex. : *Les élèves studieux ont l'espérance que le divin Maître bénira leurs efforts.*

**484.** Lorsque plusieurs noms qui se suivent veulent après eux la même préposition, ils peuvent avoir le même complément. Ex. : *Son ardeur et son application au travail ; son zèle et son dévouement pour la vérité.*

**485.** Lorsque plusieurs noms veulent des prépositions différentes, il faut donner à chacun d'eux le complément qui lui convient. On ne dira donc pas : *J'estime son amour et son obéissance envers ses parents*, mais : *J'estime son amour pour ses parents et son obéissance envers eux.*

**486.** L'emploi des substantifs verbaux avec la préposition de peut donner lieu à un double sens, selon que le complément représente l'objet de l'action ou le sujet qui l'accomplit. C'est l'ensemble de la phrase qui indique alors le vrai sens. Ainsi l'expression *l'amour de Dieu* peut signifier qu'on aime Dieu (Dieu est l'objet de l'action), ou qu'on est aimé de Dieu (Dieu est le sujet de l'action).

*subjectif → l'objet*

## Pluriel des noms compléments.

487. Le nom, complément d'un autre nom, se met tantôt au singulier, tantôt au pluriel, selon le sens, car l'emploi du singulier ou du pluriel, dans beaucoup de cas, dépend uniquement de la pensée. Il faut donc examiner si le sens éveille une idée d'unité ou de pluralité. Dans le premier cas, on met le singulier ; dans le second, on met le pluriel.

Ex. : *Des fruits à noyau.* — *Des fruits à pépins.*  
*Un marchand de lait.* — *Un marchand de fruits.*  
*Un nid de mousse.* — *Une troupe de bandits.*  
*Des armes à feu.* — *Des bêtes à cornes.*  
*Un sac de blé.* — *Un tas d'herbes médicinales.*

NOTE. — Dans les cas où le sens éveille une idée d'unité, le complément reste au singulier, même quand le premier nom est au pluriel : *des sacs de blé*, *des lits de plume*.

488. Dans toutes les constructions où le sens permet de comprendre le nom complément aussi bien au singulier qu'au pluriel, on peut employer indifféremment l'un ou l'autre nombre. Ex. : *Une gelée de pomme* ou *de pommes* ; *des habits de femme* ou *de femmes*.

NOTE. — Dans les expressions *de province en province*, *d'arbre en arbre*, *de fleur en fleur*, et autres analogues, le singulier est préférable. C'est comme si l'on disait *d'une province à une autre province*, *d'un arbre à un autre arbre*, *d'une fleur à une autre fleur*.

## 3. Genre de quelques noms.

## NOMS A DOUBLE GENRE.

489. Aigle est du masculin : 1° Quand il désigne en général l'oiseau de ce nom : *L'aigle est le plus fort des oiseaux de proie*. 2° Quand il est pris au figuré pour désigner un homme de génie, un homme d'un talent supérieur : *Bossuet fut surnommé l'Aigle de Meaux. Cet homme est un aigle*. 3° Quand on parle d'une décoration : *L'aigle noir de Prusse, le grand aigle de la Légion d'honneur*.

Aigle est du féminin : 1° Quand il désigne spécialement la femelle de l'oiseau : *Une aigle est une mère remplie de tendresse pour ses petits.* 2° Quand il a le sens d'étendard, d'enseigne militaire, d'armoiries, de devises : *Les aigles romaines sont souvent revenues victorieuses.* — *L'aigle impériale de Napoléon.* — *Une aigle éployée d'argent.*

HIST. — Le mot aigle vient du mot latin *aquila*, qui est du féminin. La langue française en a fait un nom masculin. On devrait lui conserver son genre français, qui est le masculin, dans toutes les acceptions excepté « *aigles romaines* », qui est une expression toute latine.

490. Les mots amour, délice et orgue sont généralement du masculin au singulier, et du féminin au pluriel.

Ex. : *L'amour paternel représente l'autorité.*  
*C'est un délice de contribuer au bonheur des autres.*  
*L'orgue de notre église est excellent.*  
*Il n'y a guère d'amours éternelles.*  
*Il fait toutes ses délices de l'étude.*

Amour, nom d'une divinité de la Fable, est toujours du masculin : *Peindre de petits Amours.* (Acad.) — *Les Amours sont frères des Ris.*

HIST. — Dans l'ancien français, *amour* (du latin *amorem*) était du féminin. Les savants du xv<sup>e</sup> siècle voulurent redonner à ce mot le genre qu'il avait en latin. Ils échouèrent en partie, ils ne purent facilement changer que le genre du singulier, qui était moins employé. De là une confusion des deux genres, qui a amené la règle bizarre actuelle.

Le mot correspondant à *délice* était du genre neutre au singulier (*delicium*), et du genre féminin au pluriel (*deliciae*). Dans l'ancien français, *délice* était toujours du féminin. Les savants du xv<sup>e</sup> siècle ont créé un masculin singulier sur le modèle du neutre latin.

*Orgue* (*organum*) est toujours neutre en latin, et devrait être masculin en français, mais le pluriel *organa* a été confondu avec le féminin à cause de l'identité de la terminaison (*a*), et *orgue* au pluriel a été du féminin.

491. Le mot automne est des deux genres, mais on préfère généralement le masculin, le nom des autres saisons étant de ce genre.

Ex. : *L'automne est souvent pluvieux.*

**492.** Le mot **couple** est du féminin quand il signifie simplement le nombre deux, sans idée d'union, d'assortiment, d'assemblage.

Ex. : *Nous avons mangé une couple d'œufs et une couple de pigeons.*

Il est du masculin quand il désigne deux êtres unis, ou le mâle et la femelle des animaux.

Ex. : *Un heureux couple.*

*Un couple de lapins suffit pour peupler une garenne.*

*Couple* se remplace par le mot *paire* quand il s'agit de deux choses de même espèce qui vont naturellement ensemble : une paire de bas, de souliers, de gants, etc.

**493.** Les mots **élève** et **enfant** sont du masculin quand ils désignent un garçon, ou lorsqu'ils sont employés dans un sens général.

Ex. : *Les élèves studieux obtiennent des prix.*

*Mon neveu est un bel enfant.*

Ces mots sont du féminin quand ils désignent une fille.

Ex. : *Cette petite fille est une bonne élève.*

*Ma nièce est une belle enfant.*

**494.** Le mot **foudre** est du féminin quand il désigne le feu du ciel (la décharge de l'électricité atmosphérique).

Ex. : *La foudre sillonne les nues.* (Acad.)

Ce mot est du masculin quand il désigne le faisceau de dards enflammés, attribut de Jupiter, et dans les expressions figurées : foudre de guerre (un guerrier redoutable), et foudre d'éloquence (un grand orateur).

Ex. : *Jupiter prend son foudre.*

*Napoléon était un foudre de guerre.*

*Bossuet fut un foudre d'éloquence.*

*Foudre*, dans le sens de grande tonne, n'est que masculin. C'est un mot tout différent du précédent quant à l'origine : il vient de l'allemand *fuder*.

495. Le mot **gent**, qui signifie *race, nation*, est resté du féminin dans les cas très rares où il est employé au singulier : *La gent marécageuse* (les grenouilles), *la gent trotte-menu* (les souris), *la gent qui porte le turban* (les Turcs), etc.

Au pluriel, le mot **gens**, étant devenu synonyme de « hommes », est du masculin, mais les adjectifs qui s'y rapportent peuvent être au masculin ou au féminin. Cependant, si l'adjectif qui précède immédiatement le mot *gens* n'est pas terminé au masculin par un *e* muet, cet adjectif se met de préférence au féminin.

Ex. : *Instruits par l'expérience, les vieilles gens sont soupçonneux.* (Acad.)

*Quelles vilaines gens que les menteurs !*

Quand le mot *gens* désigne une catégorie d'individus, comme dans les expressions *gens de mer, gens d'affaires, gens de bien, gens d'épée, gens de lettres, gens de robe, jeunes gens*, et autres semblables, les adjectifs qui s'y rapportent sont du masculin pluriel.

Ex. : *Les vrais gens de lettres sont rares.*

*Tous nos gens sont arrivés.*

HIST. — *Gent* (qui vient du latin *gentem*, nation, race, espèce) était autrefois du féminin et s'employait au singulier comme au pluriel. Peu à peu le sens du pluriel *gens* devint identique à celui des mots *hommes, individus*, et par syllepse, le mot *gens* devint masculin. Le féminin persista dans quelques anciennes locutions, établies par l'usage, comme : *les vieilles gens, les bonnes gens*. C'est cette lutte entre les deux genres qui amena les grammairiens à formuler la règle actuelle, qui a historiquement sa raison d'être.

496. Le mot **hymne** est du féminin quand il désigne un chant d'église.

Ex. : *Les hymnes du bréviaire sont très belles.*

Il est du masculin quand il désigne tout autre chant.

Ex. : *La Marseillaise est l'hymne national de la France.*

NOTE. — Rien ne semble justifier cette différence de genre établie par l'usage. *Hymne*, en latin *hymnus*, devrait être masculin d'après son étymologie.

497. Le mot œuvre est généralement du féminin.

Ex. : *Nos bonnes œuvres nous suivront au ciel.*

Cependant ce mot est du masculin : 1° en terme d'architecture : *Le gros œuvre de cette maison est terminé* ; 2° pour désigner la recherche de la pierre philosophale : *Le grand œuvre.*

HIST. — *Œuvre* vient du latin *opera*, mot qui est féminin singulier ou neutre pluriel.

498. Le mot orge est du féminin : *de la belle orge.*

NOTE. — Suivant l'Académie, *orge* serait masculin dans les deux expressions : *orge perlé, orge mondé*. Il n'y a aucune raison pour attribuer à *orge* un genre spécial dans ces locutions.

499. Le mot pâque, fête des Juifs, est du féminin et prend toujours l'article.

Ex. : *Les Juifs célèbrent chaque année la pâque en mémoire de leur sortie d'Égypte.*

*Notre-Seigneur célébra la pâque avec ses disciples.* (Acad.)

Le mot Pâque, et plus ordinairement Pâques, principale fête des chrétiens, est nom propre masculin.

Ex. : *J'irai vous voir à Pâques prochain.*

Le mot Pâques est toujours du féminin pluriel dans les locutions : *Pâques fleuries* (dimanche des Rameaux), *Pâques closes* (dimanche de Quasimodo) ; et quand on veut parler de la communion pascale : *faire ses pâques, faire de bonnes pâques* ; dans ce dernier sens, *pâques* est nom commun.

500. Période s'emploie au masculin, avec un sens tout spécial, dans la locution « *le plus haut période* ». Ex. : *Démosthène et Cicéron ont porté l'éloquence à son plus haut période.*

Dans tous les autres sens il est aujourd'hui féminin : *Dans la dernière période de sa vie ; les grandes périodes de l'histoire.*

HIST. — *Période* vient du latin *periodum*, qui est du genre féminin.

501. Le mot témoin est toujours du masculin même quand il se dit d'une femme.

Ex. : *Elle est témoin de ce qui s'est passé, elle en est un bon témoin.* (Acad.)

Ce mot ne varie pas dans la locution adverbiale à témoin, et lorsqu'il est employé adverbialement au commencement d'une phrase.

Ex. : *Je les ai pris tous à témoin.* (Acad.)

*Témoin les blessures dont il est encore couvert.* (Acad.)

### Noms qui changent de genre en changeant de sens.

502. Un certain nombre de substantifs ayant la même orthographe changent de genre en changeant de sens ; de plus, souvent au changement de genre s'ajoute une différence d'origine.

Voici les plus usités de ces noms :

Un <i>aide</i> , celui qui aide.	Une <i>aide</i> , assistance ; celle qui aide.
Un <i>aune</i> , arbre.	Une <i>aune</i> , ancienne mesure de longueur.
Un <i>cartouche</i> , ornement de sculpture, de gravure.	Une <i>cartouche</i> , charge d'une arme à feu.
Un <i>crêpe</i> , étoffe de deuil.	Une <i>crêpe</i> , sorte de pâtisserie.
Un <i>critique</i> , celui qui porte son jugement sur des œuvres d'art ou d'esprit.	Une <i>critique</i> , art de juger les ouvrages littéraires ou artistiques.
Un <i>enseigne</i> , officier de marine.	Une <i>enseigne</i> , inscription sur une boutique; drapeau, etc.
Un <i>foret</i> , instrument pour percer les trous.	Une <i>forêt</i> , grande étendue couverte d'arbres.
Le <i>garde</i> , gardien.	La <i>garde</i> , action de garder, etc.
Un <i>greffe</i> , lieu où sont déposés les actes de procédure.	Une <i>greffe</i> , action de greffer ; rameau greffé.
Un <i>guide</i> , personne qui conduit.	Une <i>guide</i> , lanière de cuir qui sert à diriger les chevaux.
Un <i>livre</i> , volume, ouvrage imprimé.	Une <i>livre</i> , poids ; ancienne monnaie.
Un <i>manche</i> , poignée d'un instrument, d'un outil.	Une <i>manche</i> , partie du vêtement qui couvre le bras.
Un <i>manœuvre</i> , ouvrier qui travaille de ses mains.	Une <i>manœuvre</i> , action de manœuvrer.
Un <i>mémoire</i> , facture ; écrit sommaire.	Une <i>mémoire</i> , faculté de se souvenir ; réputation.

Le <i>merci</i> , remerciement.	La <i>merci</i> , miséricorde, pitié, grâce.
Un <i>mode</i> , manière d'être; méthode.	Une <i>mode</i> , manière de s'habiller, etc.
Un <i>moule</i> , objet creux qui sert à donner une forme.	Une <i>moule</i> , coquillage de mer bon à manger.
Un <i>mousse</i> , jeune apprenti matelot.	Une <i>mousse</i> , plante; écume.
Un <i>office</i> , devoir; fonction, service; service religieux.	Une <i>office</i> , lieu où l'on garde tout ce qui dépend du service de la table.
Un <i>page</i> , jeune homme au service d'un prince.	Une <i>page</i> , côté d'un feuillet de papier.
Un <i>parallèle</i> , comparaison, cercle parallèle à l'équateur.	Une <i>parallèle</i> , lignes également distantes.
Un <i>pendule</i> , poids régulateur d'horloge.	Une <i>pendule</i> , sorte d'horloge.
Le <i>physique</i> , physionomie, extérieur d'une personne, ensemble des organes.	La <i>physique</i> , science qui étudie les propriétés des corps.
Le <i>platine</i> , métal d'un blanc gris.	La <i>platine</i> , pièce d'arme à feu, etc.
Un <i>poêle</i> , fourneau; drap mortuaire.	Une <i>poêle</i> , ustensile de cuisine.
Un <i>poste</i> , fonction, emploi; lieu assigné à quelqu'un pour un office quelconque.	Une <i>poste</i> , administration pour le transport des lettres, bureau pour les lettres; relais.
Le <i>solde</i> , complément d'un paiement.	La <i>solde</i> , paie des soldats.
Un <i>somme</i> , sommeil.	Une <i>somme</i> , total; quantité d'argent.
Un <i>souris</i> , sourire.	Une <i>souris</i> , petit quadrupède rongeur.
Le <i>statuaire</i> , sculpteur qui fait des statues.	La <i>statuaire</i> , art de faire des statues.
Un <i>tour</i> , mouvement circulaire; machine de tourneur; trait d'habileté.	Une <i>tour</i> , bâtiment rond ou carré, très élevé.
Un <i>trompette</i> , celui qui sonne de la trompette.	Une <i>trompette</i> , instrument à vent.
Un <i>vapeur</i> , bateau à vapeur.	Une <i>vapeur</i> , substance réduite en gaz.
Un <i>vase</i> , ustensile pour contenir les liquides.	Une <i>vase</i> , boue.
Un <i>voile</i> , étoffe qui sert à couvrir, etc.	Une <i>voile</i> , toile tendue au vent.

NOTE.—Il est à remarquer que certains noms féminins de choses deviennent masculins pour désigner des personnes.

## 4. Pluriel de quelques noms.

## NOMS PROPRES.

503. Les noms propres *ne prennent pas* la marque du pluriel :

1° Quand ils désignent les individus mêmes qui portent ces noms.

Ex. : *Les deux Corneille sont nés à Rouen.  
Les Corneille, les Molière, les Racine, ont  
illustré le siècle de Louis XIV.*

NOTE. — L'article n'est employé ici que pour attirer davantage l'attention.

2° Quand ils désignent le titre d'un ouvrage.

Ex. : *J'ai acheté deux Athalie et trois Robinson  
Crusôé.*

(C'est-à-dire deux exemplaires d'Athalie et trois exemplaires de Robinson Crusôé.)

504. Les noms propres *prennent* la marque du pluriel :

1° Quand ils désignent, non les individus qui ont porté ces noms, mais d'autres qui leur ressemblent par le mérite, les vertus ou les vices. Dans ce cas, les noms propres sont employés comme noms communs.

Ex. : *Les Corneilles, les Racines sont rares dans  
notre pays.*

(C'est-à-dire les poètes semblables à Corneille, à Racine.)

2° Quand ils sont communs à une famille historique, à une race.

Ex. : *Les Bourbons ont fourni huit rois à la  
France.*

*Les Stuarts ont régné en Angleterre.*

HIST. — Le latin employait les noms propres au pluriel : *Les trois Horaces* (tres Horatii), *les deux Tarquins* (duo Tarquinii), etc. En cela encore, nous avons imité le latin.

3° Quand on emploie le nom de l'auteur pour désigner ses ouvrages.

Ex. : *Notre musée possède des Raphaëls.*

(C'est-à-dire des tableaux de Raphaël.)

*Il a acheté plusieurs Virgiles.*

NOTE. — Même dans ce cas, certains noms propres, par leur forme, semblent exclure la marque du pluriel : *J'ai deux la Bruyère et deux la Fontaine très bien reliés.*

4° Quand ils désignent des pays distincts sous un même nom.

Ex. : *On travaille à séparer les deux Amériques par un canal.*

*Les deux Guinées, les trois Guyanes.*

NOTE. — En résumé, les noms propres prennent toujours la marque du pluriel, excepté lorsqu'ils désignent les individus eux-mêmes ou le titre d'un ouvrage, car alors les noms propres gardent leur véritable sens.

HIST. — Au XVII<sup>e</sup> siècle, on mettait presque toujours le signe du pluriel aux noms propres.

### Noms empruntés aux langues étrangères.

505. Les noms d'origine étrangère, qui sont devenus des mots français, par un long et fréquent usage, et surtout lorsque cet usage leur a fait prendre une forme et une prononciation toutes françaises, forment leur pluriel suivant la règle générale. Ainsi l'on écrit au pluriel : *des panoramas, des albums, des duos, des accessits, des pensums, etc.*

506. Les mots empruntés aux langues étrangères restent *invariables*, s'ils sont d'un usage assez restreint, et surtout s'ils gardent leur forme étrangère et leur prononciation originelle : *des Te Deum, des in-octavo, des post-scriptum, des ecce homo, etc.*

L'Académie laisse cependant invariables certains mots auxquels elle donne une forme française en leur mettant un accent aigu. Ainsi elle écrit : *des aré, des memento, des intérim, des misérérê, des salvé, des fac-similé, etc.* Il est impossible de prendre ici l'Académie pour guide. Aussi les grammairiens sont-ils peu d'accord entre eux et avec l'Académie.

Voici quelques noms d'origine étrangère que l'Académie écrit avec une *s* au pluriel :

*Agenda, album, alcali, alibi, alinéa, alléluia, alto, aparté, autodafé, aviso, bénédicité, bifeck, boa, boni, bravo, camélia, concerto, dahlia, domino, factotum, factum, falbala, folio, guérilla, hortensia, hourra, imbroglio, impromptu, lord, macaroni, oratorio, paria, placet, quidam, quiproquo, récépissé, récipé, reliquat, solo, spécimen, tilbury, toast, tory, trio, ultra, vertigo, vivat, whig.*

Les mots italiens *carbonaro, dilettante, lazarone, soprano*, font au pluriel : *carbonari, dilettanti, lazaroni, soprani*.

### Mots invariables employés comme noms.

507. Les mots invariables de leur nature employés accidentellement comme *noms* ne prennent pas la marque du pluriel. Ainsi les adverbes, les prépositions, les conjonctions, les lettres de l'alphabet, les chiffres, les notes de musique, et tous les mots de la langue considérés matériellement comme mots, ne prennent jamais la marque du pluriel.

Ex. : *Vos pourquoi ne finissent pas.* (Acad.)

*Trois un de suite font cent onze.* (Acad.)

HIST. — L'ancienne langue faisait ces mots *variables*, et cela très logiquement, comme dit M. A. Darmesteter ; puisqu'elle les considérait comme des substantifs, elle devait les soumettre aux règles des substantifs.

### Noms composés.

1° *Noms composés écrits en un seul mot.*

508. Règle générale. — Quand les noms composés sont écrits en un seul mot (c'est-à-dire quand leurs différentes parties ne sont plus distinctes), ils forment leur pluriel d'après la règle générale. Ex. : *Un contrevent, des contrevents ; un portemanteau, des portemanteaux.*

Exceptions. — Les mots *bonhomme, gentilhomme, monseigneur, monsieur, madame, mademoiselle*, font au pluriel *bonshommes, gentilshommes, messeigneurs, messieurs, mesdames, mesdemoiselles*.

NOTE. — L'usage tend à fondre en un seul mot beaucoup de noms composés, surtout ceux dont la première partie est

invariable. Cet usage prévaudra certainement dans un avenir prochain.

2° *Noms composés écrits en deux mots.*

**509. Règle générale.**—Quand les noms composés sont écrits en deux mots, le *nom* et l'*adjectif* qui entrent dans leur formation, peuvent *seuls* prendre la marque du pluriel ; le *verbe*, l'*adverbe*, la *préposition* restent invariables.

NOTE. — Les règles qui suivent ne sont que la conséquence de cette règle générale.

**510. Règles particulières.** — *Deux substantifs.* Quand un nom composé est formé de deux substantifs dont l'un joue le rôle d'un *adjectif*, ils prennent tous les deux la marque du pluriel.

Ex. : *Un oiseau-mouche, des oiseaux-mouches.*  
*Un chou-fleur, des choux-fleurs.*  
*Un chef-lieu, des chefs-lieux.*

**511. Un substantif et un adjectif.** Quand un nom composé est formé d'un substantif et d'un adjectif le qualifiant, ce substantif et cet adjectif prennent tous les deux la marque du pluriel.

Ex. : *Un coffre-fort, des coffres-forts.*  
*Une basse-cour, des basses-cours.*

**512. Un mot invariable et un nom.** Quand un nom composé est formé d'un mot invariable ou d'un verbe suivi d'un substantif, le substantif seul prend la marque du pluriel.

Ex. : *Un contre-ordre, des contre-ordres.*  
*Un porte-allumette, des porte-allumettes.*

Dans les noms composés formés d'un mot étranger et d'un substantif français, ce dernier seul prend la marque du pluriel : *des vice-présidents, des Franco-Canadiens, des Gallo-Romains, des Anglo-Saxons.*

**513. Deux noms joints par une préposition.** Quand un nom composé est formé de deux noms unis par une préposition, le premier seul en général prend la marque du pluriel.

Ex. : *Une eau-de-vie, des eaux-de-vie.*  
*Un arc-en-ciel, des arcs-en-ciel.*

514. **Remarques.** — I. Quand la préposition est sous-entendue, la règle reste la même : des hôtels-Dieu (c'est-à-dire des hôtels de Dieu) ; des fêtes-Dieu (c'est-à-dire des fêtes de Dieu) ; des mandats-poste (des mandats de la poste).

II. Il résulte de toutes ces règles que les noms composés formés de parties invariables, restent invariables.

Ex. : Des on-dit, des va-et-vient, des ouï-dire, des passe-partout.

III. Quoique les noms composés dont nous venons de parler n'aient pas la marque du pluriel, les adjectifs qui s'y rapportent s'accordent selon la règle générale.

IV. Quelquefois l'idée de pluralité est tellement indiquée par le complément que celui-ci se met toujours au pluriel : un ou des porte-allumettes, un ou des casse-noisettes, etc.

V. Il y a quelques mots composés dont le substantif reste invariable, parce qu'il est pris dans un sens général et qu'il n'indique pas, par lui-même, l'idée de pluralité : des abat-jour, des réveille-matin, des prie-Dieu, des casse-cou, des couvre-chef, etc.

NOTE. — En résumé, pour écrire au pluriel un nom composé, il est indispensable d'examiner le sens de ce nom composé, d'en faire l'analyse. Il ne faut pas trop se fier à l'orthographe adoptée pour les noms composés par certains grammairiens de nos jours. Suivons le plus possible les enseignements de l'Académie et des bons auteurs, et n'oublions pas que dans certains cas le dictionnaire est le seul guide.

## EXERCICES

48. Indiquez les différences de sens entre les substantifs suivants :

Accident, incident. — Aéromètre, aréomètre. — Amnistie, armistice. — Astrologue, astronome. — Avènement, événement. — Biographie, bibliographie. — Chanteur, chantre. — Coassement, croassement. — Conjecture, conjoncture. — Émerison, immersion. — Éruption, irruption. — Exportation, importation. — Gradation, graduation. — Martyr, martyre. — Sectaire, sectateur. — Stalactite, stalagmite. — Suc, sucre.

## 49. Appliquez les règles.

1. Sainte Thérèse est (*un grand docteur*). — 2. La reine Victoria s'intitulait (*défenseur*) de la foi. — 3. Beaucoup de femmes sont (*amateur*) de tableaux. — 4. Élisabeth est (*le successeur*) de Marie Tudor. — 5. Les perroquets sont des oiseaux à gros (*bec*). — 6. Le genêt est un arbuste à (*fleur jaune*). — 7. Certains oiseaux se nourrissent de (*poisson*). — 8. Germanicus porta les aigles (*romain*) aux rives de l'Elbe. — 9. Les aigles (*impérial*) de Napoléon 1er ont fait le tour de l'Europe. — 10. L'aigle (*royal*) est (*un*) des plus (*beau*). — 11. L'amour de Dieu est (*fort*) comme la mort. — 12. L'amour (*paternel*) représente l'autorité. — 13. Les délices du cœur sont plus (*touchant*) que (*celui*) de l'esprit. — 14. L'étude fait ses plus (*cher*) délices. — 15. C'est (*un*) délice que de contribuer au bonheur des autres. — 16. Cette église a de (*beau*) orgues. — 17. (*Un*) couple de pigeons suffit pour peupler un colombier. — 18. Il mangeait à son déjeuner (*un*) couple de pigeons rôtis. — 19. Ma fille, vous êtes (*un*) aimable enfant. — 20. (*Quel*) foudre d'éloquence que Bossuet ! — 21. Les (*vrai*) honnêtes gens connaissent leurs défauts et les confessent. — 22. Voyez à (*quel*) gens vous avez affaire. — 23. Les (*ancien*) hymnes de l'Église ont le mérite de la simplicité. — 24. Le dimanche des Rameaux s'appelle Pâques (*fleuri*). — 25. Le rhumatisme a son commencement, son augmentation et (*son*) plus (*haut*) période. — 26. Les arts ont été portés par les Grecs à leur plus (*haut*) période. — 27. (*Témoin*) tous les anciens philosophes. — 28. Vous m'êtes tous (*témoin*) que je dis la vérité.

## 50. Même exercice.

1. Les (*vrai*) gens de lettres ont beaucoup plus mérité du genre humain que les (*Orphée*), les (*Hercule*) et les (*Thésée*). — 2. La connaissance de Dieu n'a pas été particulière aux (*Socrate*), aux (*Platon*) ; elle est commune aux sauvages et à tous les hommes. — 3. Quand les (*Cartier*), les (*Champlain*), les (*Maisonnevè*), quand les fils du patriarche d'Assise et les disciples de Loyola eurent connu cette terre du Canada, ils pressentirent que ce territoire serait le lieu d'un peuple choisi. — 4. Les (*Charlemagne*) et les (*saint Louis*) relevèrent l'éclat de leur règne en relevant celui du culte. — 5. La France a eu ses (*Cicéron*) et ses (*Horace*). — 6. Les (*Bourdaloue*), les (*Massillon*) étaient des foudres d'éloquence. — 7. Les (*Corneille*) et les (*Racine*) ont illustré la scène française. — 8. Catherine de Médicis nourrit la haine des (*Condé*) contre les (*Guise*). — 9. Les deux (*Guinée*) sont situées sur la côte occidentale de l'Afrique. — 10. Ils ont acheté de beaux (*Poussin*) et de beaux (*Raphaël*). — 11. Les (*alibi*) sont fréquents en matière criminelle. — 12. Les (*zéro*) bien placés ont une grande valeur. — 13. Plusieurs (*peu*) font un beaucoup. — 14. Les (*oui*) et les

(*non*) tout court sont peu convenables. — 15. Les (*qui*), les (*que*), les (*dont*), embarrassent bien des phrases. — 16. Les (*œil-de-chat*) ont une valeur supérieure à celle des (*œil-de-serpent*). — 17. Il y a des (*belle-mère*), des (*grand' mère*), qui valent de vraies mères. — 18. Évitez les longs (*tête-à-tête*). — 19. La paresse et le jeu sont les (*avant-coureur*) de la ruine de bien des personnes. — 20. Les (*laurier-rose*) sont de charmants arbrisseaux toujours verts. — 21. L'ennemi attaqua nos (*avant-poste*) à la pointe du jour. — 22. On prétend que les (*chat-huant*) voient plus clair la nuit que le jour. — 23. Nous paraîtrons peut-être des barbares à nos (*arrière-neveu*).

51. Analysez logiquement les huit premiers vers, grammaticalement les six derniers vers du sonnet ci-dessous.

LE SANCTUS A LA MAISON

Par la fenêtre ouverte on voit la floraison.  
C'est l'heure de la messe. Au loin un clocher brille.  
Tout le monde est parti ; seule, une jeune fille  
Vaque aux soins du ménage en la pauvre maison.

Une croix noire pend à la blanche cloison.  
Dans son corsage neuf l'enfant est bien gentille.  
L'eau bout, la vapeur monte. Un chat luisant se grille  
Au poêle d'où s'échappe un reflet de tison.

Mais voici que l'airain tinte dans le ciel rose.  
Sanctus ! Sanctus ! Sanctus !... La jeune fille pose  
Le chou vert sur un banc, au clou le gobelet.

Sanctus ! Sanctus !... Avant que la cloche se taise,  
Elle tombe à genoux et, les bras sur sa chaise,  
Elle incline la tête et dit son chapelet.

PAMPHILE LEMAY.

## CHAPITRE II

## SYNTAXE DE L'ARTICLE

## 1. Accord de l'article.

515. L'article s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte. Si nous mettons quelquefois un article masculin devant un nom féminin ou un article féminin devant un nom masculin, c'est parce qu'il y a des mots sous-entendus entre l'article et le nom.

Ex. : *La Saint-Jean-Baptiste, la Saint-Pierre,*  
c'est-à-dire *la fête de saint Jean-Baptiste, de saint Pierre.*

*Le Champagne,* c'est-à-dire *le vin de Champagne.*

REMARQUE. — Devant les noms latins de plantes ou d'animaux, les botanistes sont convenus de mettre toujours *le*, même si ces noms sont féminins en latin : *le nymphæ alba*.

Quand on cite en latin un titre d'ouvrage qui est du féminin en cette langue, on emploie *le* ou *la*. (RAGON.)

## 2. Emploi de l'article devant les noms communs.

516. On n'emploie l'article que devant les noms communs pris dans un sens déterminé. Ex. : *Il a été reçu avec les honneurs dus à son rang* (le substantif *honneur* est déterminé par les mots *dus à son rang*). — *Beaucoup des livres qui se vendent aujourd'hui sont sans valeur littéraire.*

517. On n'emploie pas l'article devant les noms communs pris dans un sens indéterminé. Ex. : *Il a été reçu avec honneur.* — *Beaucoup de livres sont sans valeur littéraire.*

NOTE. — Après les expressions *bien, la plupart, le plus grand nombre*, on met *du, de la, des*. Cependant l'Académie fait remarquer qu'on dit *bien d'autres* et non *bien des autres*.

## 3. Emploi de l'article devant les noms propres.

518. En général, les noms propres de personnes et de villes ne prennent pas l'article, parce qu'ils sont suffisamment déterminés par eux-mêmes. Ex : *Charlemagne, Bossuet, Ottawa, Toronto.*

Il faut excepter : 1° Les noms propres qui à l'origine étaient communs : *La Fontaine, La Bruyère, le Havre, etc.*

2° Quelques noms italiens d'écrivains, d'artistes célèbres, qui ont conservé en français l'article qu'ils ont en italien : *le Tasse, le Corrège, etc.* (*Dante, Guide, Camoëns* s'emploient souvent sans article.)

3° Les noms employés pour désigner des familles : *les Bourbons, les Guises, les Césars, etc.*

4° Les noms qui ne désignent pas les individus eux-mêmes, mais des personnes qui leur ressemblent, ou les œuvres qu'ils ont produites, ou les livres qui ont eu ce nom pour titre : *Les Corneilles, les Racines sont rares dans notre pays. — Notre musée possède des Raphaëls.*

5° Les noms accompagnés d'un déterminatif : *la Rome antique, le grand Condé.*

6° Les noms de certaines cantatrices ou de grandes actrices : *la Patti, l'Albani.*

7° Certains noms qui ont une notoriété, quand on parle familièrement : *la Pompadour.*

519. Les noms propres de contrées, de mers, de cours d'eau, de montagnes, de monuments, prennent l'article. Ex. : *Le Canada, la Méditerranée, le Saint-Laurent, les Alléganys, le Louvre.*

On ne met pas ordinairement l'article : 1° Devant les noms propres précédés de la préposition *en* : *voyager en Afrique, en Espagne, en Portugal, etc.*

2° Devant les noms féminins de pays employés comme adjectifs ou dans un sens indéterminé : *le parlement d'Angleterre, les vins d'Espagne, les guerres d'Italie, une carte de France, etc.*

On emploie l'article si le nom est déterminé :  
*une carte de l'Afrique centrale.*

Les noms masculins gardent ordinairement l'article : *une carte du Canada, revenir du Mexique.*

#### 4. Le, la, les devant plus, mieux, moins.

520. Devant *plus, mieux, moins*, on emploie **le, la, les**, si l'on veut exprimer une qualité portée au plus haut degré, *avec comparaison*.

Ex. : *Le printemps est la plus belle saison de l'année.*

*Sa mère est la plus heureuse des mères.*

521. On emploie **le** invariable devant *plus, mieux, moins*, si l'on veut exprimer une qualité portée au plus haut degré, *sans comparaison*.

Ex. : *C'est auprès de ses enfants que cette mère est le plus heureuse* (c'est-à-dire *heureuse au plus haut degré*, sans aucune idée de comparaison).

522. **Le** reste encore invariable devant *plus, mieux, moins*, quand ces mots sont seuls ou suivis d'un adverbe.

Ex. : *Ce sont les travailleurs qu'on estime le plus.*  
*Les hommes vraiment charitables sont ceux qui donnent le plus délicatement.*

REMARQUE.—Une même proposition peut, selon le sens, se construire de deux manières : *Les cantatrices qui sont les plus applaudies* (c'est-à-dire qui sont les plus applaudies d'entre les cantatrices). — *Lorsque les cantatrices sont le plus applaudies* (c'est-à-dire lorsqu'elles sont l'objet des plus grands applaudissements).

#### 5. Article devant les noms pris dans un sens partitif.

523. Nous avons vu que les articles **du, de la, des** sont employés avec les noms pris dans un sens partitif.

Mais si le nom pris dans un sens partitif est précédé d'un adjectif, on emploie généralement **de**, et non *du, de la, des*, devant cet adjectif.

Ex. : *De cuisants remords tourmentent le coupable.  
Voilà de beaux monuments.*

REMARQUES. — I. Cependant, si l'adjectif et le nom sont liés de manière à former une sorte de nom composé, comme *jeunes gens, jeunes hommes, honnêtes gens, bons mots, petit-lait*, etc., on emploie généralement *du, de la, des*, et non *de*, à moins que ces noms ne soient précédés d'un adjectif. Ex. : *Ce sont des jeunes gens qui ont du bon sens. — Fréquentez de bons jeunes gens.*

II. *De* partitif se met devant l'adjectif seul, quand le nom est représenté par *en* : *On en voit de pauvres.*

524. On emploie encore **du, de la, des**, avant l'adjectif, quand le nom est suivi d'un complément déterminatif exprimé ou sous-entendu. Ex. : *Avez-vous encore de l'excellent pâté que vous m'avez fait manger hier ? — Donnez-moi du meilleur vin (sous-entendu que vous avez).*

Si l'on disait : *donnez-moi de meilleur vin*, l'omission de l'article donnerait à la phrase un sens tout différent ; la phrase signifierait : *donnez-moi du vin meilleur que celui que vous m'avez déjà donné.*

## 6. Article dans les propositions négatives.

525. Dans les propositions négatives, on emploie **de** avant le complément direct pris dans un sens partitif, quand la négation est absolue.

Ex. : *Je ne vous ferai pas de reproches.  
Je n'ai pas d'argent.  
Il parle sans faire de fautes.*

526. On exprime l'article, et l'on met **du, de la, des**, quand la négation est limitée ou détruite par le reste de la phrase.

Ex. : *Je ne vous ferai point des reproches frivoles  
(c'est-à-dire je ferai des reproches, mais ils ne seront pas frivoles).  
Je n'ai pas de l'argent pour le dépenser follement  
(c'est-à-dire j'ai de l'argent, mais non pour le dépenser follement).*

## 7. Suppression de l'article.

527. L'article se supprime en général lorsqu'on veut donner aux substantifs un sens plus général ou indéterminé, et lorsqu'on veut donner de la rapidité au style.

L'article *se supprime* : 1° Dans les sentences et dans les phrases proverbiales. Ex. : *Pauvreté n'est pas vice. — Plus fait douceur que violence.*

2° Dans les énumérations rapides. Ex. : *Grands et petits, riches et pauvres, tout parvenait jusqu'à saint Louis.* (FLÉCHIER.)

3° Devant les substantifs mis en apposition ou en apostrophe, ou employés adjectivement comme attributs. Ex. : *Alexandre, roi de Macédoine, fut un grand conquérant. — Enfants, louez le Seigneur. — Hélas ! j'étais père, et je ne pus mourir.*

4° Dans certaines locutions où le substantif est étroitement uni au verbe, comme *avoir faim, avoir soif, avoir honte, rendre grâce, perdre connaissance*, etc.

5° Devant les titres d'ouvrage, les inscriptions, les adresses. Ex. : *Traité de botanique. — Maison à vendre.*

## 8. Répétition de l'article.

528. L'article *se répète* :

1° Devant chaque nom déterminé. Ex. : *Les Grecs et les Romains aimaient les belles-lettres et les arts.*

2° En général, devant deux adjectifs unis par l'une des conjonctions *et, ou*, quand ces adjectifs se rapportent à des personnes ou à des choses différentes. Ex. : *Les philosophes anciens et les modernes. — L'histoire ancienne ou la moderne.*

REMARQUE. — La grammaire veut qu'on s'exprime ainsi, mais l'usage permet de ne pas toujours tenir compte de cette règle. L'Académie elle-même s'en écarte assez souvent, par exemple lorsqu'elle dit : *les langues grecque et latine, les substances végétales et animales.*

On peut se dispenser de cette répétition lorsque la liaison des idées le permet, ou que l'on a besoin d'exprimer rapidement sa pensée.

529. L'article *ne se répète pas* :

1° Devant un second nom qui ne sert qu'à expliquer le premier ou qui désigne le même être. Ex. : *Les collines ou petites montagnes sont souvent couvertes d'arbres.—Le lynx ou loup-cervier se rencontre fréquemment dans la province de Québec.*

2° Lorsque les noms forment pour ainsi dire une expression indivisible. Ex. : *Ecole des arts et métiers ; les père et mère de cet enfant ; les curés et vicaires du diocèse.*

3° Devant deux adjectifs qualifiant la même personne ou la même chose. Ex. : *Le simple et bon La Fontaine est aimé de tout le monde.*

Cependant, si les deux adjectifs ne sont pas joints par une conjonction, l'article se répète. Ex. : *Le simple, le bon La Fontaine est aimé de tout le monde.*

HISTORIQUE. — La vieille langue n'avait rien de bien déterminé sur l'emploi ou l'omission de l'article. Au xv<sup>e</sup> siècle et encore au xvii<sup>e</sup> siècle, on trouve, même chez les bons écrivains, l'article omis où nous l'exprimerions, exprimé où nous l'omettrions.

## EXERCICES

52. *Choisissez entre les deux expressions en italiques.*

1. Un bienfait reçu est (*le* ou *la*) plus sacrée de toutes les dettes. — 2. C'est au printemps que la terre est (*le* ou *la*) plus belle. — 3. Le printemps est (*le* ou *la*) plus belle saison de l'année. — 4. Nous nous croyons (*le* ou *les*) plus habiles, quand nous sommes (*le* ou *les*) plus heureux. — 5. On écrit aujourd'hui sur les choses qu'on entend (*le* ou *les*) moins. — 6. Les sujets qui plaisent (*le* ou *les*) plus à l'imagination ne sont pas (*le* ou *les*) plus faciles à peindre. — 7. Messieurs, êtes-vous indisposés ? Nous (*le* ou *les*) sommes. — 8. La distinction (*le* ou *la*) moins exposée à l'envie est celle qui vient d'une longue suite d'ancêtres. — 9. Examinez les hommes qui paraissent (*le* ou *les*) plus heureux, vous verrez qu'ils ont acheté leur prétendu bonheur bien chèrement. — 10. Il y a des grands hommes

qui ne (*le* ou *les*) sont que par leurs vertus. — 11. Un grand nombre d'artistes sont vains, et ils (*le* ou *les*) sont sans le savoir. — 12. Les eaux occupent les parties (*le* ou *les*) plus basses du globe. — 13. De toutes les éducations, celle qui forme le cœur est (*le* ou *la*) plus nécessaire. — 14. La mère de famille est celle qui aime (*le* ou *la*) plus tendrement. — 15. Les préceptes (*le* ou *les*) plus utiles sont souvent ceux qu'on observe (*le* ou *les*) moins.

**53.** Remplacez les points par *du*, *de la*, *des*, ou simplement par la préposition *de*.

1. Il n'y a point . . . liaisons durables entre les hommes, si elles ne sont fondées sur le mérite et sur la vertu. — 2. Ne donnez pas . . . conseils qu'il serait dangereux de suivre. — 3. Un peuple que protègent . . . bonnes lois n'est jamais inquiet. — 4. . . belles fleurs que je vous ai données, combien vous en reste-t-il encore ? — 5. Les méchants ont bien . . . peine à demeurer unis. — 6. Ce sont . . . jeunes gens fort honnêtes. — 7. Il me reste peu . . . fleurs que vous m'avez données. — 8. Il n'y a . . . hypocrites que parce qu'il y a . . . gens vertueux. — 9. On n'a jamais trop . . . loisirs quand on a . . . occupations sérieuses. — 10. On a mieux cultivé les vignes et je bois . . . meilleur vin. — 11. Faites nous boire . . . excellent vin que vous nous avez déjà fait goûter. — 12. . . nouveaux gouffres s'ouvriraient sous nos pas. — 13. La plupart . . . hommes ont, comme les plantes, des propriétés cachées que le hasard fait découvrir. — 14. Je ne vois pas ici . . . amis. — 15. Beaucoup . . . hommes sont . . . vieux enfants. — 16. . . belles actions que certains généraux ont faites, combien y en a-t-il que l'histoire jugera dignes d'être transmises à la postérité ? — 17. Je ne puis me contenter . . . excuses que vous m'avez adressées. — 18. Ne vous liez qu'avec . . . honnêtes gens.

**54.** Mettez *ou non*, suivant la règle, l'article devant les mots en caractères italiques.

1. La modestie et *douce* bienveillance nous attirent des amis. — 2. L'ancien et *nouveau* continent paraissent tous deux avoir été rongés par l'Océan. — 3. Ainsi dit le renard, et *flatteurs* d'applaudir. — 4. Les Grecs aimaient les arts et *belles-lettres*. — 5. Les bonnes ou *mauvaises* conversations peuvent gâter l'homme. — 6. La solide et *véritable* gloire réside dans la pratique de toutes les vertus. — 7. Le second, *quatrième* et *sixième* livre de l'Énéide sont excellents. — 8. *Ventre* affamé n'a pas d'oreilles. — 9. La vraie et *solide* amitié est bien rare. — 10. L'histoire ancienne et *moderne* intéressent à des points de vue différents. — 11. Saint Joseph est le patron et *modèle* des ouvriers. — 12. *Mortels!* tout doit périr et tout a son trépas. — 13. *Richesses, honneurs, plaisirs*, tout passe ici-bas. — 14. Alexandre, *roi* de Macédoine, fut un grand conquérant.

## CHAPITRE III

## SYNTAXE DE L'ADJECTIF

## Article I. — Adjectif qualificatif.

## I. ACCORD DE L'ADJECTIF.

530. RÈGLES GÉNÉRALES.— Nous savons que l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte.

Tout adjectif qui qualifie plusieurs noms se met au pluriel.

Si l'adjectif qualifie des noms de différents genres, il se met au masculin pluriel.

## Remarques sur l'accord de l'adjectif.

531. Quelquefois, l'adjectif placé après plusieurs noms unis par *et*, ne qualifie que le dernier ; dans ce cas, il est évident qu'il ne s'accorde qu'avec ce dernier nom.

Ex. : *Voici des êtres dont la taille et l'air sinistre inspirent la terreur.* (BARTHÉLEMY)

532. Quand un adjectif sert à qualifier deux ou plusieurs noms ayant à peu près la même signification, cet adjectif s'accorde avec le dernier de ces noms.

Ex. : *Sa vie n'a été qu'un travail, qu'une occupation continuelle.*

*Le bon élève a pour son maître une affection, une amitié sincère.*

*L'aigle fend les airs avec une vitesse, une rapidité prodigieuse.* (BUFFON.)

NOTE. — Quand deux noms employés comme synonymes doivent être accompagnés d'un adjectif qualificatif, il ne faut pas les unir par la conjonction *et*.

533. Quand un adjectif sert à qualifier plusieurs noms, il s'accorde avec le dernier, quand ces noms

forment une gradation, ou encore quand le dernier d'entre eux les résume tous.

Ex. : *Une parole, un geste, le silence même est parfois éloquent.*

*Les soldats, les officiers, l'armée entière a été courageuse.*

534. Lorsque l'adjectif se rapporte à plusieurs noms abstraits de choses, l'usage permet de faire accorder l'adjectif avec le dernier substantif seulement, surtout si l'on veut appeler spécialement l'attention sur ce dernier.

Ex. : *Armez-vous d'un courage et d'une foi nouvelle.* (RACINE.)

*Ces plaisirs deviennent la source des misères et de la licence publique.* (MASSILLON.)

Il en est ainsi quand l'accord simultané serait choquant : *Il portait les ornements et le sceptre royal.—Il a soulevé les rires et le mécontentement général.*

535. Lorsque l'adjectif qui se rapporte à des noms de différents genres n'a pas au féminin la même consonance qu'au masculin, l'harmonie veut qu'on place le nom masculin à côté de l'adjectif.

Ainsi l'on dit : *Cet acteur joue avec une noblesse et un goût parfaits ; ils ont l'humeur et le goût différents*, et non pas : *Cet acteur joue avec un goût et une noblesse parfaits ; ils ont le goût et l'humeur différents*.

536. Un nom pluriel peut être accompagné de plusieurs adjectifs singuliers quand ces adjectifs qualifient chacun un objet distinct. Ex. : *Les couleurs rouge et bleue ; les trois pouvoirs monarchique, aristocratique, démocratique ; les langues grecque et latine ; les seizième et dix-septième siècles.*

537. Après deux noms liés par la conjonction ou, l'adjectif s'accorde avec le dernier :

1° S'il ne qualifie que ce dernier nom : *Donnez-lui des noix ou une pomme cuite.—Les piliers se construisent en fer ou en pierre très dure.*

2° Si le dernier substantif n'est que le synonyme

ou l'explication du premier : *Etudions bien la syntaxe ou étude raisonnée des règles de la grammaire.*

Mais si l'adjectif qualifie les deux noms, il est évident qu'il s'accorde avec ces deux noms : *Les Samoyèdes se nourrissent de chair ou de poisson crus.*

(BUFFON.)

De même, pour éviter une équivoque, l'accord de l'adjectif doit se faire quelquefois avec les deux noms : *On demande un homme ou une femme âgés, c'est-à-dire un homme âgé ou une femme âgée.*

**538.** L'adjectif précédé de deux noms joints ensemble par une des conjonctions comparatives *comme, de même que, ainsi que, etc.*, ne s'accorde qu'avec le premier nom. Ex. : *Le lion, comme la panthère, est carnassier.*

Il y a ellipse dans ces sortes de phrases ; le second nom est qualifié par un adjectif sous-entendu.

#### Accord de l'adjectif après un nom complément.

**539.** L'adjectif placé après plusieurs noms dont l'un est complément de l'autre, s'accorde tantôt avec le premier nom, tantôt avec le complément, selon le sens.

Ex. : *Des robes de soie longues.*  
*Des boutons de métal ronds.*  
*Des peaux de renards bleus.*

#### Accord de l'adjectif après AVOIR L'AIR.

**540.** Quand l'adjectif placé après avoir l'air peut qualifier indistinctement, soit le substantif *air*, soit le sujet du verbe *avoir*, on peut le faire accorder avec l'un ou l'autre à volonté.

Ex. : *Cette femme a l'air gaie ou gai.*

**541.** Si l'adjectif ne peut qualifier que l'un des deux, le sujet ou le substantif *air*, l'accord n'a lieu qu'avec celui qu'il qualifie.

Ex. : *Cette femme a l'air bossue.*

542. Lorsque le sujet est un nom d'objet *inanimé*, un nom de chose, l'adjectif s'accorde toujours avec le sujet.

Ex. : *Ces fruits ont l'air pourris.*  
*Cette monnaie a l'air fausse.*  
*Cette maison a l'air inhabitée.*

NOTE. — Lorsqu'il s'agit de choses, il est préférable de dire *a l'air d'être* : *Cette viande a l'air d'être fraîche.* (Acad.)

#### Accord de l'adjectif après un collectif.

543. L'adjectif placé après le complément d'un collectif s'accorde avec le nom qu'indique le sens.

Ex. : *Le nombre des soldats décédés.*  
*Une troupe de soldats formée à la hâte.*

#### OBSERVATIONS SUR QUELQUES ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

##### Demi, mi, semi.

544. *Demi*, placé devant le nom, est invariable et s'y joint par un trait d'union.

Ex. : *Revenez dans une demi-heure.*  
*Ce sont des demi-mesures.*

NOTE. — *Demi*, dans ce cas, est considéré par plusieurs grammairiens comme une sorte de préfixe.

545. *Demi*, placé après le nom, prend le genre de ce nom, mais reste toujours au singulier.

Ex. : *Il mesure cinq pieds et demi.*  
*Il est parti à trois heures et demie précises.*

REMARQUE. — L'Académie fait remarquer qu'on dit abusivement *midi et demi*, *minuit et demi*, pour indiquer une demi-heure après midi, après minuit.

546. *Demi* est toujours invariable dans l'expression adverbiale à *demi*, qui ne demande pas de trait d'union. Ex. : *Ils étaient à demi morts*, c'est-à-dire *morts à demi*.

*Demi* s'emploie quelquefois adverbialement dans le sens de *à demi*, devant les adjectifs et s'y joint

par un trait d'union ; il reste alors invariable et forme avec le mot qui suit un adjectif composé.

Ainsi au lieu de dire : *Ils étaient à demi morts*, on peut dire : *Ils étaient demi-morts*.

**547 Remarques.**—**I.** *Demie* s'emploie quelquefois comme nom féminin pour signifier une *demi-heure* : *Cette horloge sonne les heures et les demies.*—*La demie est sonnée.*

**II.** En terme d'arithmétique, *demi* s'emploie comme nom masculin pour désigner la moitié d'une unité : *Deux demis font un entier.*

**III.** *Mi* et *semi* sont des expressions adverbiales ou des préfixes, par conséquent sont toujours invariables ; ils se joignent au mot qui suit par un trait d'union. Ex. : *Il n'y a de l'eau qu'à mi-jambes.* (Acad.)—*La mi-carême ; des fleurs semi-doubles ; des journaux semi-mensuels.*

### Feu.

**548. Feu** (défunt) s'accorde lorsqu'il précède immédiatement le nom qu'il qualifie.

Ex. : *Votre feu mère était très charitable.*

*Les feus rois de Suède et de Danemark.*

(Acad.)

Mais, en général, il reste invariable lorsque le nom est précédé de l'article ou d'un déterminatif quelconque.

Ex. : *Feu la reine, feu votre sœur.*

*Feu les rois de Suède.* (Acad.)

REMARQUE. — L'usage est de laisser l'adjectif *feu* invariable devant un nom propre : *feu Marie Stuart.*

### Grand.

**549.** L'usage veut qu'on écrive **grand** avec une apostrophe au singulier comme au pluriel, dans les noms composés féminins : *grand'mère grand'mères ; grand'messe, grand'messes.*

*Grand* s'écrit ainsi devant les mots *chambre chère, chose, classe, croix, faim, garde, hâte, maman, mère, messe, part, peine, peur, pitié, route, rue, sal'e tante.* (Acad.)

**550.** *Grand* varie et doit être suivi d'un trait d'union dans les noms composés masculins : *son grand-père, ses grands-pères.*

HIST. — Plusieurs adjectifs latins avaient la même forme au féminin et au masculin, et dans l'ancienne langue nous avons eu aussi beaucoup d'adjectifs qui ne prenaient pas d'*e* au féminin. Il est resté dans la langue moderne quelques traces de cette ancienne règle dans certaines locutions usuelles. C'est ainsi que nous avons le féminin *grand* devant certains substantifs avec lesquels il forme locution.

C'est donc à tort qu'on met une apostrophe dans ces expressions, puisqu'il n'y a pas d'*e* muet de supprimé. Les anciens grammairiens croyaient que *grand'mère* et les autres étaient la contraction de *grande mère*, etc.

### Nu.

**551.** *Nu* est invariable quand il est placé devant un nom sans article, comme dans *nu-bras, nu-cou, nu-jambes, nu-pieds, nu-tête* ; et se joint au nom par un trait d'union.

Ex. : *Les montagnards sont souvent nu-pieds et nu-tête.*

NOTE. — Les expressions telles que *nu-tête, nu-pieds*, sont des locutions d'une nature particulière ; c'est comme s'il y avait *les pieds à nu, la tête à nu*.

Dans tous les autres cas, *nu* est variable et reste séparé du nom qu'il qualifie.

Ex. : *Les enfants doivent parler tête nue aux vieillards.*

*Saint Denis suivait pieds nus l'étendard de la sainte Croix.* (FLÉCHIER.)

*Toute nue, la vérité offense souvent.*

HIST. — Les règles sur *demi, feu, nu*, sont postérieures au XVIII<sup>e</sup> siècle.

### Ci-inclus, ci-joint.

**552.** *Ci-inclus, ci-joint* sont toujours invariables au commencement d'une phrase.

Ex. : *Ci-inclus copie de sa lettre.*

*Ci-joint les copies du contrat.*

Ils sont encore invariables, lorsque, au milieu d'une phrase, ils sont suivis immédiatement d'un nom employé sans article ou sans adjectif déterminatif.

Ex. : *Vous trouverez ci-inclus copie de sa lettre.*

Dans tous les autres cas, c'est-à-dire quand ils ne commencent pas la phrase et qu'ils se rapportent à un nom déterminé, *ci-inclus* et *ci-joint* sont variables.

Ex. : *Vous trouverez ci-jointes les copies du contrat.*

### Franc de port.

553. Quoi qu'en disent certains grammairiens, dans l'expression **franc de port** on peut, à volonté, considérer *franc* comme un adjectif variable, ou le considérer comme faisant partie de la locution adverbiale *franc de port* et le laisser invariable.

Ex. : *Envoyons toujours nos lettres franches de port ou franc de port.*

*Il m'envoya cette caisse franc de port.* (Acad.)

NOTE. — L'usage tend à remplacer *franc de port* par l'adverbe italien *franco* (sans frais). Ex. : *Ces marchandises seront expédiées franco.*

### Possible.

554. **Possible** n'est invariable que lorsqu'il modifie une des expressions : *le plus, le mieux, le moins, le meilleur, le pire.* 4520

Ex. : *Faites le plus d'aumônes possible, c'est-à-dire qu'il soit possible de faire.*

*Tâchons qu'il y ait le moins de malheureux possible.*

Dans tous les autres cas, *possible* est variable.

Ex. : *Faites tous les efforts possibles pour vous instruire, c'est-à-dire qui sont possibles.*

*Faites les plus grandes aumônes possibles.*

**Proche.**

**555.** *Proche* est adverbe et par conséquent invariable quand il modifie un verbe.

Ex. : *Les maisons qu'on a construites proche de la ville.*

*Ils habitent proche de notre villa.*

**556.** Quand *proche* est placé après le verbe *être*, exprimé ou sous-entendu, il est à volonté variable ou invariable, parce qu'alors on peut le considérer comme adjectif, ou comme le premier élément d'une locution prépositive.

Ex. : *Les maisons qui sont proches ou proche de la ville.*

**Adjectifs employés accidentellement comme adverbes.**

**557.** Tout adjectif employé accidentellement pour modifier un verbe devient adverbe et par conséquent invariable.

Ex. : *Elles chantent juste (avec justesse).*

*Que ces fleurs sentent bon !*

*La victoire nous coûta cher (chèrement).*

*Une jeune fille court vêtue.*

**558. Remarques.** — **I.** L'adjectif n'est jamais employé adverbialement lorsqu'il est placé comme attribut après l'un des verbes *être*, *paraître*, *sembler*, *devenir*, etc.

Ex. : *Vos mesures sont justes.*

*Vos parents paraissent bien bons.*

*Ces livres me semblent chers.*

**II.** D'après l'Académie, *fort* est invariable dans les deux expressions : *se faire fort* (s'engager à) et *se porter fort* (répondre de). Ex. : *Elle se fait fort d'obtenir la signature de son mari.* (Acad.) — *Elle se porta fort pour sa famille.*

HIST. — La vieille langue considérait dans ce cas *fort* comme adjectif, et elle avait raison. — Autrefois *fort*, comme l'adjectif *grand*, n'avait qu'une forme pour les deux genres. Plusieurs grammairiens, ne s'expliquant pas l'invariabilité apparente de l'adjectif, déclarèrent que *fort* était adverbe.

**Noms employés accidentellement comme adjectifs pour désigner la couleur.**

559. Un certain nombre de noms, comme *aurora*, *jonquille*, *marron*, *noisette*, *olive*, *orange*, *serin*, etc., sont employés accidentellement pour désigner la couleur d'un objet ; dans ce cas, ils ne varient pas, parce qu'ils sont le complément du mot *couleur* sous-entendu.

Ex. : *Des habits marron, des gants orange, c'est-à-dire des habits de la couleur du marron, etc.*

NOTE.—L'usage tend à considérer ces noms comme adjectifs. Les mots *amarante*, *cramoisi*, *écarlate*, *garance*, *mordoré*, *rose* sont déjà employés comme adjectifs : *des chapeaux roses*.

**Adjectifs réunis pour désigner la couleur.**

560. Quand deux adjectifs sont réunis pour désigner une couleur, ils restent habituellement tous deux invariables, parce que le premier est employé comme nom et qualifié par le second ; il y a ellipse du mot *d'un*.

Ex. : *Des cheveux châtain clair, des yeux bleu foncé, c'est-à-dire d'un châtain clair, d'un bleu foncé.*

L'adjectif demeure également invariable avec un complément : *des rubans vert de mer, des robes gris de fer.*

NOTE. — Il est évident que les deux adjectifs varient quand ils modifient chacun séparément le nom qui les précède : *des cheveux châtain clair*, si on parle de cheveux *châtain* de couleur et *clair* sur la tête.

**Adjectifs composés.**

561. Nous avons vu qu'on appelle **adjectif composé** une réunion de mots équivalant à un seul adjectif.

562. Quand l'adjectif composé est formé de deux qualificatifs qui peuvent chacun s'appliquer au

substantif, ces deux qualificatifs prennent la marque du pluriel.

Ex. : *Des femmes sourdes-muettes, des oranges aigres-douces.*

563. Mais si le premier qualificatif est pris *adverbialement* et modifie le second, le second seul varie.

Ex. : *Des enfants nouveau-nés.*

564. Si l'un des deux adjectifs est employé *substantivement*, tous les deux alors varient : *des nouveaux mariés, des nouveaux convertis, des nouveaux venus, des nouveaux débarqués.*

Dans ces cas, *nouveau* n'est pas suivi du trait d'union.

REMARQUES. — I. Les deux éléments varient dans *premier-né* et *dernier-né* : *les premiers-nés.*

II. Par euphonie, *frais* varie devant un participe féminin : *une rose fraîche éclosée, des fleurs fraîches cueillies.* Il en est de même de *tout* dans *tout-puissant* : *toute-puissante.*

III. D'après l'Académie et l'usage, *mort* reste invariable dans l'expression *mort-né* : *une brebis mort-née.*

NOTE. — Il est évident que quand l'adjectif composé est formé d'un mot invariable et d'un adjectif, l'adjectif seul varie : *les avant-derniers événements.*

### Emploi particulier de l'adjectif féminin.

565. Dans certaines locutions, l'adjectif s'emploie au féminin, par suite d'une ellipse de quelque nom féminin. Ex. : *On en dit de belles sur son compte,* (c'est-à-dire de belles choses). *Attendez-vous à la pareille* (c'est-à-dire à une pareille manière d'agir). *Habit à la française* (c'est-à-dire à la mode française).

### 2. PLACE DES ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

566. En général, les adjectifs qualificatifs se placent indifféremment *avant* ou *après* le substantif qu'ils qualifient ; souvent, le goût et l'usage peuvent seuls nous indiquer leur place.

567. Toutefois, quelques adjectifs changent de signification selon qu'ils sont placés avant ou après le substantif. Voici quelques exemples :

*Un homme bon* (qui a de la bonté) ; *un bon homme* (un peu naïf).

*Un homme brave* (intrépide) ; *un brave homme* (honnête et bon).

*Un homme grand* (de haute taille) ; *un grand homme* (un homme supérieur).

*Un homme pauvre* (indigent) ; *un pauvre homme* (un homme sans capacité).

*Une chose certaine* (assurée) ; *une certaine chose* (indiquée vaguement).

*Un air mauvais* (méchant) ; *un mauvais air* (air sans distinction).

*La mer haute* (quand la marée a monté) ; *la haute mer* (loin du rivage).

### 3. EMPLOI DE L'ADJECTIF.

568. Tout adjectif qualificatif doit se rapporter clairement et sans équivoque à un mot exprimé dans la phrase. Ainsi, il ne serait pas correct de dire : *Enclin à la paresse, il est difficile de s'en corriger*, parce que l'adjectif *enclin* ne se rapporte à aucun mot exprimé. De même, on ne dira pas : *Heureux ou malheureux, vous aimerez vos ennemis*, parce qu'on ne sait si *heureux* et *malheureux* se rapportent à *vous* ou à *vos ennemis*.

569. Cependant, l'adjectif qualificatif peut quelquefois ne se rapporter à aucun mot exprimé dans la phrase, pourvu que le sens de la phrase soit parfaitement clair. Ex. : *Heureux qui, satisfait de son humble fortune, vit dans un état obscur !*

### 4. COMPLÉMENT DES ADJECTIFS.

570. On appelle **complément** d'un adjectif tout mot placé après cet adjectif pour en compléter le sens. Ainsi, dans ces exemples : *Digne de récompense* ; *sensible à l'honneur* ; *miséricordieux envers les affligés* ; *de récompense* est le complément de *digne* ; *à l'honneur*, le complément de *sensible* ; *envers les affligés*, le complément de *miséricordieux*.

REMARQUES. — Le complément d'un adjectif est toujours uni à cet adjectif par une préposition, *de, à, pour, envers, etc.*

Certains adjectifs, qui ont par eux-mêmes un sens précis et complet, n'ont jamais besoin de complément ; quelques autres adjectifs ont toujours besoin d'un complément, tels sont : *enclin, adhérent, conforme.*

571. Plusieurs adjectifs qui se suivent peuvent avoir le *même* complément, pourvu qu'ils admettent après eux la *même* préposition. Ex. : *Ce père est utile et cher à sa famille ;* parce qu'on dit *utile à, cher à.*

572. Mais si plusieurs adjectifs veulent des prépositions *différentes*, il faut donner à chaque adjectif le complément qui lui convient.

On ne pourrait pas dire : *Ce père est utile et chéri de sa famille,* parce que *utile* veut la préposition *à,* et *chéri* la préposition *de.*

Il faudrait dire : *Ce père est utile à sa famille et en est chéri.*

573. Certains adjectifs peuvent, selon l'occurrence, être suivis de plusieurs sortes de prépositions. Ex. : *Bon envers tout le monde, bon pour la santé, bon à rien.*

574. Le choix de la préposition dépend du rapport qui doit exister entre l'adjectif et le complément. L'usage seul indique la préposition demandée.

HIST. — Plusieurs adjectifs ont marqué autrefois leurs compléments par des prépositions différentes de celles qui les marquent aujourd'hui.

## Article II. — Adjectifs déterminatifs.

### I. PLACE ET RÉPÉTITION DES ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

575. La plupart des adjectifs déterminatifs sont soumis aux mêmes règles que l'article pour la place et la répétition.

Ex. : *Ces collines ou petites montagnes sont couvertes d'arbres.*

*Il faut honorer son père et sa mère.*

*Votre bon et sage conseil sera suivi.*

## 2. ADJECTIFS POSSESSIFS.

576. En général, l'adjectif possessif *mon, ton, son, etc.*, doit être remplacé par l'article *le, la, les*, quand le sens indique clairement quel est l'individu possesseur.

Ainsi, au lieu de dire : *J'ai mal à ma tête ; il s'est cassé son bras*, on dit : *J'ai mal à la tête ; il s'est cassé le bras*.

577. Cependant, pour donner plus de force à l'expression ou pour indiquer un mal périodique ou habituel, on emploie l'adjectif possessif.

Ex. : *Baissez vos yeux vers la terre, chétifs vers que vous êtes.* (PASCAL.)

*Mon frère a sa migraine.*

*C'est sa goutte qui le retient chez lui.*

## Nombre du substantif déterminé par LEUR.

578. On met au *singulier* le substantif déterminé par *leur* :

1° Quand le sens de la phrase indique clairement qu'il n'y a qu'un seul objet possédé en commun par tous les possesseurs.

Ex. : *Les Canadiens sont prêts à défendre leur patrie.*

*Ces deux petits frères aiment leur mère.*

2° Quand le nom est pris dans un sens général, bien qu'il désigne plusieurs objets.

Ex. : *Les sauvages ornent leur tête de plumes.*

*Les fourmis portent de lourdes charges malgré la petitesse de leur corps.*

579. Le substantif se met au *pluriel* :

1° Quand chaque possesseur peut avoir un ou plusieurs des objets possédés.

Ex. : *Toutes les mères aiment leurs enfants.*

*Tous les habitants du village sortirent de leurs maisons.*

2° Quand le nom exprime une idée de réciprocité, de comparaison.

Ex. : *Ils s'entretiennent de leurs épouses.*

*Voici en quoi différait leurs caractères.*

REMARQUE. — Il va sans dire que ces règles s'appliquent également à *notre* et *votre*.

NOTE. — Pour savoir si le substantif précédé de *leur* doit être écrit au singulier ou au pluriel, on peut se servir du moyen mécanique suivant. Ordinairement, le substantif doit se mettre au singulier si on peut remplacer *leur* par *le* ou *la*, et au pluriel si on peut le remplacer par *les*, mettant dans les deux cas *d'eux* ou *d'elles* après le nom. Ex. : *Mon père et ma mère habitent tout l'été leur maison de campagne* (la maison d'eux). — *Ils entassaient des pièces d'argent dans leurs chapeaux* (les chapeaux d'eux).

### Emploi de SON, SA, SES, LEUR, LEURS, EN.

580. *Son, sa, ses, leur, leurs*, sont régulièrement employés lorsque le possesseur est une personne ou une chose personnifiée.

Ex. : *Ce vieillard aime les enfants ; il partage leurs jeux.*

*Rien n'épuise la terre : plus on déchire ses entrailles, plus elle est libérale.* (FÉNELON.)

581. Quand il s'agit de choses, on emploie ordinairement *le, la, les* et le pronom *en*.

Ex. : *Quand on est dans un pays, il faut en suivre les usages.*

*Maîtres de l'univers, les Romains s'en attribuaient tous les trésors.*

582. **Remarque.** — Cependant, même lorsque le possesseur est un nom de chose, on emploie *son, sa, ses*, lorsque le pronom *en* ne peut entrer dans la construction.

Ex. : *A chaque jour suffit sa peine.*

*La rose est la reine des fleurs ; j'admire la douceur de son parfum.*

NOTE. — Ces règles sont loin d'être absolues : elles sont parfois enfreintes par les meilleurs écrivains.

## 3. ADJECTIFS NUMÉRAUX.

**Adjectifs cardinaux mis pour les adjectifs ordinaux.**

583. Par gallicisme (façon de parler particulière à la langue française), on emploie souvent un adjectif numéral cardinal pour un adjectif ordinal :

1° Pour indiquer l'heure, la date : *A dix heures*, c'est-à-dire à la dixième heure. — *Le sept novembre mil neuf cent douze*, c'est-à-dire le septième jour de novembre de l'année mil neuf cent douzième.

2° Pour marquer le rang d'un souverain dans une dynastie : *Edouard sept*, pour *Edouard septième*; *Louis neuf*, pour *Louis neuvième*.

3° Pour désigner le tome, le livre, le chapitre, la page d'un ouvrage, le numéro d'une rue, etc. : *Tome deux*, *livre trois*, *chapitre deux*, *page cent*, *numéro dix*.

REMARQUE. — Quand deux adjectifs ordinaux se suivent, séparés seulement par *et* ou par *ou*, on met quelquefois le premier sous la forme de numéral cardinal : *c'est la six ou septième fois*.

## 4. ADJECTIFS INDÉFINIS.

**Aucun.**

584. **Aucun**, signifiant *pas un*, se joint à la négation et s'emploie généralement au singulier.

Ex. : *Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire.* (LA FONTAINE.)

Cependant il s'emploie au pluriel devant un nom qui n'a pas de singulier ou qui n'a pas tout à fait la même signification au pluriel qu'au singulier.

Ex. : *Aucunes funérailles ne furent plus brillantes que les siennes.*

*Il n'a fait aucunes dispositions.*

**585.** *Aucun*, employé sans négation, est synonyme de *quelque*, mais il ne s'emploie plus guère en ce sens que dans les phrases interrogatives ou dubitatives.

Ex. : *Ont-ils dans notre armée aucun commandement ?* (CORNEILLE.)

### Chaque.

**586.** Nous avons vu qu'il ne faut pas employer **chaque** à la place du pronom *chacun*. Il faut dire : *Ces vases ont coûté deux piastres chacun*, et non *deux piastres chaque*, parce que l'adjectif *chaque* doit toujours accompagner et précéder un nom.

NOTE. — Le mot *chaque* ne pouvant s'employer avec un nom pluriel, on dira : *tous les trois mois*, *toutes les vingt-quatre heures*, et non *chaque trois mois*, *chaque vingt-quatre heures*.

HIST. — Dans la vieille langue, on employait *chacun* pour *chaque* devant un nom.

### Maint.

**587.** **Maint**, qui signifie *plusieurs*, précède toujours le nom qu'il détermine, et il a une signification aussi étendue au singulier qu'au pluriel. Ex. : *On a vu cela maintes fois*. — *Maint et maint général s'est illustré*.

### Nul.

**588.** **Nul** est à peu près synonyme de *aucun* et suit les mêmes règles.

Ex. : *Je n'ai reçu nulle réponse*.  
*Nulles funérailles ne furent plus brillantes*.

### Tel.

**589.** **Tel**, construit avec le verbe *être*, s'accorde généralement avec le sujet de ce verbe.

Ex. : *Telle est la vie de la plupart des hommes*.

590. Dans l'expression **tel quel**, les deux éléments varient et s'accordent avec les mots qu'ils modifient. Ex. : *Je vous rends votre somme d'argent telle quelle. Ce sont des gens tels quels.*

591. **Tel que** s'emploie souvent devant une énumération pour à savoir ; *tel* s'accorde alors avec le nom qui précède, et non avec le nom qui suit. Ex. : *Les ouvrages destinés au théâtre, tels que les comédies, les tragédies, etc. (Acad.) — Les bêtes féroces, telles que le tigre, le lion, etc. (Id.)*

## EXERCICES

55. Indiquez les différences de sens entre les adjectifs suivants :

Capable, susceptible. — Continu, continuel. — Éminent, imminent. — Ennuyant, ennuyeux. — Gradé, gradué. — Marin, maritime. — Matinal, matineux. — Médical, médicinal. — Officiel, officieux. — Ombrageux, ombreux. — Original, originel. — Ouvrier, ouvrable. — Romanesque, romantique. — Temporaire, temporel. — Vénéneux, venimeux.

56. Appliquez les règles.

1. La corneille et la perdrix (*rouge*) ne sont pas des gibiers également estimés. 2. Montcalm montra souvent une intrépidité, un courage (*étonnant*). 3. Les hirondelles construisent leur nid avec un art, une adresse (*merveilleux*). 4. Le ciel, tout l'univers (*est plein*) de mes aïeux. 5. Je crois votre ami ou votre frère (*exposé*) à de grands dangers. 6. Il y avait des plaintes et un mécontentement (*général*). 7. Elles portaient des robes de soie (*trainant*). 8. Ces jeunes filles ont l'air (*hardi*). 9. Cette personne a l'air (*bossu*). 10. Nous avons vu une troupe de singes (*composé*) des espèces les plus rares. 11. L'ignorance est quelquefois préférable à une multitude de connaissances (*entassé*) dans l'esprit. 12. Une (*demi*)-science est souvent dangereuse. 13. La (*demi*) est sonnée depuis quelques minutes. 14. Il y a des fleurs (*semi*)-doubles. 15. Plusieurs attendent la (*mi*)-carême avec impatience. 16. Les (*demi*)-savants ne sont pas rares. 17. Ils étaient (*demi*)-morts de frayeur. 18. Quatre (*demi*) font deux entiers. 19. Aimez bien vos (*grand-père*) et vos (*grand-mère*). 20. Les mendiants vont (*nu*)-pieds et les courtisans (*nu*)-tête.

57. *Même exercice.*

1. Vous trouverez (*ci-joint*) copie du contrat. 2. Vous recevrez mes lettres (*franc*) de port. 3. Commettons le moins de fautes (*possible*). 4. Il a éprouvé tous les malheurs (*possible*). 5. Certains conquérants mettent leur gloire à exterminer le plus d'hommes (*possible*). 6. Ces maisons sont (*proche*) l'une de l'autre. 7. Certains personnages vendent leur protection bien (*cher*). 8. La neige tombe (*dru*) et couvre la campagne. 9. Ne prenez pas vos souliers trop (*juste*). 10. Tenez (*ferme*) à vos résolutions. 11. Ils portaient des ceintures (*écarlate*). 12. Les étoffes (*feuille-morte*) et (*gris cendré*) sont assez rares. 13. Ces hommes ont la barbe (*brun clair*). 14. Les (*nouveau marié*) doivent aimer leur ancienne et leur nouvelle famille. 15. Un ange extermina les (*premier-né*) des Égyptiens. 16. Les roses (*frais éclos*) ont un parfum suave.

58. *Choisissez entre les deux expressions en italiques.*

1. Le lion a (*la* ou *sa*) démarche imposante. — 2. Je l'ai blessé à (*la* ou *sa*) jambe. — 3. Voilà (*le* ou *mon*) mal de dents qui me reprend. — 4. Chien hargneux a toujours (*son* ou *l'*) oreille déchirée. — 5. Quand l'ennemi foule le sol de la patrie, tous les citoyens courent aux armes et sont prêts à verser leur sang pour (*leur* ou *leurs*) pays. — 6. Son frère et son cousin ont perdu (*leur mère* ou *leurs mères*). — 7. Il y a des rivières qui sont navigables dès (*leur source* ou *leurs sources*). — 8. Les Indiens sont attachés à (*leur caste* ou *tribu* ou *leurs castes* ou *tribus*). — 9. Les mères vraiment chrétiennes élèvent (*leur enfant* ou *leurs enfants*) dans la crainte de Dieu. — 10. J'aime la rose ; (*son parfum* ou *le parfum en*) est suave — 11. Le temps fuit, (*sa perte* ou *la perte en*) est irréparable. — 12. Le Saint-Laurent est un beau fleuve ; tout le monde (*admire ses rives* ou *en admire les rives*). — 13. Un malheur instruit mieux qu' (*aucune remontrance* ou *aucunes remontrances*). — 14. Il y a des fonctions auxquelles (*n'est attaché aucun appointement* ou *ne sont attachés aucuns appointements*). — 15. (*Nullé troupe n'était mieux disciplinée* ou *nulles troupes n'étaient mieux disciplinées*) que (*celle* ou *celles*) de Napoléon 1<sup>er</sup>. — 16. Je l'ai rencontré (*mainte* ou *maintes*) fois.

---

## CHAPITRE IV

## SYNTAXE DU PRONOM

## 1. ACCORD ET EMPLOI DU PRONOM EN GÉNÉRAL.

592. Les pronoms sont toujours du même genre et du même nombre que les noms qu'ils représentent. Ex. : *Pratiquons la vertu, elle rend heureux.*

593. Un pronom ne peut généralement tenir la place que d'un nom déterminé, c'est-à-dire précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif.

En conséquence, on ne dira pas : *Le condamné a demandé grâce et l'a obtenue ; je vais demander conseil et le suivre ; il a soif et il ne peut l'apaiser ;* parce que les substantifs *grâce, conseil et soif*, dont les pronoms *l', le, l'*, tiennent la place, ne sont pas déterminés.

Pour rendre ces phrases correctes, il faut dire : *Le condamné a demandé sa grâce et l'a obtenue ; je vais demander un conseil et le suivre ; il a une soif qu'il ne peut apaiser.*

HIST. — Les meilleurs écrivains du XVII<sup>e</sup> siècle ne se sont pas toujours astreints, même en prose, à cette règle, qui n'était pas encore bien établie.

594. Certains pronoms peuvent représenter un membre de phrase ou une proposition tout entière. Dans ce cas, ils sont du neutre. Ex. : *Nous devons défendre l'honneur et l'intérêt de nos parents, quand nous le pouvons sans injustice.*

595. Tout pronom doit se rapporter sans équivoque au nom dont il tient la place. Ainsi, on ne doit pas dire :

*Racine a imité Sophocle dans tout ce qu'il a de plus beau,* parce que, grammaticalement, il peut se rapporter à *Sophocle* ou à *Racine*. Il faut dire :

*Racine a imité Sophocle dans tout ce que celui-ci a de plus beau.*

596. Le même pronom répété dans une phrase doit généralement représenter la même personne ou le même objet. Ainsi, il est inexact de dire :

*On n'aime pas qu'on nous critique*, parce que dans cette phrase le premier *on* représente les personnes critiquées, et le second, les personnes qui critiquent. Il faut dire :

*On n'aime pas à être critiqué*, ou : *Nous n'aimons pas qu'on nous critique*.

## 2. PRONOMS PERSONNELS.

### Fonction des pronoms personnels.

597. Les pronoms personnels ont des formes différentes, selon les diverses fonctions grammaticales qu'ils remplissent dans la phrase.

*Je, tu, il, ils*, sont toujours sujets.

*Nous, vous, elle, elles*, sont tantôt sujets, tantôt compléments.

*Le, la, les*, sont presque toujours compléments directs.

*Me, te, se, moi, toi, soi, nous, vous, elle, elles*, sont tantôt compléments directs, tantôt compléments indirects.

*Lui, eux, leur*, sont surtout compléments indirects.

*En, y*, sont compléments indirects.

### REMARQUES SUR L'EMPLOI DE CERTAINS PRONOMS PERSONNELS.

#### NOUS pour JE ou MOI.

598. On emploie quelquefois **nous** pour **je** ou **moi** :

1° Comme marque d'autorité. Ex. : *Nous voulons, dit le roi*.

2° Par modestie, notamment quand les écrivains ou les orateurs parlent d'eux-mêmes. Ex. : *Nous sommes convaincu que le lecteur se montrera bienveillant*.

3° Quelquefois quand on se parle à soi-même.

Ex. : *Nous serons prudent, me dis-je.*

REMARQUE. — Lorsque *moi* et *nous* sont joints à un nom ou à un autre pronom, ils se placent par convenance en dernier lieu, à moins qu'on ne parle de personnes d'un rang très inférieur. Ex. : *Mon ami et moi ; nous et nos domestiques.*

### VOUS pour TU ou TOI.

599. On emploie **vous** pour *tu* ou *toi* : par politesse, par respect ou par reproche. Ex. : *Cher ami, je vous estime beaucoup. — Mon père, vous êtes bien bon. — Cette faute, mon fils, vous déshonore.*

HIST. — C'est surtout depuis la révolution de 1789 que l'usage du tutoiement s'est répandu en France.

#### Accord avec NOUS et VOUS représentant une seule personne.

600. **Nous** employé pour *je, moi*, et **vous** employé pour *tu, toi*, veulent le verbe au *pluriel* ; mais le nom, l'adjectif et le participe qui se rapportent à ces pronoms se mettent au *singulier*.

Ex. : *Nous nous montrerons reconnaissant, disait un auteur, pour les critiques qu'on nous adressera.*

*Vous êtes, mademoiselle, un peu trop distraite.*

HIST. — Vers la fin de l'empire romain, les empereurs disaient *nos* (nous) en parlant d'eux-mêmes ; et, pour leur témoigner du respect, on disait *vos* (vous) en leur parlant. L'exemple venant de haut se propagea. De là l'usage sans cesse grandissant d'employer *nous* et *vous* pour *je* et *tu*.

Il ne faut pas être surpris d'entendre dire par certaines gens de nos campagnes : *j'avons fait . . . , je ferons . . . , je voulons . . .* Sous François 1er, les grands de la cour mettaient le verbe au pluriel en laissant le sujet au singulier.

#### EMPLOI DE CERTAINS PRONOMS DANS DES FORMULES EXPLÉTIVES.

601. On emploie quelquefois un pronom de la première ou de la deuxième personne comme complément explétif, pour donner plus de force à ce

que l'on dit. Ex. : *Je vous le traiterai comme il le mérite.* (Acad.) — *Qu'on me le pendre au plancher.* (MOLIÈRE.) — *Prends-moi le bon parti.* (BOILEAU.)

HIST. — Cet emploi explétif, qui sert, généralement, à marquer l'intérêt qu'on porte à la chose en question, ou qui sert à donner plus de force à ce que l'on dit, était déjà d'un usage constant en latin.

Lui, elle, eux, elles, leur.—En, y.

602. Les pronoms personnels *lui, elle, eux, elles, leur*, employés comme compléments indirects, ne représentent en général que des personnes ou des choses personnifiées.

Ex. : *Il aime beaucoup sa mère et il lui demande souvent conseil.*

603. Quand il s'agit des animaux ou des choses, on emploie généralement *en, y*. On emploie *lui, elle, eux, elles, leur*, en parlant des animaux ou des choses, lorsqu'on ne peut remplacer ces pronoms par *en, y*.

Ex. : *Ce cheval est vicieux, défaites-vous-en* (et non de lui).

*Pratiquez la vertu, sacrifiez tout pour elle.*

REMARQUE. — *En, y*, peuvent se dire des personnes.

Ex. : *C'est un véritable ami ; je n'oublierai jamais les services que j'en ai reçus.* (Acad.)

*Penserez-vous à vos parents?—J'y penserai souvent.*

NOTE. — Les deux règles précédentes sont loin d'être absolues : les meilleurs écrivains les enfreignent.

Le, la, les.

604. Le pronom *le* est *variable* lorsqu'il tient la place d'un nom déterminé ou d'un adjectif pris comme nom.

Ex. : *Etes-vous la mère de cet enfant?—Je ne la suis pas.*

*Ces messieurs sont-ils les savants dont vous m'avez parlé?—Ils les sont.*

605. Le pronom *le* est *invariable* quand il représente un adjectif, un nom indéterminé pris comme adjectif, un infinitif ou une proposition.

Ex. : *Madame, êtes-vous malade ? — Je le suis. Messieurs, êtes-vous avocats ? — Nous le sommes.*

*Il faut supporter les défauts des autres autant qu'on le peut.*

HIST. — Cette règle fut établie par Vaugelas, mais de bons écrivains au XVIII<sup>e</sup> siècle ne l'observaient pas. Mme de Sévigné disait à Ménage enrhumé : « *Je la suis aussi* » ; elle aurait cru, prétendait-elle, avoir de la barbe au menton si elle avait dit : « *Je le suis aussi* ».

REMARQUES — I. Le pronom *le*, signifiant *cela*, remplace quelquefois un nom déterminé ; c'est quand ce nom exprime en réalité une manière d'être, une qualité. Ex. : *Tous les grands hommes ne le sont pas toujours ni en tout.* (ROLLIN.)

II. Le pronom *le*, signifiant *cela*, se supprime quelquefois avant les verbes *croire, dire, faire, penser, savoir, voir, vouloir*, et après *aussi, autant, plus*, placés devant le verbe *être*. Ex. : *Il se porte bien, comme vous voyez. — Une compagnie aussi célèbre qu'est la Faculté de Paris.* (PASCAL.)

III. Quand le verbe qui précède est à l'actif, *le* peut représenter le participe passif de ce verbe. Ex. : *Vous n'avez pas besoin de vous échauffer plus que vous ne l'êtes.* (MME DE SÉVIGNÉ.) — *Le bœuf remplit ses deux premiers estomacs autant qu'ils peuvent l'être.* (BUFFON.)

NOTE. — Plusieurs grammairiens ne veulent pas que *le* puisse se rapporter à un participe passif dont l'idée est contenue dans un verbe actif précédent. Ils sont certainement trop sévères. D'ailleurs, les meilleurs écrivains les contredisent.

606. Les pronoms *le, la, les*, employés comme attributs, ne se disent généralement que quand il s'agit d'une chose, et qu'il n'y a pas ensuite de proposition commençant par un pronom conjonctif ; quand il s'agit de personnes ou qu'il y a ensuite une proposition complétive, exprimée ou sous-entendue, on emploie *lui, elle, eux, elles*. Ex. : *Est-ce là ton livre ? — Oui, ce l'est* (et non pas *c'est lui*). *Sont-ce vos livres ? — Ce les sont.* *Est-ce votre ami qui arrive ? — C'est lui.* *Est-ce la maison que vous avez achetée ? — Oui, c'est elle* (c'est-à-dire *c'est elle que j'ai achetée*).

### Emploi de SOI.

607. Lorsque le pronom *soi* représente le sujet de la proposition où il se trouve, il se dit des personnes et des choses.

608. Quand il s'agit des *personnes*, *soi* se rapporte le plus souvent à un sujet vague, indéterminé. On l'emploiera donc au lieu de *lui*, *elle* :

1° Après un pronom indéfini, comme *on*, *aucun*, *chacun*, *nul*, *personne*, *quiconque*, etc. ; et après une expression vague ou générale, comme *tout homme*, *tout le monde*, *celui qui*, etc.

Ex. : *Nul n'est prophète chez soi.*

*Tout le monde doit veiller sur soi.*

2° Après un infinitif ou un verbe impersonnel.

Ex. : *N'aimer que soi, c'est être mauvais citoyen.*

*Il faut prendre garde à soi.*

609. Cependant, *soi* s'emploie même avec un sujet *déterminé*, pour éviter une équivoque ou pour donner à la phrase plus de clarté, plus de force.

Ex. : *Phédon n'ouvre la bouche que pour répondre ; il tousse sous son chapeau, il crache presque sur soi.* (LA BRUYÈRE.) Dans cette phrase *lui* serait équivoque.

610. Après un nom de *chose* au singulier, employé comme sujet déterminé ou indéterminé, *soi* est préférable à *lui*, à *elle*.

Ex. : *Un bienfait porte avec soi sa récompense.*

REMARQUE. — Il est d'usage aujourd'hui de n'employer *soi* qu'avec des noms singuliers. Au pluriel, on emploie *eux*, *elles*.  
Ex. : *Des bienfaits portent avec eux leur récompense.*

HIST. — Dans l'ancien français, le pronom personnel sujet et même complément était souvent omis, à l'imitation du latin.

### 3. PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

#### Emploi de CE.

611. Le pronom neutre *ce* s'emploie pour *cela* et désigne d'une manière générale la chose ou

même la personne dont on parle. Ex. : *C'est un grand malheur. Je sais ce que je dis. Ce sont de bons pauvres. Je sais ce que vous êtes.*

*Ce* s'élide devant *a* ou *o* : *Ç'a été la cause de bien des maux.* (Acad.) — *Dieu nous fera voir que ç'ont été d'énormes injustices.* (BOURDALOUE.)

612. *Ce* peut se placer devant tous les temps du verbe *être* et des verbes *devoir* et *pouvoir* suivis de *être*.

*Ce*, joint au verbe *être*, donne les gallicismes *c'est que*, *ce n'est pas que*, *est-ce que* : *C'est à vous que je parle.* — *Ce n'est pas qu'elle se crût redevable aux hommes.* (FLÉCHIER.) — *Est-ce ainsi que vous vous jouez des hommes ?* (FÉNELON.)

613. Si l'on veut appeler l'attention sur le sujet ou l'un des compléments d'une proposition, on l'intercale dans la formule *c'est... qui* pour le sujet, *c'est... que* pour les compléments : *C'est moi qui suis coupable. C'est en forgeant qu'on devient forgeron.*

614. *Ce* est souvent employé par pléonasme comme sujet apparent du verbe *être*. Ex. : *Taire un service, c'est ajouter au bienfait* ; on pourrait supprimer *ce* et dire : *Taire un service est ajouter au bienfait.*

L'emploi de *ce* est obligatoire : 1° Dans une phrase commençant par *ce qui*, *ce que*, *ce dont*, *ce à quoi*, quand le verbe est au pluriel, ou qu'il est immédiatement suivi d'un pronom personnel. Ex. : *Ce qui m'attache à la vie, ce sont mes enfants.* — *Mon seul ami, c'est vous.*

2° Dans une phrase commençant par *ce qui*, *ce que*, *ce dont*, *ce à quoi*, quand le verbe *être* est suivi d'un autre verbe. Ex. : *Ce que je désire, c'est que vous pratiquiez la vertu.*

3° Quand le verbe *être* est placé entre deux infinitifs. Ex. : *Espérer, c'est jouir. Lui donner des conseils, c'est perdre sa peine.* (Acad.)

Cependant on supprime *ce* s'il s'agit d'une phrase proverbiale où le verbe est accompagné d'une

négation. Ex. : *Abuser n'est pas user. Nier n'est pas prouver.*

L'emploi de *ce* est facultatif dans les autres cas ; le goût seul en décide.

**Emploi des pronoms CELUI, CELLE, CEUX, CELLES.**

615. On doit éviter de placer un adjectif ou un participe immédiatement après les pronoms **celui, celle, ceux, celles.**

Ne dites pas : *De tous les livres, je ne lirai que ceux instructifs.*—*Les pays les plus fertiles sont ceux arrosés par de nombreux cours d'eau.*

Dites : *De tous les livres, je ne lirai que ceux qui sont instructifs.*—*Les pays les plus fertiles sont ceux qui sont arrosés par de nombreux cours d'eau.*

NOTE. — Cette règle est quelquefois enfreinte par les bons écrivains. Il ne faut pas trop les blâmer, car toute ellipse est bonne du moment qu'elle n'obscurcit pas le sens de la phrase.

616. Dans le second terme d'une comparaison, on doit se servir des pronoms **celui, celle, ceux, celles,** lorsqu'on ne répète pas le nom.

Ainsi on ne doit pas dire : *La férocité du tigre l'emporte sur le lion,* mais : *La férocité du tigre l'emporte sur celle du lion,* parce que l'on compare la férocité du tigre à la férocité du lion, et non au lion lui-même.

REMARQUES. — *Celui, celle,* peuvent se trouver en relation avec un nom pluriel ; et *ceux, celles,* avec un nom singulier. Ex. : *Voici celle de mes tragédies que j'ai le plus travaillée.* (RACINE.)—*Cette règle et celles qui suivent ont leur importance.*

Souvent on sous-entend *celui* devant *qui*, et *ce* devant *à quoi, en quoi.* Ex. : *Aimez qui vous aime.*—*C'est en quoi vous vous trompez.* (Acad.)

Quand *celui* est séparé du pronom relatif par quelques mots, on le remplace par *celui-là.* Ex. : *Celui-là vit heureux qui vit ignoré.*

**Cela.**

617. **Cela** se dit quelquefois des personnes dans quelques expressions familières. Ex. : *Voyez ces enfants, cela est heureux, cela ne fait que jouer.* (Acad.)

## 4. PRONOMS POSSESSIFS.

## Emploi des pronoms possessifs.

618. Les pronoms possessifs, employés comme tels, doivent toujours se rapporter à un nom précédemment exprimé.

Ne dites pas : *En réponse à la vôtre du 8 avril, j'ai le plaisir, etc.*, parce que *la vôtre* ne tient la place d'aucun nom précédemment exprimé.

Dites : *En réponse à votre lettre, etc.*

619. Toutefois, les pronoms possessifs s'emploient d'une manière absolue, comme substantifs :

1° Au singulier, pour désigner ce qui appartient à chacun ou encore le talent de chacun : *Le mien et le tien ne s'accordent guère.*—*Je ne demande que le mien.* (Acad.)—*Que chacun y mette du sien.*

2° Au pluriel, pour désigner les parents, les amis : *Il est plein d'égards pour moi et pour les miens.* (Acad.)—*Veux-tu être des nôtres ?*

## 5. PRONOMS RELATIFS.

## Place du pronom relatif.

620. Le pronom relatif doit se placer ordinairement *le plus près possible* de son antécédent, afin que le rapport de l'un et de l'autre soit bien établi.

Ne dites pas : *Il y a plusieurs pages dans ces manuscrits qui sont illisibles.* — *Je vous envoie un petit chien par mon serviteur qui a les oreilles coupées.*

Dites : *Il y a dans ces manuscrits plusieurs pages qui sont illisibles.* — *Je vous envoie par mon serviteur un petit chien qui a les oreilles coupées.*

621. Le pronom relatif peut être séparé de son antécédent quand il n'y a pas équivoque. Ex. : *Un loup survint à jeun, qui cherchait aventure.* (LA FONTAINE.)

**622.** Lorsqu'il y a équivoque et qu'on ne peut rapprocher suffisamment le pronom relatif de son antécédent, on remplace *qui, que, quoi, dont, à qui, etc.*, par *lequel, laquelle, duquel, auquel, etc.*, ou bien on prend un autre tour.

Au lieu de dire : *La femme de notre voisin, qui est très charitable, a adopté un orphelin*, dites : *La femme de notre voisin, laquelle est très charitable, a adopté un orphelin.*

NOTE. — On évite aujourd'hui de placer les pronoms *qui, que*, à la suite les uns des autres. Ainsi, évitez de dire : *C'est un marchand que je crois qui est riche.* Dites : *C'est un marchand que je crois riche.*

### Emploi de QUI ou de LEQUEL.

**623.** Le pronom *qui*, employé comme complément indirect, ne peut se dire que des personnes ou des choses personnifiées.

EX. : *L'enfant à qui tout cède est malheureux.*  
*O rochers escarpés ! c'est à vous que je me plains, car je n'ai que vous à qui je puisse me plaindre.* (FÉNELON.)

NOTE. — Les poètes et certains auteurs ne s'astreignent pas à cette règle. C'est une licence qu'on ne peut pas se permettre dans le langage ordinaire.

**624.** Les pronoms relatifs *lequel, laquelle, duquel, auquel, etc.*, employés comme compléments indirects, se disent des personnes et des choses.

EX. : *Les sciences auxquelles je m'applique.*  
*Les personnes à qui ou auxquelles je parle.*

NOTE. — *Qui*, employé sans antécédent, se dit quelquefois des choses, mais seulement dans quelques locutions : *Voilà qui va bien.* — *Qui pis est, il pleuvait.*

### Que.

**625.** *Que* conjonctif s'emploie pour les deux genres et les deux nombres, et se dit des personnes et des choses. Il est presque toujours complément direct, réel ou apparent. EX. : *Le bien que l'on*

*fait la veille fait le bonheur du lendemain.*—*Le pauvre n'a pas toujours ce qu'il lui faut.*

*Que* s'emploie aussi comme attribut. Ex. : *On ne pouvait prévoir ce que tout cela deviendrait.* (Acad.)

*Que* peut être quelquefois complément indirect ou circonstanciel, et signifie alors *duquel, durant lequel, dans lequel, avec lequel.* Ex. : *Le jour que cela est arrivé.* (Acad.)

*Que* est quelquefois le sujet d'un infinitif. Ex. : *Des petites choses qu'il prétend ensuite lui devoir être comptées pour rien* (LA BRUYÈRE) ; c'est-à-dire *il prétend lesquelles choses lui devoir.* . . .

### Quoi.

**626.** *Quoi* s'emploie comme complément indirect avec une préposition. Son antécédent est très souvent sous-entendu. Ex. : *Donnez-moi de quoi écrire, c'est-à-dire de ce avec quoi je puisse écrire.*

*Quoi* est obligatoire après *ce, rien, facultatif* après un nom de chose. Ex. : *Ce contre quoi vous devez être le plus en garde.* (MASSILLON.) — *Ce sont des choses à quoi vous ne prenez pas garde.* (Acad.)

### Dont, d'où.

**627.** *Dont* équivaut à *de qui, de quoi, duquel, desquels, par lequel, par lesquels, avec lequel, etc.* Il se dit des personnes et des choses et se place en tête des propositions déterminatives ou explicatives. Ex. : *C'est vous, et non lui, dont il s'agit.* (Acad.) — *Il reçut sur la tête un coup dont sa raison fut fort branlée.* (Id.)

REMARQUE. — *Dont* ne peut être complément d'un nom précédé lui-même d'une préposition. Nous ne disons plus : *L'homme dont à la réputation vous voulez nuire*, mais : *L'homme à la réputation duquel vous voulez nuire.*

**628.** *Dont* marquant l'origine, la descendance généalogique, ne se dit que des personnes. Ex. : *La famille dont il descend est illustre.*

**629.** D'où exprimant une idée de sortie, d'extraction, de conséquence, se dit généralement des choses. Ex. : *On tient toujours du lieu d'où l'on vient ; le péril d'où l'on m'a sauvé ; la charité est la source d'où découlent les actions agréables à Dieu.*

On emploie d'où et non pas dont, pour exprimer une conclusion. Ex. : *Voici un fait d'où je conclus que vous êtes innocent.*

#### Répétition des pronoms relatifs.

**630.** On doit éviter, dans une même phrase, l'emploi de plusieurs pronoms relatifs représentant des objets différents.

On ne doit pas dire : *J'ai reçu une lettre qui m'a été écrite par mon frère, qui habite le village qui a donné son nom à ma famille, qui l'a fait bâtir.*

Il faut dire : *J'ai reçu une lettre de mon frère, qui habite le village auquel ma famille doit son nom, et qu'elle a fait bâtir.*

#### 6. PRONOMS INDÉFINIS,

##### Aucun.

**631.** **Aucun** signifie généralement nul, pas un, mais il a le sens de *quelqu'un* dans une phrase interrogative ou dubitative, ou lorsqu'il est employé avec le mot *sans*. Ex. : *Je doute qu'aucun de vous sache prier.—Deux jours s'étaient passés sans qu'aucun vint au puits.* (LA FONTAINE.)

*Aucuns, d'aucuns*, s'emploient quelquefois au pluriel : *Aucuns ou d'aucuns croiront.* (Acad.)

##### Autre chose, grand'chose.

**632.** Les deux expressions **autre chose**, **grand'chose** employées dans un sens indéterminé, sont du masculin. Ex. : *J'ai autre chose de curieux à vous raconter.—Il n'a pas fait grand'chose de bon.*

NOTE. — Nous avons vu que l'apostrophe n'a pas sa raison d'être dans la locution *grand'chose* et dans plusieurs autres expressions, comme *grand'mère*, *grand'messe*, etc., car il n'y a pas d'*e* supprimé : *grand*, dans la vieille langue, ne variant jamais au singulier. L'usage seul justifie cette apostrophe.

**CHACUN** suivi de **SON, SA, SES** ou de **LEUR, LEURS.**

633. Lorsque le pronom **chacun** est sujet de la phrase, et que le verbe est au singulier, il est suivi de l'adjectif **son, sa, ses**. Ex. : *Chacun a ses défauts.*

634. Lorsque *chacun* est placé après le verbe et se rapporte à un mot pluriel, sujet ou complément, il peut être suivi de *son, sa, ses* ou de *leur, leurs*. Ex. : *Ils sont sortis chacun de son côté ou de leur côté ; remettez ces livres chacun à sa place ou à leur place.*

**L'un, l'autre ; l'un l'autre ; l'un et l'autre.**

635. **L'un, l'autre, les uns, les autres**, marquent l'opposition. Ex. : *L'un voulait le garder, l'autre voulait le vendre.* (LA FONTAINE)

636. **L'un l'autre, l'un à l'autre, l'un de l'autre**, etc., expriment la réciprocité. Ex. : *Tous deux s'aidaient l'un l'autre à porter leurs douleurs.* (DE-LILLE.) *Ils se succèdent les uns aux autres.* (Acad.) *Elles médisent l'une de l'autre* (l'une médit de l'autre).

637. **L'un et l'autre, les uns et les autres**, expriment simplement une idée de pluralité. Ex. : *Ils partiront l'un et l'autre. Je leur conseille à l'un et à l'autre de bien travailler.*

NOTE. — *L'un et l'autre* sont adjectifs lorsqu'ils sont placés devant un nom : *L'une et l'autre femme sont restées.*

**On, l'on.**

638. **On** est en général du masculin singulier ; mais si le sens de la phrase indique clairement que *on* représente un nom féminin ou un nom pluriel,

l'adjectif qui s'y rapporte se met au féminin ou au pluriel.

Ex. : *On est heureux quand on est vertueux.*  
*On est heureuse quand on est mère et qu'on*  
*a des enfants vertueux.*  
*On est tous égaux devant Dieu.*

639. *L'on* se met ordinairement au lieu de *on*, après les mots *ainsi, et, si, ou, où*. On fait en général ce changement toutes les fois qu'il est nécessité par euphonie (pour la douceur de la prononciation).

Ex. : *Si l'on vous entendait.*  
*Parlez et l'on vous écoutera.*  
*Savez-vous où l'on va ?*

On doit éviter de se servir de *l'on* devant *le, la, les, lui, leur*.

Ex. : *Il pleure si on le réprimande, et non si l'on*  
*le réprimande.*  
*Qu'il parle et on l'écouterà.*

REMARQUE. — *On* s'emploie quelquefois pour désigner seulement la personne qui parle, ou celle à qui l'on parle, ou celle dont on parle. Ex. : *Il y a longtemps qu'on ne vous a vu* (Acad.) ; *c'est-à-dire que je ne vous ai vu.* — *A m'obéir, prince, qu'on se prépare.* (RACINE.) — *Ne ferions-nous pas bien d'aller voir où l'on est ?* (GRESSET.)

### Quiconque.

640. *Quiconque* est du masculin singulier ; cependant, il est du féminin, lorsqu'il a précisément rapport à une femme. Ex. : *Mesdames, quiconque de vous sera assez hardie pour médire de moi, je l'en ferai repentir.* (Acad.)

*Quiconque* équivaut à *celui qui, toute personne qui*. Il renferme en lui-même son antécédent et appartient tout à la fois à deux propositions. Il suit de là qu'on ne doit pas employer, après le pronom *quiconque*, le pronom *qui* pour en rappeler l'idée. Il serait incorrect de dire : *Quiconque de vous qui a beaucoup vu peut avoir beaucoup retenu.* Il faut dire : *Quiconque de vous a beaucoup vu. . .*

**Rien.**

**641.** Rien est un véritable substantif quand il a le sens de *peu de chose, chose de nul prix.* Ex. : *Il a eu cela pour rien.*

*Rien*, pronom indéfini, signifie proprement *quelque chose.* Ex. : *Sans rien vous demander, sans rien oser prétendre.* (RACINE.)

Avec une négation, *rien* équivaut à *nulle chose.* Ex. : *Qui ne risque rien n'a rien.*

**EXERCICES**

**59.** *Corrigez, s'il y a lieu, les phrases suivantes.*

1. Demandez grâce et il vous l'accordera. — 2. Etes-vous les médecins que nous attendons ? Nous le sommes. — 3. Quiconque rapporte tout à lui est un égoïste. — 4. Les avalanches entraînent avec soi tout ce qu'elles rencontrent. — 5. Parler est dépenser ; écouter est acquérir. — 6. On récompense les enfants studieux et on punit ceux dissipés. — 7. Il y a des faits dans notre histoire qu'on ne doit pas oublier. — 8. La férocité du tigre l'emporte sur le lion. — 9. Quand on nous donne un soufflet, on doit l'endurer. — 10. Il vous fait grâce, et nous la refuse. — 11. Pour savoir quelque chose, il faut l'avoir apprise. — 12. Il y a dans la vertu quelque chose d'attrayante. — 13. On est femme et l'on se croit beau. — 14. Il y a quelque chose d'aventureux dans la vie du marin qui nous plaît et nous attache.

**60.** *Même exercice.*

1. Quand nous fûmes en voiture, elle se brisa. — 2. Que l'on lise ce livre et l'on l'admira. — 3. Quand on est en santé il faut tâcher de la conserver. — 4. Samuel offrit son holocauste à Dieu, et il lui fut si agréable, qu'il lança au même moment le tonnerre contre les Philistins. — 5. Quiconque est riche, il doit assister les pauvres. — 6. Les vrais chrétiens se pardonnent les uns les autres. — 7. Ils se succèdent l'un l'autre. — 8. Il y a une nouvelle édition de ce livre qui se vend cher. — 9. Elle illustre la race d'où il sort. — 10. Ce sont les aïeux d'où il sort. — 11. Ces deux élèves se chérissent l'un et l'autre. — 12. Nous nous sommes nuis les uns les autres. — 13. On est content quand on est bien amis. — 14. Mesdemoiselles, on est donc toujours fâché ? — 15. On peut être rivaux et rester ami. — 16. Toutes les fautes entraînent après soi le repentir.

## CHAPITRE V

## SYNTAXE DU VERBE

## Emploi et place du sujet.

642. Nous avons vu que tout verbe à un mode personnel doit avoir un sujet exprimé ou sous-entendu. Ex. : *L'alcool détruit la santé. — Enfants du même Dieu, vivons du moins en frères.*

HIST. — Dans la vieille langue, le pronom sujet était souvent omis.

643. Le même sujet peut, par ellipse, servir à plusieurs verbes. Ex. : *La mouche va, vient, fait mille tours.*

644. Le pronom sujet se répète généralement devant chaque verbe, si les propositions sont unies par toute autre conjonction que *et, ou, ni, mais*, ou si la première proposition est négative et la seconde affirmative. Ex. : *Vous réussirez si vous travaillez. — Je ne romps pas, mais je plie.*

645. Lorsque plusieurs verbes se suivent sans être liés par aucune conjonction, ou qu'ils sont joints seulement par une des conjonctions *et, ou, ni, mais*, il dépend du goût de répéter le pronom ou de ne pas le répéter. Ex. : *Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire. — Je plie et ne romps pas.* (LA FONTAINE.) — *Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai pas d'autre crainte.* (RACINE.)

REMARQUES. — Souvent, on répète le pronom, si les membres de phrase ont quelque étendue, ou si l'on veut insister sur chaque terme : *Il s'écoute, il se plaît, il s'admire, il s'aime.*

Quelquefois la répétition du sujet donne de l'énergie à la phrase ; quelquefois aussi la suppression du sujet rend la phrase plus rapide. Dans beaucoup de cas, le goût, l'élégance, ou la clarté doivent être consultés.

646. Le sujet se place généralement *avant* le verbe. Ex. : *Le cœur d'une mère est le chef-d'œuvre de la nature.*

Cependant le sujet se place *après* le verbe :

1° Dans la plupart des phrases interrogatives ou exclamatives. Ex. : *Que feront plus tard les paresseux ? — O religion, que de vertus te doivent les humains !*

2° Dans les propositions incises. Ex. : *La vie, disait Socrate, n'est que la préparation à la mort.*

3° Dans les propositions où le verbe est précédé d'une des expressions : *ainsi, à peine, aussi, au moins, encore, en vain, peut-être, toujours, tel, quel, etc.* Ex. : *Ainsi s'en va toute chose. — Tel est le caractère de l'avare.*

Après la plupart de ces expressions, le sujet peut garder sa place habituelle.

NOTE. — Il y a encore certains cas où le sujet se met après le verbe, quand l'harmonie de la phrase ou l'usage le réclame.

### Accord du verbe avec le sujet.

#### 1° ACCORD DU VERBE AVEC UN SEUL SUJET.

647. RÈGLE GÉNÉRALE.—Tout verbe à un mode personnel s'accorde en nombre et en personne avec son sujet, qu'il en soit précédé ou suivi. Ex. : *Tu aimes ; nous travaillons ; chantent-ils ?*

#### Nom collectif sujet.

648. Quand le sujet est un **nom collectif** accompagné d'un complément au pluriel, le verbe se met généralement au *pluriel*.

Ex. : *Une multitude d'hommes vivent sans penser à la mort.*

*Un nombre infini d'oiseaux faisaient résonner les bocages de leurs doux chants.*

(FÉNELON.)

Cependant le verbe se met au *singulier* quand le sens indique clairement que l'action ou l'état

exprimé par le verbe se rapporte au collectif lui-même.

Ex. : *La multitude des étoiles étonne l'imagination.*

*La quantité des fourmis était si grande que la récolte fut détruite.*

REMARQUE. — Dans plusieurs cas, l'accord se fait avec le mot qui, dans la pensée de l'écrivain, renferme l'idée dominante.

649. Suivant la plupart des grammairiens, quand les collectifs *la moitié, le tiers, le quart, une douzaine, une centaine*, désignent précisément la moitié, le tiers, le quart, etc., l'accord se fait avec le collectif. Mais si ces mots désignent une quantité indéterminée, un à peu près, l'accord se fait avec le complément de ces mots. Ex. : *La moitié des voix, plus une, forme la majorité absolue des suffrages. Une douzaine d'exemplaires coûte six piastres. — La moitié de nos concitoyens vivent et meurent loin de la patrie. (J.-J. ROUSSEAU.) Une douzaine de livres étaient épars sur son bureau.*

650. Après les adverbes de quantité *assez, beaucoup, moins, combien, peu, trop*, etc., et le substantif *la plupart*, le verbe s'accorde avec le complément de ces mots, qu'il soit exprimé ou sous-entendu.

Ex. : *Peu de gens connaissent le prix du temps.  
Peu de monde assistait à son mariage.  
Beaucoup promettent, peu savent tenir.  
La plupart de ses amis l'abandonnèrent.  
La plupart de son temps est mal employé.*

REMARQUE. — On met le verbe au singulier après *plus d'un*, au pluriel après *moins de deux, de trois*, etc. Ex. : *Plus d'un ave mord la poussière. — Moins de deux ans se sont écoulés.*

Cependant si *plus d'un* est accompagné de quelque mot indiquant la pluralité, le verbe se met au pluriel. Ex. : *Plus d'un fripon se dupent l'un l'autre.*

#### Accord du verbe après LE PEU.

651. Après le *peu* suivi d'un complément au pluriel, le verbe se met au singulier si l'idée dominante est celle de *peu*, disent la plupart des grammairiens. Dans ce cas, le *peu* signifie le manque, la trop petite quantité.

Ex. : *Le peu de leçons que j'ai pris n'a pas suffi.*  
(Acad.)

NOTE. — Quelques grammairiens disent que *le peu* ne saurait signifier le manque absolu. *Le peu*, suivi d'un nom au pluriel, impliquerait toujours, suivant eux, une idée de pluralité, si restreinte soit-elle.

Le verbe se met au pluriel si l'idée dominante porte sur le complément de *le peu*. Dans ce dernier cas, *le peu* signifie *la petite quantité*.

Ex. : *Le peu de leçons que j'ai prises ont suffi.*  
(Acad.)

#### Accord du verbe avec QUI sujet.

652. Comme nous l'avons vu, lorsque le sujet est le pronom relatif *qui*, le verbe s'accorde avec l'antécédent du relatif, comme si cet antécédent était le véritable sujet. Le pronom *qui* est toujours du même nombre et de la même personne que son antécédent.

Ex. : *C'est moi qui suis malade.*  
*C'est toi qui as parlé.*  
*C'est la peur ou la misère qui lui a fait commettre cette faute.*

653. Lorsque, entre le pronom personnel, sujet de la proposition principale, et le pronom *qui*, il y a un substantif ou un des mots **le seul**, **le premier**, etc., le verbe s'accorde avec son véritable antécédent, c'est-à-dire, avec le mot sur lequel l'attention se porte le plus.

Ex. : *Je suis le seul qui t'a déplu.* (FÉNELON.)  
*Nous sommes deux voyageurs qui allons à Paris.*  
*C'est moi seul qui suis coupable.*  
*Nous sommes les deux voyageurs qui vinrent vous voir l'année dernière.*

On dit que généralement le pronom personnel est le véritable antécédent lorsque l'attribut placé entre ce pronom et le pronom *qui* n'est pas précédé de l'article ou d'un adjectif démonstratif.

REMARQUE. — Il faut remarquer que, dans beaucoup de cas, on peut indifféremment faire accorder le verbe avec le pronom sujet de la proposition principale ou avec le mot qui se trouve devant le pronom relatif. Ex. : *Je suis un orphelin qui ne connus ou connut ni père ni mère.*

654. Après la locution **un des**, le verbe se met au singulier ou au pluriel, suivant le sens. Ex. : *C'est un de ces hommes qui m'a secouru* (un de ces hommes m'a secouru).—*Nous combattons pour un de ces héros grecs qui ont renversé la ville de Priam* (c'est-à-dire lesquels héros ont renversé...).—*Il est un de ces élèves qui n'étudient jamais.*

*Un de ceux qui* veut toujours le verbe au pluriel. Ex. : *Il est un de ceux qui ne reculent jamais devant le danger.*

### Pronom CE sujet.

655. Le verbe **être**, précédé du pronom **ce**, ne peut généralement se mettre au pluriel que lorsqu'il est suivi d'un *sujet*, substantif ou pronom, de la troisième personne du pluriel ; dans les autres cas, il se met au singulier.

Ex. : *Ce sont des élèves attentifs.*

*Ce sont eux qui nous invitent.*

*Ce sont quatre heures qui m'ont paru longues.*

*C'est des contraires que résulte l'harmonie du monde* (complément indirect d'un autre verbe).

*C'est quatre heures qui sonnent* (c'est la quatrième heure).

REMARQUES. — I. Cette règle reste la même lorsque le verbe *être* est conjugué interrogativement. Ex. : *Sont-ce des élèves attentifs ? — Est-ce vous qui êtes nos bienfaiteurs ?*

II. Les verbes *devoir* et *pouvoir*, précédés de *ce* et suivis de l'infinitif *être*, sont soumis à la même règle. Ex. : *Ce peuvent être des ennemis. — Ce devraient être des amis.*

III. Le verbe *être*, quoique suivi d'un mot à la troisième personne du pluriel, se met au singulier dans l'expression *si ce n'est* mise pour *sinon*. Ex. : *Si ce n'est eux, quels hommes eussent osé l'entreprendre ?* (Acad.)

### 2° ACCORD DU VERBE AVEC PLUSIEURS SUJETS.

656. Nous avons vu qu'un verbe qui a plusieurs sujets se met au pluriel. Cependant, quoiqu'il

ait plusieurs sujets, le verbe se met au *singulier* :

1° Lorsque les sujets sont *synonymes*, c'est-à-dire, lorsqu'ils ont à peu près la même signification.

Ex. : *Son courage, sa bravoure le rendait redoutable.*

*Son aménité, sa douceur lui gagnait tous les cœurs.*

NOTE. — Entre les expressions synonymes, on ne met pas la conjonction *et*.

2° Lorsque les sujets forment une *gradation*.

Ex. : *Un seul mot, un soupir, un coup d'œil nous trahit.*

*Votre intérêt, votre honneur, Dieu même vous commande ce sacrifice.*

3° Lorsque le dernier sujet résume tous les autres, c'est-à-dire, lorsqu'il y a une expression qui réunit en un seul sujet tous ceux qui précèdent, comme *tout, rien, ce, chacun, aucun, seul, personne*, etc.

Ex. : *Maladies, revers, persécutions, rien n'abat le cœur du chrétien.*

*Un souffle, une ombre, un rien, tout lui donnait la fièvre. (LA FONTAINE.)*

NOTE. — Lorsque deux sujets singuliers désignent la même personne ou la même chose, il est évident que le verbe reste au singulier. Ex. : *Ma mère me fit chrétienne, afin que son Dieu et le Dieu de mon père fût aussi le mien. (CHATEAUBRIAND.)* — *Si notre être, si notre substance n'est rien. . . . (BOSSUET.)*

### Sujets unis par la conjonction **ET**.

657. Quand deux ou plusieurs sujets de la troisième personne sont unis par **et**, le verbe se met à la troisième personne du pluriel.

Ex. : *La douceur et le courage nous charment.*

*La patience et la persévérance surmonteront tous les obstacles.*

Si les sujets sont de différentes personnes, le verbe se met au pluriel, à la personne qui a la

priorité : la première a la priorité sur les deux autres, et la deuxième sur la troisième.

Ex. : *Toi, lui et moi, resterons ici.*

*Toi, ta femme et tes enfants, irez à la campagne.*

REMARQUE. — Dans ces exemples on pourrait, avec avantage, exprimer les pronoms *nous* et *vous* devant le verbe, et dire : *nous resterons ici ; vous irez à la campagne.*

HIST. — Dans le cas de deux sujets unis par *et*, il était admis par la grammaire du XVII<sup>e</sup> siècle, que l'accord du verbe se fit avec le sujet le plus rapproché.

### Sujets unis par les conjonctions OU, NI.

658. Quand les sujets sont unis par les conjonctions *ou*, *ni*, le verbe se met au pluriel, si l'action ou l'état exprimé par le verbe peut être attribué aux sujets.

Ex. : *La fortune ou le talent attirent les honneurs.*  
*Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.* (LA FONTAINE.)

659. Quand les sujets sont unis par *ou*, *ni*, le verbe se met au singulier, si l'action ou l'état exprimé par le verbe ne peut être attribué qu'à l'un des sujets.

Ex. : *Le soleil ou la lune nous éclaire tour à tour.*  
*Le bien ou le mal se moissonne, selon qu'on sème le mal ou le bien.* (LAMOÏNE.)  
*Ni celui-ci ni celui-là n'est l'homme qu'il me faut.*

REMARQUE. — Ces règles ne sont pas absolues. Souvent l'intention de l'écrivain décide de l'accord du verbe.

660. Quand les sujets unis par *ou* ou bien par *ni* sont de différentes personnes, le verbe se met au pluriel, et il s'accorde avec la personne qui a la priorité.

Ex. : *Ni vous ni lui ne connaissez l'avenir.*  
*Le roi, l'âne ou moi, nous mourrons.*

(LA FONTAINE.)

L'un et l'autre, l'un ou l'autre, ni l'un ni l'autre.

661. D'après l'Académie, l'un et l'autre admet le singulier ou le pluriel ; cependant le pluriel nous semble préférable, et il est de beaucoup le plus employé.

Ex. : *L'un et l'autre, à mon sens, ont le cerveau troublé.* (BOILEAU.)

*L'une et l'autre est bonne, l'une et l'autre sont bonnes.* (Acad.)

662. La règle de l'Académie est la même pour ni l'un ni l'autre.

Ex. : *Ni l'un ni l'autre ne viendra, ni l'un ni l'autre ne viendront.* (Acad.)

REMARQUE. — Le pluriel est de rigueur quand *l'un et l'autre, ni l'un ni l'autre* sont placés après le verbe. Ex. : *Ils voulurent l'un et l'autre nous secourir. — Ils ne seront reçus, ni l'un ni l'autre.*

Cependant, en certains cas, il nous semble que le sens de la phrase demande le verbe au singulier, lorsque, par exemple, il y a exclusion absolue de l'un des deux sujets. Ex. : *Ni l'un ni l'autre n'est mon père.*

663. L'un ou l'autre veut le verbe au singulier.

Ex. : *L'un ou l'autre viendra.*

*L'un ou l'autre achèvera mes peines.*

(CORNEILLE.)

NOTE. — On met toujours au singulier le nom qui suit *l'un et l'autre*, et le verbe se met naturellement au singulier : *L'une et l'autre saison est favorable.* (Acad.)

#### Sujets unis par COMME, DE MÊME QUE, AINSI QUE, etc.

664. Quand deux sujets sont unis par *comme, de même que, ainsi que, autant que, aussi bien que, avec, etc.*, le verbe s'accorde généralement avec le

premier, parce que ces expressions, au lieu de réunir les sujets, ne font que les comparer.

Ex. : *L'enfant, comme la vigne, a besoin de support.*

*La force de l'âme, ainsi que celle du corps, est le fruit de la tempérance.*

665. Cependant, si les expressions *comme, ainsi que, etc.*, ont le sens de la conjonction *et*, le verbe se met au pluriel, parce qu'alors il s'agit, non d'une comparaison, mais d'une énumération.

Ex. : *L'ivrognerie ainsi que l'ambition causent de grands maux.*

*Mon père ainsi que moi partirons demain.*

NOTE. — Dans ce dernier cas, on ne met pas de virgule entre les sujets.

REMARQUE. — Quand deux sujets sont unis par *moins que, plus que, et non, mais non, plutôt que*, et autres locutions analogues, le verbe s'accorde avec le premier seulement. Ex. : *C'est la raison, et non pas l'habit, qui fait l'homme.* (LEBRUN.)

#### Sujet formé de plusieurs infinitifs.

666. Lorsque les sujets sont des *infinitifs*, le verbe se met généralement au pluriel.

Ex. : *Promettre et tenir sont deux.* (Acad.)

*Bien dire et bien penser ne sont rien sans bien faire.*

*Juger et sentir sont deux choses bien différentes.*

Cependant il est préférable de mettre le verbe au singulier si les deux infinitifs expriment une idée unique, indivisible.

Ex. : *Etre chrétien et ne pas tenir à la terre est la même chose.* (FÉNELON.)

#### Accord du verbe ÊTRE entre un nom singulier et un nom pluriel.

667. Quand le verbe *être* se trouve placé entre un nom singulier et un nom pluriel se rapportant

tous deux au même objet, il se met généralement au pluriel. Ex. : *La nourriture ordinaire de l'écu-reuil sont des fruits.* (BUFFON.)—*Sa maladie sont des vapeurs.* (MME DE SÉVIGNÉ.)—*Tout ce qu'il dit sont autant d'impostures.* (BOILEAU.)

Cette tournure est aujourd'hui peu usitée.

#### COMPLÉMENTS DU VERBE.

##### Uniformité des compléments.

668. Il faut donner à chaque verbe le complément qui lui convient.

Ainsi on dira : *Je lui donne ce dont il a besoin,* et non pas, *ce qu'il a besoin ; je me rappelle ce fait,* et non pas, *je me rappelle de ce fait.*

669. Un complément peut être commun à plusieurs verbes, pourvu que ces verbes ne demandent pas chacun un complément différent. Ainsi on ne dira pas :

*L'ennemi assiégea et s'empara de la ville ;  
Cet enfant respecte et obéit à ses parents.*

Mais on dira :

*L'ennemi assiégea la ville et s'en empara ;  
Cet enfant respecte ses parents et leur obéit.*

670. L'usage actuel veut que les diverses parties d'un complément multiple soient de même nature : toutes des noms, des infinitifs ou des propositions.

Ex. : *L'enfant aime l'étude et le jeu,* et non, à *étudier et le jeu.*

*Il aime à chasser et à pêcher.*

*Je crois que vos parents vous béniront et que vous réussirez.*

NOTE. — Cette règle de l'uniformité des compléments n'est pas absolue. Elle n'était pas toujours observée par les écrivains du XVII<sup>e</sup> siècle, et Vaugelas lui-même ne l'imposa pas comme une loi absolue.

671. Un verbe ne peut avoir deux compléments indirects pour exprimer le même rapport. Ne

dites pas : *C'est à vous à qui je parle ; c'est de vous dont il s'agit ; c'est là où je dois aller.* Dites : *C'est à vous que je parle, ou bien, c'est vous à qui je parle ; c'est de vous qu'il s'agit, ou bien, c'est vous dont il s'agit ; c'est là que je dois aller, ou bien, c'est où je dois aller.*

### Place des compléments.

672. En général, tout complément direct ou indirect se place *après* le verbe.

Ex. : *J'aime Dieu.*

*L'hypocrite est détesté de tous.*

673. Quand un verbe a deux compléments, l'un direct, l'autre indirect, *le plus court* doit être placé le premier.

Ex. : *Préférons à la fortune le témoignage d'une bonne conscience.*

674. Quand les deux compléments sont d'égale longueur, on place ordinairement le *complément direct* le premier.

Ex. : *Préférez la vertu aux richesses.*

REMARQUE. — Les règles ci-dessus ne sont pas absolues. Pour éviter une équivoque ou pour une raison d'euphonie, on est quelquefois obligé de s'écarter de ces règles. Ex. : *Calmez, par le repos et le silence, vos esprits agités.*

675. Les *pronoms personnels* employés comme compléments, soit directs, soit indirects, se placent *avant* le verbe, à moins qu'ils ne soient précédés d'une préposition, ou que le verbe ne soit à l'impératif et sans négation.

Ex. : *Il nous regarde. — Il nous parle.*

*Aimons-nous les uns les autres.*

*Évitez les méchants, ne leur parlez pas.*

676. Quand le verbe a deux pronoms compléments, on place généralement le complément indirect le dernier si ces pronoms sont après le verbe.

Ex. : *Donne-le-moi ; donnez-la-leur.*

677. *Nous* et *vous* peuvent se mettre avant le complément direct. On dit généralement : *Apporte-nous-la ; servez-nous-la ;* et non : *apporte-la-nous ; servez-la-nous.*

678. *En* et *y* ont la dernière place. Ex. : *On leur en donna ; donne-m'en ; fiez-vous-y ; ne vous y fiez pas.*

Cependant, après un impératif (quoique l'Académie admette les formes *mets-t'y, jette-t'y*), il vaut mieux éviter l'emploi des pronoms *moi, me, toi, te, le, la*, avec le mot *y*.

679. Quand le pronom personnel dépend d'un infinitif qui lui-même dépend d'un autre verbe, *aujourd'hui* on met généralement ce pronom avant l'infinitif. Ex. : *Si vous voulez ce livre, j'enverrai le chercher.* (Acad.) *Il a voulu les imiter.*

HIST. — Au XVII<sup>e</sup> siècle, on mettait le plus souvent ce pronom avant le premier verbe.

#### Préposition devant les compléments du verbe.

680. Les verbes passifs veulent la préposition *de* ou la préposition *par* avant leur complément. On met, en général, la préposition *par*, quand le verbe exprime une action du corps ou de l'esprit, ou une action faite par les choses.

Ex. : *Joseph fut vendu par ses frères.*

*La poudre à canon fut inventée par un moine.*

*La terre fut inondée par les eaux du déluge.*

681. On met généralement la préposition *de*, quand le verbe exprime un sentiment, un mouvement de l'âme.

Ex. : *Il était béni de Dieu et chéri des hommes.*

NOTE. — Cette règle sur l'emploi des prépositions *de* et *par* n'est pas absolue ; souvent le bon goût et l'usage en décident.

REMARQUE. — Quelquefois le complément circonstanciel ne prend pas de préposition ; cette dernière est alors sous-entendue. Ex. : *Il a dormi deux heures, c'est-à-dire pendant deux heures.*

682. Avec les verbes *voir, entendre, laisser*, suivis d'un infinitif qui a un complément direct, le sujet

de l'infinitif peut se changer en complément indirect, et ce complément peut être construit avec à au lieu de *par*. Ex. : *Laissez-le ou laissez-lui finir son devoir.* — *On les a vus ou on leur a vu prendre la fuite.* — *Laissons disputer ces questions à l'homme juste.* (ROUSSEAU.)

683. L'infinitif qui suit *voir, entendre, laisser,* etc., équivaut souvent, par le sens, à un passif. Dans ce cas, le sujet qui opère l'action est exprimé sous forme de complément indirect avec les prépositions à, de, par. Ex. : *Vous laissez-vous abattre aux rigueurs de la Fortune ?* (FÉNELON.) — *Par les traits de Jéhu, je vis percer le père.* (RACINE.)

#### Emploi des auxiliaires.

684. En général, l'auxiliaire *avoir* marque l'action, et l'auxiliaire *être* marque l'état. Ex. : *J'ai cherché ; je suis blessé.*

Par conséquent, les verbes actifs, exprimant tous une action, se conjuguent tous avec l'auxiliaire *avoir* ; les verbes passifs, exprimant tous un état, se conjuguent tous avec l'auxiliaire *être*. Ex. : *J'ai labouré ; je suis chéri.*

685. Presque tous les verbes intransitifs, quoique plusieurs expriment l'état, se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir* dans leurs temps composés, tels sont : *courir, contrevenir, marcher, paraître, succomber, vivre,* etc.

686. Quelques verbes intransitifs, quoique exprimant la plupart l'action, prennent l'auxiliaire *être*, tels sont : *aller, arriver, décéder, échoir, éclore, mourir, naître, venir, devenir, parvenir, revenir.*

687. Enfin un certain nombre de verbes intransitifs se conjuguent le plus souvent avec *avoir* quand ils marquent l'action, avec *être* quand ils marquent l'état, tels sont : *accourir, apparaître, cesser, croître, descendre, disparaître, monter, partir, passer, rester, sortir, tomber, vieillir,* etc. Ex. : *Il a passé en Amérique en tel temps.* (Acad.) — *Il est passé en*

*Amérique depuis tel temps.* (Id.) — *Il a sorti, mais il vient de rentrer.* (Id.) — *Il est sorti, mais il va rentrer.* (Id.)

HIST. — Au XVII<sup>e</sup> siècle, il y avait beaucoup d'indécision sur l'emploi de l'auxiliaire *avoir* ou *être* avec certains verbes intransitifs.

**688.** Tous les verbes pronominaux se conjuguent dans leurs temps composés, avec l'auxiliaire *être*.

NOTE. — La plupart des grammairiens disent que c'est par raison d'euphonie que les verbes pronominaux se conjuguent avec l'auxiliaire *être*, et que cet auxiliaire est employé pour l'auxiliaire *avoir*. Mais cette explication ne vaut pas pour certains verbes pronominaux dans lesquels le pronom réfléchi a une simple valeur *subjective*. « Ce serait une grave erreur, fait remarquer M. A. Darmesteter, d'expliquer les tournures comme *s'apercevoir d'une chose* en faisant du pronom *se* le régime direct logique du verbe. *S'apercevoir d'une chose* n'est pas *apercevoir soi d'une chose*, cela n'a pas de sens. »

**689. Remarque.** — On peut employer sans auxiliaire le participe passé des verbes actifs et celui des verbes neutres conjugués avec *être*, mais non celui des verbes neutres conjugués seulement avec *avoir*.

**690.** *Aller* dans ses temps composés est quelquefois remplacé par *être*; mais avec cette différence que dans *j'ai été à Rome*, par exemple, *j'ai été* fait entendre qu'on y est allé et qu'on en est revenu; et que dans *il est allé à Rome*, le verbe *il est allé* marque simplement le voyage sans indiquer le retour. (Acad.)

#### EMPLOI ET CONCORDANCE DES MODES ET DES TEMPS.

**691.** Nous avons vu que le verbe est divisé en six parties, que l'on nomme *modes*, et que ces modes sont des formes que prend le verbe pour indiquer de quelle *manière* il présente l'existence, l'état ou l'action.

De plus, nous avons vu qu'il y a trois *temps* principaux (le *présent*, le *passé*, le *futur*), qu'il n'y

a qu'un seul *présent*, mais cinq sortes de *passés*, et deux *futurs*. — Nous savons que le *temps* est la forme particulière que prend le verbe pour indiquer à quelle *époque* se rapporte l'existence, l'état ou l'action dont on parle.

#### EMPLOI DU MODE INDICATIF.

692. Le mode **indicatif** est le mode qu'on emploie quand on veut présenter comme *certaine* une chose qui se fait, s'est faite ou se fera. Ex.: *Je chante, j'ai chanté, je chanterai.*

693. On met toujours à l'*indicatif* le verbe d'une proposition subordonnée qui commence par une des locutions conjonctives suivantes :

A mesure que,	De même que,	Puisque,
Ainsi que,	Depuis que,	<u>Quand,</u>
Après que,	Dès que,	Si,
Attendu que,	Lorsque,	Tandis que,
Aussitôt que,	Parce que,	Tant que,
Autant que,	Pendant que,	Tout . . . que,
Comme,	Peut-être que,	<u>Vu que.</u>

Ex.: *Après que vous eûtes parlé, il se retira.* (Acad.)  
*Tout usées qu'elles sont, ces hardes peuvent encore servir.* (Acad.)

#### Emploi du présent.

694. On emploie le **présent** de l'indicatif :

1° Pour exprimer qu'une chose est ou se fait au moment où l'on parle. Ex.: *Je suis blessé ; je chante.*

2° Pour exprimer une vérité de tous les temps, comme une maxime, un axiome. Ex.: *Je vous ai démontré que la terre tourne. — La sagesse l'emporte sur les richesses.*

3° A la place du passé ou d'un futur prochain pour donner plus de vivacité à l'expression, en rendant, pour ainsi dire, l'action présente. Ex.: *Turenne meurt, tout se confond, la fortune chancelle,*

*la victoire se lasse, la paix s'éloigne.* (FLÉCHIER.) — *Nous partons ce soir ; il arrive demain.* — *Ah ! monsieur, m'a-t-il dit, je vous attends demain.* (BOILEAU.)

NOTE. — Quand on emploie le *présent* de l'indicatif au lieu du *passé*, tous les verbes de la même phrase, qui se rapportent à la même idée, doivent être au *présent*. Ce serait une faute de dire : *Turenne meurt, tout se confond, la fortune chancela*, etc.

4° A la place du futur, après la conjonction *si* exprimant une condition. Ex. : *Je vous récompenserai si je suis content de vous* (Acad.) ; c'est-à-dire *si je serai content de vous*.

#### Emploi de l'imparfait.

695. On emploie l'imparfait de l'indicatif :

1° Pour marquer une chose faite dans un temps passé, mais qui a lieu *en même temps* qu'une autre également passée. Ex. : *J'écrivais quand vous êtes entré.*

2° Pour marquer une action habituelle et faite dans un temps passé, ou quelquefois une vérité de tous les temps. Ex. : *Diogène couchait dans un tonneau.* — *J'ai reconnu avec plaisir que le bon sens et la raison étaient les mêmes dans tous les temps.* (RACINE.)

3° Après un passé quand il s'agit d'un fait douteux, ou qui est reconnu faux, ou qui a cessé d'exister au moment où l'on parle. Ex. : *On m'a dit que vous étiez malade, est-ce vrai ?* — *On m'a dit que vous étiez malade ; je vois qu'on m'a trompé.* — *J'ai su que vous étiez à la campagne le mois dernier.*

4° A la place d'un conditionnel après la conjonction *si* exprimant une condition. Ex. : *On vous estimerait si l'on vous connaissait.*

#### Emploi du passé défini.

696. On emploie le *passé défini* pour marquer une chose faite dans un temps déterminé et *entièrement écoulé*. Ex. : *J'étudiaï hier, la semaine dernière.*

Ce passé ne peut s'employer lorsqu'il s'agit d'une période de temps qui dure encore et qui n'est pas éloignée au moins d'un jour du moment où l'on parle. Ce serait une faute de dire : *Je le vis cette année, cette semaine, ce matin*, parce que l'année, la semaine, le jour, durent encore.

#### Emploi du passé indéfini.

797. On emploie le **passé indéfini** pour marquer une chose faite dans un temps passé, *que ce temps soit ou non* entièrement écoulé. Ex. : *J'ai été malade cette année, ce mois-ci, aujourd'hui*. — *J'ai reçu une lettre l'année dernière*.

Le passé indéfini s'emploie quelquefois pour un futur antérieur *prochain*. Ex. : *Attendez-moi, j'ai fini dans une heure, pour j'aurai fini*.

#### Emploi du passé antérieur.

698. Le **passé antérieur** est employé pour exprimer une chose passée faite immédiatement avant une autre qui est également passée. Ex. : *Dès que j'eus écrit ma lettre, je sortis*.

NOTE. — Ce passé a deux formes, qui ont entre elles les mêmes différences de sens que celles qui existent entre le passé défini et le passé indéfini, et qui doivent s'employer dans le même sens. La deuxième forme est peu employée. Ex. : *Hier, sitôt que je l'eus reconnu, je lui parlai*. — *Hier (ou aujourd'hui), sitôt que je l'ai eu reconnu, je lui ai parlé*.

#### Emploi du plus-que-parfait.

699. Le **plus-que-parfait** est employé pour marquer une chose passée dans un temps quelconque, avant une autre également passée. Ex. : *J'avais écrit ma lettre quand il arriva*.

Le *plus-que-parfait* s'emploie souvent pour le passé du conditionnel après la conjonction *si* marquant la condition. Ex. : *Si vous aviez parlé plus tôt, vous auriez votre place ; c'est-à-dire si vous eussiez parlé plus tôt* . . .

### Emploi du futur simple.

700. Le futur simple est employé :

1° Pour marquer qu'une chose sera ou se fera dans un temps à venir. Ex.: *Nous partirons la semaine prochaine.*

2° Quelquefois à la place d'un impératif. Ex.: *Vous partirez demain ; mis pour : partez demain.* — *Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement.*

### Emploi du futur antérieur.

701. Le futur antérieur est employé pour marquer qu'une chose à venir sera faite avant une autre également à venir. Ex.: *J'aurai fini quand vous arriverez.*

Le futur antérieur s'emploie à la place du passé indéfini quand on veut adoucir l'expression. Ex.: *Si vous n'avez pas réussi, c'est que vous n'aurez pas travaillé.*

### EMPLOI DU MODE CONDITIONNEL.

702. Nous avons vu que le mode conditionnel présente ordinairement l'état ou l'action comme dépendante d'une condition. Ex.: *J'écrirais si je le pouvais.*

Le mode conditionnel s'emploie aussi pour exprimer un souhait, un désir ; dans les phrases exclamatives et interrogatives, sans qu'il y ait une condition exprimée. Ex.: *Je voudrais vous voir heureux.* — *Moi ! je m'arrêteraï à de vaines menaces !* (RACINE.) — *Voudriez-vous me blâmer ?*

### Emploi du présent du conditionnel.

703. Le présent du conditionnel est employé pour marquer qu'une chose serait ou se ferait dans un temps présent, moyennant une certaine condition. Ex.: *Je serais plus heureux, si j'avais plus travaillé.*

Le présent du conditionnel peut être employé, après un passé, lorsqu'on veut présenter le fait d'une manière moins affirmative. Ex.: *On nous a dit qu'il viendrait.*

#### Emploi du passé du conditionnel.

704. Le **passé** du conditionnel est employé pour marquer qu'une chose aurait été faite dans un temps passé, si la condition dont elle dépendait avait été remplie. Ex.: *J'aurais chanté, si j'avais pu.*

#### EMPLOI DU MODE IMPÉRATIF.

705. Nous avons vu que le mode **impératif** présente l'état ou l'action avec commandement ou prière. Ex.: *Aimez vos parents. — Seigneur, ayez pitié de nous.*

Il marque aussi quelquefois la supposition. Ex.: *Soyez poli, tout le monde vous aimera.*

Ce mode n'a qu'un temps qui marque un présent par rapport à l'action de commander, et un futur par rapport à la chose commandée. Ex.: *Soulagez les malheureux. — Venez nous voir demain.*

REMARQUE. — L'impératif n'a pas de première personne au singulier, parce qu'on ne peut ni se prier ni se commander de faire une chose. — Ce mode a une première personne au pluriel, parce que c'est autant à soi qu'aux autres qu'on adresse la parole. Ex.: *Faisons notre possible. — L'enfant prodigue se dit : Soyons sage.*

NOTE. — On supplée à la troisième personne de l'impératif par le subjonctif.

#### EMPLOI DU MODE SUBJONCTIF.

706. Nous avons vu que le **mode subjonctif** présente l'action d'une manière *douteuse*, parce que cette action dépend d'une autre action. Ex.: *Je veux que tu partes.*

On emploie le *subjonctif* :

1° Après les verbes qui expriment une volonté, un commandement, un souhait, un désir, un doute, la peur, la défense, la surprise. en un mot, après les verbes qui expriment l'incertitude sous toutes ses formes. Ex.: *Je veux qu'il écrive. — J'ordonne qu'il soit puni. — Je doute qu'il réussisse. — Je m'étonne qu'il ne voie pas le danger.*

2° Après la plupart des verbes impersonnels ou employés impersonnellement, tels que : *il faut, il convient, il importe, il suffit*, etc. Ex.: *Il faut que je lui écrive. — Il est impossible qu'il réponde.*

3° Après la plupart des verbes employés sous la forme interrogative ou accompagnés d'une négation. Ex.: *Croyez-vous qu'il soit sincère ? — Je ne crois pas qu'il soit malade.*

4° Après les pronoms relatifs *qui, que, lequel, dont*, etc., et l'adverbe *où*, quand on exprime un résultat douteux. Ex.: *Je cherche un homme qui puisse me renseigner. — Allez dans un lieu où vous puissiez vous reposer.*

5° Après les expressions *le plus, le mieux, le meilleur, le seul, le premier*, etc., suivies du pronom relatif, quand il ne s'agit pas d'un fait positif. Ex.: *Je suis le seul qui vous connaisse. — La plus forte dépense que l'on puisse faire est celle du temps.*  
(LA BRUYÈRE.)

REMARQUE. — Dans la plupart des cas dont nous venons de parler, on met le verbe à l'*indicatif* toutes les fois qu'on veut exprimer le fait comme *positif, incontestable*. Ex.: *Il paraît que vous avez tort.* (Acad.) — *Considérez-vous que la chose est bien difficile ? — Je prétends que mon droit est incontestable.* (Acad.)

6° Dans les propositions subordonnées, après les locutions conjonctives suivantes :

A condition que,	Jusqu'à ce que,	Qui que,
A moins que,	Loin que,	Quoi que,
Afin que,	Pour peu que,	Quoique,
Avant que,	Pour que,	Sans que,
Bien que,	Pourvu que,	Si que,
De peur que,	Quel que,	Soit que,
En cas que,	Quelque que,	Supposé que, etc.

### Que remplaçant d'autres conjonctions.

707. La conjonction **que** s'emploie souvent à la place d'une des conjonctions *comme, quand, si, afin que, avant que, bien que, depuis que, sans que, puisque, parce que, etc.*, déjà exprimée auparavant. Dans ce cas, **que** est suivi de l'indicatif ou du subjonctif, selon que la conjonction dont il tient la place exige l'indicatif ou le subjonctif. Ex. : *Comme il était tard, et qu'on craignait la chute du jour. . .* (Acad.) — *Bien que tu sois pauvre et que tu sois malade, n'oublie pas tes bienfaiteurs.*

Lorsque la conjonction **que** tient la place de *si*, le verbe suivant se met au subjonctif. Ex. : *Si vous le rencontriez, et qu'il vous demandât. . .*

REMARQUE. — Lorsque le verbe au subjonctif se rencontre seul dans la phrase, il dépend généralement d'une proposition sous-entendue. Ex. : *Que votre volonté soit faite, pour : Je désire que votre volonté soit faite. — La paix soit avec vous, pour : Je désire que la paix soit avec vous.*

### EMPLOI DES TEMPS DU SUBJONCTIF.

708. Quoi qu'en disent plusieurs grammairiens, l'emploi des temps du **subjonctif** ne dépend pas toujours du verbe précédent, mais uniquement de l'idée qu'on veut exprimer. La meilleure règle à suivre est donc de voir à quel temps de l'indicatif ou du conditionnel on mettrait le second verbe si la phrase exigeait un de ces modes, et l'on met le temps correspondant du subjonctif.

En d'autres termes, on *remplace* le verbe principal par un autre (au même temps) *qui ne demande pas le subjonctif* : on voit alors à quel temps de l'indicatif ou du conditionnel on emploierait le second verbe (le verbe de la proposition complétive), et on n'a qu'à mettre le *temps du subjonctif correspondant*.

## TABLEAU DE CORRESPONDANCE DES TEMPS.

- |  |   |   |
|--|---|---|
| 1. Le <i>présent</i> du <i>subjonctif</i> correspond : | { | 1° Au <i>présent</i> de l'indicatif ;                 |
|  |   | 2° Au <i>futur</i> de l'indicatif ;                   |
| 2. L' <i>imparfait</i> correspond :                    | { | 1° A l' <i>imparfait</i> de l'indicatif ;             |
|  |   | 2° Au <i>passé défini</i> ;                           |
|  |   | 3° Au <i>présent</i> ou <i>futur</i> du conditionnel. |
| 3. Le <i>passé</i> correspond :                        | { | 1° Au <i>passé indéfini</i> ;                         |
|  |   | 2° Au <i>futur antérieur</i> de l'indicatif.          |
| 4. Le <i>plus-que-parfait</i> correspond :             | { | 1° Au <i>passé antérieur</i> ;                        |
|  |   | 2° Au <i>plus-que-parfait</i> de l'indicatif ;        |
|  |   | 3° Aux <i>passés</i> du conditionnel.                 |

Appliquons la règle précédente à quelques exemples.

Il est correct de dire : *Je désire qu'il vienne demain*, car si l'on remplace le verbe *désirer* par un autre verbe qui n'exige pas le subjonctif, on peut dire, par exemple : *Je sais qu'il viendra demain*. *Viendra* est au *futur*, temps qui, dans le tableau ci-dessus, correspond au *présent du subjonctif*.

Ainsi on dit : *Je doute qu'il eût mieux réussi que vous*, parce qu'on dirait au *conditionnel passé* : *Je suis sûr qu'il aurait mieux réussi que vous*.

709. La règle la plus sûre de l'emploi des temps du subjonctif est celle de la correspondance des temps ; cependant, les deux règles suivantes sont applicables dans beaucoup de cas.

I. Quand le verbe de la proposition principale est au présent ou au futur de l'indicatif, le verbe de la proposition subordonnée se met ordinairement au présent du subjonctif quand l'action est présente ou future ; au passé du subjonctif quand l'action est passée. Ex. : *Je doute qu'il puisse venir*. — *Je ne crois pas qu'il ait été malade*.

II. Quand le verbe de la proposition principale est à un des temps passés de l'indicatif ou à un temps quelconque du conditionnel, on met ordinairement le verbe de la proposition subordonnée à l'imparfait du subjonctif quand l'action est présente ou future ; au plus-que-parfait du subjonctif quand l'action est passée. Ex. : *Je voudrais que vous fassiez cela*. — *J'aurais désiré qu'ils eussent terminé leur travail tout de suite*.

## EMPLOI DU MODE INFINITIF.

710. Nous avons vu que le **mode infinitif** présente l'état ou l'action d'une manière *vague*, sans désignation de nombre ni de personne. C'est une sorte de nom invariable. Ex. : *Travailler, c'est prier.*

L'*infinitif* s'emploie :

1° Comme sujet. Ex. : *Mentir est honteux.*

2° Comme attribut. Ex. : *Vouloir, c'est pouvoir.*

3° Comme complément direct. Ex. : *Il sait lire.*

4° Comme complément indirect. Ex. : *Gardez-vous d'écouter les méchants.*

5° Comme complément circonstanciel. Ex. : *Il faut réfléchir avant de parler.*

6° Comme complément d'un nom. Ex. : *L'habitude de s'enivrer est funeste.*

7° Comme complément d'un adjectif. Ex. : *Il est jaloux de réussir.*

NOTE. — L'emploi de l'infinitif comme sujet, comme attribut, comme complément, n'offre aucune difficulté.

711. L'infinitif est préféré à un mode personnel, toutes les fois que l'infinitif ne donne lieu à aucune équivoque. Ex. : *Je viens vous voir*, et non pas, *pour que je vous voie.*

712. Il faut ordinairement éviter d'employer de suite plus de deux infinitifs compléments l'un de l'autre. Ainsi au lieu de dire : *Je ne pense pas pouvoir aller voir votre ami demain* ; dites : *Je ne pense pas que je puisse aller voir votre ami demain.*

713. L'infinitif construit avec une préposition doit ordinairement se rapporter au sujet de la phrase, afin qu'il n'y ait pas d'équivoque. Ex. : *Ces élèves travaillent bien pour plaire au bon Dieu.* — Il y a équivoque dans les phrases suivantes : *Je les ai vus avant de partir. Il nous a donné des billets pour les faire circuler. On le renvoya sans avoir rien obtenu.*

**Infinitif de narration.**

714. Dans les narrations, pour donner à la phrase un tour vif et rapide, on met quelquefois le verbe à l'infinitif, en le faisant précéder de la préposition *de*. On appelle cet infinitif *infinitif de narration*. Ex. : *Ainsi dit le renard, et flatteurs d'applaudir.* (LA FONTAINE.)

**Emploi de la préposition devant l'infinitif complément.**

715. Il y a plusieurs verbes après lesquels on peut employer indifféremment *à* ou *de* devant l'infinitif qui suit. Tels sont : *s'attendre, commencer, consentir, continuer, contraindre, s'efforcer, forcer, obliger, solliciter, c'est à vous.*

716. Certains verbes, comme *apprendre, chercher, porter*, demandent la préposition *à* ; d'autres, comme *achever, cesser, craindre, éviter, ordonner, permettre*, demandent la préposition *de*.

REMARQUE. — La lecture et l'usage sont souvent les seuls moyens d'apprendre quelle est la préposition que demandent certains verbes devant l'infinitif qui leur sert de complément.

717. Quelques verbes changent de sens selon qu'on emploie des prépositions différentes devant l'infinitif. Tels sont : *défier de* et *défier à*, *s'occuper à* et *s'occuper de*, *résoudre à* et *résoudre de*, *surprendre à* et *surprendre de*, *venir à* et *venir de*.

718. Certains verbes ne demandent pas de préposition devant un infinitif complément. Tels sont : *aimer mieux, aller, compter, croire, daigner, devoir, entendre, faire, falloir, oser, pouvoir, savoir, sembler, sentir, valoir mieux, voir, vouloir.*

HIST. — L'emploi des prépositions devant les compléments a varié, pour plusieurs verbes, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle.

---

## EXERCICES

## 61. Corrigez, s'il y a lieu, les mots en italiques.

1. La conscience est le miroir de notre âme dans lequel se (*réfléchit*) ses taches et sa pureté. — 2. Cette foule d'adulateurs se (*dissipa*) comme un nuage. — 3. Une infinité de cigales m'(*étourdissait*) de leur chant. — 4. Cette foule de curieux (*était*) particulièrement (*composé*) de femmes et d'enfants. — 5. Une nuée de solliciteurs (*demandait*) des places au-dessus de leur capacité. — 6. L'immensité des eaux (*raconte*) la gloire du Créateur. — 7. La moitié de mes hôtes (*est arrivé*). — 8. Le nombre des malades (*est*) toujours très grand. — 9. Tant de barbarie et d'acharnement m'(*a*) surpris. — 10. La plupart (*porte*) sur leur front l'orgueil de leur origine. — 11. Plus d'une personne (*agit*) sans réfléchir. — 12. Plus d'un grand homme (*a*) honoré notre pays. — 13. La plupart (*pense*) que le bonheur est dans les richesses. — 14. Le peu d'amis qu'il avait, (*fut remarqué*). — 15. Le peu d'amis qu'il avait, (*intercéda*) pour lui. — 16. Le peu d'habitants que la guerre a (*laissé*) dans le pays, (*est*) cause de sa ruine. — 17. Nous sommes deux qui (*ont*) échappé au naufrage. — 18. Nous sommes les deux qui (*ont*) échappé au naufrage. — 19. Nous sommes deux qui (*s'intéressent*) à votre affaire. — 20. C'est un de mes amis qui me l'(*a*) dit. — 21. C'est une des plus belles de nos terres qui (*a été ravagé*) par la grêle. — 22. Son courage, son intrépidité (*excite*) l'admiration. — 23. Le temps, l'éternité, rien n'(*effraye*) l'impie. — 24. Légèreté, rapidité, prestesse, grâce et riche parure, tout (*appartient*) au petit colibri. — 25. Vous et votre frère (*réussira*). — 26. La force ou le droit l'(*emportera*). — 27. Sa perte ou son salut (*dépend*) de sa réponse. — 28. La cupidité ou la vengeance l'(*a*) porté à ce crime. — 29. Le bonheur ou la fortune (*attire*) les amis. — 30. L'âme, ainsi que le corps, ne se (*développe*) que par l'exercice. — 31. Le fer avec le feu (*vole*) de toutes parts. — 32. Mes fleurs (*est*) ma seule ressource.

## 62. Corrigez les phrases défectueuses.

1. C'est moi qui est le maître. — 2. Je ne romps pas, mais plie, dit le roseau. — 3. Aimons et obéissons à ceux qui nous instruisent. — 4. Que de gens ont visité et s'en sont retournés de l'exposition sans avoir rien vu ! — 5. Il aime à parler et la lecture. — 6. C'est de lui dont il s'agit. — 7. Vous sacrifierez à vos plaisirs vos devoirs. — 8. Il n'a mis qu'un jour pour aller et revenir de Montréal. — 9. Dieu donne de grandes et terribles leçons aux rois. — 10. C'est à vous à qui je parle. — 11. Il respecte et se conforme à la loi. — 12. Il est sorti, mais il vient de rentrer. — 13. Je vis votre ami ce matin. — 14. J'étais assuré que Dieu voyait tout. — 15. Plaît à Dieu qu'il

n'en soit pas ainsi. — 16. Je doute que vous avez travaillé. — 17. Dieu a voulu que les vérités divines entrassent du cœur dans l'esprit, et non de l'esprit dans le cœur.

63. *Indiquez les différences de sens entre les verbes suivants.*

Abaisser, baisser. — Affiler, effiler. — Anoblir, ennoblir. — Apurer, épurer. — Coasser, croasser. — Colorer, colorier. — Consommer, consumer. — Discuter, disputer. — Éclaircir, éclairer. — Égaliser, égaler. — Éviter, épargner. — Évoquer, invoquer. — Flairer, fleurir. — Imposer, en imposer. — Infester, infester. — Plier, ployer. — Recouvrer, recouvrir. — Repartir, répartir. — Se défier, se méfier.

64. *Indiquez les différences de sens entre les expressions suivantes.*

Atteindre, atteindre à. — Commander, commander à, commander sur. — Croire quelque chose, croire à quelque chose ; croire quelqu'un, croire à quelqu'un, croire en quelqu'un. — Décider une chose, décider d'une chose. — Emprunter à, emprunter de. — Juger, juger de. — Manquer à, manquer de. — Participer à, participer de. — Penser une chose, penser à une chose. — Prétendre une chose, prétendre à une chose. — Regarder une chose, regarder à une chose. — Satisfaire, satisfaire à. — Toucher une chose, toucher à une chose. — Tomber à terre, tomber par terre.

65. *Analysez logiquement les vers suivants.*

#### LES COLONS

Entendez-vous chanter les bois où nous allons ?  
Sur les pins droits et hauts comme des colonnades,  
Les oiseaux amoureux donnent des sérénades,  
Que troubleront, demain, les vigoureux colons.

Entendez-vous gémir les bois ? Dans ces vallons  
Qui nous offraient, hier, leurs calmes promenades,  
Les coups de hache, drus comme des canonnades,  
Renversent bien des nids avec les arbres longs.

Mais dans les défrichés où tombent la lumière,  
L'été fera mûrir, autour d'une chaumière,  
Le blé de la famille et le foin du troupeau.

L'âme de la forêt fait place à l'âme humaine,  
Et l'humble défricheur taille ici son domaine,  
Comme dans une étoffe on taille un fier drapeau.

## CHAPITRE VI

## SYNTAXE DU PARTICIPE

719. Nous avons vu que le *participe* tient de la nature du verbe et de celle de l'adjectif, et qu'il y a deux sortes de participes : le *participe présent* et le *participe passé*.

## 1. PARTICIPE PRÉSENT ET ADJECTIF VERBAL.

720. Nous savons que le **participe présent** exprime essentiellement une *action* et qu'il est toujours *invariable* ; nous savons aussi qu'il ne faut pas le confondre avec l'**adjectif verbal** qui exprime une *qualité*, un *état*, et qui *s'accorde* en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte.

721. L'examen attentif du sens de la phrase nous permet de distinguer le *participe présent* de l'*adjectif verbal*. En effet, si le mot en *ant* exprime une action *accidentelle*, *d'une durée limitée*, il est *participe présent* ; au contraire, si le mot en *ant* exprime un *état*, une *qualité*, une *habitude*, il est *adjectif verbal*.

L'application de cette règle étant souvent très difficile en pratique, les indications suivantes nous aideront à faire la distinction voulue.

722. On reconnaît que le mot est *participe présent* :

1° Lorsqu'il a un complément direct.

Ex. : *Admirez ces oiseaux construisant leurs nids.*

2° Lorsqu'il est précédé ou qu'on peut le faire précéder de la préposition en.

Ex. : *L'eau en se congelant augmente de volume.  
Elle allait criant par la ville.*

NOTE. — Si la préposition en a le sens de la locution à la manière de, le mot en *ant* qui la suit est un *adjectif verbal pris substantivement*. Ex. : *Ils se sont conduits en combattants intrépides*, c'est-à-dire à la manière de combattants intrépides.

3° Lorsqu'il est accompagné de la négation *ne*.

Ex. : *Ce sont de bons maîtres, ne se montrant jamais trop sévères.*

723. On reconnaît que le mot est *adjectif verbal* :

1° Lorsqu'il est construit ou peut être construit avec l'auxiliaire *être*.

Ex. : *Les exercices gymnastiques sont fortifiants.*  
*Les enfants obéissants sont chéris de leurs parents.*

2° Lorsqu'il peut être remplacé par un adjectif qualificatif.

Ex. : *Les hirondelles sont de charmants oiseaux.*  
*Les eaux courantes sont plus saines que les eaux dormantes.*

HIST. — Le participe présent, considéré par les Romains comme un simple adjectif, fut toujours variable jusque vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Primitivement il variait seulement quant au nombre ; au XVII<sup>e</sup> siècle, on le fit accorder même en genre.

Actuellement on écrit le participe présent invariable, conformément à une décision de l'Académie française du 3 juin 1679. De l'ancien usage, on a conservé, sans raison suffisante, *les ayants droit* et *les ayants cause*.

724. Le participe présent précédé de *en* doit ordinairement se rapporter au sujet de la phrase.

Ex. : *En forgeant on devient forgeron.*

Toutefois, lorsqu'il n'en résulte aucune ambiguïté, le participe peut se rapporter à un autre mot exprimé ou même sous-entendu. Ex. : *L'appétit vient en mangeant.*

#### Différence d'orthographe entre certains participes présents et les adjectifs et substantifs verbaux correspondants.

725. Un certain nombre d'adjectifs verbaux et de substantifs formés des verbes diffèrent, dans leur terminaison, des participes présents qui leur correspondent, tels sont :

1° *Adhérent, affluent, coïncident, confluent, convergent, différent, divergent, équivalent, excédent,*

*excellent, expédient, influent, négligent, précédent, président, résident, violent, qui ont changé ant en ent ;*

2° *Extravagant, fatigant, intrigant*, dans lesquels on a supprimé l'*u* ;

3° *Communicant, convaincant, fabricant, suffoquant et vacant*, qui ont pour participes correspondants : *communiquant, convainquant, fabriquant, suffoquant et vaquant*.

NOTE. — Dans la plupart de ces cas, cette différence d'orthographe, aujourd'hui consacrée par l'usage, et qui semble faire croire à une différence d'origine, n'est explicable que par le fait qu'on a utilisé la double manière de rendre un même son par l'écriture (*ent, ant*).

### Proposition participe.

726. Le participe présent forme quelquefois avec un sujet, exprimé ou sous-entendu, qui lui est propre une proposition d'une nature particulière, qu'on appelle *proposition participe*. Ex. : *Dieu aidant, nous en viendrons à bout*.

HIST. — A l'imitation du latin, dans la vieille langue on faisait un usage plus fréquent qu'aujourd'hui de la proposition participe. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la proposition participe était employée avec beaucoup de liberté.

### 2. PARTICIPE PASSÉ.

727. Le *participe passé* est un véritable qualificatif exprimant un *état*, une *qualité*.

Ex. : *Des bienfaits reprochés sont des bienfaits perdus.*

*Les bons rois sont aimés de leurs sujets.*

NOTE. — Malgré son nom, le *participe passé* peut se rapporter à une action présente ou future aussi bien qu'à une action passée. Ex. : *Notre-Seigneur a passé en faisant le bien.* — *Le mouvement perpétuel n'est pas encore trouvé.* — *L'impie sera condamné.*

728. REMARQUE. — Dans les verbes de la première conjugaison, il ne faut pas confondre le participe en *é*, comme *aimé*, avec l'infinitif en *er*, comme *aimer*.

Le verbe est au *participe* : 1° quand il qualifie un substantif : *Un terrain cultivé* ; 2° quand il suit l'auxiliaire *avoir* ou l'auxiliaire *être* : *Il a parlé, il est caché.*

En général, le verbe est à l'*infinitif*, quand il suit un autre verbe ou une préposition : *Il faut manger pour vivre et non pas vivre pour manger.*

### Règles générales d'accord du participe passé.

**729. 1re règle.** — Le participe passé employé sans auxiliaire s'accorde, comme l'adjectif, en genre et en nombre avec le *nom* ou le *pronom* auquel il se rapporte.

Ex. : *Une journée commencée sans prière commence mal.*

*Les heures perdues ne se retrouvent plus.*

*Les fruits cueillis avant la maturité ne se conservent pas.*

**730. 2e règle.** — Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire être s'accorde en genre et en nombre avec le *sujet* du verbe.

Ex. : *Une bonne action n'est jamais perdue.*

*Que de maux sont causés par l'alcool !*

*Il faut que les lois soient respectées.*

**731. 3e règle.** — Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir s'accorde en genre et en nombre avec son *complément direct*, quand ce complément est placé *avant* le participe.

Ex. : *Regrettez les fautes que vous avez commises.*

*Ces malheureux, nous les avons secourus.*

*Souvenez-vous des conseils qu'on vous a donnés.*

*4e règle*  
Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir reste *invariable* si le complément direct est placé *après* le participe, ou *s'il n'y a pas* de complément direct.

Ex. : *Dieu a créé les fleurs pour servir de parure à la nature.*

*Les élèves qui ont bien travaillé ont toujours réussi.*

*Les méchants ont presque toujours mal fini.*

NOTE. — En réalité, ces règles générales d'accord du participe passé que nous venons de donner doivent toujours être appliquées ; mais, comme dans la pratique, il y a quelques cas qui peuvent paraître embarrassants, nous ferons quelques remarques sur ces cas particuliers, après avoir appliqué les règles générales d'accord aux différentes espèces de verbes.

HISTORIQUE. — Dans le vieux français on faisait toujours accorder le participe, quelle que fût la place du complément direct. On mettait souvent le participe après le nom complément. On disait : *J'ai une somme enfouie* ou *j'ai enfouie une somme*.

#### APPLICATION DES RÈGLES GÉNÉRALES AUX DIFFÉRENTES ESPÈCES DE VERBES.

##### Participe passé d'un verbe actif.

732. Le participe passé d'un verbe **actif**, étant toujours accompagné de l'auxiliaire *avoir*, suit la règle générale du participe passé conjugué avec *avoir*, c'est-à-dire que ce participe s'accorde avec son complément direct quand ce complément est placé *avant* le participe, et qu'il reste invariable si le complément direct est placé *après* le participe, ou *s'il n'y a pas* de complément direct.

Ex. : *On regrette les années qu'on a passées sans faire le bien.*

*Heureux les enfants qui ont toujours aimé leurs parents !*

*Nos ancêtres ont combattu pour la patrie.*

##### Participe passé d'un verbe passif.

733. Le participe passé d'un verbe **passif**, étant toujours accompagné de l'auxiliaire *être*, peut être considéré comme un adjectif qui s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe, quelle que soit la place de ce sujet.

Ex. : *La France a été sauvée par Jeanne d'Arc. Plusieurs batailles furent gagnées par Napoléon 1er.*

*Bénis soient les rois qui sont les pères de leurs peuples !*

**Participe passé des verbes employés, tantôt comme verbes transitifs, tantôt comme verbes intransitifs.**

734. Certains verbes s'emploient dans deux sens différents : dans un sens, ils sont **transitifs** ; dans un autre, ils sont **intransitifs**. Lorsque ces verbes sont employés comme **transitifs**, ils ont un complément direct, et leur participe passé suit la règle générale d'un participe conjugué avec *avoir*.

Ex. : *Ces domestiques nous ont bien servis.*  
*La langue qu'ont parlée Racine et Boileau est bien belle.*

Mais lorsque ces verbes sont employés comme **intransitifs**, ils n'ont pas de complément direct, et leur participe reste invariable.

Ex. : *Vos outils ne nous ont pas servi.*  
*L'heure que j'ai parlé m'a fatigué.*

NOTE. — Nous donnons ci-dessous les principaux verbes ayant des sens différents.

735. **Coûter** est *intransitif* dans son sens propre, c'est-à-dire lorsqu'il signifie *être acheté un certain prix* ; il est *transitif* dans le sens figuré de *causer, occasionner*.

Ex. : *Les deux francs que ce livre a coûté.*  
*Les efforts que ce travail m'a coûtés.*

REMARQUE. — D'après l'Académie, *coûter* est neutre même au figuré, lorsqu'il signifie *causer, occasionner*. Mais d'accord avec plusieurs grammairiens, nous nous croyons excusable de ne pas suivre ici l'opinion de l'Académie. D'ailleurs ne trouve-t-on pas dans Fénelon : « *Vous n'avez pas oublié les soins que vous m'avez coûtés depuis votre enfance* » ; dans Racine : « *Après tous les ennuis que ce jour m'a coûtés.* »

736. **Valoir** est *intransitif* dans son sens propre, c'est-à-dire lorsqu'il signifie *avoir un certain prix* ; il est *transitif* dans le sens figuré de *procurer*.

Ex. : *Dix francs, ce livre ne les a jamais valu.*  
*Les honneurs que son courage lui a valus.*

737. **Peser** est *intransitif* lorsqu'il signifie *avoir un certain poids* ; il est *transitif* dans le sens de

constater le poids, et quand il est employé dans le sens figuré de *examiner*, *apprécier*.

Ex. : *Les cent livres que ces marchandises ont pesé.*  
*Vos effets, nous les avons pesés.*  
*Vos raisons, je les ai pesées.*

**738.** *Courir* est *intransitif* dans le sens de *aller avec vitesse* ; il est *transitif* quand il signifie *pour-suivre*, *parcourir*, *s'exposer à*.

Ex. : *Les deux lieues que nous avons couru.*  
*Les ours que les chasseurs ont courus.*  
*La ville et la campagne que j'ai courues.*  
*Les périls que nous avons courus.* (Acad.)

NOTE. — Il importe donc beaucoup d'examiner la signification de ces verbes pour se fixer sur la variabilité de leur participe.

#### Participe passé d'un verbe intransitif.

**739.** Le participe passé d'un verbe *intransitif*, employé comme tel, conjugué avec *avoir*, est toujours *invariable*, parce que le verbe *intransitif* n'a pas de complément direct.

Ex. : *Où la mouche a passé, le moucheron demeure.*  
*Les histoires nous ont toujours plu.*  
*On regrette les années qu'on a vécu sans aimer le bon Dieu.*  
*Je n'oublierai pas les moments que j'ai souffert.*  
*Les huit jours qu'a duré sa retraite.*  
*Les jours qu'il a vécu, qu'il a dormi, qu'il a régné.*

Le participe passé d'un verbe *intransitif*, conjugué avec *être*, suit la règle d'un participe passé conjugué avec *être*, c'est-à-dire qu'il s'accorde avec le sujet du verbe.

Ex. : *Wolfe et Montcalm sont morts la même année.*  
*Que de héros inconnus sont restés sur les champs de bataille !*

## Participe passé des verbes pronominaux.

740. Le participe passé des verbes **pronominaux** s'accorde avec le sujet, excepté dans deux cas : 1° lorsqu'il y a un véritable complément direct (*alors on suit la règle générale d'accord avec le complément*) ; 2° lorsqu'il s'agit d'un participe neutre qui se conjugue normalement avec l'auxiliaire *avoir* quand il n'est pas employé à la forme pronominale.

Ex. : *Ils se sont souvenus de leurs promesses.*  
*Cette maison s'est vendue cher.*  
*Les cadeaux qu'ils se sont faits.*  
*Elles se sont écrit plusieurs lettres.*  
*Ils se sont nuï sans le vouloir.*

NOTE. — On écrira donc : *Nous nous étions imaginé que nous réussissions.* — *Ils s'étaient persuadé qu'on n'oserait les contredire.* (Acad.) Mais on écrira : *Les choses fausses qu'ils se sont imaginées.* — *Ils se sont mutuellement persuadés de la bienveillance de leurs intentions.*

REMARQUES. — I. Les verbes *se plaire, se déplaire, se complaire, se rire, se sourire, se convenir, se ressembler, se succéder, se suffire, se nuire, s'entre-nuire, se survivre*, sont à peu près les seuls verbes pronominaux formés d'un verbe neutre. Leur participe passé est par conséquent invariable.

II. Les verbes tels que *s'apercevoir de, s'attaquer à, s'attendre à, se plaindre de, se saisir de, se servir de, se taire*, auxquels il faut joindre (quoique formés de verbes neutres) *se douter de, se jouer de, se prévaloir de*, qui ont à la voix pronominale un sens tout spécial, suivent la règle générale, c'est-à-dire s'accordent avec le sujet.

HIST. — L'accord dans ces verbes a sa source dans la syntaxe de l'ancien français.

## Participe passé d'un verbe impersonnel.

741. Le participe passé d'un verbe **impersonnel** ou employé *impersonnellement*, quel que soit l'auxiliaire qui l'accompagne, est toujours *invariable*, parce que ce verbe n'a pas de complément direct.

Ex. : *Les trois jours qu'il a neigé.*  
*Les chaleurs qu'il a fait.*  
*Les grands froids qu'il y a eu.*  
*Il est arrivé de grands malheurs.*  
*Il s'est élevé plusieurs difficultés.*

## REMARQUES PARTICULIÈRES SUR L'ACCORD DES PARTICIPES PASSÉS.

**Participe passé suivi d'un infinitif sans préposition.**

742. L'usage veut que le participe passé suivi d'un *infinitif sans* préposition soit *variable* lorsqu'il semble avoir pour complément direct le pronom qui le précède, et qu'il soit *invariable* lorsqu'il a pour complément direct l'infinitif qui le suit.

Ex. : *Ces enfants, je les ai entendus chanter.*  
*Ces airs, je les ai déjà entendu chanter.*

NOTE.—On dit que le complément se rapporte au participe lorsqu'on peut remplacer l'infinitif par le participe présent ; ou bien encore lorsqu'on peut placer entre le participe et l'infinitif le nom représenté par le pronom complément.

REMARQUE.—Le participe passé *fait* suivi d'un infinitif doit toujours rester *invariable*.

Ex. : *Les médailles qu'on a fait frapper.*  
*Ils mourront où le destin les a fait naître.*

**Participe passé suivi d'un infinitif avec préposition.**

743. Lorsqu'il y a une *préposition* entre le participe et l'infinitif qui suit, il faut examiner si le pronom qui précède le participe passé est complément direct de ce *participe* ou de l'*infinitif*. Par conséquent, s'il est complément direct du participe, il y a accord ; s'il est complément de l'infinitif, il n'y a pas d'accord.

Ex. : *Il comprit la faute qu'il avait faite d'attaquer un roi allié.*  
*Gardez la bonne voie qu'on vous a forcés de prendre.*  
*Les fables que nous avons commencé à apprendre.*  
*Voilà les conseils que j'ai cru utile de vous donner.*

REMARQUE.—Quant à l'accord des participes *eu* et *donné* suivis d'un infinitif précédé d'une préposition, les grammairiens ne sont pas tous de la même opinion. Plusieurs permettent

de faire accorder le participe ou de le laisser invariable lorsqu'il paraît indifférent de faire rapporter le complément au participe ou à l'infinitif. Ex. : *La leçon que j'ai eu ou eue à étudier.*

Mais le participe reste invariable lorsque le complément ne peut se rapporter qu'à l'infinitif. Ex. : *Les constellations que j'ai eu à décrire ; je n'ai pas eu des constellations, mais à décrire des constellations.*

### Participe passé suivi d'un adjectif ou d'un autre participe.

744. Le participe passé suivi d'un adjectif ou d'un autre participe est soumis à la règle générale.

Ex. : *Des soins plus importants je l'ai crue agitée.*

(RACINE.)

*Dieu a fait notre âme à son image et l'a rendue capable de le connaître et de l'aimer.* (BOSSUET.)

*Ils avaient été les pères de leurs peuples et les avaient rendus heureux pendant leur règne.* (MASSILLON.)

NOTE. — Suivant plusieurs grammairiens, on peut écrire : *Nous l'avons échappé ou échappée belle* (la balle), *nous l'avons manqué ou manquée belle.*

### Participe passé ayant pour complément direct un infinitif ou une proposition sous-entendue.

745. Certains participes, tels que **dû**, **cru**, **su**, **voulu**, **pu**, **permis**, et autres analogues, ont souvent pour complément direct un *infinitif* ou une *proposition sous-entendue* ; dans ce cas, ils sont *invariables*.

Ex. : *Il n'a pas fait tous les efforts qu'il aurait dû.*  
*Je lui ai rendu tous les services que j'ai pu.*  
*Je lui ai donné l'instruction que ma fortune m'a permis.*

Mais ces mêmes participes, à l'exception de **pu** qui ne prend jamais l'accord, suivent les règles

générales d'accord lorsqu'il n'y a pas d'infinitif ou de proposition sous-entendue.

Ex. : *Il m'a payé la somme qu'il m'a due si longtemps.*

*Il veut fortement les choses qu'il a une fois voulues.*

**Participe passé ayant pour complément direct le pronom LE, signifiant CELA.**

746. Le participe passé qui a pour complément direct le pronom **le** (l') représentant une proposition est invariable, parce que ce pronom équivaut alors à *cela*.

Ex. : *Cette personne est plus charitable que je ne l'avais cru.*

*Votre victoire est plus grande que vous ne l'aviez pensé. (LA HARPE.)*

*Sa vertu était aussi pure qu'on l'avait cru jusqu'alors.*

Mais on écrira : *Cette maison est telle que nous l'avons construite.* Ici *l'* est mis pour *la*, et tient la place d'un nom.

**Participe passé entre deux QUE.**

747. Le participe passé placé entre deux **que** est invariable lorsqu'il a pour complément direct la proposition qui le suit immédiatement.

Ex. : *Tels sont les changements que j'ai cru que vous feriez.*

*Voici les livres que j'ai supposé que vous aimeriez à recevoir.*

On écrira de même : *Les choses que j'avais cru qui arriveraient ; une chose que j'aurais voulu qui fût connue.*

Mais le participe est variable s'il a pour complément direct le premier *que*.

Ex. : *Voici les médecins que j'ai avertis que vous étiez malade.*

NOTE. — D'ailleurs, il vaut mieux éviter l'emploi du participe passé entre deux *que*. Cette tournure, quoique correcte, rend la phrase traînante.

**Participe passé précédé d'un adverbe de quantité.**

748. Le participe passé précédé d'un adverbe de quantité s'accorde (par syllepse) avec le *complément* de cet adverbe, pourvu naturellement que ce complément le précède.

Ex. : *Combien de livres avez-vous lus ?  
Que de larmes vos mères ont versées !*

**Participe passé précédé du pronom EN.**

749. Le participe passé précédé du pronom *en* reste *invariable*, à moins qu'il n'ait avant lui un autre pronom pour complément direct, parce que le pronom *en*, signifiant *de cela*, ne peut jamais être employé comme complément direct.

Ex. : *Tout le monde m'a offert des services, personne ne m'en a rendu.*

*Les champignons sont souvent nuisibles :  
je n'en ai pas mangé.*

NOTE. — Il faut admettre que quelquefois *en* employé dans un sens partitif semble servir de complément direct. Ex. : *Nous avons pêché des truites, et nous en avons pris.*

Pour expliquer que le participe reste invariable après le pronom *en*, les grammairiens disent que ce pronom est complément déterminatif du complément direct exprimé ou sous-entendu, ou bien complément indirect du verbe : *Avez-vous lu ces livres ? J'en ai lu quelques-uns, c'est-à-dire j'ai lu quelques-uns d'eux. — J'ai admiré vos fleurs, et j'en ai cueilli, c'est-à-dire j'ai cueilli une partie, une certaine quantité d'elles. — Quant à leur découverte, ils en ont parlé longtemps (en est ici complément indirect).*

750. Si, indépendamment du pronom *en*, le participe est précédé d'un complément direct, il s'accorde nécessairement avec ce complément direct.

Ex. : *Heureux qui peut rendre à son père et à sa mère tous les soins qu'il en a reçus dans son enfance.*

751. Lorsque le pronom *en* est précédé d'un adverbe de quantité, le participe se met généralement au pluriel, parce qu'il y a alors une idée de

pluralité, et que dans ce cas, l'adverbe de quantité avec *en* est considéré par plusieurs grammairiens comme complément direct du verbe suivant.

Ex. : *Combien en a-t-on vus qui, du soir au matin, sont pauvres devenus!* (LA FONTAINE.)  
*Combien Dieu en a-t-il exaucés?* (MANSILLON.)

Les meilleurs grammairiens modernes approuvent cet accord. Cependant, quelques grammairiens veulent que le participe passé, même précédé d'un adverbe de quantité, demeure invariable. D'autres permettent l'accord, mais exceptent le cas où le participe se prononce autrement au féminin qu'au masculin : *Vous avez pêché des truites; je sais combien vous en avez pris* (et non *prises*).

« Sur ces questions, l'Académie se tait, les grammairiens sont en désaccord; et l'autorité des écrivains est ébranlée par les exemples ou les éditions qui se contredisent. Quand l'usage n'est pas constant, on est libre de suivre les opinions qui semblent le mieux fondées. » (LEMAIRE.)

752. L'accord ne se fait pas, si l'adverbe de quantité *suit* le pronom *en* au lieu de le précéder.

Ex. : *De bons livres, nous en avons beaucoup lu.*

#### Participe passé précédé de LE PEU.

753. Le *peu* a deux significations : tantôt il signifie *une petite quantité, une quantité suffisante*; tantôt il signifie *le manque, la trop petite quantité, l'insuffisance*.

754. Le participe passé précédé de *le peu* s'accorde avec le mot *peu*, toujours du masculin singulier, quand ce mot signifie *le manque, la trop petite quantité, l'insuffisance*.

Ex. : *Le peu de leçons que j'ai pris n'a pas suffi.*  
 (Acad.)

*Le peu d'attention que vous avez apporté à cette leçon vous a empêché de la comprendre.*

755. Le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le complément de *le peu* lorsque ce

mot signifie *une petite quantité, une quantité suffisante*.

Ex. : *Le peu de leçons que j'ai prises ont suffi.*  
(Acad.)

*Le peu de troupes qu'il a rassemblées ont tenu ferme dans leur poste.*

NOTE.— *Le peu* signifie *une petite quantité* quand on peut le retrancher sans nuire au sens de la phrase.

REMARQUE.— Dans l'énoncé de cette règle, nous disons que le participe passé s'accorde avec *le peu* ou avec le complément de *le peu*, mais nous nous exprimons ainsi parce que *le peu* ou son complément est nécessairement l'antécédent de *que*, avec lequel le participe passé s'accorde en réalité.

### Participes passés **APPROUVÉ, ATTENDU, etc.**

756. Les mots **approuvé, attendu, excepté, passé, supposé, vu, y compris, non compris**, et autres semblables, sont considérés comme *prépositions*, et ne varient pas, lorsqu'ils sont placés devant le nom.

Ex. : *Vu la difficulté de réussir ; excepté les enfants.*

*Passé la mi-septembre, les fleurs sont rares dans nos jardins.*

757. Ces mêmes mots sont *participes* quand ils sont placés après le nom ou lorsqu'ils ne le précèdent que par inversion ; l'auxiliaire *être* est alors sous-entendu.

Ex. : *Les enfants exceptés, tout le monde était admis.*

*Non comprise dans la vente, sa maison lui est restée.*

### Propositions participes.

758. Le participe passé forme des *propositions participes* et peut se rapporter non seulement au sujet mais à un autre mot de la phrase. Ex. : *Endurcis dans leur crime, il ne les peut plus supporter.* (BOSSUET.)

---

## EXERCICES

66. Corrigez, s'il y a lieu, les mots entre parenthèses.

1. Le spectacle des corps célestes (*brillant*) dans un ciel pur est un sujet d'admiration pour tous les hommes. — 2. Le Christ aimait les enfants et se plaisait à les bénir de sa main (*caressant*). — 3. C'est la mère qui fait les générations chastes et fortes, les peuples (*croyant*) et fidèles. — 4. Les épis (*journissant*) n'attendent que la faux. — 5. Les enfants (*négligeant*) deviennent presque toujours des hommes paresseux. — 6. La raison et l'entendement sont naturellement (*adhérant*) à la pensée de l'homme. — 7. Les preuves de la religion sont (*convainquant*). — 8. Tout en (*convainquant*) ses adversaires, on ne les persuade pas toujours. — 9. Les lettres étaient (*florissant*) sous Auguste. — 10. La rivière a débordé dans les plaines (*avoisinant*). — 11. Aujourd'hui nous traversons l'océan en quelques jours sur des palais (*flottant*). — 12. On nuit au progrès en (*fatigant*) trop l'esprit. — 13. Les enfants (*craignant*) Dieu sont toujours sages. — 14. Les jeunes gens s'instruisent en (*lisant*). — 15. Des esprits bas et (*rampant*) ne s'élèvent jamais au sublime. — 16. C'est un homme (*fatigant*). — 17. Nous avons des appartements (*vaquant*). — 18. On voit des hommes (*rampant*) toute leur vie pour arriver aux honneurs. — 19. Tous ces globes (*obéissant*) aux lois éternelles de la gravitation roulent d'un cours régulier dans les vastes champs de l'air. — 20. Cet écolier est le plus (*négligeant*) de sa classe. — 21. C'est un paresseux (*négligeant*) tous ses devoirs. — 22. Dans l'homme et les animaux, l'épiderme est partout (*adhérant*) à la peau. — 23. Les hommes (*errant*), les vagabonds, inspirent une juste défiance.

67. Corrigez, s'il y a lieu, les mots entre parenthèses.

1. Notre histoire a été à la fois humaine et divine, (*rempli*) d'actions et (*parsemé*) de prières. — 2. Que je plains les enfants (*privé*) de leurs parents ! — 3. Ne craignez pas d'avouer vos fautes : une faute (*avoué*) est à moitié (*pardonné*). — 4. (*Béni*) soient nos bienfaiteurs ! — 5. Heureux qui peut rendre à son père et à sa mère tous les soins qu'il en a (*reçu*) dans son enfance ! — 6. La nature a (*comblé*) le colibri de tous les dons qu'elle n'a (*fait*) que partager aux autres oiseaux. — 7. La belle saison (*passé*), la campagne devient triste. — 8. Il sait beaucoup de choses, mais il en a (*inventé*). — 9. Autant d'ennemis il a (*attaqué*), autant il en a (*vaincu*). — 10. Ces arbres se sont (*nuî*) par leur voisinage. — 11. (*Passé*) cette semaine, il sera trop tard. — 12. Tout le peuple était présent, les femmes et les enfants (*excepté*). — 13. Ces domestiques nous ont bien (*servi*). — 14. Vos notes nous ont bien (*servi*). — 15. Il a une épouse telle qu'il l'a (*souhaité*). — 16. Les renards se sont (*aperçu*) du piège.

68. *Même exercice.*

1. Notre foi, notre langue, notre religion et nos droits, voilà des choses (*sacré*) que nous avons (*reçu*) des ancêtres, et qui forment l'héritage, le patrimoine national que nous défendrons au prix des plus grands sacrifices. — 2. Le peu de soldats que le capitaine a (*rassemblé*), (*a combattu*) avec bravoure. — 3. On respecte dans l'abaissement ceux qui se sont (*respecté*) dans la grandeur. — 4. Bien des systèmes de philosophie se sont (*succédé*) depuis Socrate. — 5. Considérez comme (*perdu*) les jours que vous avez (*vécu*) dans l'oisiveté. — 6. J'ai (*pris*) la route qu'on m'a (*assuré*) être la meilleure. — 7. Il a (*fait*) seul plus d'exploits que les autres n'en ont (*lu*). — 8. Voilà les fautes que j'avais (*pensé*) qu'il ferait. — 9. L'alliance qu'il avait (*envoyé*) demander fut (*accordé*). — 10. Votre sœur est toujours la même que je l'ai (*connu*). — 11. Des fleurs, j'en ai (*cueilli*) pour vous. — 12. Les honneurs que j'ai (*reçu*), c'est mon habit qui me les a (*valu*). — 13. Les compagnons de Dollard se seraient (*cru déshonoré*) s'ils avaient (*abandonné*) leur poste. — 14. Je lui ai (*donné*) tous les conseils que j'ai (*pu*). — 15. Ils se sont (*ri*) de mes observations. — 16. Quelle disette il y a (*eu*) dans ce pays !

69. *Même exercice.*

1. Que de bons sentiments vos maîtres ont (*cherché*) à vous inspirer ! — 2. Confucius, en parlant des hommes, a dit : « J'en ai (*vu*) qui étaient peu propres aux sciences, mais je n'en ai point (*vu*) qui fussent incapables de vertus. » — 3. Que de personnes se sont (*nuï*) par leurs imprudentes paroles ! — 4. Ces fruits étant mûrs, j'en ai (*mangé*). — 5. Leurs services m'ont été utiles, je les en ai (*remercié*). — 6. Les jours que nous avons (*voyagé*) nous ont (*reposé*). — 7. Il me reproche la faute que j'ai (*fait*) de refuser. — 8. Si vous saviez la peine que j'ai (*eu*) à sortir. — 9. Il s'est acquitté des commissions qu'on lui a (*donné*) à faire. — 10. Que d'éloges sa belle conduite lui a (*valu*) ! — 11. Le fâcheux personnage ! vous nous en avez (*débarrassé*). — 12. C'est la réponse que j'avais (*supposé*) qu'on nous ferait. — 13. Voilà les raisons qu'il a (*refusé*) d'écouter. — 14. Toute éducation qui n'enseigne pas à l'enfant à lever les yeux vers le ciel, est une éducation (*tronqué*) ; elle mutile les aspirations de sa nature vers l'infini ; elle en fait un être (*amoindri*). — 15. Dès l'origine, l'Église s'est vivement (*préoccupé*) de la femme, que le paganisme avait (*découronné*) et (*avili*). — 16. Les grandes âmes se sont toujours (*senti attiré*) vers l'enfance.

## CHAPITRE VII

## SYNTAXE DE LA PRÉPOSITION

## 1. Place et emploi de la préposition.

759. La préposition, comme nous l'avons vu, se place toujours avant son complément. *Durant* est la seule préposition qui puisse se mettre quelquefois après son complément. Ex. : *Malgré les obstacles ; pensez à votre avenir ; le temps de prier ; durant sa vie ou sa vie durant.*

760. Quant à la place de la préposition et de son complément par rapport au verbe, l'harmonie et le goût en décident.

761. Un complément peut être commun à deux prépositions, s'il est régi de la même manière par ces deux prépositions. Ex. : *Il y a des raisons pour et contre ce projet.*

762. On peut quelquefois sous-entendre le complément d'une préposition. Cette préposition peut alors être regardée comme un adverbe. Ex. : *Je ne l'ai pas vu depuis ; c'est selon.*

## 2. Répétition des prépositions.

763. Les prépositions *à, de, en*, se répètent ordinairement devant chaque complément.

Ex. : *Il aime à lire et à écrire.*

*Il est plein de courage, de force et d'adresse.*

*On trouve les mêmes préjugés en Europe, en Afrique et jusqu'en Amérique.*

764. Quant aux autres prépositions, on peut les répéter ou non. En général, on les répète lorsque les compléments ont un sens opposé ; cette répétition rend l'expression plus énergique.

Ex. : *Ils assiègent la ville par terre et par mer.*

*Remplissons nos devoirs envers Dieu, envers nos parents et envers nous-mêmes.*

3 765. On ne les répète pas lorsque les compléments sont à peu près synonymes.

Ex. : *Les Sybarites vivaient dans la mollesse et l'oisiveté.*

*Il faut être indulgent envers l'enfance et la faiblesse.*

4 766. La préposition ne se répète pas devant les noms désignant ensemble le titre d'un ouvrage ou formant une seule et même expression.

Ex. : *La fable de la Cigale et la Fourmi est instructive.*

*Il a perdu son temps en allées et venues.*

NOTE. — Dans beaucoup de cas, le goût seul décide de la répétition des prépositions.

### 3. REMARQUES SUR CERTAINES PRÉPOSITIONS.

#### À.

767. La préposition à exprime des rapports très variés. Elle marque surtout la direction, la tendance, et par suite l'aptitude, la possibilité, l'obligation. Ex. : *Aller à Rome ; aimer à jouer ; utile à la guerre ; conte à dormir debout ; avis à suivre.*

768. La préposition à marque encore le lieu (même sans mouvement) et le temps, la distance ou l'intervalle, la possession, la qualité, la destination, la succession, la juxtaposition, la manière d'être. Ex. : *Résider à Paris ; à la fin du mois ; de Québec à Montréal ; du matin au soir ; ce livre est à moi ; table à tiroir ; maison à vendre ; deux à deux ; corps à corps, vache à lait.*

769. A s'emploie souvent, en divers sens, avec le complément indirect des verbes, et dans quelques locutions où un verbe est sous-entendu. Ex. : *Trouver à redire ; verser à boire ; j'ai à vous parler ; au feu ! à votre santé !*

L'infinitif précédé de à est souvent un complément circonstanciel ; il équivaut à peu près au

gérondif latin (à *soulager* = *en soulageant*). Ex. : *A raconter ses maux souvent on les soulage.* (CORNEILLE.)—*A l'entendre, à le voir ; pour en l'entendant, en le voyant.*

2-  
-vt  
770. La préposition à s'emploie entre deux nombres non consécutifs pour exprimer une évaluation approximative. Ex. : *De quinze à vingt hommes.*

3-  
La préposition à s'emploie encore entre deux nombres consécutifs lorsqu'ils se rapportent à des choses qui peuvent être subdivisées. Ex. : *Deux à trois livres de viande.*—*Cinq à six lieues.*

5-  
Mais cette préposition ne peut s'employer entre deux nombres consécutifs, quand ils se rapportent à des personnes, à des animaux ou à des choses qui ne peuvent être subdivisées. Ne dites pas : *sept à huit hommes*, mais : *sept ou huit hommes.*

HIST. — L'emploi de la préposition à était autrefois beaucoup plus étendu qu'aujourd'hui. Elle s'employait à la place de *dans, de, en, par, pour, sur, vers*, etc.

Au ou dans le remplacent souvent une forme contracte de *en le*, qui a disparu aujourd'hui. Ex. : *Jeter au feu ; tomber aux mains de l'ennemi ; mettre aux fers ; loger aux environs.*

## DE.

771. La préposition **de** exprime plusieurs rapports. Elle marque surtout le point de départ (lieu et temps), la séparation, la cause, l'origine, l'appartenance. Ex. : *Venir de Toronto ; aveugle de naissance ; s'éloigner de quelqu'un ; mourir de faim ; le vent du nord ; le livre du maître.*

772. La matière d'un objet s'indique régulièrement par *de* et non par *en* : *une médaille de bronze, une statue de marbre.*

REMARQUES.—*De* s'emploie encore devant l'infinitif de narration : *Grenouilles de rentrer dans leurs grottes profondes.* (LA FONTAINE.)

On peut également dire pour marquer une évaluation approximative : *Il y avait de vingt à vingt-cinq soldats*, ou bien *il y avait vingt à vingt-cinq soldats.* Cette église coûte de vingt à trente mille piastres, ou coûte vingt à trente mille piastres.

Après un nom de nombre, on peut ne pas employer la préposition *de* : *C'est trente ans gagnés sans peine.* (PASCAL.)

De même dans l'énonciation des quantités, *de* peut se supprimer avant les noms de mois : *le cinq de février* ou *le cinq février*. (Acad.)

773. La préposition *de* est souvent un simple terme de liaison et s'emploie d'une manière tout à fait explétive. Ex. : *Il importe de travailler*. — *Mourir plutôt que de commettre le péché*. — *On dirait d'un enfant*.

REMARQUE. — Plusieurs grammairiens disent que *à* et *de* ne sont pas synonymes dans les locutions : *c'est à moi à*, *c'est à vous à*, etc., et *c'est à moi de*, *c'est à vous de*, etc. L'expression *c'est à moi à parler* signifierait, suivant eux, *voici mon tour de parler* ; l'autre, *c'est à moi de parler*, signifierait *c'est à moi qu'il appartient de parler*.

Cependant, les meilleurs écrivains ne tiennent aucun compte de cette différence.

#### À travers de, au travers de

774. *À travers*, *au travers de* ont le même sens, mais *au travers* doit être suivi de la préposition *de* tandis que *à travers* n'en est pas suivi. Ex. : *Au travers des périls un grand cœur se fait jour*. (RACINE.) — *L'armée s'avance à travers les champs*.

NOTE. — Quelques grammairiens ont voulu établir une distinction de sens entre ces deux expressions, mais cette distinction n'est pas fondée.

#### Auprès de, près de.

775. *Auprès de* et *près de* indiquent la proximité. Ex. : *Sa maison est auprès ou près de la mienne*. (Acad.)

Ces deux expressions peuvent s'employer au figuré. Ex. : *Il veut me nuire auprès de vous*. (Acad.) — *Il y a près de deux heures que j'attends*.

REMARQUE. — Quand il s'agit d'un lieu, *près de* se dit quelquefois sans *de* : *Sainte-Foy près Québec*.

#### Auprès de, au prix de.

776. *Auprès de* s'emploie encore, par extension, pour marquer la comparaison. Ex. : *Un bœuf est petit auprès d'un éléphant*.

2- 777. **Au prix de** marque aussi la comparaison, et convient mieux pour exprimer une estimation ou une comparaison morale que auprès de qui marque plutôt le rapport physique. Ex. : *Ce service n'est rien au prix de celui qu'il m'avait rendu.* (Acad.) — *La terre n'est qu'un point auprès du reste de l'univers.* (Acad.)

#### Avant, devant.

778. **Avant** indique priorité de temps, de rang, de lieu. C'est l'opposé de après. Ex. : *Avant le lever du soleil.* — *Mettons la vertu avant le talent.* — *La dernière maison avant l'église.*

2- Devant un infinitif, on dit également *avant de* et *avant que de*. *Avant de* est plus employé aujourd'hui. Ex. : *Avant donc que d'écrire apprenez à penser.* (BOILEAU.) — *Que de riches meurent avant d'avoir joui de leurs richesses !*

3- 779. **Devant** signifie en face de, en présence de, avant. C'est l'opposé de derrière. Il ne s'emploie jamais avec le verbe pour complément. Ex. : *Mettez cela devant le feu.* (Acad.) — *Tous les hommes sont égaux devant Dieu.* — *Il a le pas devant moi.* (Acad.)

4- 780. *Avant* et *devant* expriment chacun une idée d'antériorité, mais, de nos jours, le premier se dit surtout en parlant du temps, et le second, en parlant du lieu. Ex. : *Cent ans avant Jésus-Christ.* — *Il marche devant eux.*

#### Dans, en.

1- 781. *Dans* et *en* ont le même sens, mais **dans** s'emploie surtout devant les noms déterminés. Ex. : *Mettre de l'eau dans un verre.* (Acad.) — *Dans le Canada, dans la ville, dans la salle.*

2- 782. **En** ne s'emploie généralement que devant les noms indéterminés. Ex. : *En Canada ; dîner en ville ; monter en voiture.*

3 783. *En* n'est suivi de l'article que dans quelques locutions : *en l'an mil neuf cent douze ; en l'honneur du roi ; en l'état où je suis ; en la présence de Dieu, etc.*

REMARQUE. — *En, dans*, appliqués au temps, n'ont pas la même valeur : *dans* indique le terme où ce temps s'arrête ; *en*, l'espace qu'il remplit. Ex. : *Il arrivera dans trois jours ; c'est-à-dire après trois jours. Il arrivera en trois jours ; c'est-à-dire dans l'espace de trois jours.*

#### Durant, pendant.

4 784. *Durant* et *pendant* n'ont pas exactement la même signification. *Durant* exprime une idée de durée continue ; *pendant* marque une époque ou une durée susceptible d'interruption. Ainsi l'on doit dire : *Les ennemis se sont cantonnés durant l'hiver*, s'ils sont restés cantonnés tant que l'hiver a duré ; et *les ennemis se sont cantonnés pendant l'hiver*, s'ils ont simplement fait choix de cette saison pour se cantonner, sans qu'ils soient restés tout l'hiver dans leurs cantonnements. (LAVEAUX.)

*Durant* et *pendant* s'emploient souvent l'un pour l'autre, et les meilleurs écrivains ne tiennent pas toujours compte de cette distinction.

#### En campagne, à la campagne.

785. *En campagne* signifie *en voyage, en mouvement* ; *à la campagne* signifie *aux champs*. Ex. : *Il s'est mis en campagne depuis hier pour découvrir la demeure de cette personne. — Les armés sont en campagne.* (Acad.) — *Il n'est pas chez lui, il est allé à la campagne.* (Id.)

#### Entre, parmi.

786. *Entre* s'emploie quand on parle de deux choses seulement, ou d'un nombre de choses bien déterminé. Ex. : *Il se jeta entre ces deux hommes qui se battaient.* (Acad.) — *Le gris est entre le blanc et le noir.* (Id.) — *Cet écrit est demeuré entre mes mains.* (Id.)

787. **Parmi** signifie *dans le nombre de, au milieu de* ; il ne s'emploie qu'avec un pluriel indéfini qui signifie *plus de deux ou trois, ou avec un singulier*.  
 Ex. : *Parmi les honnêtes gens ; l'ivraie est mêlée parmi le bon grain ; parmi le peuple.* (Acad.)

REMARQUE. — Quelquefois même *entre* a la signification de *parmi*. Ex. : *Entre les merveilles de la nature, il n'en est point de plus admirable.* (Acad.)

#### Hors.

788. **Hors**, employé comme préposition, a le sens de *excepté, hormis*, et s'emploie seul devant un nom ou un pronom, et avec la préposition *de* devant un infinitif. Ex. : *Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux. — Hors de le battre, il ne pouvait le traiter plus mal.* (Acad.)

*Hors de*, devant un nom, marque l'exclusion, la sortie. Ex. : *Etre hors de combat ; mettre hors du jardin.*

#### Jusque.

789. **Jusque** marque un terme, une limite qu'on ne dépasse pas. Cette préposition ne s'emploie jamais seule, on la joint toujours avec quelque préposition ou adverbe : *à, dans, en, sur, vers, où, ici, là*. Ex. : *Depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte.* (Acad.)

*Jusque* peut prendre une *s* finale devant les voyelles, surtout en poésie : *Jusques à quand, jusques au ciel.*

NOTE. — On peut dire *jusqu'à aujourd'hui*, quoique la préposition *à* soit déjà dans le mot *aujourd'hui* (au jour d'hui).

*Jusqu'à* signifie quelquefois même. Ex. : *Nous devons aimer jusqu'à nos ennemis.*

#### Par.

790. **Par** marque le mouvement et le passage, la cause, le motif, l'instrument, le moyen, la manière. Ex. : *Par monts et par vaux ; se promener par la ville ; tué par l'alcool ; voler par nécessité ; guéri par les remèdes ; l'ennui est entré dans le monde par la paresse ; prouver par des exemples.*

## Pour.

791. **Pour** est une des prépositions les plus usitées. Ses sens principaux sont : *à la place de, à destination de, en faveur de*. Ex. : *S'enrôler pour un autre ; partir pour Paris ; il est pour les riches.*

*Pour*, précédé et suivi d'un même mot, forme des locutions qui marquent une comparaison, une action réciproque, ou une correspondance exacte entre deux choses. Ex. : *Il y a un an jour pour jour. — Mourir pour mourir, il vaut mieux que ce soit en faisant son devoir.* (Acad.) — *Copier un manuscrit page pour page, traduire un passage mot pour mot.*

Quand le sens est distributif, il faut employer *par* au lieu de *pour* : *Examiner page par page, inscrire jour par jour.*

## Près de, prêt à.

792. **Près de** est une locution prépositive qui, suivie d'un infinitif, signifie *sur le point de*. Ex. : *Ce mur est près de tomber. — Les beaux jours sont près de revenir.* (Acad.)

793. **Prêt à**, formule adjectivale, signifie *disposé à*. Ex. : *Le bon chrétien est toujours prêt à mourir. — La poule est toujours prête à défendre ses poussins.*

HISTORIQUE. — Au XVII<sup>e</sup> et même au XVIII<sup>e</sup> siècle, on employait souvent *prêt à* dans le sens de *près de*.

## Sur.

794. **Sur** signifie le plus souvent *au-dessus de*, et, par extension, *au sujet de, relativement à*. Ex. : *Sur la table ; avoir des renseignements sur quelqu'un ; je n'ai rien à dire sur cela.*

*Sur* s'emploie aussi dans le sens de *vers* pour désigner le temps. Ex. : *Sur le midi ; des arbres qui sont sur leur déclin.*

## Vers, par devers.

795. **Vers** marque la direction dans l'espace ou dans le temps. Ex. : *Levons les yeux vers le ciel ; vers neuf heures ; vers midi.*

796. **Par devers** signifie *auprès de, en présence de*. Ex. : *Retenir quelque chose par devers soi. — Se pourvoir par devers le juge.*

## Vis-à-vis de.

1. a phrase  
 797. **Vis-à-vis de**, locution prépositive, signifie *en face de*, et ne doit jamais s'employer dans le sens de *envers*, à l'égard de. Ex. : *Je me plaçai vis-à-vis de lui.* (Acad.) — *Soyez reconnaissants envers* (et non *vis-à-vis de*) *vos bienfaiteurs.*

L'adverbe **vis-à-vis** peut s'employer comme préposition, dans le langage familier. Ex. : *Il demeure vis-à-vis l'église.*

## Voici, voilà.

2-  
 798. **Voici** se rapporte aux choses dont on va parler ; il désigne en outre un objet rapproché. Ex. : *Voici le code de l'égoïste : tout pour lui, rien pour les autres.* — *Voici ma maison.*

799. **Voilà** se rapporte aux choses dont on vient de parler ; il désigne aussi un objet un peu éloigné. Ex. : *Craignez Dieu, observez sa loi : voilà toute la sagesse.* — *Voilà, sur la montagne, la croix dont je vous ai parlé.*

## EXERCICE

70. Choisissez entre les expressions en italiques.

1. Tous les ouvrages de l'homme sont vils et grossiers (*au prix, auprès*) du moindre ouvrage de la nature. — 2. L'intérêt n'est rien (*au prix, auprès*) du devoir. — 3. (*Parmi, entre*) tant d'enfants, il y a peut-être un futur grand homme. — 4. Cet homme-là est un aigle (*au prix, auprès*) de ceux dont vous parlez. — 5. (*Voici, voilà*) tout ce que j'avais à vous dire. — 6. Le mensonge passa toujours (*entre, parmi*) eux pour un vice. — 7. Qu'est le soleil (*au prix, auprès*) de l'univers entier ? — 8. Le sang circule (*en, dans*) les artères et (*en, dans*) les veines. — 9. Nous étions sept (*à, ou*) huit personnes. — 10. Connaissez-vous la fable du (*Loup et de l'Agneau, Loup et l'Agneau*) ? — 11. Les hommes vraiment généreux sont toujours (*près de, prêts à*) secourir leurs semblables. — 12. Les autres hommes agiront (*vis-à-vis de, envers*) nous comme nous aurons agi (*vis-à-vis de, envers*) eux. — 13. C'est (*pendant, durant*) son enfance qu'il perdit la plupart de ses parents. — 14. Certains chevaux font sept (*à, ou*) huit lieues sans s'arrêter. — 15. Il n'est pas chez lui, il est allé (*à la, en*) campagne. — 16. Le palais Bourbon est (*près des, auprès des*) Tuileries. — 17. Les médailles (*en, d'*) or sont assez rares. — 18. Mettez la bonté (*avant, devant*) la beauté.

## CHAPITRE VII

## SYNTAXE DE L'ADVERBE

## Emploi et place de l'adverbe.

1 800. Les adverbes peuvent former à eux seuls des phrases elliptiques, dans lesquelles est sous-entendu le verbe de la phrase précédente.

Ex. : Partirez-vous ? — *Oui, non, certainement, sans doute, etc.*

Je suis prêt. — *Fort bien, à merveille, parfaitement, etc.*

2 801. L'adverbe qui modifie un verbe se met généralement après le verbe dans les temps simples, et entre l'auxiliaire et le participe dans les temps composés. Ex. : *Il étudie beaucoup ; il a beaucoup étudié.*

3 L'adverbe qui modifie un adjectif ou un adverbe le précède toujours. Ex. : *Le sol du Canada est très fertile. — Il lit trop lentement.*

4 L'adverbe doit se répéter quand il modifie des adjectifs ou des adverbes. Ex. : *Il est si sage, si bon, qu'il n'a pas son pareil.* (Acad.)

5 Certains adverbes se mettent au commencement des phrases, dans les phrases exclamatives ou interrogatives, ou bien lorsqu'on veut appeler l'attention sur les idées qu'ils expriment. Ex. : *Tant il est vrai que tout est vanité ! — Combien de fois n'a-t-il pas dit cela ? — Ainsi finit la comédie. — Jamais vous ne le convaincrez.*

## Compléments de quelques adverbes.

à passer  
802. En général, les adverbes n'ont pas de complément parce que, comme nous l'avons vu précédemment, ils équivalent à un nom précédé d'une préposition. Cependant quelques adverbes de

manière, n'ayant pas un sens achevé par eux-mêmes, prennent des compléments marqués par les prépositions *à* et *de*, comme les adjectifs dont ils dérivent. Ex. : *Conformément à la loi ; préférentiellement à cela.*

Certains adverbess peuvent être suivis ou non de leur complément ; ce sont : *antérieurement* (*à*), *conséquemment* (*à*), *convenablement* (*à*), *postérieurement* (*à*), *relativement* (*à*), *différemment* (*de*).

Nous avons vu que certains mots qui se correspondent par le sens, ont une forme différente lorsqu'ils sont employés comme prépositions ou comme adverbess. Ainsi les adverbess *alentour*, *auparavant*, *dedans*, *dehors*, *dessous*, *dessus*, correspondent aux prépositions *autour*, *avant*, *dans*, *hors*, *sous*, *sur*.

Les prépositions précitées ont toujours un complément, les adverbess n'en ont jamais. Ex. : *Il rôde autour du jardin ; il se promène alentour.* — *Il est hors de la chambre ; il est encore dehors.*

NOTE. — Plusieurs adverbess de quantité peuvent avoir pour complément un nom précédé de la préposition *de*. Ex. : *Beaucoup d'argent, peu de soin.*

Quelquefois le complément est sous-entendu. Ex. : *Beaucoup promettent, peu savent tenir.*

HIST. — Jusqu'au xvii<sup>e</sup> siècle, et même au xviii<sup>e</sup>, la distinction n'était pas tranchée comme elle l'est aujourd'hui entre les adverbess et les prépositions, et on trouve plusieurs adverbess immédiatement suivis d'un complément.

#### EMPLOI DE QUELQUES ADVERBES.

##### Aussi, autant ; si, tant.

803. *Aussi* et *autant* expriment la comparaison, l'égalité. *Aussi* n'accompagne que les adjectifs et les adverbess, *autant* se joint aux noms et aux verbes. Ex. : *Nous sommes aussi fatigués que vous.* — *Il y avait autant de fruits que de fleurs.*

*Autant* s'emploie quelquefois pour *aussi* avec les adjectifs : *Il est modeste autant qu'habile.* (Acad.) — *Docile autant que courageux.* (BOSSUET.)

804. *Si* et *tant* expriment le plus souvent l'intensité et signifient *tellement*. Ex. : *Le vent est si grand, qu'il rompt tous les arbres.* (Acad.) — *Il a tant de richesses, qu'on ne saurait les compter.* (Id.)

On peut employer *si* pour *aussi* et *tant* pour *autant* dans une phrase négative. Ex. : *Il n'est pas si heureux que vous.* — *Rien ne pèse tant qu'un secret.* (LA FONTAINE.)

REMARQUE. — *Aussi* et *si* se joignent aux adjectifs et aux adverbes et sont suivis de *que*. *Autant* et *tant* sont suivis de la préposition *de* avec les noms, et de la conjonction *que* avec les verbes.

*Si* a quelquefois le sens de *quelque* et demande le subjonctif : *Si bon que vous soyez.*

### Au moins, du moins.

805. **Au moins** et **du moins** sont deux locutions adverbiales qui expriment une restriction. Ex. : *Ne sait-on pas au moins quel pays est le vôtre ?* (RACINE.) — *Rends-toi digne du moins de ce que tu me demandes.* (CORNEILLE.)

On a voulu établir des nuances de sens entre ces deux expressions, mais l'usage n'en tient aucun compte.

Cependant, devant un nom de quantité, c'est *au moins* qu'on emploie aujourd'hui : *Il a au moins dix mille piastres de rente.*

### Au reste, du reste.

806. Les deux locutions *au reste*, *du reste*, s'emploient souvent l'une pour l'autre ; cependant elles ne sont pas synonymes. **Au reste** s'emploie quand, après avoir exposé un fait ou traité une matière, on ajoute quelque chose qui a du rapport avec ce que l'on vient de dire. Ex. : *C'est là ce qu'il y a de plus sage ; au reste, c'est aussi ce qu'il y a de plus juste.* (MARMONTEL.)

807. **Du reste** s'emploie quand ce qui suit n'est pas le complément de ce qui précède ; lorsque ce qui suit n'a pas une relation essentielle avec ce que l'on a déjà dit. Ex. : *Il est capricieux ; du reste, honnête homme.* (Acad.)

### Aussitôt.

808. **Aussitôt**, ne s'employant jamais comme préposition, ne peut être suivi d'un complément.

Ne dites pas : *Je vous répondrai aussitôt mon arrivée* ; mais : *aussitôt après mon arrivée*.

*Aussitôt* peut cependant se mettre devant un nom, dans une proposition participe. Ex. : *Aussitôt le jour venu* ; ce qui équivaut à : *aussitôt que le jour fut venu*.

### Beaucoup, bien.

809. Devant un nom, *beaucoup* et *bien* expriment la quantité. **Beaucoup** se met ordinairement devant un nom indéterminé, tandis que **bien** ne se met que devant un nom déterminé. Ex. : *Beaucoup de personnes ne prient que rarement*. — *Les méchants ont bien de la peine à demeurer unis*. (FÉNELON.)

Avec un verbe, *beaucoup* exprime la quantité, *bien* marque la qualité. Ex. : *La pécheresse a beaucoup aimé*. — *Ce n'est que dans les siècles éclairés que l'on a bien écrit et bien parlé*. (BUFFON.)

*Beaucoup* ne s'emploie pas devant les adjectifs et les adverbes au positif ; dans ce cas, on ne peut employer que *bien*. Ex. : *Dieu est bien bon*. — *Il agit bien sagement*.

*Beaucoup* et *bien* s'emploient indifféremment devant les comparatifs *mieux*, *moins*, *plus*, dont ils renforcent la signification. Ex. : *Il est bien ou beaucoup plus riche que moi*.

810. *Beaucoup* précédé de la préposition *de* (*de beaucoup*) se joint aux comparatifs ou aux verbes qui indiquent une comparaison. Cette expression insiste plus sur la différence que la forme simple *beaucoup*. Ex. : *Vous êtes plus savant de beaucoup ou vous êtes de beaucoup plus savant*. (Acad.) — *Il l'emporte de beaucoup*.

NOTE. — Mis avant le comparatif, *beaucoup* peut être précédé ou non de la préposition *de* ; mais s'il est placé après le comparatif, l'emploi de cette préposition est nécessaire. Ex. : *Vous êtes plus savant de beaucoup*.

811. Après l'expression *il s'en faut*, *beaucoup* marque une différence de la qualité, et *de beau-*

*coup* une différence de quantité. Ex. : *Le cadet n'est pas si sage que l'aîné, il s'en faut beaucoup.* (Acad.) — *Il s'en faut de beaucoup que la somme y soit.* (Id.)

REMARQUE. — La même distinction doit être faite dans l'emploi des adverbes *combien, guère, peu.*

### Combien, que.

812. *Combien* et *que* servent également à désigner la quantité.

*Combien* s'emploie pour marquer l'interrogation et l'exclamation, et peut lier ensemble deux propositions. Ex. : *Combien de temps cela durera-t-il ?* — *Combien de devoirs en un jour j'ai trahis !* — *Jugez combien ce coup frappe tous les esprits.* (RACINE.)

813. *Que*, synonyme de *combien*, marque l'exclamation, mais il ne peut lier ensemble deux propositions. Ex. : *Que Dieu est bon !* — *Que de précautions !*

### Comme, comment.

814. *Comme* et *comment* ont une origine commune, mais le premier est adverbe et conjonction, l'autre est seulement un adverbe.

*Comme* s'emploie quelquefois pour *comment*, de quelle manière, *combien*. Ex. : *Voici comme l'affaire se passa.* (Acad.) — *Comme il est bon !*

### Davantage.

815. *Davantage* s'emploie aujourd'hui sans complément ; il ne peut modifier un adjectif ni s'employer pour *le plus*. Ne dites pas : *Il a davantage de livres ; il est davantage savant ; son bonheur est ce qui me réjouit davantage.* Mais dites : *Il a plus de livres ; il est plus savant ; son bonheur est ce qui me réjouit le plus.*

**Demain, hier.**

816. L'Académie sanctionne les deux façons de parler suivantes : *Demain au matin, demain au soir, hier au soir, ou demain matin, demain soir, hier soir.*

**De suite, tout de suite.**

817. **De suite** signifie *l'un après l'autre, sans interruption.* Ex. : *Il ne saurait dire deux mots de suite.* (Acad.)

818. **Tout de suite** signifie *sur le champ, sans délai.* Ex. : *Il faut que les enfants obéissent tout de suite.* (Acad.)

**Ici, là.**

819. **Ici et là** s'emploient quelquefois pour indiquer, non le lieu, mais le temps. Ex. : *Vertueux jusqu'ici, vous pouvez toujours l'être.* (RACINE.) — *D'ici là les choses s'arrangeront.*

On dit : *d'ici à demain, d'ici à huit jours*, et non : *d'ici demain, d'ici huit jours.*

**Jamais.**

820. **Jamais** n'a pas toujours le sens négatif. Quand il n'est pas accompagné de la négation *ne*, il signifie *en un temps quelconque, quelquefois.* Ex. : *Y eut-il jamais une foi plus vive ?* (FLÉCHIER.) — *Je me porte mieux que jamais.*

Les locutions à *jamais*, à *tout jamais*, signifient *toujours* ; au *grand jamais* signifie *en aucun temps.* Ex. : *Dieu soit béni à jamais.* (Acad.) — *Je serai à vous à tout jamais.* (Id.) — *Au grand jamais je n'irai là.* (Id.)

**Mal.**

821. **Mal** était usité autrefois comme adjectif. De cet usage, il ne reste que quelques traces : *Bonan, mal an ; bon gré, mal gré.*

REMARQUE. — Parfois, *mal* équivaut à *peu*, surtout dans la locution *pas mal* (langage familier).

**Pire, pis.**

822. Il ne faut pas confondre *pire* avec *pis*.

*Pire* est un adjectif et s'emploie dans le sens de *plus mauvais*. C'est l'opposé de *meilleur*. Ex. : *Henri VIII était pire que Tibère*. — *Il n'y a pire eau que l'eau qui dort*. (Acad.)

823. *Pis* est un adverbe et signifie *plus mal*. C'est l'opposé de *mieux*. Ex. : *Il est pis que jamais*. (Acad.)

*Pis* s'emploie comme adjectif dans certaines expressions, et alors il devient synonyme de *pire* : *Rien de pis, c'est bien pis*. (Acad.)

*Pire* et *pis* peuvent se prendre substantivement : *Souvent qui choisit prend le pire*. (Acad.) — *Le pis qui puisse arriver*. (Id.)

824. *Tant pis* est l'opposé de *tant mieux*. Ex. : *S'il ne se corrige pas, tant pis pour lui*. (Acad.)

NOTE.—Ne dites jamais : *Aller de mal en pire, tant pire, plus pire* ; mais : *aller de mal en pis, tant pis, pire*.

**Plus, mieux.**

825. Il ne faut pas employer l'un pour l'autre *mieux* et *plus*.

**Plus** exprime l'extension, l'idée d'une quantité plus grande ; **mieux** exprime l'idée d'une supériorité de manière, une idée de perfection. Ex. : *Il ne s'agit pas de faire plus, mais de faire mieux*.

*Plus* peut être suivi de la conjonction *que* ou de la préposition *de*. *Plus que* marque la comparaison ; *plus de* indique le nombre, la mesure. Ex. : *Un bœuf mange plus que deux chevaux*. — *Il a fait plus de dix lieues*.

REMARQUE.—Dans l'indication des fractions, on peut mettre *que* ou *de* après *plus*. Ex. : *Cela est plus qu'à demi fait* ou *plus d'à demi fait*. (Acad.)

*Plus* s'emploie en général avec les adjectifs, les adverbes, et les noms pris adjectivement. Ex. : *L'envie est plus irréconciliable que la haine*. — *Il agit plus sagement*. — *Il est plus père que maître*.

826. **Mieux** ne se joint qu'aux verbes et aux participes. Ex. : *Il écrit mieux que son frère.—Il a été mieux reçu qu'il ne croyait.*

**Plus tôt, plutôt.**

827. **Plus tôt**, en deux mots, est généralement l'opposé de *plus tard* et signifie *plus vite*. Ex. : *L'intempérance détruit la santé et fait mourir plus tôt.*

828. **Plutôt**, en un seul mot, marque la préférence. Ex. : *Plutôt la mort que le déshonneur.*

**Rien moins, rien de moins.**

829. *Moins* précédé de *rien* forme quelques locutions remarquables.

On dit que *rien moins* a tantôt un sens affirmatif, tantôt un sens négatif, et on donne pour exemples : *Il ne se propose rien moins que d'instruire tout l'univers.* (BOSSUET.) — *Vous n'avez trouvé rien moins que ce que vous espériez.* (MME DE STAËL.) C'est donc l'ensemble de la phrase qui décide.

Mais quelquefois l'équivoque subsiste : *Cet homme ne cherche rien moins qu'à vous nuire.*

830. En pratique, **rien moins**, qui signifie *tout plutôt que* et par conséquent *nullement*, devrait toujours être employé dans le sens négatif : *Ma comédie n'est rien moins que ce qu'on veut qu'elle soit.* (MOLIÈRE.)

831. **Rien de moins** ne devrait s'employer que dans le sens affirmatif : *Elle ne tend à rien de moins qu'à renverser le christianisme.* (BOSSUET.)

**Tout à coup, tout d'un coup.**

832. **Tout à coup** signifie *soudainement*. Ex. : *Ce mal l'a pris tout à coup.* (Acad.)

833. **Tout d'un coup** signifie *tout en une fois, en même temps*. Ex. : *Il gagna mille écus tout d'un coup.* (Acad.)

NOTE. — *Tout d'un coup* s'emploie aussi quelquefois dans le sens de *tout à coup*. (Acad.)

**Tout... que, quelque... que.**

834. *Tout... que* et *quelque... que* ne sont pas parfaitement synonymes, car *tout... que* s'emploie avec l'indicatif, parce qu'il a un sens plus affirmatif que *quelque... que*.

Quand je dis : *Tout grand capitaine qu'a été Montcalm, il a commis quelques fautes*, j'affirme que Montcalm a été un grand capitaine, et j'emploie le mode indicatif.

Quand je dis : *Quelque grand capitaine qu'ait été Montcalm*, je n'affirme pas précisément qu'il a été un grand capitaine, mais je suppose qu'il l'ait été, et j'emploie le mode subjonctif.

**Très.**

835. **Très** ne peut modifier qu'un adjectif, un adverbe ou un participe considéré comme adjectif. Ex. : *Une bonne lecture est très instructive.* — *Le sage parle très peu.* — *Le savant est souvent très occupé.*

Devant les noms on remplace généralement *très* par *bien*, *beaucoup*, *extrêmement*, etc. Ex. : *J'ai bien faim*, et non : *J'ai très faim*.

EMPLOI DE CERTAINS ADVERBES QU'ON POURRAIT CONFONDRE  
AVEC CERTAINES LOCUTIONS HOMONYMES.

836. *Autrefois*, en un seul mot, est adverbe et signifie *jadis*. Ex. : *Autrefois le téléphone n'était pas connu.*

*Autre fois*, en deux mots, est formé d'un adjectif et d'un nom. Ex. : *Vous viendrez une autre fois.*

837. *Longtemps*, en un mot, est adverbe et répond à la question *combien de temps ?* Ex. : *Il a été longtemps malade.*

*Long temps*, en deux mots, est formé d'un adjectif et d'un nom. Ex. : *Pendant ce long temps, que s'est-il passé ?*

838. *Partout*, en un seul mot, est adverbe. Ex. : *Il regarde partout.*

*Par tout*, écrit en deux mots, est formé de la préposition *par* et de l'adjectif *tout*. Ex. : *Par tout ce qu'il dit, on voit qu'il est renseigné.*

839. *Pourquoi*, adverbe et conjonction, s'écrit en un seul mot. Ex. : *Pourquoi partez-vous ?* — *Il ne sait pourquoi il se fâche.*

*Pour quoi* s'écrit en deux mots quand il est précédé du pronom *ce*, ou qu'il accompagne un verbe exigeant le pronom *quoi* comme complément direct. Ex. : *Voilà ce pour quoi il est malade. Il est arrivé, mais pour quoi faire ? — Pour vous aider.*

**840.** *Quelquefois* s'écrit presque toujours en un seul mot et est adverbe. Ex. : *Il est venu me voir quelquefois.*

Cependant il est certains cas où l'on doit préférer de l'écrire en deux mots ; alors il est synonyme de *deux ou trois fois, trois ou quatre fois*, etc. Ex. : *Il n'est venu me voir que quelques fois le mois passé.*

**841.** *Surtout*, en un mot, est adverbe. Ex. : *Surtout ne l'impatientez pas.*

*Sur tout*, en deux mots, est formé de la préposition *sur* et du mot *tout*, soit adjectif, soit pronom indéfini. Ex. : *Nous l'interrogeâmes sur tout ce qu'il avait appris.*

### Adverbes de négation.

**842.** Pour exprimer la négation, on se sert de **non, ne, ne... pas, ne... point.**

**843.** Le mot **non** équivaut à une proposition négative, et s'emploie le plus souvent dans le sens opposé à *oui*. Son emploi n'offre aucune difficulté.

**844.** **Ne** est la principale négation de la langue française. Elle s'emploie tantôt seule, tantôt accompagnée de substantifs exprimant de très petites choses.

On a dit d'abord : *n'avancer pas* (n'avancer l'espace d'un pas) ; *ne voir point* (ne voir même un point) ; *ne boire goutte* (ne boire la valeur d'une goutte) ; *ne manger mie* (ne manger la valeur d'une miette). Ces mots *pas, point, goutte, mie*, ont été peu à peu détournés de leur sens, et de substantifs qu'ils étaient, ils ont fini par être pris pour des expressions négatives.

**REMARQUE.**—On peut souvent employer indifféremment *pas* ou *point*, mais l'Académie fait remarquer que :

« *Point* nie plus fortement que *pas*. On dira également : *il n'a pas d'esprit ; il n'a point d'esprit* ; et on pourra dire : *il n'a pas d'esprit ce qu'il en faudrait pour sortir d'un tel embarras* ; mais quand on dit : *il n'a point d'esprit*, on ne peut rien ajouter. Ainsi *point*, suivi de la particule *de*, forme une négation absolue ; au lieu que *pas* laisse la liberté de restreindre, de réserver.

« Par cette raison, *pas* vaut mieux que *point* :

« 1° Devant *plus, moins, si, autant*, et autres termes comparatifs. Ex. : *Cicéron n'est pas moins véhément que Démosthène. Démosthène n'est pas si abondant que Cicéron.*

« 2° Devant les noms de nombre. Ex. : *Il n'en reste pas un petit morceau. Il n'y a pas dix ans.*

« *Pas* convient mieux à quelque chose de passager et d'accidentel ; *point*, à quelque chose de permanent et d'habituel. Ex. : *Il ne lit pas* (en ce moment). *Il ne lit point* (jamais).

« Quand *pas* et *point* entrent dans l'interrogation, c'est avec des sens différents. Si la question est accompagnée de doute, on dira : *N'avez-vous point été là ? N'est-ce point vous qui me trahissez ?* Mais s'il n'y a pas de doute, on dira, par manière de reproche : *N'avez-vous pas été là ? N'est-ce pas vous qui me trahissez ?* »

845. *Pas* et *point* s'emploient quelquefois sans la négation *ne*. Ex. : *Avez-vous de l'argent ? Pas beaucoup.*—*Pas d'argent, pas de Suisse.*—*Mme de Sévigné est piquante, satirique même, point misanthrope.*

#### Suppression de PAS et de POINT.

846. Au lieu de *ne... pas, ne... point*, on emploie seulement *ne* :

1° Dans les propositions où se trouve l'un des mots : *aucun, aucunement, personne, guère, jamais, mie, plus, rien, nul, nullement, ni répété, ne... que* signifiant *seulement*. Ex. : *Nul n'est prophète en son pays.*—*Je n'ai vu personne.*—*Heureux qui n'a ni dettes ni procès.*—*Il ne fait que dormir.*

2° Avec les verbes *cesser, oser, pouvoir* et *savoir*, au conditionnel, signifiant *pouvoir*, s'ils sont suivis d'un infinitif exprimé ou sous-entendu. Ex. : *Il ne cesse de me regarder.*—*On n'ose l'aborder.*—*Je ne puis me taire.*—*Qui vit haï de tous ne saurait longtemps vivre.*

Cependant si l'on veut insister sur la négation, on peut employer *ne... pas* : *Je ne puis pas vous le donner.*

3° Après l'interrogatif *qui* ou après *que* signifiant *pourquoi*. Ex. : *Qui ne voit cela ?*—*Que ne le disiez-vous ?*

4° Après *depuis que, il y a tant de temps que*, si le verbe subordonné est au passé. Ex. : *Il est bien changé depuis que je ne l'ai vu.*—*Il y a six mois que je ne lui ai parlé.* (Acad.)

9  
5° Avec un pronom relatif ou après la conjonction conditionnelle *si*, précédés d'une négation ou d'une interrogation. Ex. : *Avez-vous un ami qui ne soit des miens ?* (Acad.) — *Je ne réussirai point, si vous ne m'aidez.*

10  
6° Dans un certain nombre de locutions usuelles : *Ne vous déplaie.* — *N'importe.* — *Qu'à cela ne tienne.* — *A Dieu ne plaise.* — *Il ne souffle mot.* — *Il n'y avait âme qui vive.* — *N'était la crainte de vous déplaire,* etc.

### Emploi et suppression de NE dans les propositions subordonnées.

11  
847. Le mot *ne* s'emploie souvent pour exprimer non plus une négation, mais une sorte de doute ; il s'appelle alors *ne dubitatif* ou *explétif* : *Je crains que vous ne perdiez votre procès.* (Acad.)

La négation explétive *ne* n'est jamais indispensable : les meilleurs auteurs l'emploient ou l'omettent en toute liberté. On peut donc toujours l'omettre. Nous allons cependant donner les principaux cas où on l'emploie généralement.

12  
848. Le verbe de la proposition subordonnée est généralement précédé de la négation *ne* après les verbes *craindre*, *appréhender*, *avoir peur*, *redouter*, *trembler*, pris dans un sens affirmatif ; après les verbes *empêcher*, *éviter*, *prendre garde* ; après les locutions conjonctives à *moins que*, *de crainte que*, *de peur que*, et après les mots *autre*, *autrement*, *plus*, *mieux*, *moins*, *meilleur*, *moindre*, *pire*, *plutôt*.

Ex. : *Les méchants craignent toujours qu'ils ne soient découverts.*

*Prenez garde qu'on ne vous séduise.* (Acad.)

*Que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe ?* (LA FONTAINE.)

*Il agit autrement qu'il ne parle.* (Acad.)

*Il est plus estimé que vous ne pensez.*

REMARQUE. — L'usage veut qu'on supprime *ne* après le verbe *défendre* et les locutions conjonctives *avant que*, *sans que* : *Il défend que je sorte ; venez me voir avant que je parte.*

NOTE. — Il y a une tendance, dans la langue actuelle, supprimer le *ne* explétif.

## EXERCICES

## 71. Choisissez entre les expressions en italiques.

1. On ne donne rien (*si, aussi*) libéralement que ses conseils. — 2. Il était (*aussi, autant*) habile qu'entreprenant. — 3. Il a (*au moins, du moins*) vingt ans. — 4. (*Aussitôt, aussitôt après*) votre travail terminé, nous sortirons. — 5. Il est (*bien, beaucoup*) malheureux. — 6. N'en demandez pas (*plus, davantage*). — 7. Il s'est fait juger (*de suite, tout de suite*). — 8. La Russie a été gouvernée par cinq femmes (*de suite, tout de suite*). — 9. Ses affaires vont de mal en (*pire, pis*). — 10. Je l'admire (*plus tôt, plutôt*) que je ne l'aime. — 11. Souffrez toute sorte de tourments (*plus tôt, plutôt*) que de faire le mal. — 12. Demain, venez me voir (*plus tôt, plutôt*). — 13. Il fit sa fortune (*tout à coup, tout d'un coup*). — 14. L'homme se défend (*plus, mieux*) que l'animal de l'intempérie du climat. — 15. Il s'éleva (*tout à coup, tout d'un coup*) une tempête. — 16. (*Tout à coup, tout d'un coup*) un éclair a brillé. — 17. Ce pauvre a (*bien, très*) faim. — 18. Cet ouvrage est plus (*d'à demi, qu'à demi*) fait. — 19. Prenez ceci (*plus tôt, plutôt*) que cela. — 20. Soyons disposés à croire le bien (*plus tôt, plutôt*) que le mal. — 21. Il craint (*plus, davantage*) son père que sa mère. — 22. On dompte la panthère (*plus tôt, plutôt*) qu'on ne l'apprivoise. — 23. Dieu frappe (*autour, alentour*) de nous nos proches, nos amis, nos frères. — 24. Je ne suis pas (*si, tant*) prévenu en sa faveur, que je ne voie bien ses défauts. — 25. Nous qui croyons à la rédemption par la souffrance, nous savons que rien (*se perd, ne se perd*) dans le monde moral, ni une goutte de sueur, ni une goutte de sang, ni une larme, ni une douleur.

## 72. Analysez logiquement les vers suivants.

## AUX ACADIENS

Notre mère est la France et vous êtes nos frères !  
 Lorsque jadis les vents contraires  
 Déchiraient nos drapeaux troués par le canon,  
 Vous avez comme nous sur mille champs de gloire  
 Écrit vaillamment votre histoire  
 Et pour la renommée inscrit plus d'un grand nom ! . . .

Entonnez avec nous, dans la fête bénie,  
 Les chants joyeux de la patrie ;  
 Mêlons nos vieux drapeaux, et donnons-nous la main.  
 Plus tard, s'il faut lutter, répétant notre histoire,  
 A ces jours rayonnants de gloire  
 Donnons avec orgueil un brillant lendemain . . .

ADOLPHE POISSON.

## CHAPITRE IX

## SYNTAXE DE LA CONJONCTION

## Emploi et place de la conjonction.

849. Au point de vue de la syntaxe, on distingue parmi les conjonctions :

1° Celles qui servent à joindre les propositions de même nature (*et, ou, ni, mais, car, or, donc, — cependant, pourtant, au reste, en effet, d'ailleurs, néanmoins, etc.*) ;

2° Celles qui lient les propositions subordonnées aux propositions principales (*si, comme, comment, pourquoi, quand*), et surtout la conjonction *que* et les mots ou locutions qui en sont formés : *lorsque, puisque, quoique, afin que, dès que, parce que, tandis que, soit que, etc.*

850. Les conjonctions de coordination n'ont aucune influence sur le mode du verbe. Mais nous avons vu qu'il est certaines locutions conjonctives qui par elles-mêmes veulent toujours le subjonctif : *Levez-vous avant qu'il fasse jour. — La terre ne s'épuise jamais pourvu qu'on sache la cultiver.*

851. Quant à la place que doivent occuper les propositions subordonnées, c'est le plus souvent le goût et l'harmonie qui en décident.

## EMPLOI DE CERTAINES CONJONCTIONS.

## Et.

852. La conjonction *et*, la plus usitée des conjonctions, sert à joindre ensemble :

1° Deux propositions affirmatives : *L'homme propose et Dieu dispose.*

2° Deux propositions négatives : *Les animaux n'inventent et ne perfectionnent rien.* (BUFFON.)

3° Deux propositions dont l'une est affirmative et l'autre négative : *Je plie et ne romps pas.* (LA FONTAINE.) — *Je n'ai pas suivi les conseils du méchant et je m'en félicite.*

4 4° Les parties semblables d'une proposition affirmative : *La volupté et la mollesse sont deux choses à éviter. — L'homme a deux ailes pour s'élever au ciel, la simplicité et la pureté.*

5 853. S'il y a plus de deux termes de la même espèce à unir, le plus souvent *et* ne s'emploie que devant le dernier. Ex. : *La rose, l'aillet et la violette embaument les jardins.*

6 854. On emploie quelquefois *et* au commencement d'une phrase pour donner plus de force à l'expression, ou bien pour marquer une interrogation. Ex. : *Et moi aussi, j'avais espéré que vous viendriez. — Et votre ami, est-il parti ?*

Quelquefois, *et* se répète devant chaque terme pour insister : *Et le riche et le pauvre, et le faible et le fort, vont tous également à la mort.*

7 855. On supprime *et* : 1° Entre les expressions synonymes : *Son courage, son intrépidité étonne les plus braves* ; 2° Quand les termes d'une énumération sont placés par gradation : *Votre intérêt, votre honneur, Dieu même vous demande ce sacrifice* ; 3° Pour rendre une énumération plus rapide : *Femmes, moine, vieillards, tout était descendu.*

REMARQUE. — Selon la plupart des grammairiens, on ne doit pas employer la conjonction *et* entre deux propositions commençant chacune par *plus, mieux, moins, autant*. Ex. : *Mieux vous écouterez, mieux vous comprendrez. — Moins on a de richesses, moins on a de soucis.*

### Ou.

856. *Ou* exprime l'alternative entre deux ou plusieurs idées, ou encore le choix entre deux expressions dont l'une explique l'autre. Ex. : *Sa perte ou son salut dépend de sa réponse. — Les petites montagnes ou collines.*

857. La conjonction *ou* ne peut unir que les termes semblables d'une proposition affirmative ; si la proposition est négative, il faut employer *ni*. Ex. : *Le temps ou la mort sont nos remèdes. — Voyez les oiseaux du ciel, ils ne sèment ni ne moissonnent.*

Nous avons vu qu'entre deux nombres consécutifs se rapportant à des personnes, à des animaux ou à des choses qui ne peuvent être subdivisées, il faut se servir de *ou* et non de *à*.  
 Ex. : *Nous avons rencontré cinq ou six soldats.*

REMARQUES. — Souvent l'on renforce *ou* par l'adverbe explétif *bien* : *Ou la maladie vous tuera, ou le médecin, ou bien ce sera la médecine.* (MOLIÈRE.)

On répète souvent *ou* devant chaque membre de phrase : *On demandait une nouvelle ou pathétique, ou délicate, ou piquante.* . . . (SAINTE-BEUVE.)

### Ni.

858. *Ni* sert à joindre ensemble :

1° Deux propositions principales négatives dont la dernière est elliptique. Ex. : *Il ne boit ni ne mange.* (Acad.)

2° Deux propositions subordonnées dépendant d'une proposition négative. Ex. : *Je ne crois pas qu'il vienne, ni même qu'il pense à venir.* (Acad.)

3° Les parties semblables d'une proposition négative. Ex. : *Il ne faut pas être avare ni prodigue.*

REMARQUE. — Souvent *ni* se répète pour donner plus d'énergie à l'expression : *Il ne faut être ni avare ni prodigue.*

859. *Ni* ne doit jamais précéder la préposition *sans*. Ainsi ne dites pas : *Sans piété ni sans travail*, mais *sans piété ni travail* ou *sans piété et sans travail*.

REMARQUE. — Quand deux propositions ont une négation commune telle que *rien*, *personne*, *jamais*, on peut les unir par *et* ou par *ni*. Ex. : *Les animaux n'inventent et ne perfectionnent rien.* (BUFFON.)

### Car, en effet.

860. *Car* sert à donner la raison de ce qui précède. Il signifie « *et la raison, c'est que* », tandis que son synonyme *en effet* signifie « *et la preuve, c'est que* », *en réalité, véritablement*. Ex. : *Il ne faut pas faire telle chose, car Dieu le défend.* (Acad.) — *Dieu défend le mensonge ; en effet, le Décalogue dit : Tu ne seras pas faux témoin.* (RAGON.) — *Reine longtemps de nom, mais en effet captive.* (RACINE.)

**Comme.**

861. Nous avons vu que **comme** s'emploie quelquefois adverbialement dans le sens de *comment, de quelle manière, combien*. Ex. : *Voici comme l'affaire se passa.* (Acad.) — *J'aime à voir comme vous l'instruisez.* (RACINE.) — *Comme il est bon !*

**Lorsque.**

862. Quelquefois *lorsque* est divisé par un autre mot : *Lors donc que vous viendrez.*

**Mais.**

863. **Mais**, à son origine, signifiait *plus*. On retrouve ce sens dans la locution *n'en pouvoir mais* : *Le malheureux lion bat l'air qui n'en peut mais.* (LA FONTAINE.)

*Mais* marque un rapport de restriction, de différence, d'opposition, de gradation. Ex. : *Dieu est bon, mais il est juste.* — *Il n'est pas aussi pauvre que vous, mais il est plus mal vêtu.* — *J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer.* (RACINE.) — *Non seulement il est bon, mais encore il est généreux.* (Acad.)

*Mais* s'emploie aussi au commencement d'une phrase qui a quelque rapport avec ce qui a précédé. Ex. : *Mais enfin à quoi en voulez-vous venir ?* — *Mais encore, mais enfin, que dites-vous de cela ?* (Acad.)

**Malgré que.**

864. **Malgré que** ne s'emploie aujourd'hui que devant le verbe *avoir*. Ex. : *Malgré que j'en aie, malgré qu'il en ait, c'est-à-dire en dépit de moi, en dépit de lui.*

Dans les autres cas, il faut employer *quoique* ou *bien que*. Ne dites donc pas : *Malgré qu'il le sache.* Dites : *Quoiqu'il le sache.*

**Parce que, par ce que.**

865. **Parce que**, en deux mots, est une locution conjonctive qui signifie *attendu que, vu que, par la*

raison *que*. Ex. : *Vous serez malheureux parce que vous fuyez le travail.*

866. **Par ce que**, en trois mots (*par*, préposition, *ce* et *que*, pronoms), signifie *par la chose que*. Ex. : *Par ce que dit un homme, on peut souvent juger de ses principes.*

#### Pendant que, tandis que.

867. **Pendant que** marque la simultanéité de deux événements, de deux actes. Ex. : *Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud.*

868. **Tandis que** exprime quelquefois aussi la simultanéité, mais avec l'idée d'opposition. Ex. : *Tout prospère aux âmes innocentes, tandis qu'en ses projets l'orgueilleux est trompé.*

#### Quand, quant à.

869. **Quand**, conjonction, prend un *d* et signifie *lorsque, quoique*. Ex. : *Quand on est orgueilleux, on se prépare des humiliations.*

870. **Quant à**, locution prépositive, prend un *t* et signifie *pour ce qui est de, à l'égard de*. Ex. : *Quant à cette affaire, je ne m'en occupe pas.*

#### Quoique, quoi que.

871. **Quoique**, conjonction, s'écrit en un seul mot et signifie *bien que*. Ex. : *Quoique peu riche, il est généreux.* (Acad.)

872. **Quoi que**, en deux mots, composé de deux pronoms relatifs, signifie *quelle que soit la chose que*. Ex. : *Quoi que vous disiez, il ne vous croira pas.*

REMARQUE. — En général, *quoique, bien que, encore que*, ne s'unissent pas à un participe. Ne dites pas : *Quoique venu tard; quoique ayant parlé éloquemment; bien que n'ayant pu le voir.*

#### Que.

873. L'emploi de la conjonction *que* est très fréquent en français.

**Que** s'emploie principalement pour unir une proposition subordonnée à la proposition dont elle dépend. Ex. : *Je crois que Dieu existe.*

874. La conjonction *que* s'emploie souvent :

1° A la place des locutions conjonctives *afin que*, *à moins que*, *pendant que*, *pour que*, *depuis que*, *sans que*, *si ce n'est que*, etc. Ex. : *Approchez, que je vous parle. — Je n'irai pas là que tout ne soit prêt.*

2° Pour éviter la répétition des locutions *afin que*, *avant que*, *depuis que*, etc., et des conjonctions *comme*, *quand* et *si*. Ex. : *Quand on est jeune et qu'on se porte bien.* (Acad.)

3° Avec ellipse d'une expression comparative, et signifie alors *à tel point que*, *autre chose que*, *tel*, *tellement que*, *autrement que*, *ailleurs que*, *à quel autre que*. Ex. : *Rien ne donne l'assurance que la vérité. — Que vois-je autour de moi, que des amis vendus ?* (RACINE.)

4° Dans le sens de *pourquoi ? pour quelle raison ?* Ex. : *Que tardez-vous ?*

#### Si, sinon.

875. *Si* exprime une condition ou une supposition. Ex. : *Si tu veux qu'on t'épargne, épargne aussi les autres.* (LA FONTAINE.) — *Si le ciel tombait, il y aurait bien des alouettes prises.*

*Si* marque encore le doute, l'interrogation indirecte. Ex. : *Je ne sais s'il est parti. — Dis-moi si tu es malade.*

876. *Si* peut s'employer aussi dans un sens positif, pour marquer le motif d'une chose, ou pour opposer deux idées. Ex. : *Si cet homme est pauvre, faut-il le mépriser ? — Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu.* (J.-J. ROUSSEAU.)

877. *Si*, avec ellipse de la proposition principale, indique l'exclamation, un vœu, une forte affirmation. Ex. : *Vous vous en souvenez ? — Si je m'en souviens ! — Si j'arrondissais mes États.* (LA FONTAINE.)

878. *Sinon* exprime elliptiquement une proposition complète. Ex. : *Obéissez, sinon vous serez puni.*

## Soit, soit que.

879. On se sert de **soit que** répété, avec le subjonctif, pour marquer une double supposition. Au lieu de répéter *soit que*, on peut dire *soit que . . . ou que*, ou plus brièvement *que . . . ou que*. Ex. : *Soit qu'il parle, soit qu'il écrive* ; ou bien : *soit qu'il parle ou qu'il écrive*. — *Que vous réussissiez ou que vous ne réussissiez pas, c'est un soin dont il vous décharge.* (BOURDALOUE.)

880. De même, au lieu de répéter *soit*, on le remplace quelquefois par *ou*, avant le second terme. Ex. : *Soit raison, soit caprice* ; ou bien : *soit raison ou caprice*.

On ne doit jamais dire : *Soit raison ou soit caprice ; soit qu'il parle ou soit qu'il écrive*.

## EXERCICE

73. Choisissez entre les expressions en italiques.

1. Nul mieux que l'Église n'a su élever les jeunes générations, (*parce que, par ce que*) nul n'a mieux connu à la fois la nature de l'enfant et les destinées qui l'attendent. — 2. (*Quoi que, quoi que*) vous fassiez, faites-le avec soin. — 3. (*Quand, quant*) à moi, je consulterai avant de m'engager. — 4. Un lourdaud, (*quoique, quoi que*) il fasse, ne saurait passer pour galant. — 5. Je dis cela, (*parce que, par ce que*) je le sais. — 6. (*Quoique, quoi que*) il en soit, continuons notre chemin. — 7. L'apostolat convient aux ardeurs de la jeunesse chrétienne, (*parce que, par ce que*) Dieu a mis en elle tout ce qui fait les grandes choses : l'élan, l'enthousiasme, la force, la générosité. — 8. (*Quoique, quoi que*) vous disiez, il ne changera pas d'avis. — 9. Aimez les oiseaux (*parce que, par ce que*) ils sont agréables, respectez-les (*parce que, par ce que*) ils sont utiles. — 10. (*Parce que, par ce que*) il dit, on voit qu'il a tort. — 11. (*Parce que, par ce que*) vous voyez, vous pouvez juger du reste. — 12. (*Parce que, par ce que*) vous dites, je vois que vous comprenez. — 13. (*Quoique, quoi que*) l'Évangile propose à tous la même doctrine, il ne propose pas à tous les mêmes règles. — 14. Plus je vais en avant, (*et plus, plus*) je trouve qu'il n'y a rien de si doux au monde que le repos de la conscience. — 15. Plus on aime quelqu'un, (*et moins, moins*) il faut qu'on le flatte.

## CHAPITRE X

## DE LA PONCTUATION

881. La **punctuation** a pour but de distinguer, par des signes particuliers, les membres de phrases et les phrases entre elles. Elle indique les pauses à faire dans la lecture.

L'indication des **pauses** à faire en lisant, n'est qu'une partie très **secondaire** du rôle que sont appelés à jouer les signes de punctuation. La punctuation, dont le principal rôle est de servir à répandre la clarté dans un texte, ne se règle pas sur les commodités de la voix humaine, mais sur le sens des phrases et des membres de phrases.

882. Les **signes de punctuation** sont : la virgule (,), le point et virgule (;), les deux points (:), le point (.), le point d'interrogation (?), le point d'exclamation (!). On peut y joindre les points de suspension (...), le tiret (—), les parenthèses ( ), les guillemets (« »), l'alinéa.

**Virgule.**

883. La **virgule** indique une petite pause et s'emploie :

1° Pour séparer les parties semblables d'une même proposition, c'est-à-dire, les sujets, les attributs, les qualificatifs, les compléments, les verbes, se rapportant au même mot.

Ex. : *La candeur, la docilité, la simplicité, sont les vertus de l'enfance.*

*La vraie fermeté est douce, humble, tranquille.*

*Le lion a la figure imposante, le regard assuré, la démarche fière, la voix terrible.*

2° Pour séparer les propositions juxtaposées de peu d'étendue.

Ex. : *L'attelage suait, soufflait, était rendu.*

*Le vent mugit, l'éclair brille, le tonnerre gronde, la foudre tombe.*

3  
 EXCEPTIONS. — On ne met pas de virgule si les propositions ou les parties semblables d'une proposition sont jointes par *et, ou, ni*. Ex. : *Il faut vaincre ou mourir. — Les méchants et les bons sont mêlés sur la terre.*

Cependant, on fait usage de la virgule avant *et, ou, ni* :

1° Quand ces expressions sont répétées plus de deux fois.

Ex. : *Ni l'étude, ni les voyages, ni le temps, n'ont diminué ma souffrance.*

2° Quand les parties unies par *et, ou, ni*, ont une certaine étendue.

Ex. : *Nul n'est content de sa fortune, ni mécontent de son esprit.*

3° Quand deux propositions de même nature unies par les conjonctions *et, ou, ni*, n'ont pas le même sujet ou sont opposées par le sens.

Ex. : *L'homme propose, et Dieu dispose.*

*L'homme est mortel, et il agit souvent comme s'il devait toujours vivre.*

4  
 3° Avant et après les mots mis en apostrophe, les mots formant pléonasme, les compléments explicatifs, les propositions explicatives, les incises, en un mot, avant et après tout mot ou toute réunion de mots qu'on peut retrancher sans nuire essentiellement au sens de la phrase.

Ex. : *Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte. (RACINE.)*

*Je vous accuse, vous, de vous être. . .*

*L'espérance, fille du ciel, nous soutient et nous console.*

*La vie, à laquelle je tiens, me serait à charge sans votre affection.*

*Le génie, disait-il, est un don de la nature.*

REMARQUE. — La proposition déterminative ne prend aucun signe de ponctuation. Ex. : *Les amis qui nous flattent cherchent à nous tromper.* — Cependant, si cette proposition avait une certaine étendue, on pourrait mettre une virgule à la fin.

Ex. : *Celui qui met un frein à la fureur des flots*

*Sait aussi des méchants arrêter les complots. (RACINE.)*

5  
 4° Pour séparer une proposition circonstancielle de la principale, si elle n'en dépend pas directement.

Ex. : *Ce livre est toujours sur le bureau, afin qu'on puisse le consulter. (Acad.)*

5° En général, après les compléments circonstanciels placés en tête de la phrase, et après toute partie de phrase placée par inversion avant le sujet dont elle dépend.

Ex. : *Chez les Perses, on marquait sur un registre les services que chacun avait rendus.*

*Par son éloquence persuasive, l'orateur conquiert l'unanimité des suffrages.*

Cependant, on ne met pas, en général, de virgule lorsque le verbe suit immédiatement le complément circonstanciel :  
*En 1911 parut une comète.*

6° Avant les propositions commençant par les conjonctions de coordination : *car, mais, or, donc, cependant.*

Ex. : *Il ne faut pas mentir, car Dieu le défend.  
 Je pense, donc je suis.*

7° Pour remplacer un verbe (ou tout autre mot énoncé précédemment). Dans ce cas, les deux propositions sont séparées par le point et virgule.

Ex. : *Une bonne action porte toujours en elle-même sa récompense ; une mauvaise, son châtiment.*

Cependant, si les propositions ne sont séparées entre elles que par la virgule, ou même ne le sont par aucun signe de ponctuation, on ne met rien à la place que devrait occuper le verbe. Ex. : *Les hommes donnaient leurs chevaux, les femmes leurs bijoux, les enfants leurs jouets.*

REMARQUES. — I. Ordinairement on ne fait pas suivre d'une virgule les conjonctions *mais, car, or, donc, cependant, néanmoins*, placées au commencement d'une phrase, à moins qu'on ne veuille insister d'une manière toute spéciale sur l'idée qu'elles expriment.

II. Dans une phrase construite d'après l'ordre direct, les compléments directs et indirects ne sont pas séparés de leurs verbes par la virgule ; il en est de même des complétives directes et indirectes.

III. L'élosion de *l'e* de *que* entraîne l'absence de la virgule qui devrait suivre cette conjonction. Ex. : *Il arrive souvent qu'après s'être donné bien du mal, on n'obtient qu'un mince résultat.*

NOTE. — La fonction de la virgule est capitale ; la clarté, le sens de la phrase dépendent de son emploi rationnel. Nous avons donné les principales règles d'emploi de la virgule ; l'usage, la lecture et le bon sens nous feront connaître les autres cas où la virgule s'emploie encore.

## Point et virgule.

884. Le point et virgule indique une pause moyenne et s'emploie :

1° Pour séparer des propositions principales qui ont une certaine étendue.

Ex. : *La douceur est une vertu ; mais il ne faut pas qu'elle dégénère en faiblesse.*

2° Pour séparer les parties d'une même phrase, quand ces parties sont déjà subdivisées par la virgule.

Ex. : *Fais bien, tu auras des envieux ; fais mieux, tu les confondras.*  
*Désobéir, c'est mal ; mais mentir, c'est plus vilain encore.*

## Deux points.

885. Les deux points s'emploient :

1° Devant une citation.

Ex. : *Notre-Seigneur a dit : « Bienheureux ceux qui ont le cœur pur. »*

NOTE. — Le premier mot d'une citation commence par une majuscule.

2° Entre une énumération et la proposition qui l'indique.

Ex. : *Il y a quatre points cardinaux : le nord, le sud, l'est et l'ouest.*  
*Naître, croître, mourir : telle est la destinée de l'homme sur la terre.*

3° Devant une proposition qui explique, développe ou résume ce qui précède.

Ex. : *Gardez-vous des impies : leurs discours sont un poison mortel.*  
*Ne fais rien dans la colère : mettrais-tu à la voile dans la tempête ?*

## Point.

1- 886. Le point se met à la fin d'une phrase ; il indique dans la lecture une pause complète.

Ex. : *Aime Dieu et va ton chemin, est la devise des zouaves canadiens.*

## Point d'interrogation.

1- 887. Le point d'interrogation se met à la fin d'une phrase interrogative.

Ex. : *Que faisiez-vous au temps chaud ?* (LA FONTAINE.)

2- NOTE. — La majuscule est de rigueur après le point d'interrogation lorsqu'une réponse directe suit la demande.

On ne met pas le signe d'interrogation lorsque l'interrogation est indirecte. Ex. : *Je demande quel est cet enfant.*

Il y a des phrases qui sont réellement interrogatives, bien que leur forme ne le soit pas ; dans ce cas, on fait usage du point d'interrogation.

Ex. : *Vous demandez où est Dieu ? contemplez l'univers.*

3- On n'emploie pas le point d'interrogation dans les phrases dont la forme est interrogative sans pour cela qu'elles renferment une interrogation.

Ex. : *Voulez-vous être heureux, ayez la conscience tranquille.*

4- REMARQUES. — I. Le point d'interrogation doit être mis après le dernier mot de la proposition prononcée par la personne qui interroge. Ex. : *Que demandez-vous, madame ? — Que demandez-vous ? dit-il. — Qui me séparera, disait saint Paul, de l'amour de Jésus-Christ ?*

II. Si la proposition interrogative se termine par une exclamation, le point d'interrogation est remplacé par le point d'exclamation. Ex. : *Voyez-vous ces malheureux criant : Au secours ! au secours !*

III. Si la proposition interrogative annonçait une citation, on maintiendrait les deux points. Ex. : *Aristote n'a-t-il pas dit à ses disciples : « Mes amis, il n'y a point d'amis. »*

## Point d'exclamation.

888. Le point d'exclamation se met à la fin d'une phrase exclamative, et généralement après toutes les interjections.

Ex. : *Que le Seigneur est bon ! que son joug est aimable !* (RACINE.)

*Ah ! que de la vertu les charmes sont puissants !*

REMARQUES. — I. On ne met pas le point d'exclamation immédiatement après l'interjection *ô*, mais après le substantif qui la suit. Ex. : *O mon fils ! ô ma joie ! ô l'espoir de mes jours !*

II. Les locutions interjectives *Eh bien* et *Hé bien* s'écrivent sans le point d'exclamation, à moins que le sentiment qu'elles marquent ne soit fortement exprimé.

III. Certaines phrases exclamatives ont la forme interrogative ; c'est le sens seul de ces phrases qui indique s'il y a exclamation ou interrogation.

## Points de suspension.

889. Les points de suspension indiquent la suppression d'un ou de plusieurs mots faciles à suppléer. Ils s'emploient généralement pour marquer une réticence, une interruption faite à dessein dans l'expression de la pensée.

Ex. : *Gardez le silence, ou je . . .*

REMARQUE. — Quant à la place des points d'interrogation et d'exclamation employés concurremment avec les points suspensifs, elle varie suivant que le sens de la phrase est complet ou qu'il est suspendu : si le sens est complet, la ponctuation réclamée par la phrase précède les points de suspension ; si le sens n'est pas complet, le signe de ponctuation est placé après eux. Ex. : *Je crois avoir mal entendu. Vous dites que vous voulez me . . . ? — Et avouez qu'elle n'aime rien ! . . . que l'argent.*

## Tiret.

890. Le tiret sert, quand on rapporte une conversation, à indiquer le changement d'interlocuteur. Il remplace ordinairement les mots : *dit-il, répondit-il, etc.*

Ex. : *Que vouliez-vous qu'il fît contre trois ? — Qu'il mourût.*

2 Le tiret sert aussi à séparer la question de la réponse qui la suit immédiatement.

Ex. : *Qu'y a-t-il de plus rare ? — Un véritable ami.*

### Parenthèses.

1 891. Les **parenthèses** s'emploient pour enfermer des explications, des réflexions, des détails accessoires, qui ne doivent pas faire partie du texte.

Ex. : *La peste (puisque'il faut l'appeler par son nom) faisait aux animaux la guerre.*

*On conte qu'un serpent, voisin d'un horloger (c'était pour l'horloger un mauvais voisinage), entra dans sa boutique.*

2 REMARQUES. — I. Quand le dernier des mots qui précèdent la première parenthèse doit être suivi d'un signe de ponctuation, ce signe se met généralement après la deuxième parenthèse. Ex. : *Messieurs, leur dit-il (il parlait depuis deux heures), permettez-moi de m'arrêter.*

3 II. La ponctuation des mots entre parenthèses est indépendante de la phrase qui contient la parenthèse. Ex. : *Je ne me trompe pas (cette fois, à mon avis, il avait raison) dans l'appréciation du fait que vous m'avez signalé.*

4 III. On met souvent entre parenthèses les indications d'auteur, de livre, de chapitre, etc. Ex. :

*Je préfère aux poumons de Stentor et d'Hercule*

*La voix qui sans effort nettement articulé.*

(SAMSON, *l'Art théâtral.*)

NOTE. — Les *crochets* [ ] sont certains signes moins usités que les parenthèses.

### Guillemets.

1 892. Les **guillemets** s'emploient au commencement et à la fin d'une citation, et souvent même au commencement de chacune des lignes qui la composent.

Ex. : *Socrate disait : « La vie n'est que la préparation à la mort. »*

« Dieu bénit la maison, y plane et la défend,

« Quand on y réunit le berceau de l'enfant

« Et le fauteuil de la grand'mère. »

REMARQUE. — On se sert encore des guillemets pour enfermer certaines expressions qu'on désire signaler d'une façon spéciale, et dans quelques autres cas.

### Alinéa.

893. L'**alinéa** est dans un texte une ligne nouvelle dont le premier mot rentre sur les autres lignes. Il indique un repos plus grand que le point.

On emploie généralement l'alinéa lorsque l'on passe d'une idée à une autre idée différente.

NOTE. — Écrire *alinéa*, ou à la ligne, c'est quitter la ligne où l'on écrit pour en commencer une autre.

### Autres signes de ponctuation.

894. Certains grammairiens classent parmi les signes de ponctuation l'*et cætera* (etc.), l'*astérisque* (\*), le *paragraphe* (§), l'*accolade* (—) et le *souligné*, qui consiste en un trait horizontal tracé sous les mots que l'on veut faire remarquer. Dans les imprimés, on supplée ordinairement à ce dernier signe par des caractères penchés, appelés *italiques*.

HIST. — Si, avant l'an 200 av. J.-C., nous ne rencontrons pas de manuscrits ponctués dans le sens que nous entendons aujourd'hui, il faut néanmoins admettre que dès la plus haute antiquité on faisait usage de points ou d'autres figures pour distinguer les mots entre eux.

Aristophane de Bysance, qui vivait au commencement du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, est regardé comme ayant le premier fait usage de la ponctuation pour distinguer les phrases et leurs sens partiels. Il employait trois signes : le *point placé au haut de la dernière lettre*, indiquant la pause parfaite ; le *point placé à mi-hauteur de la dernière lettre*, indiquant la demi-pause ; le *point placé au bas de la dernière lettre*, indiquant la petite pause.

Jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle le plus grand arbitraire règne en fait de ponctuation : les signes de ponctuation et leur emploi varient à l'infini.

Ce n'est qu'au XVII<sup>e</sup> que commence à s'établir notre système moderne de ponctuation.

## CHAPITRE XI

## EMPLOI DES MAJUSCULES

895. On met une majuscule :

1° Au commencement de tout discours, ou de toute phrase qui suit un point.

2° Au commencement de chaque vers, quel que soit le signe de ponctuation placé à la fin du vers précédent, et lors même qu'il n'y aurait aucun signe. Ex. :

*Dans ces prés fleuris  
Qu'arrose la Seine,  
Cherchez qui vous mène,  
Mes chères brebis.*

3° Après les deux points, quand ce qui suit est la citation d'un texte ou les propres paroles de quelqu'un. Ex. : *L'impie a dit : « La vertu n'est qu'un mot. »*

4° Après les points d'interrogation, d'exclamation ou de suspension, quand ce qui suit n'est pas une phrase de la même espèce, ou bien qu'elle n'est pas prononcée par la même personne. Ex. : *Qui pourrait ne pas aimer Dieu ? Que ses œuvres sont belles ! Tout l'univers est plein de sa magnificence. — Quelle douleur à son départ ! quelle joie à son retour ! — Comment êtes-vous ? que faites-vous ? où restez-vous ?*

5° A tous les noms propres d'hommes, d'animaux, de contrées, de fleuves, de villes, de rues, de monuments, de vaisseaux, etc. Ex. : *Joseph, Bucéphale, le Canada, le Saguenay, Sorel, la rue de la Couronne, la Bourse, le Don-de-Dieu.*

6° A tous les noms employés pour désigner Dieu, les trois personnes divines, Jésus-Christ. Ex. : *Le Créateur, le Seigneur, la Providence, la Divinité, le Tout-Puissant, le Très-Haut, le Père, le Fils, le Saint-Esprit, le Messie, Notre-Seigneur.*

REMARQUES. — I. Ces mêmes mots prennent une minuscule s'ils désignent simplement des attributs divins : *Dieu est tout-puissant ; Dieu est le créateur de toute chose.*

II. Le mot *Dieu* pris dans un sens figuré ou appliqué aux divinités du paganisme, prend une minuscule : *L'avare se fait un dieu de l'argent. — Apollon est le dieu de la poésie.*

7° Aux noms communs devenus par antonomase de véritables noms propres. Ex. : *La Mère de Dieu, la sainte Vierge, Notre-Dame, le Docteur angélique (pour saint Thomas).*

8° Aux noms des fêtes. Ex. : *L'Assomption, l'Épiphanie, Noël.*

9° Aux noms propres de peuples, de familles, de dynasties, à moins qu'ils ne soient pris adjectivement. Ex. : *Les Canadiens, les Condés, les Capétiens ; — le peuple anglais, la nation grecque.*

NOTE. — Un nom de peuple ne prend pas la majuscule lorsqu'il désigne la langue du pays : *Savoir le grec et le latin.*

10° Aux noms propres des sociétés, des ordres de chevalerie, etc. Ex. : *L'Académie française, l'ordre des Templiers.*

REMARQUE. — Quand les noms propres de religions, de sociétés, ne sont pas pris dans leur ensemble mais partiellement, on peut employer une minuscule : *Ce dominicain est très éloquent.*

11° Au mot *État*, quand il signifie *royaume, empire* ; au mot *Église*, quand il signifie *l'assemblée des fidèles, la catholicité, le pouvoir spirituel* ; et à quelques autres noms communs, quand ils sont employés pour désigner et distinguer une personne ou une chose entre toutes. Ex. : *Les revenus de l'État ; dans les premiers siècles de l'Église.*

12° Aux noms désignant des êtres personnifiés. Ex. : *Là gît la sombre Envie, à l'œil timide et louche. — Sur les ailes du Temps, la tristesse s'envole.* (LA FONTAINE.)

13° Aux noms des points cardinaux lorsqu'ils sont employés pour désigner une contrée, un pays, un peuple. Ex. : *Les provinces de l'Ouest ; l'Amérique du Sud ; la guerre d'Orient.*

14° Aux titres d'ouvrages, de tableaux, etc. Ex. : *Le Misanthrope, la Transfiguration de Raphaël.*

14 - Dans un titre d'ouvrage, l'adjectif ne prend une majuscule que lorsqu'il précède le nom. Ex. : *L'Ancien Testament* ; — *le Paradis perdu*.

18 - 15° Aux adjectifs qui entrent dans la composition d'un nom propre ou qui sont employés comme un surnom. Ex. : *La rue Saint-Joseph, la mer* <sup>(1)</sup> *Rouge, les îles Ioniennes, Louis le Grand*.

19 - 16° Aux noms de planètes et au mot *Soleil*, quand cet astre est considéré comme centre de notre système planétaire. Ex. : *Jupiter, Vénus, la Terre, la Lune*.

20 - Mais *soleil, lune, terre*, prennent une minuscule lorsqu'ils sont considérés individuellement, et non comme parties intégrantes de l'univers. Ex. : *Le soleil est brûlant aujourd'hui ; on a longtemps attribué aux différents quartiers de la lune une certaine influence sur la végétation ; plusieurs personnes font le tour de la terre*.

21 - 17° Aux titres honorifiques. Ex. : *Sa Sainteté, Sa Majesté, Votre Excellence, Son Éminence, Votre Grandeur*.

22 - NOTES. — I. Les mots *Monseigneur, Monsieur, Madame*, etc., et les noms des dignités prennent aussi une majuscule lorsqu'on s'adresse directement à la personne. Ex. : *Monsieur le Maire ; Monsieur le Directeur*.

23 - II. Les noms des mois, *janvier, février*, etc. ; les noms des jours, *lundi, mardi*, etc., ne prennent pas de majuscule.

24 - III. On emploie encore la majuscule dans certaines abréviations reçues, comme :

S. S. (Sa Sainteté) le pape Pie X. S. E. (Son Éminence) le cardinal Taschereau. S. M. (Sa Majesté) l'empereur d'Autriche. NN. SS. (Nosseigneurs les évêques). S. M. I. et R. (Sa Majesté impériale et royale).

REMARQUE. — Au Canada, on est porté à faire un usage immodéré de la majuscule.

(1) On écrit ici *mer* avec une minuscule, parce que dans *la mer Rouge, la mer Noire, la mer Baltique, la mer Méditerranée*, etc., le mot *mer* est pris dans son acception commune, comme *rue*, dans *rue de la Couronne, rue Saint-Joseph*. L'Académie écrit ainsi *le pas de Calais, le pas des Thermopyles, le haut Languedoc*, etc. Mais elle écrit avec une majuscule *les Pays-Bas, le Bas-Empire, les États-Unis, le Palais-Royal*, parce que dans ces termes les mots *bas, unis, royal*, sortent de leur acception commune, pour déterminer certains pays, certains états, certain palais.

## CHAPITRE XII

## DES LOCUTIONS VICIEUSES

## Du néologisme.

896. On appelle **néologisme** un mot de création nouvelle, ou pris dans une nouvelle acception.

On peut diviser les néologismes en deux catégories, les bons et les vicieux.

Le néologisme est **bon** quand il est nécessaire pour exprimer une idée nouvelle, et qu'il est heureusement formé. Ainsi : *photographie, télégraphie, locomotive, automobile, touriste, socialiste, communisme, émotionner*, etc., ont été pendant un certain temps des néologismes.

Le néologisme est **vicieux** quand il fait double emploi avec des mots déjà existants ou qu'il n'est pas conforme au génie de la langue. Ex. : *Solutionner* (résoudre), *clôturer* (clorre).

## De l'archaïsme.

897. L'**archaïsme** consiste dans l'emploi de mots anciens et de locutions surannées. Ex. : *Dans l'abord*, pour *d'abord* ; *à cause que*, pour *parce que*.

NOTE. — La plupart des fautes contre la langue commises par les gens de nos campagnes consistent dans l'emploi des archaïsmes.

## Incorrections de langage.

Les fautes les plus opposées à la correction du langage sont le barbarisme, le solécisme et, pour le Canada, l'anglicisme.

898. Le **barbarisme** consiste à se servir de mots forgés ou altérés, ou à leur donner un sens différent de celui qu'ils ont reçu de l'usage. Ex. : *Castonade*, pour *cassonade* ; *êteindu*, pour *éteint*.

899. Le **solécisme** est une faute contre les règles de la syntaxe. Ex. : *Je m'en rappelle*, pour *je me le rappelle* ; *il faudrait qu'il vienne*, pour *il faudrait qu'il vint*.

900. L'**anglicisme** consiste à se servir d'un mot ou d'une expression propres à la langue anglaise. Ex. : *Un foreman pour un contremaître* ; *je vous observerai que pour je vous ferai observer que*.

### Fautes à corriger.

#### A

##### Ne dites pas :

A bonne heure.  
 De façon à ce que.  
 Je demande à ce qu'on parte.  
 Je consens à ce qu'il vienne.  
 Cette plante monte à graine.  
 De manière à ce que.  
 La fête à mon père.  
 Partir à Montréal.  
 Il s'est assis *aras* moi.  
 Cinq à six soldats.  
 A soir.  
 A va venir.  
 Tu m'*achales*.  
 J'ai reçu deux piastres *en acompte*.  
 Il s'est fait *acconnaître*.  
 \*Ce comédien *acte* bien. (1)  
 \**Acter* naturellement.  
 C'est un *adon*.  
 Je m'*adonnais* à passer, lorsque...  
 Sa plaie est *alitrée*.  
 Je me suis *en allé*.  
 J'ai couru *aller d'venir*.  
 J'ai pris mon billet *aller d'venir*.  
 Fil d'*alton*.

##### Dites :

De bonne heure.  
 De façon que.  
 Je demande qu'on parte.  
 Je consens qu'il vienne.  
 Cette plante monte en graine.  
 De manière que.  
 La fête de mon père.  
 Partir pour Montréal.  
 Il s'est assis près de moi.  
 Cinq ou six soldats.  
 Ce soir.  
 Elle va venir.  
 Tu m'ennuies, tu m'agaces ;  
 tu me trompes.  
 J'ai reçu deux piastres à compte.  
 Il s'est fait reconnaître.  
 Ce comédien joue bien.  
 Avoir un jeu naturel, jouer naturellement.  
 C'est un heureux hasard.  
 Je passais, lorsque...  
 Sa plaie est avivée.  
 Je m'en suis allé.  
 J'ai couru en allant et en revenant, à l'aller et au retour.  
 J'ai pris mon billet pour aller et retour.  
 Fil de laiton.

(1) Les expressions marquées d'un astérisque viennent de l'anglais.

Il est impossible de donner ici tous les équivalents de certaines expressions ; nous nous sommes borné à donner les principaux.

*Ne dites pas :*

S'accoter *amont* le mur.  
 \*Il est *anxieux* d'arriver.  
 \*Les *applicants* X et Y sont acceptés.  
 \*Faire *application*.  
 Vendre une chose *en approbation*.  
 \*Le conseil a voté les *appropriations*.  
 Il est *après* écrire.  
 Attachez votre cheval *après* le poteau.  
 On a de l'*arce*.  
 Une *arêche* de poisson.  
*Aréonaute*, *aréostat*.  
*Argent de papier*.  
 De l'*argent dur*.  
 Il *en arrache*.  
 Ma pendule *prend de l'arrière*.  
*Arupiaux* ou *érypiaux*.  
 Une déposition *assermentée*.  
 L'*assistance* des enfants à l'école.  
 Mets l'*attelage* sur le cheval.  
 Une faute d'*attention*.  
*Aubel*.  
 \*Tu pourras venir en *aucun* temps.  
 Il y avait du monde *autant* comme *autant*.  
 Aller *aux* vêpres.  
 Avant-*z-hier*.  
 Que ferai-je *avec* tout ça ?  
 Déjeuner *avec* un poulet.  
 Ce chapeau lui *avient* bien.  
 Une *avisse*.

*Dites :*

S'accoter contre le mur.  
 Il est impatient, désireux d'arriver.  
 Les candidats X et Y sont acceptés.  
 Faire une demande.  
 Vendre une chose sous condition, à condition.  
 Le conseil a voté les crédits.  
 Il est à écrire, il écrit.  
 Attachez votre cheval au poteau.  
 On a de l'espace, tout l'espace voulu.  
 Une arête de poisson.  
 Aéronaute, aérostat.  
 Papier-monnaie, billet de banque.  
 De la monnaie.  
 Il éprouve beaucoup de difficultés.  
 Ma pendule retarde, est en retard.  
 Oreillons.  
 Une déposition attestée sous serment.  
 La présence des enfants à l'école.  
 Mets le harnais sur le cheval.  
 Une faute d'inattention.  
 Aubier.  
 Tu pourras venir en tout temps.  
 Il y avait beaucoup de monde.  
 Aller à vêpres.  
 Avant-hier.  
 Que ferai-je de tout cela ?  
 Déjeuner d'un poulet.  
 Ce chapeau lui va bien.  
 Une vis.

## B

\*C'est une *bad luck*.  
 \**Bâdrez-moi pas*.

C'est une malchance.  
 Ne m'importunez point, ne m'ennuyez point.

*Ne dites pas :*

\*Je suis *bâdré* par cette affaire-là.

*Bâiller* aux corneilles.

Un *baise-la-piastre*.

Une *balancine*.

*Balanciner*.

*Balier*.

*Baliures*.

Faire un *barbot*.

\*C'est un vrai *bargain*.

\*Soupe au *barley*.

*Barouette*.

*Barre à tonnerre*.

*Barrer* une porte (à clé).

Un *batte-feu*.

*Batterie* (de grange).

Un *battois*.

Il est *battu* du mal de tête.

*Baudet* (lit).

Il va tout *bavasser* au maître.

\**Bay-window*.

\*Manger des *beans*.

\*Coucher dans un *bed*.

Il avait *en belle*, pourquoi n'a-t-il pas fini ?

C'est le *ber* de notre petit garçon.

Ne fais donc pas tant de *berda*, on ne peut s'entendre.

Ma femme a fait son *berda* (ou *barda*).

Les planches *berdassent* dans la charrette.

Mon grand-père passe son temps à *berdasser*.

Un *berdi-berda* à tête fendre.

Je n'en ai pas *de* besoin.

Il a récolté assez de pommes pour son *besoin*.

Dire des *bêtises* à quelqu'un.

Une *beurrée* de sirop.

*Bicler*.

\*Pour ce travail, tu me *bittes*.

\*Un *blanc de billet*.

*Dites :*

Cette affaire-là me *tracasse*, m'inquiète.

*Bayer* aux corneilles.

Un *avare*, un individu *mesquin*.

Une *balançoire*.

*Se balancer*.

*Balayer*.

*Balayures*.

Faire une *tache d'encre*, un *pâté*.

C'est une affaire, une *transaction* *avantageuse*.

Soupe à l'*orge*.

*Brouette*.

*Paratonnerre*.

*Fermer* une porte à clé.

Un *briquet*.

*Aire* (de grange).

Un *battoir*.

Il est *sujet* au mal de tête.

*Lit* de sangle.

Il va tout *rapporter* au maître.

*Fenêtre* en saillie.

Manger des *haricots* ou *fèves* au lard.

Coucher dans un *banc-lit*.

Il l'avait *belle*, pourquoi n'a-t-il pas fini ?

C'est le *berceau* de notre petit garçon.

Ne fais donc pas tant de *bruit*, de *tapage* . . .

Ma femme a fait son *ménage*.

Les planches *remuent* avec *bruit* dans la charrette.

Mon grand-père *s'amuse* à des *riens*, etc.

Un *bruit* à tête fendre.

Je n'en ai pas *besoin*.

Il a récolté assez de pommes pour son *usage*.

Dire des *injures* à quelqu'un.

Une *tartine* de sirop.

*Bigler*.

Pour ce travail, tu l'*emportes* sur moi.

Un *billet* en blanc.

*Ne dites pas :*

Blanc-mange.  
 \*Blind.  
 Bois franc.  
 Bois mou (opposé à bois dur).  
 Boisure.  
 Une belle bol.  
 Une bolée de lait.  
 Bombarbe.  
 Il y a des pommes sans bon sens.  
 Il l'a payé bonne.  
 Cette fleur sent bonne.  
 Comme de bonne.  
 Je me suis levé de plus bonne heure que de coutume.  
 \*Gagner le booby price.  
 \*Boodlage.  
 A bord du tramway.  
 \*Le borneur d'une lampe.  
 \*Boss.  
 Bosser son chapeau.  
 Boucane.  
 La cheminée boucane.  
 Ah ! mon petit bouffre !  
 L'eau bouille.  
 Jardin plein de bouquets.  
 Boura.  
 Bourgeoiserie.  
 \*Brake.  
 Bras d'escalier.  
 A brasse-corps.  
 Brasser les cartes.  
 Brayet.  
 \*Brigade du feu.  
 \*Brique à fen.  
 Un brise-fer.  
 Clôture en broche.  
 Broche à cheveux.  
 Une brochetée de foin.  
 Une brochetée de poissons.  
 Etre en brosse.  
 Avoir la brou à la bouche.  
 Ce savon fait de la brou.  
 Il brumasse (dans le sens de : il tombe de la bruine).

*Dites :*

Blanc-manger.  
 Store.  
 Bois dur.  
 Bois tendre.  
 Boiserie.  
 Un beau bol.  
 Un bol de lait.  
 Guimbarde.  
 Il y a beaucoup de pommes.  
 Il l'a payé bon.  
 Cette fleur sent bon.  
 Comme de raison, assurément.  
 Je me suis levé de meilleure heure . . .  
 Gagner le nigaud. (Darmesteter.)  
 Concussion ; corruption.  
 Dans le tramway.  
 Le bec d'une lampe.  
 Maître, patron, chef d'atelier, propriétaire, bourgeois.  
 Déformer son chapeau.  
 Fumée.  
 La cheminée fume.  
 Ah ! mon petit bougre !  
 L'eau bout.  
 Jardin plein de fleurs.  
 Borax.  
 Bourgeoisie.  
 Frein.  
 Rampe.  
 A bras-le-corps.  
 Battre, mêler, faire les cartes.  
 Maillot, caleçon de bain.  
 Corps des pompiers, les pompiers.  
 Brique réfractaire.  
 Un brise-tout.  
 Clôture en fil de fer.  
 Épingle à cheveux.  
 Une fourchée de foin.  
 Une brochette de poissons.  
 Etre ivre.  
 Avoir l'écume à la bouche.  
 Ce savon fait de la mousse.  
 Il bruine.

*Ne dites pas :*

Son *butin* est propre.  
As-tu ton *butin* du dimanche ?  
Cette eau n'est pas *buvable*.

*Dites :*

Son linge est propre.  
As-tu tes habits du dimanche ?  
Cette eau n'est pas potable.

## C

*Cabarouet.*

Jouer à la *cache-cache*.  
\*Il *calcule* partir demain.

\*Le train a été *annulé*.

Le *cap* d'un fusil.

Le *careul*.

\*Payer *cash*.

*Casque* de loutre.

La *casserole* d'un poêle.

\*Huile de *castor*.

*Catchisme*.

Son *cavalier* va la voir.

Elle a beaucoup de *cavaliers*.

Ce qu'on s'est amusé !

Fièvre *cérébrale*.

La *celle* que j'ai achetée.

Un *centin*.

*Chadronnet*.

Le temps se *chagrine*.

*Champlure.*

Avez-vous de la *change* pour deux piastres ?

Il m'a *chargé* tant.

Le *charretier* d'un *carrosse*.

Les *chars* sont arrivés.

*Embarquer* dans les *chars*.

Se mettre dans le *châssis*.

*Chèche*.

\*Un *check* de cent piastres.

\**Checker* les absents.

\**Checker* un compte.

\**Checker* un cheval.

\*Faire *checker* son bagage.

Ce marchand est *chérant*.

Fort *en cheval*.

Le *cheveu* d'une montre.

*Chiéleux*.

*Haquet.*

Jouer à *cache-cache*.

Il se propose de, il compte, il pense . . .

Le train a été *contremandé*.

La capsule d'un fusil.

Le calcul.

Payer *comptant*.

Bonnet de loutre.

Le cendrier.

Huile de ricin.

Catéchisme.

Son *prétendu* va la voir.

Elle a beaucoup d'*amoureux*.

Comme on s'est amusé !

Fièvre *cérébrale*.

Celle que j'ai achetée.

Un cent, un sou.

*Chardonneret*.

Le temps s'*obscurcit*, se *couvre*.

*Chantepleur*.

Avez-vous le *change*, la monnaie de deux piastres ?

Il m'a demandé tant.

Le cocher.

Le train est arrivé.

Monter en chemin de fer, dans le train.

Se mettre à la fenêtre.

Sec, sèche.

Un *chèque* de cent piastres.

Pointer les absents.

Vérifier un compte.

Enrêner un cheval.

Faire enregistrer son bagage.

Ce marchand vend cher.

Très fort, fort comme un cheval.

Le *spiral* d'une montre.

*Pleurnicheur*.

*Ne dites pas :*

Notre journal a une *circulation* de 30,000 exemplaires.  
 Etre en habit *civilien*.  
 Je suis *clair* de cela.  
 \*Le temps se *clairer*.  
 \*Il s'en est *clairé* à bon marché.  
 \**Clairer* la maison.  
 \**Clairer* la neige.  
 \*Se *clairer* un chemin.  
 \**Clarez* le chemin.  
*Clairté*.  
 Une étoffe de première *classe*.  
 \*Erreur *cléricale*.  
 \*Clipeur.  
*Coche mal taillée*.  
 J'ai une *cochonnerie* dans l'œil.  
 \**Cocoa*.  
*Cocombre*.  
 \*Bois de *colle*.  
 \**Collecter* des comptes.  
*Colletailler*.  
*Collouer*.  
*Colorer* une image.  
*Comme de fait*.  
*Comme de juste*.  
 Je chante aussi bien *comme* lui.  
 \*Il a été élu *comme* maire.  
 Il est fin *comme tout*.  
*Comment c'est que ça vaut ?*  
 Mes prix défient toute *compétition*.  
 \*Billet *complimentaire*.  
 Envoyer un ouvrage à *titre* *complimentaire*.  
 Il *compte* de partir demain.  
 Il *conclue*.  
 \*Je *concours* dans votre manière de voir.  
 Tomber en *confusion*.

*Dites :*

Notre journal a un tirage de 30,000 exemplaires.  
 Etre en habit bourgeois, être en civil.  
 J'ai fini cela.  
 Le temps s'éclaircit.  
 Il s'en est tiré à bon marché.  
 Vider la maison, faire maison nette.  
 Enlever la neige.  
 Se frayer un chemin, un passage.  
 Laissez le chemin libre.  
 Clarté.  
 Une étoffe de première qualité.  
 Erreur de rédaction, faute de copiste.  
 Tondeuse.  
 Bourde, bévue.  
 J'ai un grain de poussière, une saleté dans l'œil.  
 Cacao.  
 Concombre.  
 Bois de rebut, de qualité inférieure.  
 Percevoir des comptes.  
 Lutter à bras-le-corps.  
 Clouer.  
 Colorier une image.  
 En effet, de fait, en réalité.  
 Comme il est juste.  
 Je chante aussi bien que lui.  
 Il a été élu maire.  
 Il est très fin.  
 Combien cela vaut-il ?  
 Mes prix défient toute concurrence.  
 Billet de faveur.  
 Faire hommage d'un ouvrage.  
 Il compte partir demain.  
 Il conclut.  
 Je partage votre manière de voir.  
 Tomber en convulsion.

*Ne dites pas :*

\*Mettez-moi en *connexion*  
avec un tel (au téléphone).

*Coq l'œil.*

Une affaire *conséquente*.

*Sous considération.*

Il est *consomptif*.

*Consomption.*

Etre placé *contre* quelqu'un.

\*L'incendie est *sous contrôle*.

*Cordeaux.*

Un *corps* de flanelle.

Le cœur de cet arbre est *coti*.

*Cotiseur.*

*Coton* de chou.

*Cotons* de tabac.

Un *couac* (oiseau).

*Couper* les gages.

\*Faire la *couquerie*.

\**Cour criminelle.*

Un œuf *cuvé* (gâté).

Le *couvert* de la chaudière.

Le *couvert* du livre.

Sa bol a une *craque*.

La table a une *craque*.

Le mur est plein de *craques*.

*Craquer* le linge.

\**Crémeur.*

*Crémone.*

Des *cretons*.

Le pauvre homme s'est *crevé*.

Un *criyon*.

Va *cri* mon chapeau dans le  
salon.

La locomotive a *crié*.

*Cuir à patente.*

*Dites :*

Mettez-moi en *communication* avec un tel.

Borgne.

Une affaire *importante*.

A l'étude, en *délibération*, en  
*considération*.

Il est *phtisique*, *poitrinaire*.

*Phtisie pulmonaire*.

Etre placé *près* de quelqu'un.

L'incendie est *maîtrisé*.

*Guides, rênes.*

Un *gilet*, une *camisole* de *flan-*  
*nelle*.

Le cœur de cet arbre est *pour-*  
*ri*.

*Estimateur.*

*Trognon* de chou.

*Nervures* de feuilles de tabac.

Un *butor*.

*Réduire* les gages.

Faire la *cuisine*.

*Cour d'assises.*

Œuf *couvi*.

Le *couvercle* de la chaudière.

La *couverture* du livre.

Son bol a une *fêlure*.

La table a une *fente*.

Le mur est tout *crevassé*.

*Tuyauter* le linge.

*Mouton de Perse* (fourrure).

*Cache-nez* en laine.

Des *rillons*, des *rillettes*.

Le pauvre homme a *contracté*  
une *hernie*.

Un *crayon*.

Va chercher mon chapeau  
dans le *salon*.

La locomotive a *sifflé*.

*Cuir verni*.

**D**

Il a sa *cravate* *dans* le cou.

Il a sa *cravate* au cou, *autour*  
du cou.

Il s'est *dardé* sur moi comme  
un *enragé*.

Il s'est *jeté*, s'est *élancé* sur  
moi comme un *enragé*.

*Débarque de* sur moi.

*Cesse* de t'appuyer sur moi ;  
*cesse* de me tourmenter.

*Ne dites pas :*

\*Les *débentures* de la ville de Québec.

*Débit*er une volaille.

*Décapotez-vous*.

*De chance* qu'il est arrivé.

\*J'ai *déchargé* tous les menuisiers.

Cette femme se *décolte*.

*Décommander*.

Mes animaux sont *dedans*.

\**Défalcataire*.

*Défoncer* une porte.

*Se démancher* le bras.

Demander à *ce* que.

Demander *excuse*.

\**Demander une question*.

*Démarre* mon cheval.

La *demoiselle* de M. X.

Son grand-père *déparle*.

\**Dépôt* (de chemin de fer).

\*Il a été *déqualifié* pour sept ans.

Vent *derrière*.

Je viens *des* voir passer.

Y allez-vous souvent ? — *Des* fois.

Son piano est *désaccord*.

J'ai *désoublié* ma leçon.

Une *détorse*.

J'ai fini *devant* vous.

*Aller et devenir*.

Le *dévoilement* d'une statue.

Votre enfant *mène le diable*.

Ces livres sont *difficiles* à se procurer.

Un *dinde*.

*Dîner sur les midi*.

\**Directory*.

\**Discompte*.

*Dites :*

Les obligations de la ville de Québec.

Dépecer une volaille.

Enlevez votre paletot, votre pardessus.

Heureusement qu'il est arrivé.

J'ai congédié tous les menuisiers.

Cette femme se décollète.

Contremander.

Mes animaux sont dans l'étable.

Concussionnaire.

Enfoncer une porte.

Se démettre le bras.

Demander que.

Faire des excuses, demander pardon.

Faire, poser une question.

Détache mon cheval.

La fille de M. X.

Son grand-père parle en divaguant, bat la campagne.

Gare, station de chemin de fer.

Il a été privé de ses droits politiques...

Vent arrière.

Je viens de les voir passer.

Y allez-vous souvent ? — Quelquefois, de fois à autre.

Son piano n'est pas d'accord (est désaccordé, Darmesteter).

J'ai oublié ma leçon.

Une entorse.

J'ai fini avant vous.

Aller et revenir, aller et retour.

L'inauguration d'une statue.

Votre enfant fait le diable, fait du bruit, du tapage...

Il est difficile de se procurer ces livres.

Un dinde.

Dîner vers midi.

Guide, annuaire, almanach des adresses.

Escompte.

*Ne dites pas :**Qu'est-ce que vous dites ?*\*Sa conduite est une *disgrâce* pour sa famille.\*Scène *disgracieuse*.Son père l'a *disputé*.Mon enfant, va *donner* ta leçon de musique.\*La balle a fait une *dotche*.\*Cet élève *dotche* constamment.*Doucine*.Ne montrez personne *du* doigt.Le train est *dû* à trois heures.Je vous l'enverrai *dès* demain.\**Drill*.\**Drill shed*.\**Dumb-bell*.Il est midi *d'un* quart.Il dort *dur*.Manger du *dur* de cochon.*Dur d'entretien*.*Dites :*

Que dites-vous ?

Sa conduite est un véritable déshonneur pour sa famille.

Scène honteuse, déshonorante.

Son père l'a grondé, réprimandé.

Mon enfant, va prendre ta leçon de musique.

La balle a fait un faux bond.

Cet élève cherche toujours à tromper la surveillance des maîtres.

Cuir à rasoir.

Ne montrez personne au doigt.

Le train doit arriver, est attendu, doit entrer en gare à trois heures.

Je vous l'enverrai dès demain.

Exercice militaire ; foret.

Salle des exercices militaires (infanterie), manège (cavalerie).

Haltère.

Il est midi moins un quart.

Il dort profondément.

Manger du foie de cochon.

Coûteux, difficile à nourrir.

## E

Cheveux *ébouiffés*.Il ne faut pas *ébriter* cette nouvelle.Avoir l'air *écarté*.J'ai *écarté* mon parapluie.*C'est écho* ici.*Ecopeau*.C'est beau, c'est *effrayant*.Il court avec une vitesse *effrayante*.Prenons l'*élévateur* pour monter à l'étage supérieur.Deux degrés *en bas* de zéro.*Embêter*.*En bonne vérité*, où avez-vous appris cette nouvelle ?

Cheveux ébouriffés.

Il ne faut pas ébruiter cette nouvelle.

Avoir l'air égaré.

J'ai égaré, perdu mon parapluie.

Il y a de l'écho ici.

Copeau.

C'est très beau.

Il court avec une vitesse extraordinaire.

Prenons l'ascenseur. . .

Deux degrés au-dessous de zéro.

Ennuyer, etc.

En vérité, où avez-vous appris cette nouvelle ?

*Ne dites pas :*

Payer *en monsieur*.  
 Il est *en moyens*.  
*En outre* de cela.  
 J'en ai *p'en tout*.  
*Encore un peu* que je tombais.  
 Tâchez d'*endurer* mon fils.  
 \*La ligne est *engagée* (au téléphone.)  
 \*L'*engin* d'un train.  
 \*L'*engin* de la factorie.  
*Enflammation*.  
 Je vous l'*enverrai*.  
*Envaler*.  
 Cet homme est *épatant*.  
 Ne fais pas de bruit, tu vas *épeurer* les poissons.

*Epinglé à couche*.  
*Eplan*.  
*Eplucher* des pommes de terre.  
*Eplures* d'ognons.  
 J'*espère* que j'ai bien travaillé.

*Espérez-moi* un instant.  
 Et *puis après* il partit.  
 Je l'ai *éteint*.  
*Évitez-lui* cet ennui.  
*Exercer* un cheval.  
*Exercer* un drame.  
 \*Chauffer avec l'*exhaust*.

Votre bière est *extra*.

Ce soir, nous ajouterons un *extra* à notre journal.

*Dites :*

Payer généralement.  
 Il est riche.  
 Outre cela.  
 Je n'en ai pas du tout.  
 Un peu plus et je tombais.  
 Tâchez de supporter mon fils.  
 La ligne est occupée, retenue.

La locomotive d'un train.  
 La machine de l'usine.  
 Inflammation.  
 Je vous l'enverrai.  
 Avaler.  
 Cet homme est étonnant.  
 Ne fais pas de bruit, tu vas effrayer les poissons, leur faire peur.

Épingle de sûreté.  
 Éperlan.  
 Peler des pommes de terre.  
 Pelures d'ognons.  
 J'aime à croire que j'ai bien travaillé.

Attendez-moi un instant.  
 Puis il partit.  
 Je l'ai éteint.  
 Épargnez-lui cet ennui.  
 Entraîner un cheval.  
 Répéter un drame.  
 Chauffer avec la vapeur d'échappement.

Votre bière est très bonne, excellente.

Ce soir, nous ajouterons un supplément...

## F

\**Factorie*.  
 Il *fafine* encore.  
 \*Ce n'est pas *fair*.  
*Falbana*.  
*Fanil*.  
 Œuf *fardé*.  
*Fardoche*.  
*Fatigue*.  
 \*Fausse arrestation.  
*Fausse porte*.  
 Il *faut* mieux se taire.

Manufacture, usine, fabrique.  
 Il hésite encore.  
 Ce n'est pas juste, loyal.  
*Falbala*.  
*Fenil*.  
 Œuf *hardé* (Darmesteter).  
 Broussailles.  
 Fatigue.  
 Arrestation illégale.  
 Contre-porte.  
 Il vaut mieux se taire.

*Ne dites pas :*

Marchand de fer.  
 Ferme expérimentale.  
 Il l'a fessé dans la figure.  
 Feu sauvage.  
 Le feu sonne.  
 \*Assurance contre le feu.  
 \*Station du feu.  
 Fille générale,  
 J'ai fini de mon couteau, tu  
 peux le prendre.  
 Courir à la fine course.  
 Le pont est à la glace fine.  
 Fixer quelqu'un.  
 La flambe.  
 Il s'est flambé la cervelle.  
 \*Flasse, flasque.  
  
 \*Il a passé son examen, mais  
 c'est un floux.  
 \*Il a passé son examen flèche,  
 floche.  
 \*Il s'est montré flush.  
 J'y vais des fois.  
 \*Papier foolscap.  
 \*Jouer au foot-ball.  
 Au forçail.  
  
 \*Cette loi est en force.  
 \*Foreman.  
  
 Forgeon.  
 Forsure.  
 Fortiller.  
 Fossé de ligne.  
 Fourchetée de foin.  
 Fouter la paix à.  
  
 Fouter le camp.  
 Prendre la fraîche.  
 J'étais en frais de dîner.  
  
 \*Frâli.  
 \*Lettre free.  
 \*L'admission est free.  
 \*J'ai passé mon examen free.

*Dites :*

Quincaillier, ferronnier.  
 Ferme d'expérimentation.  
 Il l'a frappé à la figure.  
 Herpès labial.  
 L'alarme sonne.  
 Assurance contre l'incendie.  
 Poste des pompiers.  
 Bonne à tout faire.  
 Je n'ai plus besoin, j'ai fini de  
 me servir de . . .  
 Courir très vite.  
 Le pont est à la glace vive.  
 Regarder fixement quelqu'un.  
 La flamme.  
 Il s'est brûlé la cervelle.  
 Gourde, flacon, petite bou-  
 teille.  
 Il a passé son examen, mais  
 par un coup de hasard.  
 Il a passé son examen sans  
 difficulté, facilement.  
 Il s'est montré généreux.  
 J'y vais quelquefois.  
 Papier écolier.  
 Jouer au ballon.  
 A la rigueur, au pis aller ; en  
 cas d'urgence ; en faisant  
 tout son possible.  
 Cette loi est en vigueur.  
 Contremaître, chef d'équipe,  
 chef d'atelier, surveillant  
 de travaux.  
 Forgeron.  
 Fressure.  
 Frétiller.  
 Fossé mitoyen.  
 Fourchée de foin.  
 Cesser de taquiner, d'import-  
 tuner.  
 Déguerpir.  
 Prendre le frais.  
 J'étais en train de dîner, je  
 dinais.  
 Fête joyeuse, repas, festin.  
 Lettre franche de port.  
 L'entrée est gratuite, libre.  
 J'ai passé mon examen sans  
 difficulté, facilement.

*Ne dites pas :*

\*Ces marchandises passent  
*free* à la douane.

\*Train de *frct.*

*Fricot.*

\*Mets-lui un *frille* autour du  
cou.

L'eau *frisait*, poussée par le  
vent.

Elle perd ses *frisettes*.

Je suis *frissonneur* ce soir.

Prendre du *froid*.

Un *frotteur de bottes*.

\*Ils ont eu du *fun*.

\*Ça, c'est le *fun*.

\*La *fuse a sauté*.

\*Poser une *fuse*.

*Dites :*

Ces marchandises passent en  
franchise à la douane.

Train de marchandises.

Festin, repas extraordinaire,  
ragout.

Mets-lui une fraise, un jabot,  
de la dentelle autour du  
cou.

L'eau jaillissait, poussée par  
le vent.

Elle perd ses papillotes.

Je suis frissonnant ce soir.

Prendre froid.

Un décrotteur.

Ils ont eu du plaisir.

Ça, c'est amusant, c'est drôle.

Le fusible, le coupe-circuit a  
fondu.

Poser un fusible, un coupe-  
circuit.

## G

*Gadelle.*

C'est le temps du *gâgne*.

Il mange le vieux *gâgné*.

\**Gaiters.*

*Galféter.*

*Galipote.*

*Galvauder* les animaux.

\**Coq game.*

\*Il y a une *gang* de monde.

\*Travailler par *gangs*.

\**Gang-way.*

*Ganif.*

\**Garden-party.*

Faire la *gargote* dans une ex-  
cursion de pêche.

Il m'a *garroché*.

Il y a trop de *gaspil* dans cette  
maison.

*Gaspiller* un chemin.

*Gaspiller* un enfant.

Groseille à grappes.

C'est le temps du gain, du  
profit.

Il mange ses épargnes, ses éco-  
nomies.

Bottines à élastiques.

Calfater ; calfeutrer.

Pretontaine, guilledou.

Tracasser, taquiner, pour-  
chasser...

Coq batailleur.

Il y a beaucoup de monde.

Travailler par équipes.

Passerelle, planche de débar-  
quement, planche volante.

Canif.

Fête champêtre.

Faire la cuisine...

Il m'a jeté des pierres.

Il y a trop de gaspillage dans  
cette maison.

Détériorer un chemin.

Gâter un enfant, le rendre in-  
docile, vicieux.

*Ne dites pas :*

J'ai une bronchite qui me *gagne*.

\*Il aime à être *gazetté*.

\*Il a fait *gazetter* son départ.

Il est mon *genre*.

*Géréniome*.

Cousine *germine*.

Votre fils est *gesteux*.

\**Ginger ale*.

\**Ginger beer*.

\**Ginger pop*.

*Gisier* ou *gigier*.

\**Goal*.

\**Goaleur*.

Ce bois *gofre*.

*Gorgoton*.

*Gortons* ou *gretons*.

Qui a *gossé* cette table ?

*Gouleron*.

C'est un *gnaiseur*.

*Grafigure*.

Un *grain* de pluie.

Une *graine* de pain.

Le temps *se graisse*.

Il mange *en grand*.

Il est *charitable en grand*.

Un *gratte-pieds*.

Un chemin *gravé*.

*Gravois* (petits cailloux, petites pierres).

J'ai établi mon garçon et je l'ai *gréé* d'un bon *roulant*.

*Grément* de ferme.

*Gréyer* le souper.

Ils sont *en gribouille*.

Il a le teint *grillé*.

Malin comme un *grippette*.

\*Un *groceur*.

\*Une *grocerie*.

*Grosse-gorge*.

Un *guichet*.

*Dites :*

J'ai une bronchite qui me fait souffrir, me fatigue.

Il aime à faire parler de lui dans les journaux.

Il a fait annoncer son départ dans les journaux.

Il est mon gendre.

Géranium.

Cousine germaine.

Votre fils est capricieux.

Ale au gingembre.

Bière de gingembre.

Boisson mousseuse au gingembre.

Gésier.

But (dans les jeux en plein air).

Garde-but.

Ce bois travaille.

Gorge, gosier.

Rillons, rillettes.

Qui a entaillé cette table avec son couteau ?

Goulot.

C'est un niais.

Égratignure.

Une goutte de pluie.

Une miette de pain.

Le temps se charge.

Il mange beaucoup.

Il est très charitable.

Un décrottoir.

Un chemin macadamisé.

Gravier.

J'ai établi mon garçon et je l'ai pourvu d'un bon matériel de ferme.

Matériel de ferme.

Préparer le souper.

Ils sont brouillés, ils ne s'entendent plus, etc.

Il a le teint hâlé, basané, bruni.

Malin comme un diable.

Un épicier.

Une épicerie.

Goître.

Un vasistas.

*Ne dites pas :*

Y a pas guère de foin c'te année.

Une guernouille.

Les patates ne sont pas guernués cette année.

Guiâble.

*Dites :*

Il n'y a guère, il n'y a pas beaucoup de foin cette année.

Une grenouille.

Les pommes de terre ne sont pas abondantes, nombreuses cette année.

Diabla.

**H**

Notre cheminée n'a pas de hâle.

Higuère.

Le Montcalm est en hivernement.

Il hivernera plusieurs vaches.

Hôblon ou homelon.

Homme à la glace.

Homme au lait.

Homme au pain.

Homme du curé.

C'est t'honteux.

\*Horum.

\*Hose.

\*Huile de charbon.

Hureux.

Des hydrants.

Hytropique.

Notre cheminée n'a pas de tirage.

Hier.

Le Montcalm est en hivernage.

Il gardera plusieurs vaches en hivernage.

Houblon.

Porteur de glace.

Laitier.

Boulangier.

Serviteur du presbytère.

C'est honteux.

Marrube.

Tuyau (d'arrosage), boyau (d'incendie).

Pétrole.

Heureux.

Des bouches d'incendie.

Hydropique.

**I**

I sont venus.

I va venir.

I va-t-i venir ?

Je t'attendrai icite.

J'ai idée qu'il va venir ce soir.

Il a perdu l'idée.

J'imagine qu'il sera content.

Cet enfant est imparfaite.

Les chemins sont impassables.

In homme.

Elles ou ils sont venus.

Il va venir.

Va-t-il venir ?

Je t'attendrai ici.

J'ai le pressentiment qu'il va venir ce soir.

Il est fou.

Je m'imagine qu'il sera content.

Cet enfant est dissipé, espiègle, bruyant, tapageur.

Les chemins sont impraticables.

Un homme.

*Ne dites pas :*L'incendie était *incontrôlable*.Compagnie *incorporée*.*Indigestion*.Il s'est *infligé* une blessure en tombant.\*Une *informalité*.Il est *inrassiasiable*.*Insécrable*.\*Dans l'*intention de la loi*.\*Il m'a été *introduit*.*Invectimer* quelqu'un.*Ioù, iousque*.*Itou*.*Dites :*

L'incendie ne pouvait être maîtrisé.

Compagnie érigée, constituée en corporation.

Indigestion.

Il s'est fait une blessure en tombant.

Un vice de forme.

Il est insatiable.

Exécration, insupportable.

D'après l'esprit de la loi.

Il m'a été présenté.

Invectiver contre quelqu'un.

Où.

Aussi, pareillement, de même.

## J

*J'allons aller* vous voir.*Jalouserie*.*Jambe* de botte.Donner une *jambette*.Une *jaquette* (de nuit).*Jarme*.Avoir de la *jase*.Venez donc faire une petite *jase*.*Jenne*.*Jeu* d'eau.*A cœur jeun*.\**Jib* (voile).\*Un *job* de marchandises.\*Obtenir une *job*.\*Travailler à la *job*.\*Cet ouvrage ne vaut rien, c'est fait à la *job*.\*Voilà une bonne *job* de faite.\*Vendre des *jobs*.Son garçon est *joliment* capable.*Jongler* à une entreprise.Il est *jongleur* depuis la mort de sa femme.Un *joual*.Un *joualet*.*Jouer* de la musique.

J'irai vous voir.

Jalousie.

Tige de botte.

Donner un croc-en-jambe.

Une chemise de nuit.

Germe.

Parler beaucoup, avoir la parole facile.

Venez donc faire la causette.

Jeune.

Jet d'eau.

A jeun.

Foc.

Un solde de marchandises.

Obtenir une entreprise.

Travailler à forfait ; travailler à la pièce.

Cet ouvrage ne vaut rien, c'est fait sans précaution.

Voilà une bonne tâche accomplie.

Vendre des soldes.

Son garçon est passablement capable.

Méditer une entreprise.

Il est songeur depuis la mort de sa femme.

Un cheval.

Un chevalet.

Faire de la musique.

## Ne dites pas :

Une jouement.  
 Jouquer, se jouquer.  
 Jouquoir, jouquois.  
 Au jour d'aujourd'hui.  
 Aller en journées.  
 I jousent.  
 Jusse.  
 Ju-yette.  
 J'val.  
 J'veu.

## Dites :

Une jument.  
 Jucher, se jucher ; percher, se percher.  
 Juchoir, perchoir.  
 Aujourd'hui.  
 Travailler à la journée.  
 Ils jouent.  
 Juste.  
 Juillet.  
 Cheval.  
 Cheveu.

## K

Kaïac.  
 \*Des gants de kid.

Gaïac.  
 Des gants de chevreau.

## L

Je veux avoir la celle que j'ai l'habitude d'acheter.  
 La pluie ne lâche pas.  
 \*Lager.  
 Je laisserai Québec ce soir.  
 C'est la femme la plus laite de la paroisse.  
 La lancette d'une abeille, d'une guêpe.  
 Son cheval lambre.  
 Avoir le laquet.  
 Tuer un lard.  
 Engraisser un lard.  
 Lastique.  
 \*Lawn-tennis.  
 Prends-lé.  
 Lequel qui veut venir ?  
 Lessi.  
 Lette.  
 Dites-leux que j'y vais.  
 Je ne veux pas de leux argent.  
 \*Libel.

Conditions libérales.  
 Liche-frite.  
 Licher.  
 Licheux.  
 C'est un garçon en lieu de gagner sa vie.

Je veux avoir celle que j'ai l'habitude d'acheter.  
 La pluie ne cesse pas.  
 Bière légère.  
 Je quitterai Québec ce soir.  
 C'est la femme la plus laide de la paroisse.  
 L'aiguillon, le dard . . .  
 Son cheval va l'amble.  
 Avoir le hoquet.  
 Tuer un cochon.  
 Engraisser un cochon.  
 Caoutchouc ; élastique, bande élastique.  
 Paume au filet (jeu de balle).  
 Prends-le.  
 Qui veut venir ?  
 Lessive.  
 Lettre.  
 Dites-leur que j'y vais.  
 Je ne veux pas de leur argent.  
 Étiquette, marque de commerce.  
 Conditions avantageuses.  
 Lèchefrite.  
 Lécher.  
 Flatteur, affectueux.  
 C'est un garçon en état de, capable de gagner sa vie.

## Ne dites pas :

Ligneu.  
Lindi.  
Lisse de chemin de fer.  
\*Gouvernement local.  
\*Lock-jaw.  
Du locre.  
\*Loger une plainte.  
Sa maison peut loger plusieurs familles.  
\*Cette corde est trop lousse.  
J'ai deux lots de terre.  
Je lui empêcherai de faire cela.

## Dites :

Ligneul.  
Lundi.  
Rail.  
Gouvernement provincial.  
Tétanos.  
De l'ocre.  
Porter, déposer une plainte.  
Sa maison peut contenir plusieurs familles.  
Cette corde est trop lâche.  
J'ai deux lopins de terre.  
Je l'empêcherai de faire cela.

## M

Fruit maché.  
\*Mâche-mâlo (ang. marsh-mallow).  
Cet écolier magane ses livres.  
Quand on veille tard, on est magané le lendemain.  
\*Mahogany.  
Le trésorier a en main \$1,300.  
Ce marchand a en main...  
Mais qu'il vienne, je serai parti.  
\*Maison de pension.  
Maite.  
\*Maitre de station.  
Majescule.  
Tomber d'un mal.

Malcommode.  
Malheureux.  
Aller à la malle.  
Dépouiller sa malle.  
Mame X est venue.  
\*Manager.  
Manche de ligne.  
  
Manche de pipe.  
Manche de plume.  
Garde-manche.  
Un gros mangeux.  
Mappe.  
Marbe.  
Un magasin de marchandises sèches.

Fruit meurtri.  
Guimauve.  
Cet écolier détériore, brise, etc. ses livres.  
Quand on veille tard, on est fatigué le lendemain.  
Acajou. bois d'acajou.  
Le trésorier a en caisse...  
Ce marchand a en magasin...  
Quand il viendra, je serai parti.  
Pension.  
Maitre.  
Chef de gare.  
Majuscule.  
Tomber du haut mal, être épileptique.  
Incommode.  
Malheureux.  
Aller au bureau de poste.  
Dépouiller son courrier.  
Madame X est venue.  
Gérant, directeur-gérant, chef.  
Perche de ligne, canne à pêche.  
Tuyau de pipe.  
Porte-plume.  
Manchette, fausse manche.  
Un gros mangeur.  
Carte géographique.  
Marbre.  
Un magasin de nouveautés.

<i>Ne dites pas :</i>	<i>Dites :</i>
<i>*Prendre une marche.</i>	Faire une promenade, se promener.
<i>Marche-t-en !</i>	Va-t-en !
<i>Marcher au catéchisme.</i>	Aller au catéchisme, suivre les exercices du catéchisme.
<i>Marci.</i>	Merci.
<i>Marguier.</i>	Marier.
<i>*Il veut marier une fille de la campagne.</i>	Il veut épouser une fille de la campagne.
<i>Marinades.</i>	Conserves végétales au vinaigre.
<i>Marmalade.</i>	Marmelade.
<i>Mascabina.</i>	Sorbier (vulgairement : cor-mier).
<i>Humeur massacrate.</i>	Humeur insupportable.
<i>Il a des amis en masse.</i>	Il a un grand nombre d'amis.
<i>*Match.</i>	Joute, tournoi, lutte.
<i>Matillon.</i>	Maquignon.
<i>Du lait d'à matin.</i>	Du lait de ce matin.
<i>Mauvaiseté.</i>	Méchanceté.
<i>Méchant chemin.</i>	Mauvais chemin.
<i>Méchant temps.</i>	Mauvais temps.
<i>Mécredi.</i>	Mercredi.
<i>Médale.</i>	Médaille.
<i>Par mégard.</i>	Par mégarde.
<i>De même, c'est décidé, nous n'y allons pas ?</i>	Ainsi donc, c'est décidé...
<i>Ce train-là, ça mène.</i>	Ce train-là va vite.
<i>C'est un cheval qui mène.</i>	C'est un cheval qui va vite.
<i>Memère.</i>	Grand'mère.
<i>De la menasse.</i>	De la melasse.
<i>Mets le cheval dans les mennoires.</i>	Mets le cheval dans les limons, dans le brancard.
<i>Menuisier.</i>	Menuisier.
<i>Méquier.</i>	Métier.
<i>Mère.</i>	Mère.
<i>Une mère d'ours.</i>	Une ourse.
<i>Mésure.</i>	Mesure.
<i>*Meter.</i>	Compteur (à gaz, à eau).
<i>Cousin mette-germain.</i>	Cousin issu de germain.
<i>Mettre un violon d'accord.</i>	Accorder un violon.
<i>Miâler.</i>	Miauler.
<i>Ce midi.</i>	A midi.
<i>Je vais dîner tous les midis à onze heures.</i>	Je vais dîner tous les jours à onze heures.
<i>J'irai sur les midi.</i>	J'irai sur le midi.
<i>Minnuir.</i>	Minuit.
<i>Un minotte,</i>	Un minot.

*Ne dites pas :*

La *mise* d'un fouet.  
 Il a de la *misère* à marcher.  
 C'est le médecin à la *mode*.  
 \* *Moi pour un*.  
 Donnez-moi-z-en.  
 Ce sermon *m'a fait impression*.

*Mollière*.

\* *Money order*.

Une mouche *m'a mordu*.  
 C'est une *mordure* de chien.  
 Il s'est *morfondu* à étudier.

Il y a de la *mortalité* chez le voisin.

\* *Lettres mortes*.

*Motié*.

*Mortoise*.

\* *Motor-man*.

\* *Motto* (dragée).

*Bois mou* (opposé à *bois dur*).

*Moucher*.

*I mouille à siaux*.

*Moulée de scie*.

*Moulin à coudre*.

*Moulin à faucher*.

*Moulin à la viande*.

*Mouman*.

*Mourue*.

\* Il a *mouvé* sa grange.

\* Il va falloir *mouver*, la maison est vendue.

Le temps est *mucre*.

*Munier*.

*Dites :*

La *mèche* ; la *lanière* d'un fouet.

Il a de la *difficulté* à marcher.

C'est le médecin en *vogue*.

Pour *moi*, quant à *moi*, etc.

Donnez-m'en.

Ce sermon a fait *impression* sur moi.

*Fondrière*, *bourbier*.

*Mandat d'argent*.

Une mouche *m'a piqué*.

C'est une *morsure* de chien.

Il s'est *épuisé*, il a *ruiné* sa santé.

Il y a une *personne décédée* chez le voisin.

*Lettres non réclamées*, *lettres au rebut*.

*Moitié*.

*Mortaise*.

*Mécanicien*.

*Papillote*.

*Bois tendre*.

*Pêcher à la ligne volante*, à la *mouche artificielle*.

Il *pleut* beaucoup.

*Bran de scie*, *sciure de bois*.

*Machine à coudre*.

*Faucheuse*.

*Hache-viande*.

*Maman*.

*Morue*.

Il a *déplacé* sa grange.

Il va falloir *déménager*, *changer de logement*.

Le temps est *humide*.

*Meunier*.

## N

*Nanane*.

\* *Napkin*.

*Narf*.

*Naveau*.

*Navette* (pour laver).

*J'ai pas pensé* que tu *viendrais*.

Pour *ne pas* qu'il *vienne*.

*Nanan*, *bonbon*.

*Serviette de table*.

*Nerf*.

*Navet*.

*Lavette*.

*Je n'ai pas pensé*...

Pour qu'il *ne vienne pas*.

## Ne dites pas :

*À net.*  
 Un chapeau *neu*.  
*Niais*.  
*Nichoir* (œuf).  
*Nique*.  
*Nom de plume*.  
 Donner des *noms* à quelqu'un  
 pour le faire fâcher.  
*Nordet*.  
*Norouet*.  
*Note, le note*.  
 \**Notice*.  
*Nuage* (de laine).  
  
*Nunne part*.  
 \**Nurse*.

## Dites :

Tout à fait.  
 Un chapeau neuf.  
 Niais.  
 Nichet.  
 Nid.  
 Pseudonyme, nom supposé.  
 Donner des sobriquets à quel-  
 qu'un pour le faire fâcher.  
 Nord-est.  
 Nord-ouest.  
 Nôtre, le nôtre.  
 Avis.  
 Fichu de laine, cache-nez en  
 laine tricotée.  
 Nulle part.  
 Garde-malade, bonne d'en-  
 fant, infirmière.

## O

*Oblier*.  
 Sa maladie *m'occupe* beau-  
 coup.  
 Son grand-père est en *offense*.  
*Omenette*.  
 Où allons-nous ? — *On* va à la  
 campagne.  
*Onque*.  
*Onque*.  
 \**Opérateur de télégraphe*.  
 La mine est en *opération*.  
 \**Je l'ai opposé* de venir.  
 Un *our*.

Oublier.  
 Sa maladie m'inquiète, me  
 trouble...  
 Son grand-père est en enfance.  
 Omelette.  
 Où allons-nous ? — Nous al-  
 lons à la campagne.  
 Ongle.  
 Oncle.  
 Télégraphiste.  
 La mine est en exploitation.  
 Je l'ai empêché de venir.  
 Un ours.

## P

\**Pad*.  
*Pagée* de clôture.  
*Pagnier*.  
 \**Paillasse à ressort, à spring*.  
 Le *pair* d'une vache.  
 Une *paire* de caleçons, de cu-  
 lottes, de pantalons.  
*Palette* de casquette.  
*Palette* de chocolat.  
*Panagérique*.  
*Pantoute*.  
 \**Papier sablé*.  
 Il l'a fait *par exprès*.

Bloc-notes.  
 Travée de clôture.  
 Panier.  
 Sommier élastique, sommier.  
 Le pis d'une vache.  
 Un caleçon, une culotte, un  
 pantalon.  
 Visière de casquette.  
 Tablette de chocolat.  
 Panegyrique.  
 Pas du tout.  
 Papier de verre.  
 Il l'a fait exprès.

*Ne dites pas :*

*Par rapport que.*  
*Cracher par terre.*  
*Paralésie.*  
*Parapuie.*  
*Parche.*  
*Il est parent avec moi.*  
*Une perle.*  
*\*Partir un magasin.*  
*\*Partner.*  
*\*Pas d'admission.*  
*Il n'y a pas que moi.*  
*Chemin passable.*  
*\*Passer des remarques.*  
*\*Passer une loi, un règlement.*  
*\*Obtenir une patente.*  
  
*La patte de la table.*  
*\*Pea-nut.*  
*\*Peddleur.*  
*Pélerinage.*  
*Pépelier.*  
*Pepère.*  
*\*Des peppermints.*  
  
*\*C'est mon ami personnel.*  
*Un petit peu.*  
*\*Piano cottage.*  
*Une côte à pic.*  
*Picuite.*  
*Piler sur les pieds de quel-  
qu'un.*  
*Piquer à travers les champs.*  
*Piquer au plus court.*  
*Tant pire.*  
*\*Il a plaidé coupable.*  
  
*\*Il a plaidé non coupable.*  
  
*Terrain planche.*  
*Etre sur les planches.*  
*Crier à pleine-tête.*  
*Plumer.*  
*Poêle à gaz.*  
*De la poison.*  
*La pomme de la main.*  
*Pommonique.*

*Dites :*

*Parce que, pour la raison que.*  
*Cracher à terre.*  
*Paralysie.*  
*Parapluie.*  
*Perche.*  
*Il est mon parent.*  
*Une perle.*  
*Ouvrir un magasin.*  
*Partenaire, associé.*  
*Entrée interdite.*  
*Je ne suis pas le seul.*  
*Chemin praticable.*  
*Faire des remarques.*  
*Adopter, voter. . .*  
*Obtenir un brevet (d'inven-  
tion).*  
*Le pied de la table.*  
*Arachide, pistache de terre.*  
*Colporteur.*  
*Pèlerinage.*  
*Peuplier.*  
*Grand-père.*  
*Des pastilles de menthe poi-  
vrée.*  
*C'est mon ami intime.*  
*Très peu.*  
*Piano droit.*  
*Une côte escarpée.*  
*Pituite.*  
*Marcher sur les pieds de quel-  
qu'un.*  
*Passer à travers. . .*  
*Prendre le plus court.*  
*Tant pis.*  
*Il a fait des aveux, il s'est  
avoué coupable, il a avoué  
sa culpabilité, il s'est recon-  
nu coupable.*  
*Il a nié sa culpabilité, il a pro-  
testé de son innocence.*  
*Terrain plan, égal.*  
*Etre exposé.*  
*Crier à tue-tête.*  
*Plumer.*  
*Fourneau à gaz.*  
*Du poison.*  
*La paume de la main,*  
*Pulmonique.*

*Ne dites pas :*

\*Vin de *Port*.  
 \*Je suis *positif* qu'il est parti.  
 \**Poste-carte*.  
*Poupa*.  
 Bon *pour* manger.  
 Prendre en feu.  
 Oiseau de *près*.  
*J'en presse*.  
*Prévoir d'avance*.  
 L'idée *lui a pris*. . .  
 Le secrétaire *privé* du ministre.  
 Je vous *promets* que c'est vrai.  
 Il n'y en a *pu*.

*Dites :*

Vin de *Porto*.  
 Je suis certain qu'il est parti.  
 Carte postale.  
 Papa.  
 Bon à manger.  
 Prendre feu.  
 Oiseau de proie.  
 J'en ai un besoin pressant.  
 Prévoir.  
 L'idée lui est venue. . .  
 Le secrétaire particulier du ministre.  
 Je vous assure que c'est vrai.  
 Il n'y en a plus.

## Q

Viendras-tu *quant et moi* ?  
 Un *quart de fleur*.  
 Le livre *que* vous m'avez parlé.  
*Quequ'un* est venu.  
 Un *quêteur*.  
 Donnez-moi ce *qui* vous plaira.  
*Qui-ce que c'est* ?  
*Quitte-moi* faire.  
*Quoi-ce que tu veux* ?  
 \*Les *quotations* de la bourse.

Viendras-tu en même temps que moi ?  
 Un baril de farine.  
 Le livre dont vous m'avez parlé.  
 Quelqu'un est venu.  
 Un *quêteur* (qui *quête* pour les autres), un mendiant (celui qui *mendie* pour lui-même).  
 Donnez-moi ce qu'il vous plaira.  
 Qui est-ce ?  
 Laisse-moi faire.  
 Que veux-tu ?  
 Les *cotes* de la bourse.

## R

Chemin de *raccourci*.  
*Râcler* (amasser avec le *râteau*).  
*Rac'modage*.  
 Il était dans un *racoin*.  
*Râfle* d'une montre.  
 Les *raies* d'une roue.  
 Une *rail*.  
 \**Railway crossing*.  
 \**Rajuster un tarif*.  
*Faire ramer* des fèves.  
 Un homme *rancuneux*.

Chemin de traverse.  
*Râteler*.  
*Raccommodage*.  
 Il était dans un *recoin*.  
 Mise en loterie d'une montre.  
 Les *rais* (masc.) d'une roue.  
 Un *rail*.  
 Passage à niveau.  
 Remanier un tarif.  
*Ramer* des fèves.  
 Un homme *rancunier*.

*Ne dites pas :**Je m'en rappelle.*

Il était à ras moi.

Papier rayé.

\*Il réalisa sa triste position.

Il fait tout à la rebours de ce qu'on lui dit.

\*Il est en recherche d'un...

Ces meubles ont été faits de recommandé.

J'ai recouvert la santé.

Marcher de reculons.

Ça fait redresser les cheveux.

\*Reel (de perche de ligne).

Réfléchir à sa position.

\*Cela regarde mal.

Remancheur, ramancheur.

Rembrisser.

\*Je vous remercie pour votre cadeau.

Remplir un but.

Faire le renard.

Renhausser des pommes de terre.

\*Ce projet rencontre l'approbation de tous.

\*Rencontrer un paiement.

Le temps se renfroïdit.

\*Renverser un jugement.

Les réponses de la messe.

Je vais me reprendre (au jeu de cartes).

Votre enfant est résolu pour son âge.

Ah ! je suis resté.

Où restez-vous ?

Il a restitué de la bile.

Résipèle.

Vous êtes bien réticent.

Je me retire au Château-Frontenac.

J'avais prêté un livre et je l'ai reçu.

Je vous souhaite du réussi.

La revire est en pique.

*Dites :*

Je me le rappelle, je m'en souviens.

Il était près de moi.

Papier réglé.

Il reconnut, il se rendit compte de...

Il fait tout à rebours, au rebours de ce qu'on lui dit.

Il est à la recherche d'un...

Ces meubles ont été faits sur commande.

J'ai recouvré la santé.

Marcher à reculons.

Ça fait dresser les cheveux.

Touret.

Réfléchir sur sa position.

Cela paraît mal.

Rebouteur.

Lambrisser.

Je vous remercie de votre cadeau.

Atteindre un but.

Faire l'école buissonnière.

Rehausser des pommes de terre.

Ce projet reçoit l'approbation de tous.

Faire un paiement.

Le temps se refroidit.

Casser un jugement.

Les répons de la messe.

Je vais prendre ma revanche.

Votre enfant est robuste, gros et gras...

Ah ! je suis fourbu, las, rendu.

Où demeurez-vous ?

Il a vomé, rendu de la bile.

Érésipèle.

Vous êtes bien réservé, discret, méfiant.

Je loge au Château-Frontenac.

J'avais prêté un livre et je l'ai eu.

Je vous souhaite du succès.

La retourne est en pique, de pique.

*Ne dites pas :*Qu'est-ce qui *revire* ?*Rhumatisme.*Sans *rien* penser.Il y a *rien* que lui.Il fait *rien* que d'arriver.*Etre rousselé.*\**Roveur* (au jeu de croquet).\**Il est rumeur...**Dites :*Qu'est-ce qui *retourne* ?

Rhumatisme.

Sans penser à *rien*.Il y a *seulement* que lui.Il arrive à *l'instant*.Avoir des *rousseurs*, des *taches* de rousseur.

Corsaire.

Le bruit court, on dit...

## S

\**Safe.*Il est *safre.*\**Sago* ou *ségo.*\**Salle à dîner.*Tourner *les sangs.**Sanriette.*Un habit *savaté.*\**Scrap-book.**Secoupe.*La semaine qui *vient.**Se changer* de vêtements.Le temps des *semences.**Sensud* sous.\*Une *servante générale.*\*Un *set à dîner.*\*Un *set d'amis.*\*Un *set de salon.*\*Un *set de studs.*\*Un *set de vaisselle.*\**Shaveur.*\**Shed.**Siau* d'eau.Les oreilles me *silent.*Tout bon qu'il *soit.*Le médecin l'a *sondé.*Je *sors* d'être malade.Mon ami va *sortir* un journal.*Soucisse.**Soupoudrer.**Souris-chaude.**Sourd et muet.*\**Sous* ces circonstances.*Sous* votre respect.

Coffre-fort.

Il est *gourmand*, glouton.*Sagou.**Salle à manger.*Tourner le *sang.**Sarriette.*Un habit *gâté*, *fripé.*Album à *découpures*, album à collection.*Soucoupe.*La semaine *prochaine.**Changer* de vêtements.Le temps des *semailles.**Sens* dessus dessous.Une *bonne* à tout faire.Un *service* à dîner.Un *cercle*, une réunion d'amis.Un *ameublement* de salon.Une *garniture* de boutons.Un *service* de vaisselle.*Usurier* ; *écorcheur.**Hangar*, *appentis*, *remise*, *atelier.**Seau* d'eau.Les oreilles me *tintent.*Tout bon qu'il *est.*Le médecin l'a *ausculté.*Je *viens* d'être malade.Mon ami va *publier* un journal.*Saucisse.**Saupoudrer.**Chauve-souris.**Sourd-muet.*Dans ces *circonstances.*Sauf votre *respect.*

*Ne dites pas :*

- \*Un *span* de chevaux.  
 \*Voiture à *springs*.  
 \*Une *strap*.  
 \**Stud*.  
*Supertition*.  
 \*Lire *sur* le journal.  
 Avoir quelqu'un *sur ses char-*  
*ges*.  
 \**Switch*.

*Dites :*

- Une paire de chevaux.  
 Voiture à ressorts.  
 Une courroie, lanière, etc.  
 Bouton de manchette, bouton  
 de faux col, etc.  
 Superstition.  
 Lire dans le journal.  
 Avoir quelqu'un à sa charge.  
 Aiguille de chemin de fer.

## T

- \**Tabaconiste*.  
 Tâchez qu'il soit content.  
 Tant qu'à moi.  
*Tapisseur*.  
 Il ne tarde que l'heure d'arri-  
 ver.  
 T'as ben travaillé.  
 Jusqu'à temps que.  
 \*Le train est *en temps*.  
 Ton cheval est *terriblement*  
 fort.  
 Tête d'oreiller.  
 \**Thébord*.  
 \**Thépot*.  
 \*Acheter un *ticket*.  
 \**Time-table*.  
 Tirer les vaches.  
 \**Token*.  
 Il est dans son tort.  
 Le blé est mûr *comme tout*.  
 Je l'ai vu *tout à clair*.  
 Tout partout.  
 \**Track*.  
 Laisser quelque chose à la  
*traîne*.  
*Traîne-fesse*.  
 \**Tramp*.  
*Transfer* (billet).  
 Traverser un pont.  
 Il est *trempe* comme une la-  
 vette.  
 J'ai très faim.

- Marchand de tabac.  
 Faites en sorte qu'il soit con-  
 tent.  
 Quant à moi.  
 Tapissier.  
 Il est sur le point d'arriver.  
 Tu as bien travaillé.  
 Jusqu'à ce que.  
 Le train est à l'heure.  
 Ton cheval est très fort.  
 Taie d'oreiller.  
 Plateau.  
 Théière.  
 Acheter un billet.  
 Indicateur, horaire.  
 Traire les vaches.  
 Jeton.  
 Il a tort.  
 Le blé est tout à fait mûr.  
 Je l'ai vu distinctement.  
 Partout.  
 Voie de tramway, voie de che-  
 min de fer.  
 Laisser traîner quelque chose.  
 Cul-de-jatte.  
 Vagabond, chemineau.  
 Billet de correspondance, cor-  
 respondance.  
 Passer un pont.  
 Il est trempé, mouillé comme  
 une lavette.  
 J'ai bien faim.

*Ne dites pas :*

\* *Tributs floraux.*

J'ai fait une *trompe*.

\* *Prendre le trouble de.*

\* *Causer du trouble.*

*Tuer la chandelle.*

\* *Un tombleur.*

*Tuyau* d'un bateau à vapeur,  
d'une locomotive.

*Dites :*

Couronnes funéraires.

J'ai fait une erreur, une mé-  
prise, une bévue.

Se donner la peine de.

Causer des désagréments, de  
la fatigue, des démarches.

Éteindre la chandelle.

Un verre.

Cheminée d'un bateau à va-  
peur, d'une locomotive.

## U

*Ucharistie.*

*Urselines.*

Eucharistie.

Ursulines.

## V

C'est *de valeur*, il n'a pu réus-  
sir.

Venez *veiller* chez nous.

*Veilloche.*

*Venderdi.*

Du *verre* taillé.

*Verrure.*

*Vèse.*

*Viande en conserve.*

*Vider* de l'eau.

*Il vient fou.*

*Virebrequin.*

Ma terre me rapporte assez  
pour *vivre*.

Un *voilier* d'outardes.

\* *Voteur.*

C'est fâcheux, malheureux,  
regrettable...

Venez passer la soirée chez  
nous.

Veillote.

Vendredi.

Du cristal taillé.

Verrue.

Cornemuse.

Conserve de viande.

Verser de l'eau.

Il devient fou.

Vilebrequin.

Ma terre me rapporte assez  
pour me faire vivre.

Une volée d'outardes.

Votant.

## Y

\* *Yeast.*

Levure, levain.

# TABLE ALPHABÉTIQUE

LES CHIFFRES RENVOIENT AUX PAGES.

## A

A, prononciation, 11.  
 A, à, 131.  
 A, ou, 276 et 298.  
 A, devant un infinitif, 255.  
 A, préposition, 275.  
 A, rapports qu'il marque, 275.  
 Abréviations, 313.  
 Accent tonique, 21.  
 Accents, 16.  
 Acceptions d'un mot, 157.  
 Accolade, 310.  
 Accord (syntaxe d'), du substantif, 176 ; de l'article, 192 ; de l'adjectif, 199 ; du pronom, 217 ; du verbe avec un seul sujet, 233 ; avec plusieurs sujets, 236 ; du participe présent, 258 ; du participe passé, 260.  
 Actifs (verbes), 102.  
 Adjectifs, 42 et 199 ; accidentels, 43 ; composés, 43 et 207 ; démonstratifs, 50 et 210 ; déterminatifs, 50 et 210 ; indéfinis, 55 et 213 ; numéraux, 53 et 213 ; cardinaux, 53 et 213 ; ordinaux, 54 et 213 ; possessifs, 51 et 211 ; qualificatifs, 42 et 199 ; verbaux, 42, 126, 258 et 259 ; pris adverbialement, 134 et 206 ; pris substantivement, 43 ; employés comme prépositions, 130 ; désignant la couleur, 207.  
 Adjectifs (accord des), 48 et 199.  
 Adjectifs (complément des), 209.  
 Adjectifs (degrés de signif. des), 48.  
 Adjectifs (emploi des), 209.  
 Adjectifs (emploi des adj. féminins), 208.  
 Adjectifs (place des), 208.  
 Adverbe, 133 et 283.  
 Adverbes (classification des), 133.  
 Adverbes (degrés de signif. des), 135.  
 Adverbes (emploi des), 283 et 284.  
 Adverbes en *ment*, 134.  
 Adverbes (place des), 283.  
 Affixes, 146.  
 Afeul, 35.  
 Aigle, 178.  
 Ail, 36.  
 Aimer, conjugaison, 86.  
 Air (avoir l'), 201.  
 Alinéa, 310.  
 Aller remplacé par *être*, 81 et 245.

Alphabet, 3.  
 Amour, 179.  
 Analyse grammaticale, 159.  
 Analyse logique, 163.  
 Anglicismes, 315.  
 Antécédent, 70.  
 Antérieur (futur), 249.  
 Antérieur (passé), 248.  
 Apostrophe, 17.  
 Apostrophe (mots en), 167.  
 Apposition, 176.  
 Approuvé, attendu, etc., 271.  
 Archaïsme, 314.  
 Article contracté, 38 ; indéfini, 39 ; élide, 38 ; partitif, 39 ; simple, 38 ; dans les propositions négatives, 195 ; devant les noms partitifs, 194 ; devant les noms propres, 193 ; devant *mieux*, *moins*, etc., 194.  
 Article (emploi de l'), 192 et suiv.  
 Article (répétition de l'), 196.  
 Article (suppression de l'), 196.  
 Astérique, 310.  
 A travers, au travers de, 277.  
 Attribut (accord de l'), 94.  
 Attribut logique, 166.  
 Attributifs (verbes), 101 et 165.  
 Au pour *en le*, *dans le*, 276.  
 Aucun, 213 et 228.  
 Au moins, du moins, 285.  
 Auprès de, près de, 277.  
 Auprès de, au prix de, 277.  
 Au reste, du reste, 285.  
 Aussi, autant, 284.  
 Aussitôt, 285.  
 Automne, 179.  
 Au travers de, à travers, 277.  
 Autre chose, 72 et 228.  
 Autrefois, autre fois, 291.  
 Auxiliaires (verbes), 81 ; emploi, 244.  
 Avant, avant de, 278.  
 Avant, devant, 278.  
 Avoir, conjugaison, 82.  
 Avoir avec verbes intr., 244.  
 Avoir l'air, 201.  
 Ayants cause, ayants droit, 259.

## B

B, prononciation, 11.  
 Barbarisme, 314.  
 Beaucoup, bien, 286.  
 Béné, béni, 100.

Bien, beaucoup, 286.

## C

C, prononciation, 11.  
 Ça, çà, 68.  
 Campagne (à la, en), 279.  
 Cardinal (adj. numéral), 53 et 213.  
 Car, en effet, 298.  
 Cas (historique), 34.  
 Ce, adjectif, 68 ; pronom, 68 et 222.  
 Ce devant être, 223.  
 Ce sujet, 226. 236  
 Ceci, cela, 67 et 224.  
 Cédille, 17.  
 Celui, celle, etc., 224.  
 Celui-ci, celui-là, 67.  
 Cent, 53.  
 Certain, 56.  
 Ces, ses, 52.  
 C'est, ce sont, 236.  
 Ch, prononciation, 11.  
 Chacun, 72 et 214.  
 Chacun avec son ou leur, 229.  
 Chaque, chacun, 72 et 214.  
 Chose, 228.  
 Ci, 51.  
 Ci-inclus, ci-joint, 204.  
 Ciel, 35.  
 Circonstanciel (complément), 77.  
 Circonstancielle (proposition), 169.  
 Collectif, 27 ; général, partitif, 28 ;  
 collectif sujet, 233.  
 Combien, que, 287.  
 Comme, 299.  
 Comme, comment, 287.  
 Comment, comme, 287.  
 Commun (nom), 26.  
 Comparatif dans les adjectifs, 48 ;  
 dans les adverbes, 135.  
 Complément du nom, 176 ; de  
 l'adjectif, 209 ; du verbe, 76 et  
 241.  
 Compléments circonstanciels, 77 ;  
 déterminatifs, 167 ; directs, 77 ;  
 explicatifs, 167 ; indirects, 77.  
 Compléments (place des), 242.  
 Complétives (propositions), 168.  
 Composés (adjectifs), 43.  
 Composés (mots), 147.  
 Composés (noms), 28.  
 Composition des mots, 147.  
 Compris, 271.  
 Concordance des modes et des  
 temps, 245.  
 Conditionnel, 79 ; emploi, 249.  
 Conjonctif (adjectif), 56.  
 Conjonctifs (pronoms), 72 et 225.  
 Conjonction, 138 et 296.  
 Conjonctions de coordination, de  
 subordination, 138.  
 Conjonctions (différences avec les  
 prép.), 138.  
 Conjonctions (emploi des), 296.  
 Conjonctions (place), 296.  
 Conjugaison, 80.

Conjugaison interrogative, 111.  
 Conjugaisons modèles, 86 et suiv.  
 Conjugaisons mortes, vivantes, 81.  
 Conjugaisons des verbes intr., 106 ;  
 des verbes passifs, 104 ; des  
 verbes pronominaux, 108, des  
 verbes transitifs, 86 ; des verbes  
 impersonnels, 110.  
 Consonnes, 6 ; composées, 6 ; eu-  
 phoniques, 20 ; labiales, dentales,  
 7 ; liquides, 7 ; muettes, 6 ;  
 nasales, 7 ; simples, 6.  
 Contraction de l'article, 38.  
 Correspondance des temps, 253.  
 Couple, 180.  
 Courir, 263.  
 Coûter, 263.  
 Crochets, 309.  
 Cru, 267.

## D

D, prononciation, 11.  
 Dans, en, 278.  
 Davantage, 287.  
 De, du, de la, des, 194.  
 De, préposition, 276.  
 De, après les verbes passifs, 243.  
 De, dans les phrases négatives, 195.  
 De, devant l'infinitif, 255.  
 De, entre deux noms, 176.  
 De explétif, 277.  
 De, rapports qu'il marque, 276.  
 De répété, 274.  
 De, par, 243.  
 Degrés de signification dans les  
 adjectifs, 48 ; dans les adverbes,  
 135.  
 Délice, 179.  
 Demain au matin, 288.  
 Demi, 202.  
 Démonstratifs (adjectifs), 50 et  
 210 ; pronoms, 67 et 222.  
 Dérivation des mots, 150.  
 Dérivation dans les adjectifs, 152 ;  
 dans les noms, 150 ; dans les  
 verbes, 153.  
 Dérivés (mots), 147.  
 Des, 56.  
 Des, dès, 131.  
 Désinences, 80 et 147.  
 De suite, tout de suite, 288.  
 Déterminatifs (adjectifs), 50 et 210.  
 Deux points, 306.  
 Deuxième, second, 55.  
 Devant, avant, 278.  
 Devers (par), 281.  
 Dialecte, x.  
 Diminutifs (noms), 151.  
 Diminutifs (adjectifs), 152.  
 Diminutifs (verbes), 153.  
 Diphtongue, 5.  
 Direct (complément), 77.  
 Discours (parties du), 25.  
 Distinction des genres, 29.  
 Division de la grammaire, 1.

Division des mots, 25.  
 Division des phrases en propositions, 163.  
 Dont, d'où, 227.  
 Doublets, xi et 158.  
 D'où, dont, 227.  
 Du, de la, des, de, 194.  
 Dû, 100 et 267.  
 Du moins, au moins, 285.  
 Durant, pendant, 279.  
 Du reste, au reste, 285.

## E

E, prononciation, 12.  
 E (trois sortes d'), 5.  
 Ecriture idéographique, ix.  
 Ecriture phonétique, ix.  
 Eléments des mots, 2.  
 Eléments de la proposition, 163.  
 Elève, 180.  
 Elision de l'article, 19.  
 Elision des pronoms, 19.  
 Elision de *ce, ne, que*, 19.  
 Elision de *presque, quelque*, etc., 19.  
 Ellipse, 173.  
 Emploi des auxiliaires, 244.  
 Emploi des majuscules, 311.  
 En, adverbe, 134 ; pronom, 66 et 134 ; préposition, 134, 276 et 278.  
 En, dans, 278.  
 En campagne, à la campagne, 279.  
 En effet, car, 298.  
 Enfant, 180.  
 Entre, parmi, 279.  
 Ês, article contracté, 39.  
 Et, 296.  
 Et, dans les nombres, 18.  
 Et, suppression, 297.  
 Et (adjectifs unis par), 48 et 199.  
 Et (sujets unis par), 237.  
 Et caetera, 310.  
 Etre, conjugaison, 84.  
 Etre joint à *ce*, 236.  
 Etre, c'est, ce sont, 236.  
 Etre remplacé par *aller*, 81 et 245.  
 Etre aimé, conjugaison, 104.  
 Etymologie, 146.  
 Euphonie, 20, 52 et 230.  
 Ex, 131.  
 Excepté, 271.

## F

F, prononciation, 12.  
 Fait suivi d'un infinitif, 266.  
 Falloir (il s'en faut beaucoup), 286.  
 Famille de mots, 147.  
 Féminin des noms, 30 et 178 ; des adjectifs, 43 et 199.  
 Feu, 203.  
 Figures de grammaire, 172.  
 Finir, conjugaison, 88.  
 Fleurir, 100.  
 Formation des mots, 147.

Formation des adverbes en *ment*, 134.  
 Formation des mots nouveaux, 150.  
 Formation des temps, 120.  
 Formation du verbe, 80.  
 Fort, 206.  
 Foudre, 180.  
 Frais, frais cueilli, 208.  
 Franc de port, 205.  
 Futur, 78 ; emploi, 249.  
 Futur antérieur, 78 et 249.  
 Futur simple, 78 et 249.

## G

G, prononciation, 12.  
 Gallicismes, 173.  
 Genre, 28 ; des noms, 28 et 178 ; des adjectifs, 43 et 199 ; genre neutre, 67 ; genre de certains noms, 183 ; noms à double genre, 178 ; noms dont le genre est difficile, 29.  
 Gent, gens, 181.  
 Grammaire, 1.  
 Grammaire générale, particulière, 1.  
 Grand, 203 et 228.  
 Grand'chose, 228.  
 Guillemets, 309.

## H

H, prononciation, 12.  
 H aspirée, muette, 6.  
 Haïr, 100.  
 Haut, plein, sauf, 130.  
 Hébreu, 45.  
 Hiatus, 19.  
 Hier au soir, 288.  
 Homonymes, 158.  
 Hors, hors de, 280.  
 Hymne, 181.

## I

I, prononciation, 12.  
 I, élision, 19.  
 Icelui, icelle, 68.  
 Ici, là, 288.  
 Il des verbes impersonnels, 103.  
 Imparfait de l'indicatif, 78 et 247.  
 Imparfait du subjonctif, 253.  
 Impératif, 79 et 250.  
 Impersonnelle (conjugaison), 110.  
 Impersonnels (verbes), 103.  
 Incidentes (propositions), 109.  
 Incises (propositions), 170.  
 Incorections de langage, 314.  
 Indéfini (passé), 78 et 248.  
 Indéfinis (adjectifs), 55 et 213.  
 Indéfinis (pronoms), 71 et 228.  
 Indépendantes (propositions), 167.  
 Indicatif, 79 et 246.  
 Indirect (complément), 77.  
 Infinitif, 79 et 254.  
 Infinitif après le part. passé, 266.

Infinitif avec *à*, 255.  
 Infinitif avec *de*, 255.  
 Infinitif complément, 255.  
 Infinitif de narration, 255.  
 Infinitif sujet, 240.  
 Infinitives (propositions), 170.  
 Interjection, 142.  
 Interjections accidentelles, 142.  
 Interrogatif (adjectif), 56.  
 Interrogatifs (pronoms), 71.  
 Interrogative (forme), 111.  
 Intransitifs (verbes), 102.  
 Intransitive (conjugaison), 106.  
 Inversion, 173.  
 Irréguliers (verbes), 113.

**J**

J, prononciation, 12.  
 Jamais, 288.  
 Jusque, 280.

**K**

K, prononciation, 12.

**L**

L, prononciation, 13.  
 L mouillée, 7.  
 La, là, 134.  
 Là, 51 et 288.  
 Langue, 1x.  
 Langue française, x.  
 Langue française, éléments, xi.  
 Langue française, origine, x.  
 Langue française, statistique, xi.  
 Langues d'oc et d'oïl, x.  
 Langues dérivées, mères, 1x.  
 Langues mortes, vivantes, 1x.  
 Le, la, les, articles, 38 ; pronoms, 65 et 220 ; attributs, 221.  
 Le, signifiant *cela*, 221 et 268.  
 Lequel, 226.  
 Lettre finale du part. passé, 127.  
 Lettres, 3 ; euphoniques, 20.  
 Leur (accord de), 211.  
 Leur avec *chacun*, 229.  
 Leur, leurs, 211.  
 Leur, pronom, 65 et 220.  
 Lez, 131.  
 Liaison des mots, 15.  
 Locutions adverbiales, 133 ; conjonctives, 138 ; interjectives, 142 ; prépositives, 130.  
 Locutions vicieuses, 314.  
 Logique (analyse), 163.  
 Longtemps, long temps, 291.  
 Lors, lorsque, 299.  
 Lui, soi, 222.  
 Lui, elle, leur, 220.  
 L'un, l'autre, etc., 229.  
 L'un et l'autre (sujets), 239.  
 L'un ou l'autre (sujets), 239.

**M**

M, prononciation, 13.  
 Mais, 299.  
 Maint, 214.  
 Majuscules, emploi, 311.  
 Mal, 288.  
 Malgré que, 299.  
 Masculin, 28.  
 Me pour *moi*, à *moi*, 66.  
 Même, adjectif ou adverbe, 56.  
 Ment (adverbes en), 134.  
 Mi, 202.  
 Mien, tien, sien, 52.  
 Mien avec *un*, 52.  
 Mieux, plus, 289.  
 Mille, mil, 54.  
 Modes, 79.  
 Modes (emploi des), 245.  
 Modes personnels, impers., 80.  
 Modifications du verbe, 78.  
 Moins (au moins, du moins), 285.  
 Moins de deux, sujet, 234.  
 Moins répété, 297.  
 Mon pour *ma*, 52.  
 Monosyllabes, 20.  
 Mots (famille de), 147.  
 Mots (formation des), 147.  
 Mots de formation populaire, xi.  
 Mots de form. savante, xi.  
 Mots désignant la couleur, 207.  
 Mots d'origine étrangère, 186.  
 Mots employés adverbiallement, 134.  
 Mots nouveaux, 150.  
 Mots primitifs, dérivés, 147.  
 Mots simples, composés, 147.  
 Mots variables, invariables, 25.  
 Mouillées (consonnes), 7.  
 Mû, 100.

**N**

N, prononciation, 13.  
 Nasales (diphthongues), 6.  
 Nasales (voyelles), 4.  
 Ne (emploi de), 294.  
 Ne (suppression de), 294.  
 Ne pas, ne point, 292 et 293.  
 Néologismes, 314.  
 Neutre (genre), 67.  
 Neutre (verbe), 102.  
 Ni, 298.  
 Ni entre deux sujets, 238.  
 Ni l'un ni l'autre (sujets), 239.  
 Nombre, 33 ; dans les noms, 33 et 185 ; dans les adjectifs, 47 et 199 ; dans les verbes, 78 et 233 ; des mots compléments, 178.  
 Noms accidentels, 43 ; à double genre, 178 ; collectifs, 27 ; communs, propres, 26 ; concrets, abstraits, 28 ; de nombre, 54 ; étrangers, 186 ; noms nouveaux, 150 ; simples, composés, 28.

*noms collectifs - 233*

Noms compléments, 178.  
 Noms désignant des couleurs, 207.  
 Noms (nombre des), 33.  
 Noms (mis en apostrophe), 167.  
 Non, 292.  
 Nôtre, vôtre, 52.  
 Nous pour je ou moi, 218.  
 Nu, 204.  
 Nul, 56 et 214.

## O

O, prononciation, 13.  
 Œ, prononciation, 13.  
 Œil, 36.  
 Œuvre, 182.  
 On, l'on, 229.  
 Onomatopées, 158.  
 Ordinal (adjectif numéral), 54 et 213.  
 Orgue, 182.  
 Orgue, 179.  
 Orthographe, 8.  
 Orthographe de règle, 8.  
 Orthographe d'usage, 8.  
 Orthographe étymologique, 9.  
 Orthographe phonétique, 9.  
 Ou, 297.  
 Ou (entre deux sujets), 238.  
 Ou, à, 276 et 298.  
 Ou, où, 139.  
 Où, adverbe, 139.  
 Où, pronom relatif, 70.

## P

P, prononciation, 13.  
 Paire, 180.  
 Pâques, 182.  
 Par, 280.  
 Par ou de, après les v. passifs, 243.  
 Parce que, par ce que, 299.  
 Parenthèses, 309.  
 Parmi, entre, 279.  
 Paronymes, 158.  
 Participe (mode), 80, 126 et 258.  
 Participe en général, 126 et 258.  
 Participe empl. comme prép., 271.  
 Participe présent, 126 et 258.  
 Participe présent précédé de *en*, 259.  
 Participe passé, 127 et 260; sans auxiliaire, 261; avec *avoir*, 261; avec *être*, 261; d'un verbe actif, 262; d'un verbe passif, 262; d'un verbe intransitif, 264; d'un verbe pronominal, 265; d'un verbe impersonnel, 265; *attendu*, *compris*, etc., 271; *couru*, 264; *coûté*, 263; *pesé*, 263; *valu*, 263; *dû*, *cru*, *pu*, 267; suivi d'un qualificatif, 267; ayant *le* pour compl., 268; entre deux *que*, 268; avec adverbe de quantité, 269; précédé de *en*, 269; précédé de *le peu*, 270; suivi d'un infinitif, 266; avec infinitif sous-

entendu, 267; terminaison du participe passé, 127; propositions participes, 170, 260 et 271.  
 Parties du discours, 25.  
 Partir, conjugaison, 106.  
 Partitif (sens), 39.  
 Partout, par tout, 291.  
 Pas, point, 292.  
 Pas, point, (suppression), 293.  
 Passé antérieur, 78 et 248.  
 Passé défini, 78 et 247.  
 Passé du conditionnel, 250.  
 Passé du subjonctif, 253.  
 Passé indéfini, 78 et 248.  
 Passé surcomposé, 79.  
 Passifs (verbes), 102.  
 Passive (conjugaison), 104.  
 Patois, x.  
 Péjoratifs (noms), 152.  
 Péjoratifs (adjectifs), 152.  
 Péjoratifs (verbes), 153.  
 Pendant, durant, 279.  
 Pendant que, tandis que, 300.  
 Période, 182.  
 Personne, 72.  
 Personne grammaticale, 65.  
 Personnels (pronoms), 64 et 218.  
 Peser, 263.  
 Peu (le) sujet, 234.  
 Phrase, 163.  
 Pire, pis, 289.  
 Place des adjectifs qualif., 208.  
 Place des adverbes, 283.  
 Place des compléments, 242.  
 Place du sujet, 232.  
 Pléonasme, 173.  
 Plupart (la), 234.  
 Pluriel des adjectifs, 47 et 199; des adjectifs composés, 207; des noms, 33 et 185; des noms composés, 187; des noms compléments, 178; des noms étrangers, 186; des noms propres, 185; des subst. accidentels, 187.  
 Plus répété, 297.  
 Plus, mieux, 289.  
 Plus d'un, 234.  
 Plus-que-parfait de l'indicatif, 78 et 248.  
 Plus-que-parfait du subjonctif, 253.  
 Plutôt, plus tôt, 290.  
 Point (négation), 292.  
 Point (suppression de), 293.  
 Point (le), 307; d'exclamation, 308; d'interrogation, 307.  
 Point et virgule, 306.  
 Points de suspension, 308.  
 Points (les deux), 306.  
 Ponctuation, 303.  
 Positif, 48.  
 Possessifs (adjectifs), 51 et 211.  
 Possessifs (pronoms), 68 et 225.  
 Possible, 205.  
 Pour, 281.  
 Pourquoi, pour quoi, 291.  
 Préfixes, 146.

Plaire 269

1. Des fleurs utiles (sic) - Billy - St-Basme  
 II - 29-30

Prépositions, 129 et 274.  
 Prépositions, devant les comp. du verbe, 243.  
 Prépositions, différence avec conj., 138.  
 Prépositions (place des), 274.  
 Prépositions (répétition des), 274.  
 Près de, prêt à, 281.  
 Présent de l'indicatif, 246.  
 Présent du conditionnel, 249.  
 Présent du subjonctif, 253.  
 Primitifs (mots), 147.  
 Principale (proposition), 168.  
 Prix (au prix de), 277.  
 Proche, 206.  
 Pronom, 64 et 217.  
 Pronoms conjonctifs, 70 et 225 ; composés, 66 ; démonstratifs, 67 et 222 ; indéfinis, 71 et 228 ; interrogatifs, 71 ; personnels, 64 et 218 ; possessifs, 68 et 225 ; réfléchis, 66.  
 Pronoms (emploi des), 217 et 219.  
 Pronoms (place des), 225 et 242.  
 Pronoms (répétitions des), 228.  
 Pronominale (conjugaison), 108.  
 Pronominaux (verbes), 103.  
 Prononciation, 10.  
 Proposition, 164 ; complétive, 168 ; coordonnée, 170 ; dépendante, 168 ; déterminative, 168 ; explicative, 169 ; incidente, 169 ; incise, 170 ; indépendante, 167 ; infinitive, 170 ; juxtaposée, 170 ; participe, 170, 260 et 271 ; principale, 168 ; subjective 170 ; subordonnée, 169.  
 Propre (nom), 26.  
 Pu, 267.

## Q

Q, prononciation, 13.  
 Qualificatif (adjectif), 42 et 199.  
 Quand, quant à, 300.  
 Que, adverbe, 139 ; conjonction, 139 et 300.  
 Que, pronom, 139 et 226.  
 Que interrogatif, 71.  
 Que remplaçant d'autres conj., 252 et 301.  
 Que, combien, 287.  
 Quel, 56.  
 Quelque, adjectif ou adverbe, 58.  
 Quelque chose, 72.  
 Quelquefois, quelques fois, 292.  
 Quelque . . . que, tout . . . que, 291.  
 Qui, pronom, 226.  
 Qui, lequel, 226.  
 Qui (accord du verbe avec), 94.  
 Qui, après *un des*, 236.  
 Qui interrogatif, 71.  
 Quiconque, 230.  
 Quoi, 227.  
 Quoique, quoi que, 300.

## R

R, prononciation, 13.  
 Racine, radical, 146.  
 Radical du verbe, 80.  
 Recevoir (conjugaison), 90.  
 Redû, 100.  
 Régime, 129.  
 Relatifs (pronoms), 70 et 225.  
 Relative (proposition) 109.  
 Repentir (*se*), conjugaison, 108.  
 Répétition de l'article, 196.  
 Répétition des adj., déterm., 210.  
 Répétition des prépositions, 274.  
 Répétition du sujet, 232.  
 Reste (au reste, du reste), 285.  
 Résumé de l'analyse logique, 171.  
 Rien, 231.  
 Rien moins, rien de moins, 290.  
 Rompre (conjugaison), 92.

## S

S, prononciation, 14.  
 S euphonique, 20.  
 Sauf, 130.  
 Se, soi, 66.  
 Second. deuxième, 55.  
 Semi, mi, 202.  
 Sens propre, figuré, 157.  
 Sens par extension, 157.  
 Se repentir (conjugaison), 108.  
 Si, adverbe, 139.  
 Si, conjonction, 139 et 301.  
 Si pour *aussi*, 284.  
 Signes de ponctuation, 303.  
 Signes orthographiques, 16.  
 Signification des mots, 157.  
 Sinon, 301.  
 Soi ou lui, 222.  
 Soit, soit que, 302.  
 Solécismes, 315.  
 Son, sa, ses ou *le, la, les*, 211.  
 Son, sa, ses ou *en*, 212.  
 Son, avec *chacun*, 229.  
 Sons, 2.  
 Souligné, 310.  
 Subjonctif, 79 et 250.  
 Subjonctif (emploi des temps du), 252.  
 Subordonnées (propositions), 169.  
 Substantif (voir *nom*), 26 et 176.  
 Suffixes, 146 ; du nom, 151 ; de l'adjectif, 152 ; du verbe, 153 ; de l'adverbe, 153.  
 Suite (*de*), tout de suite, 288.  
 Sujet apparent, 103.  
 Sujet du verbe, 76 et 232.  
 Sujet logique, 164.  
 Sujet (accord du verbe avec *le*), 94 et 233.  
 Sujet (*place du*), 232.  
 Sujets unis par *et*, 237 ; unis par *ou, ni*, 238 ; unis par *comme, de même que*, 239 ; sujets formés

d'infinitifs, 240 ; formé d'un nom collectif, 233 ; sujets synonymes ou formant gradation, 237 ; *ce* sujet, 236 ; *qui* sujet, 235.  
 Superlatif dans les adj., 49 ; dans les adverbes, 135.  
 Supposé, 271.  
 Suppression de l'article, 196.  
 Suppression de *pas*, *point*, 293.  
 Sur, 281.  
 Surtout, sur tout, 292.  
 Suspension (points de), 308.  
 Syllabes, 20.  
 Syllepse, 173.  
 Synonymes, 158.  
 Syntaxe du nom, 176 ; de l'article, 192 ; de l'adjectif, 199 ; du pronom, 217 ; du verbe, 232 ; du participe, 258 ; de la préposition, 274 ; de l'adverbe, 283 ; de la conjonction, 296.

## T

T, prononciation, 14.  
 T euphonique, 20.  
 Tableau de corresp. des temps, 253.  
 Tableau des verbes irréguliers, 113.  
 Tandis que, pendant que, 300.  
 Tant pour *autant*, 284.  
 Tant pis, 289.  
 Tel, 214.  
 Tel que, tel quel, 215.  
 Témoin, 183.  
 Temps des verbes, 78.  
 Temps de l'indicatif, 246 ; temps du cond., 249 ; temps du subj., 252.  
 Temps simples, composés, 79.  
 Temps surcomposés, 79.  
 Temps (concordance des), 245.  
 Temps (formation des), 120.  
 Terminaisons, 80.  
 Terminaisons de quelques temps, 96.  
 Tirez, 308.  
 Tonner, conjugaison, 110.  
 Tous deux, 60.  
 Tout adjectif ou adverbe, 59.  
 Tout devant *autre*, 61.  
 Tout devant un nom propre, 60.  
 Tout que, quelque... que, 291.  
 Tout à coup, tout d'un coup, 290.  
 Tout de suite, de suite, 288.  
 Tout d'un coup, tout à coup, 290.  
 Trait d'union, 17.  
 Transformation des mots, xi.  
 Transitifs (verbes), 102.  
 Travail, 36.  
 Travers (à), au travers de, 277.  
 Tréma, 17.  
 Très, 291.

## U

U, prononciation, 14.  
 Un, une, 39 et 56.  
 Un de, un des, sujet, 236.  
 Uniformité des compléments, 241.  
 Union des propositions, 174.  
 Unipersonnels (verbes), 103.

## V

V, prononciation, 14.  
 Valoir, 263.  
 Verbal (adjectif), 42, 126, 58 et 259.  
 Verbes, 76 ; auxiliaires, 81 ; transitifs, 102 ; intransitifs, 102 ; passifs, 102 ; pronominaux, 103 ; impersonnels, 103 ; substantif, 101 et 165 ; cause des irrégularités, 112 ; espèces, 101 ; modifications, 78.  
 Verbes attributifs, 101 et 165 ; défectifs, 112 ; irréguliers, 112 ; nouveaux, 81 ; réguliers, 112.  
 Verbes en *cer*, 97 ; en *ger*, 98 ; en *eler*, *eter*, 98 ; avec *f* à l'av. dernière syl., 98 ; avec *e* muet à l'av. dernière syl., 98 ; en *yer*, 98 et 99 ; en *ayer*, 98 ; en *ier*, 99 ; en *andre*, 101 ; en *âtre*, *oître*, 101 ; en *ir*, 99.  
 Vers, par devers, 281.  
 Vingt, 53.  
 Virgule, 303.  
 Vis-à-vis, 282.  
 Voici, voilà, 282.  
 Voix des verbes, 102.  
 Voulu, 267.  
 Vous pour *tu*, 219.  
 Voyelles, 4 ; brèves, longues, 5 ; composées, 4 ; nasales, 4 ; simples, 4.  
 Vu, 271.

## W

W, prononciation, 14.

## X

X, prononciation, 14.

## Y

Y, prononciation, 15.  
 Y, adverbe, 134 ; pronom pers., 66 et 134.

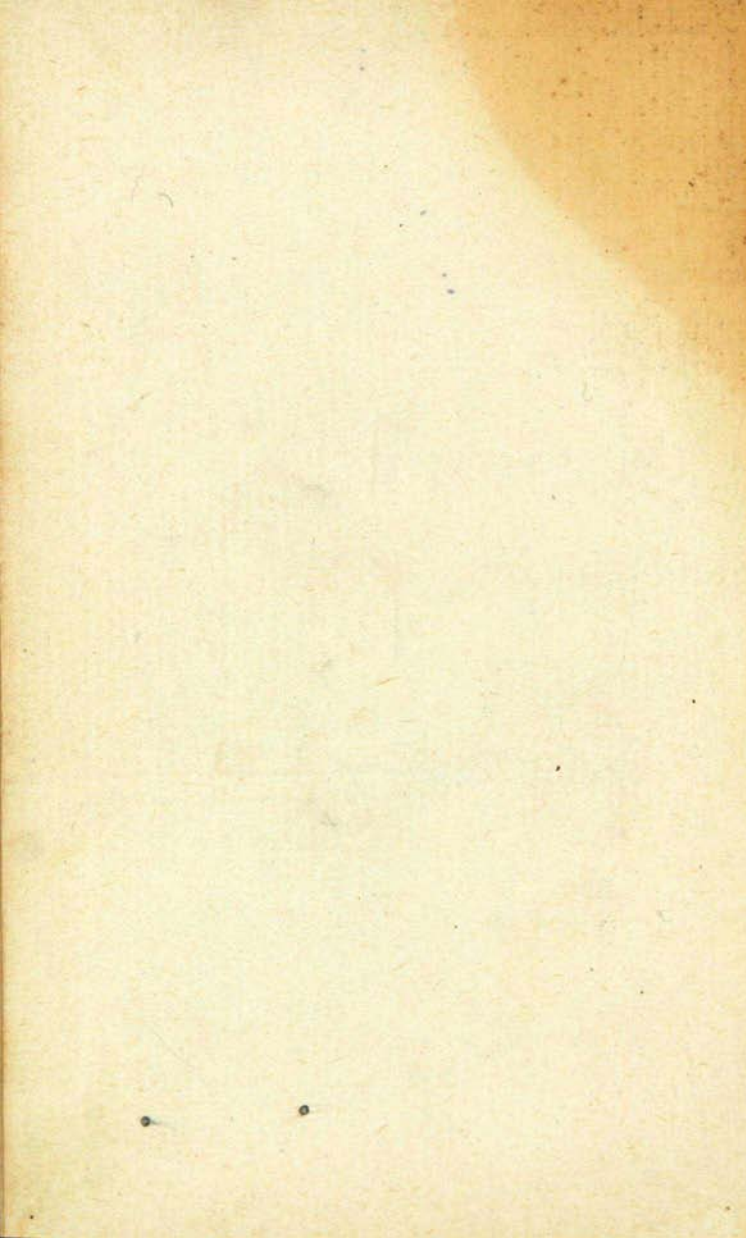
## Z

Z, prononciation, 15.

# TABLE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉFACE.....	v
AVIS AU LECTEUR.....	vi
L'ACADÉMIE ET LES MODIFICATIONS ORTHOGRAPHIQUES.....	vii
INTRODUCTION.....	ix
NOTIONS PRÉLIMINAIRES.....	1
<i>Première partie. — Étude des sons et des lettres.</i>	
Chapitre I. — Éléments des mots.....	2
— II. — Orthographe et Prononciation.....	8
— III. — Signes orthographiques.....	16
— IV. — Syllabes et Accent tonique.....	26
<i>Deuxième partie. — Étude des mots.</i>	
Préliminaires.....	25
Chapitre I. — Le Nom.....	26
— II. — L'Article.....	38
— III. — L'Adjectif.....	42
— IV. — Le Pronom.....	64
— V. — Le Verbe.....	76
— VI. — Le Participe.....	126
— VII. — La Préposition.....	129
— VIII. — L'Adverbe.....	133
— IX. — La Conjonction.....	138
— X. — L'Interjection.....	142
— XI. — Notions d'Étymologie et de Dérivation.....	146
— XII. — Signification des mots.....	157
— XIII. — Analyse grammaticale.....	159
<i>Troisième partie. — Étude des phrases ou syntaxe.</i>	
Notions d'analyse logique.....	163
Chapitre I. — Syntaxe du Nom.....	176
— II. — Syntaxe de l'Article.....	192
— III. — Syntaxe de l'Adjectif.....	199
— IV. — Syntaxe du Pronom.....	217
— V. — Syntaxe du Verbe.....	232
— VI. — Syntaxe du Participe.....	258
— VII. — Syntaxe de la Préposition.....	274
— VIII. — Syntaxe de l'Adverbe.....	283
— IX. — Syntaxe de la Conjonction.....	296
— X. — De la Ponctuation.....	303
— XI. — Emploi des Majuscules.....	311
— XII. — Des locutions vicieuses.....	314







BNQ



C 000 146 948

146948